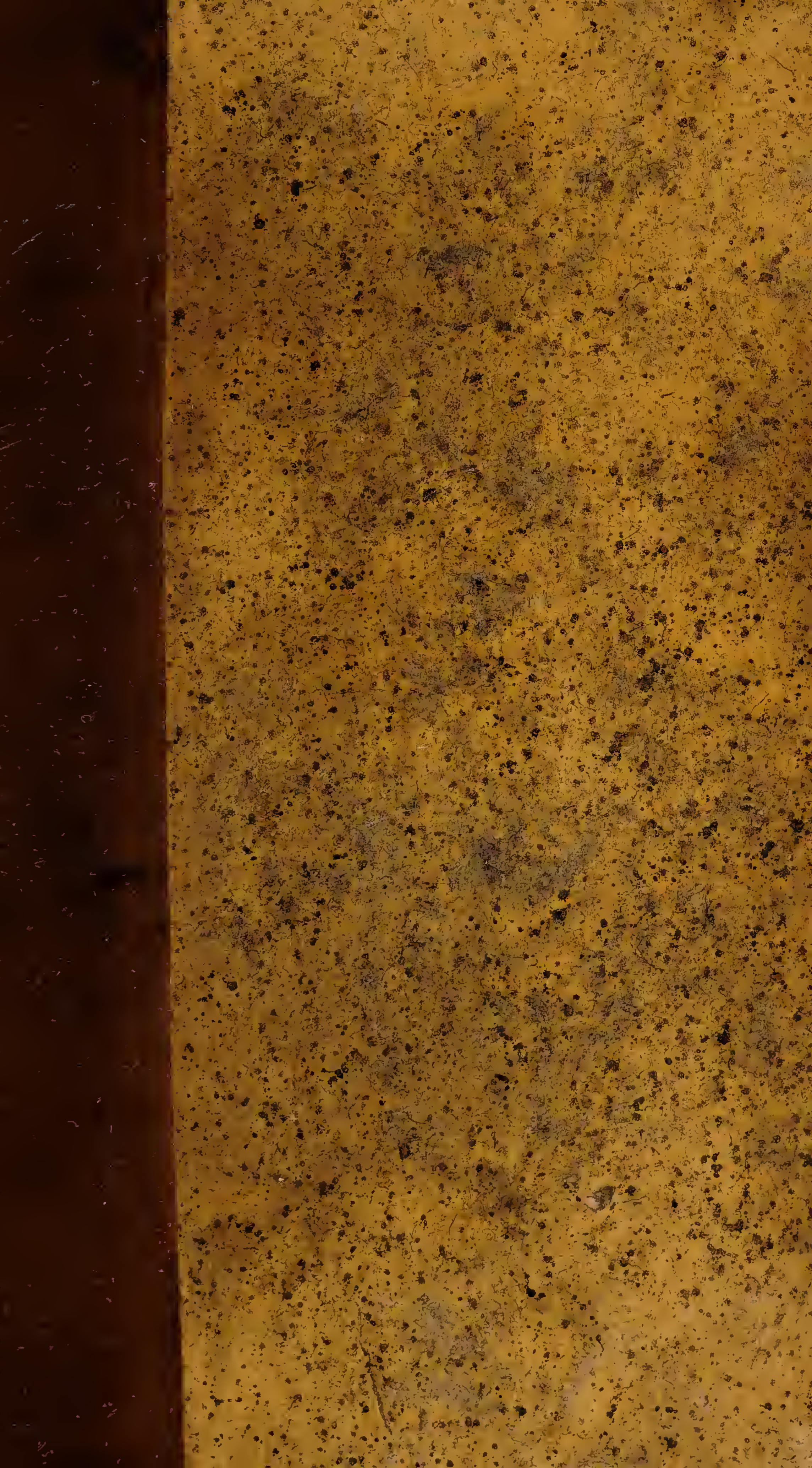


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉDIÉ

A MONSIEUR.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
CIC. De Nat. Deor.

OCTOBRE 1790.

TOME LXXXV.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR,
Se trouve
Chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N°. 32.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1790.

DE L'EFFICACITÉ DU MERCURE dans le traitement des maladies inflammatoires, et de la dyssenterie; par M. JAMES LIND, médecin à Windsor. Extrait du Journal de médecine de Londres, tom. viij, et traduit par M. MARTIN, docteur en médecine.

C'EST un fait très-connu aujourd'hui que l'on se sert communément du mercure dans les Indes orientales, comme d'un remède spécifique contre les inflammations du foie. Ce traitement pourroit sembler empirique, si les heureux effets de ce remède ne suffisoient

pas pour ôter tous les doutes que l'on pourroit former sur son efficacité. Quelques médecins célèbres ont aussi employé le mercure contre d'autres espèces d'inflammations, et il n'y a pas long-temps que l'on s'est servi, avec un succès prodigieux aux Indes, de l'ipécacuanha combiné avec le mercure, dans le traitement de la dyssenterie.

Ces observations m'ont fait présumer que le mercure étoit doué de certaines propriétés antiphlogistiques, dignes de l'attention des médecins praticiens, et m'ont engagé à recueillir les exemples suivans, dans lesquels le mercure a été utile contre les maladies inflammatoires. J'indiquerai en même temps les cas dans lesquels il pourroit devenir nuisible.

Je commencerai par l'inflammation du foie (*hepatitis*), maladie que l'on voit si rarement en Europe, que quelques médecins célèbres, parmi lesquels on compte *Hoffmann* (*opusc. patholo. pratic. dec. II. dissert. VIII*). ont douté qu'elle existât réellement. Elle n'est pas moins rare dans les Indes occidentales qu'en Europe ; mais en revanche, elle est très-fréquente dans les

Indes orientales. Quand cette maladie est idiopathique, et n'est point causée par des fièvres rémittentes ou d'autres maladies antérieures, elle commence par un sentiment de tension et d'oppression douloureuse, qui souvent est accompagné de douleurs poignantes au-dessous des côtes du côté droit. Cette douleur augmente considérablement lorsque l'on comprime le foie de bas en haut, et lorsque le malade est couché du côté gauche. Les yeux ont pour l'ordinaire une teinte jaune, et le malade ressent une vive douleur à la pointe de l'épaule droite; cette douleur est le signe pathognomonique de cette maladie. Le pouls est quelquefois fort et accéléré; d'autres fois il s'éloigne peu de son état naturel.

A mesure que la maladie augmente, la peau prend ordinairement une couleur sombre et jaunâtre; la respiration devient laborieuse; les malades éprouvent de fortes anxiétés, qui souvent sont accompagnées de vomissemens bilieux et de diarrhées. Quand l'inflammation est opiniâtre, il survient bientôt de légers frissons, et la suppuration s'établit. Quand le pus forme extérieurement une tumeur qui fait la pointe

on ouvre cette tumeur, et de cette manière, il arrive assez fréquemment que les malades se rétablissent. Mais la maladie ne se termine pas toujours aussi heureusement; la plupart du temps le dépôt s'ouvre intérieurement, et cause ainsi une mort prompte, ou du moins une consomption incurable, occasionnée par l'épanchement du pus dans la cavité du bas-ventre, ou dans celle de la poitrine.

On a coutume dans les Indes orientales, aussitot que l'on est certain que le foie est affecté (ce que l'on reconnoît à la douleur que ressent le malade, quand on comprime ce viscère du bas vers le haut, plutôt encore qu'à la douleur de l'épaule), de tirer un peu de sang. On prescrit ensuite un régime antiphlogistique, et l'on commence à frotter le côté malade avec l'onguent mercuriel, et à administrer en même temps à l'intérieur le calomélas, en tâchant autant qu'il se peut d'exciter le prompt établissement de la salivation, parce que la plupart du temps la douleur cesse dès que la salivation paroît; et quand les effets du mercure ont cessé, ce qui a lieu pour l'ordinaire après quinze jours ou trois

semaines, la guérison se trouve complète.

Les médecins des Indes orientales discontinuent, ordinairement après deux ou trois jours, les frictions sur le côté malade ; mais ils y appliquent un vésicatoire, et portent les frictions sur le côté opposé.

Quand la maladie a été négligée à son commencement, ou quand le malade a eu plusieurs rechutes, la guérison en devient difficile, parce qu'alors elle prend un caractère chronique, et dure plusieurs mois, et même des années entières. Comme dans ce cas le foie est dans un état de maladie, la sécrétion de la bile ne se fait plus avec assez d'abondance, et les malades ont une disposition à être constipés. Alors le mercure seul ne suffit pas à la cure, il faut absolument que le malade change d'habitation et de climat, qu'il monte fréquemment à cheval, qu'il use de purgatifs doux et de rhubarbe avec l'alkali fixe, que sa nourriture soit légère, qu'il mange des fruits, et prenne du petit-lait de vaches ou de chèvres.

Quoique la méthode générale de traiter l'inflammation du foie aux Indes orientales prouve suffisamment que le

mercure a la propriété de guérir les maladies inflammatoires, ce traitement est néanmoins sujet à plusieurs inconvéniens, et quelquefois le mercure donné à des doses trop voisines les unes des autres, donne lieu à la diarrhée, et cependant il faut en précipiter l'administration, si on veut prévenir la suppuration. Outre cela, la salivation que produit le mercure, devient souvent incommode par son abondance. J'ai vu aussi dans une hépatite chronique, le crachement de sang survenir après un long usage des frictions. D'ailleurs, les malades, qui ont subi ce traitement, sont presque toujours tellement affoiblis par l'usage du mercure, qu'il leur faut long-temps, sur-tout dans un climat chaud, pour recouvrer leurs forces.

Quand l'inflammation du foie est compliquée de fièvre rémittente ou de maladie d'une nature putride, l'usage du mercure a presque toujours les suites les plus funestes. Cela paroît indiquer que la propriété antiphlogistique du mercure vient de ce qu'il produit une diathèse putride dans les humeurs, ou de ce que l'atonie et l'engourdissement qu'il occasionne aux solides, et qui vraisemblablement est cause des

bons effets qu'il a dans le tétanos, détruit bientôt le spasme inflammatoire.

C'est ainsi qu'un homme très-robuste perd bientôt toutes ses forces, quand à raison d'un très-petit chancre vénérien, il subit un traitement mercuriel; tandis que s'il avoit abandonné ce chancre à lui-même, sans le combattre par le mercure, il n'auroit éprouvé aucun affoiblissement, quand bien même ce petit ulcère auroit duré pendant plusieurs mois. Mais soit que les vertus antiphlogistiques du mercure procèdent de l'une ou de l'autre de ces deux causes, l'expérience prouve qu'il ne faut pas l'employer, quand il existe une disposition putride dans les humeurs.

Le Docteur *Gilchrist* a rassemblé, dans le troisième volume des essais de physique et de médecine d'Edimbourg, différentes observations très-décisives, sur les effets salutaires que le mercure a coutume de produire en Angleterre, dans une maladie qui est souvent compliquée d'inflammation. Cette maladie, qu'il appelle épaississement de la vessie, est quelquefois produite par l'inflammation; elle en est fréquemment accompagnée. Le premier cas qu'il

rapporte, est celui d'une femme qui avoit à l'extérieur du bas-ventre une tumeur ronde, qui s'élevoit à deux ou trois pouces au-dessus de l'os pubis. Après avoir employé la saignée, les fomentations calmantes, les linimens et les boissons appropriés, on eut enfin recours au mercure, par lequel la maladie fut guérie. M. *Gilchrist* observe que cette maladie n'étoit peut-être pas autre chose qu'une inflammation de la vessie.

Dans un autre cas, qui eut lieu chez un homme âgé de près de soixante ans, on fit d'abord une petite saignée, qui fit voir que le sang étoit un peu inflammatoire, et qui parut aussi calmer les symptômes; mais après une seconde saignée, plus foible encore que la première, le sang n'avoit plus de croûte inflammatoire; on n'aperçut aucun soulagement, et le pouls commença à défaillir. La tumeur et l'inflammation étoient considérables; il étoit impossible de faire des évacuations ultérieures, et l'on n'avoit pas de temps à perdre. L'unique secours sur lequel on pouvoit encore compter, étoient les pilules mercurielles, et en effet, à peine en eut-on donné quelques

doses, que le malade commença à souffrir beaucoup moins.

Le même auteur dit dans un autre endroit (*pag.* 478), en parlant de cette méthode curative, et de l'avantage des pilules mercurielles : « Bien des gens auroient révoqué en doute l'utilité des pilules mercurielles en pareil cas, et moi-même j'aurois pensé comme eux, si peu de temps auparavant l'expérience ne m'avoit prouvé combien on devoit peu craindre ces remèdes, et au contraire combien on pouvoit compter sur leur succès en de telles circonstances. Un remède capable de résoudre les obstructions, mais moins énergique que le mercure, ne paroissoit pas devoir être assez énergique pour produire des effets aussi prompts et aussi considérables, que l'exigeoit la violence du mal. Au reste, je n'ai employé que les préparations mercurielles les plus simples et les moins suspectes ».

Il dit ailleurs (*pag.* 494) que le mercure peut déja avoir produit des effets remarquables, avant même que l'on s'aperçoive de son action sur la bouche. « Mais poursuit-il, dès que la salivation a commencé à s'établir, la révulsion est faite, et la résolution s'o-

père; en conséquence la sensibilité, la douleur, et le gonflement diminuent par degrés». Il ajoute «que le mercure est un puissant antiphlogistique qui guérit l'inflammation, sans augmenter le mouvement des humeurs; qu'au contraire il le modère bien plutôt en diminuant leur disposition inflammatoire». (*pag.* 496.) Enfin, selon lui, «dans les cas même où il n'existe que peu ou point du tout de fièvre, le mercure ne résout pas moins efficacement les congestions, et il n'empêche en rien le mouvement ni l'impulsion du sang, du degré convenable, desquels la résolution depend». (*pag.* 498).

Dans quelques cas d'inflammation des intestins que j'ai rencontrés dans ma pratique, des doses réitérées de calomélas que l'on continuoit jusqu'à ce que l'on aperçut un commencement de salivation, ont dissipé l'inflammation après que l'on avoit vainement essayé d'autres méthodes curatives ordinaires. Le mercure crud doit nuire le plus souvent, à moins que la maladie ne provienne de volvulus ou d'intususception du canal intestinal, qu'il peut détruire par son action mécanique; car dans les espèces ordinaires

d'inflammation des intestins, les effets du mercure crud, qui agit comme un corps étranger très-lourd, doivent toujours être nuisibles, à moins qu'il n'en soit dissous quelque portion par les substances huileuses et muqueuses, qui se trouvent dans l'estomac et dans les entrailles, et que cette portion ainsi dissoute ne soit reçue dans la masse des humeurs, comme une préparation mercurielle, et ne calme comme telle le spasme inflammatoire. Cependant le mercure crud ne produira jamais cet effet avec autant de certitude et aussi peu de danger, que le feroit une moindre quantité de ce minéral, dissoute par la gomme arabique. C'est aussi par cette raison que l'on a renoncé, non sans fondement, à se servir du mercure crud dans les inflammations des intestins.

Administrer le mercure dans une inflammation de la plévre ou des poumons, seroit une méthode qui, dans nos provinces, inspireroit de l'effroi aux empiriques les plus hardis; cependant nous avons beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on l'a employé contre ces maladies avec de grand succès, dans un hôpital de Naples.

J'ai trouvé dans différens cas d'inflammation des yeux, dans lesquelles il n'y avoit pas le moindre soupçon de virus vénérien, que le calomélas guérissoit l'inflammation lorsqu'on le faisoit prendre la veille du jour auquel on administroit un léger purgatif, tandis qu'au contraire, le purgatif donné sans cette précaution préliminaire, ne produisoit jamais de bons effets. La pharmacopée des pauvres d'Edimbourg met le mercure au nombre des remèdes ophtalmiques.

L'utilité du mercure, pour la guérison des inflammations qui accompagnent les dépôts des jambes après les fractures du tibia, est assez connue de la plupart des chirurgiens, pour qu'il soit superflu de m'y arrêter : il en est de même de sa vertu curative, dans toutes les inflammations qui dépendent de causes vénériennes.

Les boutons et les autres petites efflorescences qui surviennent à la peau, quand il s'y joint un peu d'inflammation, sont guéris beaucoup plus aisément par l'application d'un peu d'onguent mercuriel, que par les autres onguens ou emplâtres quelconques.

Le docteur *Clark*, dans ses excel-

lentes observations sur les maladies auxquelles sont exposés ceux qui font de longs voyages dans les pays chauds, et particulièrement sur celles qui règnent dans les grandes Indes, avertit que le mercure ne manque jamais de guérir les douleurs chroniques fixes, qui attaquent quelques parties du corps, comme les épaules, les bras, les cuisses, les lombes, &c. lors même que ces douleurs ont déja résisté à tous les autres remèdes. Il assure tenir cette méthode du docteur *Silvester*. D'abord les succès, qu'il en obtint lui, firent présumer que dans presque tous les cas, ces douleurs étoient causées par quelque chose de vénérien; mais depuis, il ne la trouva pas moins efficace dans d'autres circonstances, où il n'y avoit pas lieu de soupçonner la moindre acrimonie siphilitique.

L'usage du mercure, contre la dyssenterie, est un des objets les plus utiles auxquels on l'ait employé. Ce traitement est suivi depuis quelque temps à la côte de Coromandel, avec les succès les moins équivoques. M. *Paisly*, premier chirurgien de la présidence *de Madrass*, la fit connoître le premier aux chirurgiens des Canaries,

par une lettre circulaire qu'il leur adressa.

Voici la méthode selon laquelle on a coutume d'employer le mercure dans ces parages : Dès que le malade commence à se plaindre des symptômes de la dyssenterie, on lui donne à différentes reprises de petites doses d'émétique, jusqu'à ce qu'il agisse par le vomissement et par les selles, et qu'il nettoie ainsi les viscères; après cela, on commence à administrer le mercure combiné avec l'ipecacuanha, de la manière suivante :

Prenez *de mercure vif*, un scrupule.
De gomme arabique en poudre, deux scrupules.

Triturez-les ensemble avec un peu d'eau, dans un mortier de marbre, jusqu'à ce que l'on n'aperçoive plus de globules de mercure; ajoutez ensuite un scrupule d'ipecacuanha en poudre, et partagez toute la masse en cent soixante pilules, pour en faire prendre une au malade, toutes les trois ou quatre heures.

On se sert de ce remède jusqu'à ce que les urines, qui d'abord avoient une couleur très-foncée, en prennent une

plus pâle, ce que l'on regarde comme un signe diagnostic de la guérison. Alors on donne quelques opiatiques avec de petites doses de rhubarbe, ce qui, la plupart du temps, achève la cure.

On ne néglige pas, pendant ce traitement, l'emploi des lavemens émolliens et d'empois. A la côte de Coromandel, où les médecins n'étoient pas encore accoutumés à employer le mercure contre la dyssenterie, ils avoient coutume, lorsque le malade éprouvoit beaucoup de coliques et de douleurs, d'appliquer sur le bas-ventre un vésicatoire, qui, à ce qu'ils pensoient, étoit propre à prévenir l'inflammation et la gangrène, accidens fort à craindre dans cette maladie.

L'effet salutaire du mercure dans la dyssenterie vient, selon toute apparence, de ce qu'il empêche l'inflammation, et par conséquent la gangréne qui en seroit la suite, de survenir. Un habile chirurgien au service de la Compagnie des grandes Indes, appelé *Wilson*, m'a assuré, à Pondicheri, que dans le bataillon où il étoit employé, il avoit à peine perdu deux hommes, chaque année, de la dyssenterie, depuis qu'il avoit appris à y administrer le mercure,

tandis qu'auparavant, quand ces maladies étoient fréquentes, il en perdoit jusqu'à vingt dans une saison.

Je dois observer ici qu'à la côte de Coromandel, les maladies ont bien moins de tendance à la putridité qu'à la côte du Bengale; aussi dans ce dernier climat faut-il se servir du mercure avec beaucoup plus de précaution, comme dans toutes les maladies qui tendent à devenir putrides. Cette dernière circonstance montre qu'en Europe, on doit principalement compter sur l'efficacité du mercure, dans les dyssenteries qui sont du genre inflammatoire; car *Pringle* dans ses observations sur les maladies des armées, recommande beaucoup, dans ce cas, le calomélas combiné avec la rhubarbe, et l'efficacité de ce remède a été suffisamment constatée, par les expériences des médecins qui l'ont mis en usage.

Toutes les fois que je me suis servi du mercure dans les inflammations, j'ai employé l'une ou l'autre des deux préparations suivantes, comme étant du nombre de celles qui causent le moins d'irritation; savoir, l'onguent mercuriel pour l'usage externe; et pour l'intérieur, le mercure vif trituré avec

la gomme arabique, qui a de l'efficacité sans avoir d'acrimonie. Quant à l'onguent mercuriel, je le faisois préparer simplement avec la graisse de porc, ou bien je faisois ajouter un peu de cire à cette graisse, quand je me trouvois dans un climat chaud, parce que dans ces contrées la graisse est trop fluide, et n'a pas assez de consistance pour dissoudre le mercure.

Quand on entreprend de traiter les maladies inflammatoires par le moyen du mercure, il faut se garder d'exciter une salivation trop considérable, parce qu'elle pourroit avoir les suites les plus fâcheuses; et comme en général l'emploi du mercure, dans ces maladies, est encore nouveau en Europe, je conseille à ceux qui en feront usage, de le faire avec beaucoup de circonspection; par ce moyen, on parviendra à déterminer, à l'aide d'expériences dirigées par l'amour du vrai, et non pas par de simples préjugés, si ce traitement est réellement avantageux, ou s'il peut devenir funeste.

NOTE DU TRADUCTEUR.

C'est avec raison que M. Lind *recommande de n'administrer le mer-*

cure qu'avec les plus grandes précautions dans les inflammations très-aiguës. Il paroît n'y convenir que rarement. Cependant, je crois que l'on peut en faire usage avec plus de succès dans celles qui sont du genre catarrhal, ou qui ont quelque analogie avec les rhumatismes. Ces maladies sont très-fréquentes en hiver, et constituent peut-être le plus grand nombre des fluxions de poitrine et des autres inflammations locales que l'on observe dans cette saison. Il n'est pas douteux que le mercure, donné à la manière que le prescrit l'auteur, ne soit exempt de danger dans les dyssenteries qui ne sont pas décidément putrides. Dans tous les cas cependant, l'addition de l'opium au calomélas ajoutera à son efficacité, en calmant l'irritation inflammatoire.

Il est vrai que les médecins d'Italie ont souvent administré les mercuriaux dans les maladies inflammatoires, et particulièrement dans celles de la poitrine. Ils en ont même quelquefois abusé, si l'on s'en rapporte à ce que dit le docteur Sarcone *dans son histoire des maladies épi-*

démiques, qui ont régné à Naples en 1764. *Cet excellent ouvrage n'est pas assez connu en France. M.* Fouquet *l'appelle un chef-d'œuvre de pratique ; j'extrais ce qui suit de la traduction que je compte en publier incessamment.*

« *Je dois dire un mot de l'abus que l'on fait quelquefois parmi nous des remèdes mercuriaux dans le traitement des maladies de poitrine. Ces remèdes ont véritablement leur mérite, dans certains cas, où une mucosité visqueuse et froide domine dans les humeurs, ou lorsque l'oppression est causée par la quantité de matières impures qui se sont accumulées pendant le paroxysme fébrile. Cependant je ne conçois pas quel avantage on peut attendre de substances aussi pesantes, quand on les prescrit dans les cas où la violence du mouvement et une chaleur dévorante, ménacent de rupture les vaisseaux enflammés et sont la base de la maladie. Je sais que* Huxham *et* Cheyne *ont recommandé l'æthiops minéral dans les points de côté et dans les inflammations du poumon; mais il faudroit supposer que tous*

les médecins ont autant d'expérience et de génie observateur, pour leur accorder la liberté d'user indistinctement de ces remèdes dans des maladies aussi diverses et aussi compliquées ; ou convenir que vouloir employer le mercure dans toutes les maladies de poitrine seroit une témérité qui approcheroit du délire. Je suis cependant bien loin d'imiter ceux qui voudroient bannir de la médecine l'usage hardi, mais prudent de ce minéral ; mais je ne puis de sang-froid voir abuser d'un remède qui, d'après ses propriétés connues, doit causer de l'oppression et de la putridité dans les cas même où on redoute le plus ces deux accidens. Les mercuriaux ont pris tant de faveur dans l'esprit de certaines gens, qu'il n'y a pas long-temps que quelqu'un vouloit me persuader qu'il n'y avoit pas de meilleur remède contre un crachement de sang mortel. Les pauvres malades croient volontiers ce qu'ils desirent ; mais combien n'y en a-t-il pas qui paient leur crédulité de leur vie ».

Voyez l'ouvrage cité, première partie, §. 213.

OBSERVATION

SUR LA DANSE DE SAINT-WITH;

Par M. *Sumeire, docteur en médecine, à Marignane en Provence.*

Le Journal de médecine contient quelques observations où l'on fait connoître les divers caractères de cette singulière maladie, et les différentes méthodes de la combattre ; je rappellerai celle que j'y fis insérer (vol. xiv, p. 28). La suivante pourra paroître encore intéressante, et servira du moins à convaincre de la réalité de cette maladie, les médecins qui l'ont révoquée en doute, et parmi lesquels je ne crains pas de citer M. *Lieutaud*.

Je fus mandé à Rognac, paroisse distante d'une lieue de Marignane, le 3 février dernier, pour une femme qu'on disoit avoir une maladie fort extraordinaire, et qui causoit plus d'étonnement que d'alarmes ; la malade, qui étoit d'un âge moyen, et d'une constitution maigre, vint au devant de

moi, et m'accompagna dans sa maison. J'aperçus bientôt qu'elle avoit la tête principalement, dans une agitation continuelle; les yeux, les lèvres, toùs les muscles de la face étoient dans un mouvement convulsif non interrompu; son visage offroit l'expression de la gaîté et du rire; elle parloit sans cesse avec une vélocité et une vivacité extraordinaire; elle remuoit souvent aussi les bras et jambes; elle montra le geste bizarre que fait le bras de ceux qui sont attaqués de cette maladie, lorsqu'ils veulent le porter à la tête: on me rapporta que les mouvemens de tout son corps étoient si violens pendant la nuit, qu'il étoit bien difficile de les contenir.

Cette femme avoit eu des accès de fièvre intermittente, durant une vingtaine de jours; ils s'étoient dissipés d'eux-mêmes, et sans qu'elle eût pris aucun remède pour les combattre; après quelque temps assez court, elle fut attaquée de sa maladie convulsive.

Cette circonstance me fit imaginer d'abord de faire appliquer un vésicatoire de cantharides à la nuque, et de prescrire les anti-spasmodiques intérieurement. Le succès du vésicatoire fut si prompt

prompt et si merveilleux, qu'on crut pouvoir se dispenser d'employer d'autres remèdes; et en peu de jours, la malade se trouva dans son état naturel.

DISSERTATION
SUR
LA PLEURÉSIE NERVEUSE;

Par M. Coze, docteur en médecine, chirurgien-major du régiment des Chasseurs à Cheval, de Champagne.

Hippocrate a connu et peint les dangers de la saignée dans la pleurésie bilieuse ou catarrhale; et depuis lui tous les bons observateurs ont vu qu'elle jetoit bientôt les malades dans l'affaissement, qu'elle retardoit la crise, qui se fait ordinairement par les crachats, ou qu'elle faisoit périr le sujet, si on la réiteroit trop souvent. Les écrits de *Galien*, de *Duret*, de *Houllier*, de *Baglivi*, de *Sydenham*, de *Sauvage*, de *Le Pecq de la Cloture*, &c. ne nous laissent rien à desirer sur

le traitement de cette maladie. Il n'en est pas de même de la pleurésie nerveuse, qui fait une espèce dans la classe des inflammations de la poitrine. Dans la pleurésie nerveuse, le pouls est d'abord assez serré et irrégulier; il devient roide, grand, comme *irrité*, ou *trépidant* après la première saignée; la douleur pleurétique, qui a ordinairement son siége aux fausses-côtes, aux attaches du diaphragme, et qui, par irradiation, porte ses effets sur toutes les membranes de la poitrine, augmente d'intensité; les carotides battent avec force, la plupart des malades ne peuvent respirer qu'assis; ils éprouvent une vraie orthopnée; la toux est fréquente; ils crachent peu, ou point de sang; les joues sont fortement colorées; si l'on continue de saigner, le pouls devient plus dur et plus précipité, et il semble, selon l'expression de *Baillou*, que le cœur devienne d'autant plus *fol*, qu'on tire davantage de sang.

Le célèbre *Huxham* avoit déja remarqué en Angleterre, que la saignée, dans certaines pleurésies, causoit une fièvre lente nerveuse; et voici comme il s'exprime: «Il y a cependant quelques espèces de péripneumonies qui ne

supportent pas les grandes saignées, comme l'ont observé de savans médecins. J'ai eu lieu de l'observer moi-même dans différentes péripneumonies épidémiques, et en particulier dans celle qui régna sur la fin de l'année 1745, et au commencement de 1746, dans laquelle, après la seconde, et quelquefois même après la première saignée, le pouls et les forces des malades s'affoiblissoient à un point étonnant; ils tomboient dans une espèce de fièvre lente nerveuse, accompagnée de grands tremblemens, de soubresaults dans les tendons, de sueurs abondantes, et d'un flux de matières noires bilieuses; leur langue devenoit noire; il survenoit de l'assoupissement ou du délire, quoique dans le commencement le pouls parût être plein et vif, et que la douleur, la toux et l'oppression fussent si violentes, qu'elles paroissoient exiger la saignée ».

Mais *Huxham* qui a vu dégénérer par l'abus de la saignée, des péripneumonies en fièvre lente nerveuse, ne paroît point avoir vu de pleurésies essentiellement nerveuses en débutant. Peut-être l'anglois qui a le tissu cellulaire plain et le sang riche, est-il peu

susceptible, par son tempérament, de contracter cette maladie, que nous avons remarquée être assez fréquente dans le midi de la France. Je ne sache pas qu'aucun praticien en ait parlé, et moi-même j'aurois rejeté les fautes de l'art, ou les miennes, sur la nature, si je n'avois été averti par l'attention scrupuleuse que je fis aux différens *pathèmes* de la maladie, et aux effets de la saignée : opération sur laquelle j'ai toujours été en garde dans le traitement des maladies aiguës ou inflammatoires dans les provinces méridionales, parce que je la crois rarement indiquée chez les peuples qui ont les nerfs mobiles, qui sont épuisés par des transpirations abondantes et continuelles; qui ont la fibre relâchée par la chaleur, et le sang surchargé de bile.

Mais existe-t-il des signes assez caractéristiques pour prononcer au premier aspect qu'une pleurésie est nerveuse? La rougeur des joues, le battement des carotides, la dyspnée, même l'orthopnée, sont des symptômes quelquefois communs aux autres espèces de pleurésies; mais quand, après la première saignée, vous verrez le pouls s'irriter, s'érétiser, que vous sentirez de

la trépidation dans l'artère, que le malade aura des suffocations, qu'il sera obligé de se mettre sur son séant pour prendre sa respiration, vous pourrez prononcer que la maladie est nerveuse, et la traiter en conséquence. Ainsi nous dirons de la saignée, dans ce cas-ci, ce que le chancelier *Bacon* disoit de *l'expérience*; c'est une espèce de *question* (torture) que l'art donne à la nature pour la faire parler.

Venons maintenant au traitement qui convient à cette maladie; le camphre à larges doses, le kermès minéral et le tartre stibié, lui conviennent spécialement, et le calme renaît souvent après l'action du premier vomitif. Je dis du premier, parce qu'il m'est arrivé de faire vomir plusieurs fois le même malade, dans le cours du traitement: la langue se charge, vers le sept ou le neuf, d'une humeur épaisse et blanchâtre, qui résiste aux purgatifs, et la maladie traîne en longueur, si on néglige de revenir sur les émétiques. Quelquefois même le poumon s'empâte, il s'épanche de l'eau dans la poitrine, et ce n'est qu'en employant les anacathartiques et les diurétiques, qu'on peut sauver le sujet de l'hydrothorax et de la mort,

qui en est ordinairement la suite. Disons donc des pleurésies nerveuses, ce que disoit le célèbre *Bordeu* dans son chapitre sur la complication du pouls dans les maladies *convulsives nerveuses*, ou plus *nerveuses qu'humorales*. « Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ces sortes de maladies, le progrès, la marche et le développement du pouls, qui ne sont que la suite de la régularité, et de la constance des mouvemens naturels; ou pour mieux dire, il est évident que les coctions, les crises, les excrétions bien conditionnées, ne peuvent presque pas avoir lieu dans ces maladies nerveuses». Effectivement, on ne sait quelle voie de décharge la nature prendra dans les pleurésies nerveuses, j'en ai vu guérir sans crachats ni sueur, et la crise se faire par les urines; d'autres céder aux purgatifs sans donner aucun signe de coction. Il reste donc vrai, d'aprés mes observations, que les émétiques, les anacathartiques, les purgatifs actifs, triomphent de cette maladie, qui est plus longue et plus insidieuse que les autres espèces de pleurésies, mais qui n'est plus dangereuse qu'entre les mains des médecins phlébotomistes. Ecoutons encore l'auteur

que je viens de citer, et nous apprendrons pourquoi ces remèdes sont si efficaces dans les affections nerveuses. « Tout le genre nerveux, dit-il, est dans un état de roideur et d'irritation si considérable par la présence de l'engorgement des viscères, par l'érétisme de l'estomac, par les arrêts de la peau et par ceux des autres parties, que ce n'est qu'au moyen des secousses promptes, réitérées, et faites avec efforts, qu'on parvient à arrêter les engorgemens ». Les saignées dans les inflammations nerveuses ne font qu'augmenter le trouble et la *folie* du systême artériel et du cœur, et l'on ne doit pas avoir égard à la consistance, ni à la couenne du sang de la première saignée, ni se déterminer, sur des apparences aussi trompeuses, à revenir sur ce moyen dangereux.

Ces inflammations nerveuses ne sont pas si particulières aux provinces méridionales, qu'on ne puisse jamais les rencontrer dans le Nord de la France. Au moment où j'écris (*a*), j'ai dans mon hôpital régimentaire un ma-

(*a*) Dans le mois de mars 1789; à Schelestat en Alsace.

lade qui a une pleurésie nerveuse ; j'ai également vu cette maladie en Franche-Comté.

OBSERVATIONS
SUR LA DIVISION
DU CORPS DE L'HOMME
EN DEUX GRANDES PARTIES LATÉRALES,

Présentées et lues à la Société royale des sciences de Montpellier dans le mois de mai 1790;

Par M. COURMETTE, docteur en médecine.

Tous les médecins conviennent que la pratique de l'art de guérir est singulièrement éclairée par la théorie, lorsque cette théorie n'est que l'exposition exacte et rigoureuse des faits, ou plutôt quand elle ne présente que l'ensemble des faits observés, et rangés selon l'ordre de leur dépendance naturelle. Mais si d'un côté cet arrangement systématique éclaire la pratique

de la médecine, d'un autre côté, la manière dont quelques médecins présentent leurs ouvrages, est sans contredit une des causes qui nuisent le plus au progrès de notre art. Ils enfantent dans le loisir du cabinet, des théories brillantes et capables de séduire les esprits toujours avides de nouveautés. Ils cherchent ensuite à étayer leurs théories par des faits exposés avec tant d'art, qu'ils paroissent confirmer au premier coup-d'œil, les fictions que leur imagination a créées; mais si on veut examiner un peu plus scrupuleusement les observations qu'ils entassent, on verra pour l'ordinaire, qu'elles ne donnent pas toujours des conséquences déduites rigoureusement de leurs prémisses. Comme rien n'intéresse que ce qui est vrai, et que rien n'est vrai en médecine que ce qui a l'expérience et l'observation pour base, afin de ne pas tomber dans la même erreur que ces médecins, je suivrai dans ce Mémoire une marche toute différente. Je présenterai dans la première partie quelques observations qui me sont particulières; j'en tirerai une conséquence qui me paroît en dériver d'une manière rigoureuse; je l'appuierai de connoissances anatomiques,

Dans la seconde partie, je rapporterai quelques observations qui tendent toutes à confirmer cette même conséquence; et j'examinerai en dernier lieu, les avantages que la pratique de notre art doit en retirer.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans le mois de septembre de l'année 1789, je trouvai dans l'hôpital de Saint-Eloy, un homme âgé d'environ 60 ans, et d'un tempérament évidemment cachectique. Cet homme avoit éprouvé plusieurs fois des éruptions cutanées, mais de peu de durée, et toujours à la suite de la fièvre tierce. Il étoit venu à l'hôpital pour se délivrer encore d'une fièvre tierce, dont il avoit déja eu deux accès. Je lui tatai le pouls sur les deux artères radiales (*a*), et j'observai que les mouvemens dans

---

(*a*) C'est ma coutume d'explorer le pouls sur les deux artères radiales; car il est fort ordinaire que le pouls, observé à la fois sur ces deux artères, présente dans le même temps des mouvemens très-différens. *De Haën* a observé quatre-vingt-quinze pulsations d'un côté, et cent quatorze de l'autre. M. *Cadet* l'a vu intermittent d'un côté, et na-

l'artère radiale gauche, étoient peu éloignés de l'état naturel, mais dans l'artère radiale droite, le pouls étoit dur, fort et fréquent. Le malade étoit alors à son troisième accès. Je palpai tout son corps, car il se plaignoit d'une douleur très-forte vers l'hypocondre droit, douleur qui s'étendoit jusqu'à la ligne blanche, et jusqu'à l'épine du dos, mais qui ne se portoit pas au-delà de ces deux points. J'observai même, sur la partie comprise entre ces deux points, une rougeur assez intense, qui ne s'étendoit pas d'une manière continue, depuis la ligne blanche jusqu'à l'épine du dos, mais qui occupoit horizontalement certaines portions distinctes de cette étendue, laissant ça et là des interstices. Je soupçonnai qu'il se préparoit sur cette partie

turel de l'autre côté. Les vrais médecins qui ne sauroient s'accommoder de petites vues et de petits procédés, et à qui une noble indépendance des préjugés ne permet pas d'oublier ce qu'un médecin se doit à lui-même et à l'observation, sentent combien ce phénomène, je veux dire, cette différence de mouvemens observée à-la-fois sur les deux artères radiales, peut éclairer dans certains cas de médecine-pratique.

une éruption cutanée. Le lendemain j'examinai s'il s'étoit fait quelque éruption ; je vis sur les rougeurs des pustules de différente grandeur, et entassées les unes contre les autres. Le malade ressentoit dans cette partie une douleur si forte, qu'il assuroit qu'on ne le feroit pas souffrir davantage, si on y appliquoit un fer rouge. La peau, qui étoit entre ces petits groupes de pustules, étoit un peu rouge. Deux jours après, ces pustules étoient livides, rendoient une matière ichoreuse et âcre, mêlée d'un peu de pus. Quatre à cinq jours après, elles sembloient se détacher en croûtes noires, desquelles s'échappoit encore un peu de pus, et enfin ces croûtes tombèrent, et laissèrent apercevoir sur la peau de petites cavités assez semblables à celles que laissent souvent après elles les pustules de la petite vérole. Après la chute des croûtes, cet homme se trouvant bien, sortit de l'hôpital. Il n'avoit pris pendant cette affection que quelques purgatifs.

J'ai vu encore dans le même hôpital, trois hommes qui ont éprouvé de semblables éruptions, et tous ont présenté les mêmes symptômes à peu de différence près. J'en ai vu un autre

dernièrement qui a eu une pareille éruption à la partie latérale droite de la poitrine, éruption qui s'étendoit jusqu'au sternum, et jusqu'à l'épine du dos. Une chose vraiment digne de remarque dans ces observations, c'est l'éruption qui ne se portoit point jusque dans le côté gauche. J'observerai encore ici qu'un de ces malades étoit âgé d'environ soixante-dix ans, et que les autres étoient d'une constitution évidemment cachectique; ensorte que j'adhérerois volontiers à l'opinion de *Celse*, qui dit que les sujets attaqués de ces espèces d'éruptions sont tous, ou vieux, ou d'une mauvaise constitution; mais je ne saurois être de l'avis de certains auteurs, qui regardent la poitrine et le bas-ventre, comme les seules parties sur lesquelles cette affection puisse se manifester. Je crois au contraire que la tête, la cuisse, le bras, et même l'avant-bras et la jambe, peuvent en être le siége; et il ne me seroit pas difficile de prouver mon opinion, en rapportant des observations faites par ces hommes célèbres, que leur génie pour l'observation a placés au-dessus de leurs contemporains.

En 1788, M. *Cusson*, mon ami,

fut consulté par un habitant de Montpellier, qui portoit depuis vingt ans une dartre croûteuse et fluente à la partie latérale gauche de la tête, qui s'étendoit jusqu'au derrière du même côté. Cétte personne avoit fait, pour combattre cette dartre, toutes sortes de remèdes sans succès. Pendant les divers traitemens la dartre diminuoit, l'écoulement étoit plus modéré, mais jamais la dartre ne disparoissoit entièrement. Le malade avoit même observé que toutes les fois que la dartre devenoit moins considérable par les remèdes qu'il employoit, alors l'humeur dartreuse ne tardoit pas à se porter au testicule gauche et à ses enveloppes, et à y développer une dartre assez considérable, souvent même elle déterminoit un écoulement qui avoit toutes les apparences d'un écoulement vérolique, puisqu'il tachoit fortement le linge, gonfloit légèrement la glande inguinable et le testicule gauche, et donnoit souvent lieu à des ardeurs d'urine très-fortes. Tous ces symptômes disparoissoient dès que l'écoulement de la dartre, à la partie latérale gauche de la tête, se rétablissoit. M. *Cusson* connoissant le peu de succès des remèdes

divers qu'avoit employés ce malade, le mit à l'usage des adoucissans de toute espèce, et à celui de l'extrait de la douce amère, dont la dose fut portée jusqu'à 2 drachmes et demi par jour. Par ce traitement, qui fut constamment soutenu pendant huit mois environ, la dartre disparut en entier à la tête, et ne laissa d'autres marques de son existence, qu'un état de sécheresse et de rudesse dans la partie qu'elle occupoit. Depuis ce traitement, le malade n'avoit pas éprouvé le plus léger retour de cette affection; mais vers la fin de février de cette année, il me dit qu'il ressentoit depuis deux jours une démangeaison considérable à la partie de la tête, qui avoit été autrefois le siége de la dartre. J'examinai cette partie, et je vis qu'elle étoit fort rouge, mais d'un rouge érysipélateux; deux jours après, l'œil gauche fut très-enflammé, les vaisseaux sanguins de la conjonctive très-dilatés, les paupières du même œil, l'aile gauche du nez, la joue, l'oreille, la parotide et la partie du col du même côté, se tuméfièrent. A la partie latérale gauche de la poitrine, du bas-ventre, j'observai des pustules

de différente grandeur. Les articulations des extrémités supérieure et inférieure gauches, étoient très-sensiblement enflées, et le malade se plaignoit d'une gêne et d'un prurit fort incommodes dans toutes ces articulations, et dans tout le côté gauche. Lui ayant demandé s'il ressentoit une gêne à la partie gauche de la langue, il me répondit qu'oui. Il fait à présent usage des adoucissans, pour reprendre bientôt l'extrait de douce amère, et assurer ensuite sa guérison par l'usage de l'aconit, et de quelque préparation mercurielle.

Je connois une dame qui, depuis dix à douze ans, portoit à la jambe gauche une dartre vive très-croûteuse, qui s'étendoit sur toute la surface du pied supérieurement, et en dessous jusqu'au milieu de la jambe. Elle avoit tenté plusieurs remèdes sans succès; elle appliqua enfin sur la dartre une pommade dessiccative. Bientôt après, elle eut l'intérieur de la bouche, mais sur-tout la partie gauche, remplie d'aphthes considérables, et la surface du côté gauche du corps, couverte d'une éruption miliaire. On rappela l'humeur au pied

par les bains et les épispastiques. On calma la fougue des humeurs par les adoucissans de toute espèce. La malade fut mise ensuite à l'usage de la douce amère, qu'elle prit sous toutes les formes. Après quatre mois de traitement, elle fut rétablie en assez bonne santé ; mais comme la guérison n'est pas complète, et que d'ailleurs elle est bien constituée, je lui ai conseillé d'employer quelques préparations mercurielles combinées avec l'extrait d'aconit.

Je vois tous les jours une demoiselle qui a au pied et à la main gauche des sueurs considerables, et d'une âcreté très-sensible au tact. Toutes les fois que ces sueurs viennent à se supprimer par quelque accident, comme par un froid rigoureux, elle est sujette à un écoulement d'une sérosité très-âcre par la narine gauche ; et ce qui est bien remarquable, c'est que cet écoulement n'a pas lieu par la narine droite. Cette demoiselle éprouve aussi en même temps au côté droit de la poitrine, une douleur qui souvent lui ôte la respiration. Cette douleur peut avoir son siége dans le côté gauche de la poitrine, quoique la malade la rapporte constamment au côté droit ; car l'ana-

tomie pratique (*a*) nous a appris qu'après différentes maladies, et, par exemple, après des fièvres locales, les lésions se rencontrent dans des parties différentes de celles qui paroissoient être affectées, d'après l'ensemble des symptômes que la maladie avoit présentés. C'est ainsi qu'après des pleurésies qui avoient évidemment attaqué le côté droit, et dans lesquelles la douleur s'étoit constamment fait sentir de ce côté, *Morgagni* a trouvé que la plèvre étoit affectée dans le côté opposé. Ces observations d'anatomie pratique sont étonnantes, mais seulement d'après nos fausses manières de voir ; car dans la contemplation des phénomènes de la nature, l'étonnement et l'ad-

(*a*) Cette anatomie pratique a été cultivée dans ce siècle avec ardeur, et nous avons acquis sur cet objet des ouvrages précieux, qui seront toujours regardés comme des trésors de faits pratiques que la médecine ne sauroit trop consulter : tel est le *Sepulchretum anatomicum* de *Bonnet*, duquel *Stahl* disoit, avec raison, en le comparant à d'autres ouvrages du même auteur : *Tanquam lenta inter viburna cupressus.* Tel est encore le bel ouvrage de Morgagni, *De causis et sedibus morborum*, qui est comme le supplément de celui de *Bonnet.*

miration ne résultent jamais que de nos préjugés, que de nos hypothèses; et le *nihil mirari* de *Pythagore* sera toujours la devise de tout philosophe qui étudiera la nature telle qu'elle est, et qui ne la chargera point du poids étranger de ses idées, comme dit l'éloquent M. *de Buffon*.

J'ai vu à Toulon un jeune homme qui éprouvoit des sueurs très-considérables en été, même sans faire aucun exercice. Ce qu'il y avoit de bien digne de remarque, c'est que les sueurs ne paroissoient que dans la partie latérale gauche de son corps; elles étoient surtout excessives à la tempe, à la main, et au pied du même côté. Ce jeune homme, pour se délivrer de cette incommodité, avoit fait usage de toute sorte de remèdes topiques, quoi qu'on ne cessât de lui dire qu'il étoit très-dangereux de chercher à supprimer ces sueurs. Il parvint enfin à les arrêter; et fier de son succès, il se mocquoit de tous ceux qui avoient désapprouvé ses tentatives. Mais peu de temps après, il ressentit une douleur à la partie latérale gauche de la poitrine. Il survint une tumeur de la grosseur d'un œuf sous l'aisselle du même côté. Ces acci-

dens le tourmentèrent beaucoup. On lui conseilla les bains et les épispastiques au pied et à la main gauche ; mais il ne voulut point se rendre à ce sage conseil. Je quittai Toulon à cette époque, et quelques mois après, il me marqua que la tumeur qu'il avoit sous l'aisselle gauche avoit disparu, que la douleur qu'il ressentoit à la poitrine du même côté où il avoit la tumeur, étoit devenue bien plus forte ; que souvent elle lui ôtoit la respiration ; qu'il ne pouvoit pas faire le moindre exercice sans être essoufflé, et qu'il maigrissoit tous les jours. Je reconnois, m'écrivoit-il, mais peut-être trop tard, combien j'agissois imprudemment, quand je faisois tout au monde pour arrêter ces sueurs. Je vais dans le sein de ma famille pour y faire usage des remèdes qu'on m'a conseillés, mais je crains bien de n'avoir plus, pour le reste de mes jours, que du regret et des souffrances.

Une personne de Toulon me consulta en 1788 pour une maladie qui lui étoit survenue, et dont la singularité me frappa. Il ressentoit de temps en temps, dans tout le côté droit de son corps, une démangeaison qui, le plus souvent,

étoit insupportable. La couleur de la peau de ce côté, depuis le front jusqu'aux orteils, étoit si foncée, qu'elle paroissoit noire, et on y observoit de petites pustules très-douloureuses, tandis que du côté opposé la peau étoit dans son état naturel. On faisoit prendre à ce malade les bains chauds pour le soulager; mais souvent il étoit obligé d'en sortir une ou deux minutes après, à cause de la démangeaison qu'il ressentoit au côté droit du ventre et de la poitrine, démangeaison qui étoit souvent si grande, qu'il ne pouvoit s'empêcher de frotter ces parties jusqu'à les mettre en sang. La mort lui ayant enlevé son médecin, notre ami commun, il s'adressa à moi. « Vous connoissez, me disoit-il dans sa lettre, mon tempérament vif et bilieux. Ma maladie s'est manifestée à la suite de longs chagrins et d'un violent accés de colère. Ce qui me paroît bien singulier dans cette affection, c'est que je n'éprouve pas la moindre démangeaison au côté gauche. Je me rappelle aussi qu'après d'autres accès de colère que j'avois eus autrefois, je voyois la peau du côté droit de mon corps teinte d'une couleur jaune plus intense que dans le

côté gauche ; mais, comme cela ne me faisoit pas souffrir alors, je n'y prêtois qu'une légère attention. Voilà ma maladie : marquez-moi au plus tôt les remèdes que je dois employer pour la combattre ; car je doute d'avoir assez de patience pour la supporter long-temps ». J'ordonnai, outre les remèdes moraux, des antispasmodiques, des apéritifs, des diaphorétiques, &c. Après quelque temps d'usage de ces remèdes, ce malade fut soulagé. Il continua ce traitement encore pendant un mois, au bout duquel il fut totalement délivré de ses souffrances, et il a joui jusqu'à-présent de la meilleure santé.

D'après ces observations auxquelles l'homme du peuple ne feroit point attention, ou qu'il regarderoit tout au plus comme singulières et inexplicables, le médecin philosophe voit d'une manière bien évidente la nécessité de considérer le corps de l'homme comme partagé en deux grandes parties égales par une ligne perpendiculaire qui le coupe dans le sens de sa longueur. En effet, les traces sensibles de cette division peuvent être saisies jusqu'à un certain point par l'anatomie, et par la considération des phénomènes de

l'homme, vivant dans l'état de santé, comme nous allons le voir ici; mais cette division est sur-tout bien démontrée par la considération des phénomènes que l'on observe dans l'état de maladie, comme le prouvent nombre d'observations.

L'anatomie, qui s'occupe de la division, de la dissection des corps, ou des agrégés naturels qui se présentent sous une forme régulière et constante; l'anatomie, dis-je, dont la fin est de présenter par ordre toutes les circonstances d'organisation et de structure, nous offre jusqu'à un certain point cette grande division du corps animal en deux parties latérales. Nous voyons les traces de cette division dans quelques parties intérieures. Tout le monde connoît la faux de la dure-mère, le corps calleux, l'adossement des tubercules qui sont dans les ventricules du cerveau, l'empreinte des deux portions du poumon que porte la trachée, le médiastin, la ligne blanche qui sépare postérieurement l'œsophage et le pharynx, la division du diaphragme en deux muscles, l'adossement des deux plis du péritoine, qui forme le *mésentère*, la ligne plus ou moins sensible

que l'anatomie peut démontrer le plus communément sur le fond de la matrice, et qui la divise en deux parties égales. On a trouvé quelquefois la matrice partagée en deux cavités par une cloison complète, qui coupoit cet organe dans le sens de sa longueur. On peut voir dans le Journal de médecine plusieurs histoires d'une double matrice (*a*). On a même trouvé la vessie chez un jeune homme de vingt-deux ans, divisée dans le sens de sa longueur en deux parties égales par une cloison membraneuse.

Si nous examinons plus en détail cette division sur les parties extérieures, (car la connoissance exacte et précise de ces parties est celle dont l'utilité est la plus pressante pour le médecin, comme pour le chirurgien,) c'est-là où nous verrons cette vérité d'une manière évidente. En parcourant les ouvrages des anciens, il paroît que l'anatomie, quoi qu'en disent des modernes, étoit cultivée alors d'une manière plus lumineuse, plus philosophique, et plus intéressante qu'elle ne l'a

(*a*) *Voyez* le cahier de janvier de cette année, pag. 135.—Celui de février, p. 334.

été

été depuis, et même qu'elle ne l'est de nos jours (*a*); car aujourd'hui on s'occupe très-exactement des parties intérieures: on sait très-précisément le nombre des membranes dont ces parties sont recouvertes, mais on néglige beaucoup la connoissance exacte et précise des parties extérieures, qui est celle dont l'utilité est la plus pressante.

On sait que le coronal reste assez

(*a*) Je sais que la plupart des modernes ont une opinion contraire; mais cela ne prouve rien de plus que leur injustice, à l'égard des anciens. Chaque siècle fournit des hommes qui savent lire les ouvrages des anciens, et leur rendre tout ce qui leur est dû: tel étoit dans celui-ci le célèbre *Grimaud*, professeur en l'université de médecine de Montpellier, et que la mort a enlevé trop jeune à la médecine. Il étoit avide de suivre les traces du génie des anciens. Les sciences et l'amitié pleurent sa perte; les regrets les plus sincères l'ont accompagné dans la tombe. Il les méritoit. Quelle étendue de connoissances, quelle profondeur de raisonnement, quelle justesse d'esprit, et en même temps quelle simplicité, quelle modestie, quelle candeur! On ne le pouvoit voir sans éprouver cette vénération, que les talens et la vertu commandent; on ne pouvoit s'entretenir avec lui sans devenir meilleur, sans acquérir de nouvelles connoissances.

long-temps partagé en deux portions distinctes. Ceci s'observe aussi dans l'os occipital, et il y a un temps où il règne une suture continue depuis la racine du nez jusqu'au grand trou occipital. Les dissections anatomiques ont même démontré cette suture, subsistante dans un âge assez avancé. On connoît la séparation des muscles frontaux et sourciliers, la cloison du nez, les brides des lèvres, l'union des os maxillaires, la ligne du palais depuis les deux incisives supérieures jusqu'à l'extrémité de la luette, la ligne médiane de la langue, la division de la mâchoire inférieure vers le menton, division qu'un anatomiste de Copenhague dit avoir trouvée encore existante dans un sujet de vingt-cinq ans; et lorsque cette division a disparu, on y observe une ligne saillante fort apparente. Cette division est bien marquée dans la glande et le cartilage thyroïdes, dans le cartilage cricoïde, et dans l'épiglotte. La ligne blanche commence au cartilage xiphoïde, et va aboutir au pubis, qui est divisé lui-même en deux parties latérales, par un cartilage mitoyen. Le *dartos* est séparé en deux par une cloison, ainsi que la verge. On trouve entre les cuisses

dans les deux sexes, un étranglement de la peau bien évident, et qu'on appelle *raphé.* A ce raphé commence par une sorte de ligament, un étranglement de la peau bien marqué, qui suit le long des apophyses épineuses des vertèbres, et va aboutir vers la tubérosité occipitale. La moëlle alongée et la moëlle épinière ont leur corps calleux; en un mot, la substance cellulaire est étranglée dans toute sa partie moyenne, et les poches qu'elle forme sont, pour ainsi dire, affermies sur l'axe du corps d'où elles s'étendent de côté et d'autre; ce qui leur donne bien évidemment d'autant plus de force, qu'elles sont appuyées sur une base plus solide. Il est donc aisé de voir par l'anatomie que le plan de séparation dont il est question, existe en effet, qu'il est l'aboutissant où les fibres et les vaisseaux viennent se joindre, et s'entrelacer comme les branches de deux arbres voisins.

Cette division nous est encore confirmée par la manière dont se fait l'ossification dans les os impairs, placés sous la ligne que nous avons supposée couper le corps perpendiculairement. Ainsi on observe dans les os impairs, qui se trouvent situés sur le milieu du

corps, que le travail de l'ossification se fait d'une manière symmétrique dans des portions de ces os, qui se correspondent alternativement dans des côtés opposés. Ainsi, par exemple, l'ossification du coronal se fait à la fois et par un progrès uniforme, et dans la partie gauche et dans la partie droite, et chacune de ces parties est déja complètement achevée, que la partie moyenne est encore absolument membraneuse.

La suite à un des cahiers prochains.

OBSERVATION

*Sur une gangrène d'une partie considérable de l'*ileum, *et de tout le tissu cellulaire de tout le côté droit, à la suite de l'opération du bubonocèle, et de la ligature de l'épiploon ; suivie d'un marasme affreux, et guérie complètement. Par M. ANDRÉ, maître en chirurgie à Dreux.*

L'observation, dont on va rendre compte, diffère de la plupart de celles

du même genre, 1°. parce que la gangrène de l'intestin n'est survenue qu'après l'opération, et que la portion gangrénée a été très-considérable; 2°. par la fonte du tissu cellulaire, et la maigreur extrême qui en fut la suite.

M. *Masson*, d'Anet, âgé de dix-huit ans, grand, robuste et bien constitué, ayant fait quelques efforts violens, le 19 octobre 1788, sentit reparoître avec force du côté droit, une hernie qu'il croyoit guérie depuis long-temps. Quelques heures après, les douleurs étant devenues excessives, je fus appelé avec M. *Galeron*, médecin de cette ville.

Tous les symptômes d'une hernie étranglée se trouvoient chez le malade; l'extrême tension rendoit le taxis impossible. Saignées, potions convenables, douches d'eau très-froides, mais qui augmentoient considérablement les douleurs, et qu'on fut bientôt obligé de cesser; cataplasmes, lavemens et bains émolliens, furent administés sans fruit. Enfin, on eut recours aux fumigations de tabac, moyen qui a souvent opéré des effets salutaires dans des cas de cette espèce, selon *Van-Swieten*, *Heister*, *Buchan*, *Tissot*, et quantité d'autres auteurs. Tous ces secours

devinrent inutiles, et les accidens allant toujours en augmentant, décidèrent à l'opération, qui fut pratiquée le 20 à deux heures après midi, en ma présence. On fit l'ouverture du sac herniaire, et on lia la partie d'épiploon, qu'il contenoit. La portion de l'*ileum* sans être engouée de matières, se trouvant fort distendue par les vents, et notablement enflammée, étoit très-difficile à réduire : on dilata l'anneau d'un coup de bistouri, qui sans doute trompa la main de l'opérateur, et fit une ouverture beaucoup plus grande qu'il ne convenoit.

Après le pansement, on prescrivit le régime convenable ; mais dès le même soir, le malade dit avoit senti dans sa plaie, un mouvement extraordinaire, et demanda la levée de l'appareil. On eut le chagrin de voir qu'une partie considérable de l'*ileum* avoit repassé par l'anneau, et étoit confondue avec la charpie.

Depuis ce moment jusqu'au 22, les hoquets, les nausées, les foiblesses, la constriction du pouls et les sueurs, annonçoient l'état déplorable du malade, tandis que l'opérateur assuroit que l'appareil avoit suffisamment contenu la

hernie. On le fit lever, et il découvrit une portion d'intestin trés-considérable, mortifiée au point de ne pas permettre son replacement; la plaie étoit livide, et le tissu cellulaire verdâtre et sphacelé.

Le 25, je fus chargé seul du traitement que M. *Caleron* dirigea. La ligature de l'épiploon étoit tombée de la veille. J'emportai toute la partie de l'*ileum* qui sortoit du ventre, et avoit vingt-deux pouces de longueur. La gangrène s'étant prolongée plus avant que l'orifice de la plaie, j'avois fait une ligature pour me donner l'aisance d'attirer les portions de l'intestin au dehors, et d'en opérer la réunion par les moyens connus; mais les portions gangrénées se déchirèrent au moindre tiraillement, et les deux portions saines de l'intestin, flottèrent à bout perdu dans le ventre, sans nous laisser même l'espoir de procurer un anus artificiel.

Cependant on combattoit la gangrène par tous les moyens ordinaires; mais le 29, qui étoit le dixième de la maladie, le malade se plaignoit beaucoup de tout le côté droit. Le 31 octobre et le premier novembre, on aperçut un commencement de fluctuation

vers les lombes: tout ce côté étoit empâté. Je fis le lendemain une ponction au-dessous de la dernière des fausses côtes; il sortit une quantité de matières jaunes, brunes, et mêlées de lambeaux; une bonne partie d'injection de quinquina dont je me servis, sortit par la plaie de l'aine.

Dans les jours suivans, nous vîmes clairement que tout le côté droit du ventre n'étoit qu'un sac purulent, qui s'ouvroit d'une part à l'aine, et de l'autre vers les lombes. L'appareil de l'aine continuoit à être souillé de matières fécales, et une partie de la charpie et des vers sortis de l'intestin se présentoient à la plaie postérieure. On sait que la ligature de l'épiploon ne cause que trop souvent ces fontes du tissu cellulaire. Cependant, au moyen des mondificatifs antiseptiques et des compresses, je parvenois à déterger et consolider peu à peu ce sac purulent, dont la grande surface fournissoit une matière très-abondante, et réduisoit le malade à un marasme extrême.

Mais d'un autre côté, la résorbtion d'une partie de l'humeur purulente entretenoit une fièvre cachectique; et les matières fécales continuant à sortir

par la plaie, ne nous laissoient au plus que l'espoir d'un anus artificiel.

Le 12, nous aperçumes qu'il passoit beaucoup moins d'excrémens par la plaie. Les lavemens amenèrent des matières qui nous firent soupçonner un commencement de coalition de l'intestin.

De ce jour au 29, les choses allèrent si bien, qu'il ne passa absolument aucun excrément par l'aine; le malade fut à la selle régulièrement tous les jours, plutôt deux fois qu'une.

Jusques-là, on l'avoit tenu, pour toute nourriture, aux purées de différentes espèces, et pour boissons, aux émulsions nitrées; le quinquina et le camphre avoient aussi été employés souvent.

Cependant la suppuration des deux plaies étoit toujours très-abondante; le malade avoit une fièvre hectique, avec redoublement sur le soir. Sa peau étoit tannée, ridée, et sembloit ne recouvrir que le squelette. Une toux importune nous laissoit dans des craintes continuelles d'une métastase mortelle, ou d'une nouvelle division de l'intestin.

Au moyen des pansemens méthodi-

ques, et d'un traitement anti-septique et tonique, les choses allèrent graduellement de mieux en mieux. Les fonctions se rapprochèrent de jour en jour de l'état naturel, et nous nous flattions d'une convalescence prochaine, et qui, en couronnant nos soins, nous montroit les ressources immenses de la nature, qui avoit fait presque toute la cure.

Mais le 30 décembre, le malade s'impatientant pour avoir la portion de purée qui devoit faire son soupé, la reçut enfin à l'heure marquée; à peine en eut-il pris deux cuillerées, qu'il sentit des nausées. Peu après, il eut des vomissemens de matières vertes, brunes, jaunes et sanguinolentes. Il se plaignit d'une douleur extrême à la région épigastrique; les urines étoient cuisantes, enflammées, et comme sanglantes; le visage étoit retiré, les yeux éteints, le pouls petit, très-fréquent, convulsif, et les forces anéanties. Les plaies suppuroient à peu près comme à l'ordinaire, et nous ne pouvions pas attribuer cet état à la suite de sa maladie. Sans en chercher la cause trop loin, on lui administra les mucilagineux, les huileux et les adoucissans, sous différentes

formes, tant intérieurement, qu'extérieurement. Quelques jours après, les accidens commencèrent à se calmer, et nous revinmes par degrés au quinquina allié aux purgatifs.

Enfin, la cicatrisation des plaies et la diminution graduelle de la fièvre, permettant un régime plus nourrissant, nous avons eu la satisfaction de rendre ce jeune homme à ses parens, le 24 février dernier, absolument guéri, et il est actuellement dans l'état de santé le plus florissant.

OBSERVATION

SUR L'OPÉRATION

DU STAPHYLOME:

Par M. WILL, conseiller-médecin du Roi et de ses hôpitaux, à Fontainebleau.

Une fille, demeurant à Fontainebleau, âgée de 21 ans, affectée d'un staphylôme très-volumineux, à grain de raisin, et qui provenoit d'un coup de couteau, éprouvoit dans le globe de l'œil

gauche, et dans toute la partie de la tête du même côté, des douleurs très-vives accompagnées d'élancemens, qui augmentoient notablement lors des changemens de temps. Cet organe étoit si sensible, que la malade ne pouvoit supporter ni les rayons solaires, ni le vent, quelque foible qu'il fût. L'œil sain lui-même étoit devenu beaucoup plus sensible, et cette jeune personne, d'une figure intéressante, avoit un regard effrayant, tant le globe affecté avoit acquis de volume.

Dans ce triste état, M. *Gleise*, médecin-oculiste des princes, et faisant sa résidence ordinaire à Orléans, fut mandé à Fontainebleau. Il emporta l'excédent de la tumeur, en enlevant seulement la cornée transparente. Dans l'instant le globe se vida; et après que l'on eut calmé l'inflammation ordinaire, qui suit nécessairement cette opération, cet organe s'affaissa pour former un moignon parfaitement cicatrisé, et susceptible de recevoir un œil artificiel, dont cette fille fait usage sans aucune espèce de douleurs, les anciennes ayant entièrement disparu.

La cure a été complète au bout de trois semaines, ce qui justifie pleinement

la supériorité de cette manière d'opérer, sur toutes les autres employées jusqu'alors, puisqu'elle est constamment suivie de succès, et à l'abri des événemens fâcheux auxquels exposent les autres méthodes.

Cette observation prouve encore que cette manière d'opérer le staphylôme à grain de raisin, imaginée par M. *Gleise*, est conforme aux principes qu'il a établis dans le Journal de médecine du mois de décembre 1789.

Ce célèbre oculiste n'a pas moins réussi dans nombre de cataractes qu'il a opérées, dans cette ville, en ma présence, et d'autres opérations très-délicates pour des maladies qui affectoient également l'organe de la vue.

ACCOUCHEMENT

D'UN ENFANT MONSTRUEUX;

Par M. DUVIGNEAU, chirurgien-juré, et démonstrateur en accouchemens pour le département de la Sarte.

Le 15 de février 1790, je fus appelé

pour accoucher la femme du sieur ***, marchand. Je trouvai cette femme dans des douleurs foibles, qui ne revenoient qu'à de grandes distances l'une de l'autre. Cet état me fit juger que l'accouchement étoit éloigné ; mais le volume excessif du ventre de la femme m'obligea à pratiquer le toucher.

Je trouvai la poche, qui renferme les eaux de l'amnios, tendue, large et plate, et d'un volume approchant de la tête d'un enfant ordinaire naissant, et l'orifice de la matrice dilaté, à son degré le plus éminent.

Mon premier soin fut de procurer l'écoulement des eaux, pour me prémunir contre les accidens, qui ont pour causes la trop grande distension de la matrice ; conduite d'autant plus nécessaire pour sauver cette femme d'une inertie complète de cet organe, qu'elle renfermoit le poids de cinquante-sept livres, suivant le détail ci-après. Mais, comme l'enfant n'avoit pas descendu suivant les loix de la nature, je fus obligé de pousser mon examen plus loin : je reconnus que l'enfant étoit dans une situation transversale ; sa poitrine répondoit à la fosse iliaque droite,

et les extrémités inférieures à celle du côté opposé. Ayant amené les pieds à l'orifice, et voyant tous mes efforts inutiles pour les faire descendre, je cherchai la cause, qui ne pouvoit venir que de l'enfant, puisque j'avois accouché précédemment cette femme trois fois naturellement. Je suivis à cet effet la face antérieure de l'enfant jusqu'au ventre pour reconnoître s'il n'existoit pas une hydropisie dans cette partie; mais, l'ayant trouvée dans l'état naturel, je suivis la face postérieure, je rencontrai une excroissance charnue très-volumineuse, qui me parut être une continuité de l'enfant; son adhérence étoit à la partie inférieure du bassin; elle surpassoit l'enfant, tant en longueur, qu'en grosseur. La consistance de cette tumeur, me parut être très-solide, et même squirrheuse, par conséquent, point du tout propre à se mouler assez pour en espérer la sortie conjointement avec l'enfant.

Toutes mes vues se portèrent donc à séparer la tumeur du corps de l'enfant avec un instrument qui ne pût pas blesser la mère.

Je pris une rugine à long manche. Cet instrument n'est employé que dans

les maladies des os, et non pas pour les accouchemens ; mais la grande facilité à l'introduire, ainsi qu'à le faire agir, et à le dérober à la vue de la mère et de tous les spectateurs, me décida à lui donner la préférence. Ayant garni son tranchant de cire pour l'introduire sans crainte, et l'ayant dirigé avec la main gauche, introduite à cet effet, et portée jusqu'au principe de l'adhérence, je fis tomber la cire avec le doigt; et par un mouvement de pronation et de supination, je séparai la tumeur d'avec l'enfant avec toute la facilité possible. Ayant retiré l'instrument pour introduire la main droite, je passai deux doigts dans l'angle que formoit la partie restante de la tumeur du côté de l'enfant, et de l'os sacrum. De la main gauche, je saisis les pieds avec les précautions que l'art exige. A chaque effort combiné des deux mains, je m'aperçus que l'enfant descendoit, entraînant avec lui l'enveloppe et la tumeur. L'extraction de l'enfant fut achevée sans difficulté, la tumeur ensuite, et l'arrière-faix, lorsque la matrice eût repris son ressort.

Détail des parties contenues dans la matrice de cette femme.

L'enfant avoit 27 pouces et demi de longueur, quatorze pouces et demi de circonférence, et il pesoit neuf livres. Il n'étoit d'aucun sexe distinct ; il avoit une ouverture à la place de la vulve, qui communiquoit à la vessie urinaire, sans autres parties génitales, tant internes, qu'externes.

La tumeur prenoit son principe dans le petit bassin, entre la vessie et l'intestin rectum, auxquels elle adhéroit par les ligamens ordinaires de la matrice.

Il est donc probable que la matrice a fourni le principe de cette tumeur, dont la longueur étoit de treize pouces et demi, et la circonférence de quatorze pouces et demi. Son poids étoit de trois livres, dépouillé de son enveloppe. Il est donc certain que si cette tumeur avoit pris naissance à l'extérieur du corps de l'enfant, il auroit pu survivre ; mais le délabrement nécessaire de ces adhérences intérieures, lui a donné la mort.

L'arrière-faix étoit d'une figure ovale ; il avoit quinze pouces dans sa plus

grande longueur, et trois pouces d'épaisseur. Son poids étoit de trois livres. La matrice contenoit vingt-une pintes d'eau, mesure de Paris, pesant quarante-deux livres.

Cette femme a eu une suite de couche très-naturelle ; son rétablissement a été parfait le dix-huitième jour.

OBSERVATION

SUR

LE SOUCHET DES INDES;

Par M. Math. Rouch, chimiste à Limoux en Languedoc.

On trouve dans les boutiques des apothicaires deux espèces de *souchet*, l'un rond, appelé *terra merita*, et l'autre long, dit *curcuma radice longâ*. Ils sont très-communs aux Indes orientales, et particulièrement à Trinquemale, dans l'isle de Ceylan, et à Pondicheri ; c'est-là que j'ai commencé d'en faire usage. Cette racine, cueillie fraîchement, est assez grosse, de couleur jaune en dehors, et très-rouge en

dedans ; elle teint les mains et le linge, de la couleur d'une orange bien mûre. Il sort des nœuds de cette racine des feuilles de la même couleur, et de la même forme que celles du laurier alexandrin, *laurus alexandrina*, avec cette différence qu'elles sont du double plus larges et plus épaisses. (*Voyez* les Recherches philosophiques, 2 volum. pag. 228 ; ou le genre des plantes de *Linneus*, pag. 829, &c.

Cette racine a une propriété spécifique pour guérir la jaunisse. Outre cette vertu, elle est encore très-bonne contre la colique néphrétique, en l'aiguisant avec le calomélas, et même contre les rétentions d'urine, en y ajoutant depuis douze, jusqu'à trente gouttes d'esprit de sel marin dulcifié, pour chaque prise, suivant la violence du mal.

Les Indiens en font usage avec beaucoup de succès, pour guérir la goutte et la crampe aux perroquets, maladies auxquelles ces animaux sont très-sujets. On le réduit en poudre fine : on en forme une pâte liquide avec du vin, et on en souffle sous les ailes deux ou trois fois par jour.

Les orfévres s'en servent pour relever la couleur de l'or.

Les Indiens en mettent dans leurs ragoûts, comme on se sert en France du safran; ils en mettent à forte dose dans leur *kavi*. Ils estiment qu'étant mêlé avec les alimens, c'est un puissant désopilatoire; c'est pourquoi ils en doublent la dose aux filles qui ne sont pas encore nubiles. Pour la jaunisse, on prend le sirop de souchet à la dose de quatre onces par jour, étendue dans une pinte d'eau. En continuant quelques jours cette tisane, on est sûr de guérir au moins les trois quarts des jaunisses que l'on traite.

Sirop de souchet.

Prenez *Souchet concassé*, 4 onces.
Eau, ... 4 livres.
Sucre royal, ... 4 livres.

Faites un sirop selon l'art.

MÉMOIRE

SUR

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE PRÉPARER LE SIROP BALSAMIQUE;

Par J. B. VAN MONS, pharmacien à Bruxelles, membre de la Société philosophique de cette ville, et de celle de physique d'Alkmaar.

Depuis que l'excellent médecin praticien, dont le sirop balsamique porte encore le nom, a introduit en médecine l'usage de ce médicament, les pharmaciens, convaincus de la défectuosité de son procédé, et plus ou moins heureux dans leurs tentatives, ont imaginé et proposé différentes méthodes pour le préparer. Il en est qui se sont contentés de substituer l'infusion aqueuse au bain-marie, et dans des vaisseaux clos, à la décoction dans ce liquide que *Fuller* (*a*) faisoit subir au

(*a*) T. FULLERI *Pharm. extemp. illustrata à* T. BARON. *Parisiis*, 1768, p. 507.
Je ne sais pourquoi la dernière édition de

baume de *Tolu*. Cette méthode, qui est encore celle de plusieurs pharmacies empêchoit, il est vrai, la perte des parties volatiles du baume; mais ces parties, pour n'être point dissipées par l'ébullition, n'en étoient pas plus combinées avec l'eau, qui n'en est pas le menstrue propre. Cette réforme étoit donc également vicieuse.

Klein (*a*), pour avoir le baume en entier dans ce sirop, a proposé d'en incorporer la poudre mêlée avec du sucre pulvérisé, dans du sirop à l'eau; par ce moyen toutes les parties balsamiques se trouvoient dans ce médicament. Mais, outre que cette poudre, qui n'y est point dans un état de combinaison bien intime, est des plus désagréables au goût et à la vue, elle a de

---

la pharmacie de Londres a encore conservé cet ancien procédé. Seroit-ce dans le dessein, trés-louable sans doute, de ne rien changer aux prescriptions primitives des auteurs? mais en ce cas, elle n'en auroit point dû altérer les proportions. *Voyez* The new pharm. of the royal college of physicians of London. Translated by T. KEALDE. London, 1788, pag. 253.

(*a*) *Selectus medicament. rational. Lipsiæ*, 1763, *in*-8°.

plus l'inconvénient de se précipiter chaque fois que le sirop est mêlé avec des liquides quelconques, qui, sans avoir d'action sur le baume, sont spécifiquement plus légers que celui qui la tenoit suspendue. Malgré ce défaut, le célèbre *Spielmann* (*a*) a adopté cette formule.

Une autre méthode, qui est beaucoup meilleure, est celle qui prescrit de mêler au sirop de sucre chaud, une quantité connue de teinture spiritueuse de baume de *Tolu*, et de conserver ce mélange refroidi dans des bouteilles bien bouchées. Le collége de médecine d'Edimbourg lui a donné la préférence (*b*).

Une dernière réforme enfin, à laquelle un grand professeur, et l'habile apothicaire qu'il a associé à ses travaux pour la rédaction de la nouvelle pharmacie de Gand (*c*), ont donné la pré-

---

(*a*) *Pharmacopœa generalis Argentorat.* 1783, *in*-4°. *p.* 319; *partis alterius.*

(*b*) *Pharm. colleg. regii Edimburg. Edimburgi*, 1783, *in*-8°. p. 192.

(*c*) *Pharmacopœa Gandavensis authoribus, P. C* DE BRABANT, *et J. B.* COPPENS. *Gandav.* 1786; *in*-4°. *pag.* 294.

férence, paroît avoir mieux réussi encore; c'est celle que M. *Baumé* nous donne dans ses Elémens de pharmacie: il propose de verser la même dissolution spiritueuse du baume de *Tolu* sur du sucre entier; d'exposer celui-ci imbibé pendant quelque temps à l'air, pour en enlever l'esprit de vin, de le pulvériser ensuite, et de le faire fondre dans une quantité d'eau suffisante pour lui donner la consistance de sirop.

Malgré les préférences que ces méthodes corrigées, et sut-tout les dernières, méritent sur celle de *Fuller*, on ne peut disconvenir cependant qu'avec tous leurs avantages, elles sont encore bien loin d'avoir atteint ce degré de perfection qu'on exige en pharmacie, et qui seul est en état de rendre un composé au-dessus d'une réformation ultérieure. On peut même dire qu'elles sont encore très-défectueuses. L'esprit de vin qu'on y emploie est un mauvais intermède pour unir le baume au sirop; et le sucre n'est rien moins que le dissolvant de ces sortes de résines; la consistance du sirop ne fait tout au plus que tenir divisées et suspendues pour quelque temps leurs particules; et j'ai constamment observé

observé, que de quelque manière que le sirop fût préparé, au moyen de l'esprit de vin, le baume s'en séparoit toujours après que l'esprit, qui servoit encore de lien entre lui et le sirop, est totalement évaporé.

Il est d'autres substances qui sont les vrais dissolvans (*a*) des résines et des huiles; ce sont les gommes ou mucilages solides, tant les corps de cette nature ont la propriété de s'unir intimement avec les huiles essentielles et grasses, les baumes et les résines, et de les rendre miscibles à l'eau avec laquelle ils forment des liqueurs laiteuses, connues sous le nom d'*émulsion*.

C'est à la connoissance de cette propriété des mucilages que je dois l'idée qui m'est venue de rendre par leur moyen, plus intime et plus parfaite l'union du baume avec le sirop dans la

---

(*a*) Quoique l'action dissolvante des gommes paroisse ici purement mécanique, je serois cependant assez du sentiment du célèbre *Macquer*, qui a cru apercevoir dans ces sortes de mélanges, une légère affinité d'adhérence. *Voyez* Dizionario di chimica tradotto da J. A. SCOPOLI. Pavia, 1783, articolo *Emulsione*.

préparation du *sirop balsamique*. L'essai de cette combinaison, qui m'a parfaitement réussi, a été fait de la manière suivante : J'ai réduit en poudre fine une once de baume sec de Tolu (*balsamus Toluiferæ balsami Linn. spec. plantar.* 549, *editionis Brunsw.*) que j'ai exactement mêlé avec une demi-once de gomme arabique pulvérisée, (*gummi mimosæ niloticæ ejusd.* 1506;) j'ai trituré ce mélange pendant une demi-heure dans un mortier, avec assez de sirop de sucre pour en former un mucilage épais; après quoi j'y ai ajouté du même sirop jusqu'à la quantité de deux pintes, mesure de Brabant : ce procédé m'a fourni un sirop plus blanc que celui d'orgeat, mêlé bien également, parfaitement miscible à l'eau, et possédant en entier le goût et toutes les vertus du baume de *Tolu*.

Cette méthode excellente et facile de dissoudre en quelque sorte les substances huileuses et résineuses, au moyen des mucilages, peu ou point connue jusqu'ici en pharmacie (*a*), mériteroit,

(*a*) Cependant plusieurs ouvrages ont fait mention de cette propriété des gommes. *Voyez* Anfangsgrunde der theoretischen

à tous égards, d'être introduite dans la pratique de cet art ; la médecine en retireroit des avantages, et son emploi seroit des plus étendus. C'es ainsi que l'on parviendroit à rendre miscible aux différens liquides (ce qu'on a tenté en vain jusqu'ici) les diverses résines en usage, telles que celles de scammonée, de gaïac, de jalap, les baumes de Tolu, du Pérou, de Copahu, la térébenthine, les huiles grasses d'amandes, de lin, de *palma christi* ; enfin, les différentes huiles essentielles dont on se sert en médecine, qui toutes forment, avec les substances gommeuses, des mélanges blancs et laiteux, inséparables par la quantité de véhicule, ou par le repos ; pour cela, on n'a qu'à les mêler avec le tiers ou la moitié de leur poids d'une gomme quelconque qui découle d'un arbre à fruits à noyaux, en se servant pour les résines

---

und practischen chemie aus dem Francoisischen, &c. durch C. E. WIEGEL. Leipsick, 1779, *in*-8°. Beschouwende en werckende chemie door P. J. KASTELEYN. Amsterdam, 1788 ; secunde dec. blad 160 ; *et surtout les* Medical observations and inquiries of London, vol. j, pag. 358.

et pour les baumes secs, de l'eau ou d'un autre liquide, comme je me suis servi du sirop dans ma prescription pour le sirop balsamique et pour les huiles et baumes liquides, en formant un mucilage épais avant d'y mêler ces substances.

On pourroit regarder comme un commencement de décomposition, ou l'effet d'un mélange imparfait, l'espèce de crême que le repos fait nager sur quelques-unes de ces liqueurs; mais cette séparation apparente n'y est produite que par la légéreté spécifique que les mucilages ont acquise par leur union avec les résines ou les huiles, ou, si l'on veut, par leur attraction élective plus grande pour ces substances que pour le liquide délayant, en vertu de laquelle ils sont entraînés avec les premières, lorsque celles-ci, par la différence de leur pesanteur, gagnent la surface; la combinaison pour cela n'en est pas moins intime, et la simple agitation suffit pour rendre le mélange égal. La même chose arrive au lait, qui est une émulsion naturelle, lorsqu'on le laisse reposer quelque temps: oseroit-on pour cela reprocher à la nature d'avoir mal élaboré ce mélange?

Le nôtre est dans le même cas (*a*).

(*a*) Ces combinaisons sont même si intimes, que peu de corps sont en état de les décomposer; ce sont les acides qui, en détruisant les mucilages, opèrent sur-tout cet effet. Seroit-ce en s'emparant de l'oxygène de ces acides à deux bases, et en rompant par-là l'équilibre qui existoit entre les forces d'attraction qu'exerçoient réciproquement ces trois principes des gommes? ou les acides céderoient-ils aux substances muqueuses, une partie de leur principe acidifiant avec lequel celles-ci passeroient à l'état d'acide oxalique? C'est au savant qui a créé la nouvelle doctrine chimique, que nous devons la connoissance des parties constituantes des gommes. *Voyez* Traité élémentaire de chimie, par M. LAVOISIER. Paris, 1789, tom. j, pag. 125. On ignore ce qui peut avoir induit le docteur *Lewis* en erreur, lorsqu'il dit, que les alkalis détruisent et décomposent les émulsions, *An experimental history of the mat. med. London*, 1784, *in*-4°. *pag.* 333. C'est précisément le contraire qui arrive; car les alkalis rétablissent l'union de ces mélanges que les acides ont détruite: aussi est-ce sur ce principe et sur cette propriété des alkalis, que repose le remède anti-acide restaurant, qu'un très-savant médecin de cette ville vient de proposer contre l'épanchement de lait dans les nouvelles accouchées. *Réflexions sur les maladies aiguës des femmes en couche, par M. VAN STICHEL. Bruxelles*, 1789, *p.* 24.

L'introduction d'un semblable moyen dans la pharmacie, seroit d'autant plus avantageuse et utile, que les intermèdes, tels que l'esprit de vin, le sucre, les amandes, les jaunes-d'œufs, &c. qu'on est dans l'usage d'employer pour diviser et suspendre ces remèdes, ou ne produisent point du tout, ou opèrent très-mal cet effet. Le sucre, comme je l'ai déja dit, et l'esprit de vin, sont dans le premier cas. Les jaunes-d'œufs et les amandes étant des mucilages déja saturés d'huile, sont peu susceptibles d'en dissoudre une plus grande quantité. Outre encore que ces divers prétendus dissolvans possèdent des propriétés et des vertus particulières, rarement indiquées dans les cas où les médecins, au défaut d'autre moyen, sont obligés de s'en servir pour pouvoir administrer le remède que la maladie exige.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'août 1790.

La colonne de mercure, dans le baromètre, s'est soutenue de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes, du premier au quinze, à l'exception du premier et du trois, où elle étoit descendue de 28 pouces à 27 pouc. 11 lignes. Du quinze au trente-un, elle s'est soutenue de 28 pouces à 28 pouces 4 lignes, à l'exception des vingt-six et vingt-sept, où elle s'est abaissée à 27 pouces 6 lignes.

Le thermomètre a marqué, dans la première quinzaine, au matin, de 8 à 14, dont cinq fois 10, quatre fois 12, trois fois 11; à midi, de 16 à 23, dont trois fois 16, 18 et 20, quatre fois 19; au soir, de 10 à 16, dont deux fois 10, 11, 12, quatre fois 14, et trois fois 15.

Dans la seconde quinzaine, il a marqué, au matin, de 6 à 16, dont cinq fois 12, quatre fois 10, deux fois 11; à midi, de 14 à 24, dont deux fois 15, 18, trois fois 20, quatre fois 17; au soir, de 9 à 16, dont deux fois 9, 12, 14, trois fois 11, quatre fois 15.

Les vents ont soufflé, pendant la première quinzaine, S. un jour, S-E. un

jour, S-O. deux jours, dont un fort, S-S-O., un jour fort, O. deux jours, O-N-O. deux jours, N-O. un jour, calme trois jours, variable deux.

Le ciel a été pur un jour, beau trois, couvert trois jours, et variable huit jours. Il y a eu averses fréquentes un jour, une fois averse.

Dans la seconde quinzaine, les vents ont soufflé O. cinq jours, O-S-O. un jour, S. trois jours, dont un fort, S-S-O. fort un jour, O-N-O. deux jours, calme trois jours, variable un.

Le ciel a été pur trois jours, couvert sept, et variable six jours. Il y a eu averse deux fois, à plusieurs reprises trois fois, dont une avec tonnerre et grêle; pluie à plusieurs reprises, deux fois, petite pluie une journée.

La constitution de ce mois a été chaude et séche; la sechéresse même a nui à la végétation, les fruits ont langui, et sont rares, la vigne a beaucoup souffert, les orages ont été fréquens, et la grêle a laissé de ses traces dans beaucoup de cantons. Cette saison a été, en général, salutaire; il y a eu peu de malades. Les maladies qui ont régné ont été les bilieuses et les rhumatismales. Les synoques bilieuses ont été

les plus communes; elles ont dégénéré en fièvre putride, mais régulière; elles ont duré vingt-un jours, sans avoir manifesté d'épiphénomènes. Les rhumatismales ont été aiguës, et ont exigé des saignées. Quelques-unes ont dégénéré en synoque putride régulière, et se sont terminées avec cette maladie. Quelques dévoiemens avec coliques; quelques mouvemens dyssentériques, des affections éruptives, des fièvres rouges aux enfans, des érysipèles aux adultes, des ophthalmies inflammatoires, des maux de gorge, dont la pluspart se sont jugés par la suppuration à une des amygdales, ont été les maladies qui se sont manifestées pendant ce mois. Les affections mélancoliques ont été nombreuses; plusieurs ont tourné à la folie. Les affections hémorrhoïdaires ont été entretenues par les affections morales; elles ont présenté beaucoup de phénomènes, qu'il sera utile de colliger par la suite. Les affections lentes n'ont rien présenté de remarquable. Les affections goutteuses ont paru plus chroniques qu'aiguës. Les maladies du sexe ont paru plus nombreuses et plus orageuses que de coutume.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

AOUST 1790.

Jours du mois.	THERMOMETRE. Au matin.	Dans l'après midi.	Au soir.	BAROMETRE. Au matin.	Dans l'après-midi.	Au soir.
	degr.	degr.	degr.	pouc. lig.	pouc. lig.	pouc. lig.
1	12, 2	16, 5	10, 5	27 11, 8	28 1, 3	28 2, 5
2	9, 8	16, 1	12, 6	28 3, 2	28 1, 5	28 1, 1
3	11, 2	18, 3	11, 1	28 0, 2	27 11, 6	27 11, 7
4	10, 2	16, 7	10, 8	28 0, 5	28 1, 6	28 2, 0
5	10, 4	18, 9	12, 7	28 2, 1	28 2, 6	28 2, 2
6	10, 3	19, 9	15, 8	28 2, 1	28 2, 4	28 2, 2
7	14, 6	20, 6	19, 0	28 2, 3	28 1, 7	28 1, 9
8	12, 4	19, 2	13, 2	28 1, 0	28 1, 3	28 2, 0
9	10, 6	17, 3	11, 0	28 2, 0	28 2, 7	28 2, 6
10	8, 8	19, 3	14, 0	28 2, 3	28 2, 3	28 2, 0
11	10, 2	20, 0	14, 5	28 2, 5	28 2, 6	28 2, 5
12	11, 4	19, 8	16, 0	28 2, 3	28 2, 5	28 1, 9
13	12, 8	23, 6	15, 2	28 1, 8	28 2, 0	28 2, 3
14	12, 4	18, 3	14, 2	28 2, 3	28 2, 3	28 2, 4
15	11, 2	20, 9	14, 4	28 1, 5	28 1, 4	28 0, 9
16	13, 5	20, 2	15, 3	28 1, 3	28 1, 5	28 2, 0
17	15, 2	14, 5	11, 3	28 2, 0	28 2, 5	28 2, 5
18	10, 3	17, 4	12, 4	28 2, 7	28 3, 0	28 2, 9
19	10, 2	18, 5	10, 2	28 2, 6	28 2, 7	28 2, 7
20	11, 8	21, 9	15, 3	28 2, 3	28 2, 2	28 1, 6
21	12, 4	24, 8	14, 9	28 2, 0	27 11, 2	28 0, 5
22	12, 4	17, 3	10, 7	28 2, 0	28 3, 5	28 3, 9
23	10, 3	20, 1	15, 3	28 2, 1	28 2, 9	28 2, 3
24	12, 8	17, 2	13, 3	28 2, 2	28 2, 2	28 1, 7
25	11, 5	20, 2	15, 3	28 1, 2	28 0, 2	27 10, 7
26	12, 6	22, 2	16, 3	27 11, 2	27 11 6	27 11, 9
27	12, 6	17, 2	11, 1	27 11, 5	27 11, 6	27 11, 7
28	10, 0	15, 4	9, 3	28 0, 3	28 1, 2	28 1, 7
29	6, 7	15, 4	11, 7	28 1, 9	28 2, 3	28 3, 1
30	8, 2	16, 4	9, 9	28 4, 5	28 4, 3	28 4, 3
31	6, 2	18, 0	13, 0	28 4, 2	28 4, 0	28 3, 9

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir.*	*Vents dominans dans la journée.*
1	Ciel co. en partie.	*De même.*	Ciel pur.	Variable.
2	Ciel couv.	*De même.*	Av. à 7 h. 3 q.	S-O. fort.
3	Ciel couv.	Averſ. fré.	*De même.*	S-S-O. fo.
4	Beauco. de nuages.	*De même.*	Ciel pur.	O-S-O.
5	Beauc. de n.	*De même.*	Ciel pur.	S.
6	Ci. assez b.	*De même.*	Ciel couvert.	Variable.
7	Ciel couv.	Eclairci.	Ciel pur.	O.
8	Ciel aſſ. be.	*De même.*	*De même.*	O-N-O.
9	Ciel alter. co. & clair.	*De même.*	Beau temps.	O.
10	Ciel aſſ. be.	*De même.*	Beau temps.	Calme.
11	Ciel à demi couvert.	*De même.*	*De même.*	Calme.
12	Ciel alter. co. & clair.	*De même.*	*De même.*	Calme.
13	Ciel couv.	Un peu éclairci.	Ciel pur.	N-O.
14	Nuages.	*De même.*	*De même.*	O-N-O.
15	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	S-E.
16	Pet. pluie. à 9 heur.	Ciel couv.	*De même.*	O S-O.
17	Petite plui.	Ciel couv.	*De même.*	O.
18	Ciel ass. b.	*De même.*	*De même.*	O.
19	Beauc. de n.	*De même.*	*De même.*	O. foible.
20	Beauc. de n.	*De même.*	*De même.*	Calme.
21	Beauc. de n.	*De même.*	Ciel couvert.	S.
22	Couv. par interv.	*De même.*	Ciel pur.	O.
23	Beau tems.	*De même.*	*De même.*	S.
24	Ciel couv.	Un peu éc.	Petite averse.	O-N-O.
25	Ciel couv.	S'éclaircit.	Beau temps.	Variable.
26	Ciel ass. b.	*De même,* av. à 7 he.	Ciel couvert.	S-S-O. f.
27	Pl. par int.	*De même.*	*De même.*	S. fort.
28	Ciel co. en gran. part.	*De même.*	Beau temps.	Calme.
29	Ciel à d. c.	*De même.*	*De même.*	O-N-O.
30	Co. en gr. p.	*De même.*	Ciel pur.	Calme.
31	Ciel ass. b.	*De même.*	*De même.*	O.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	24,	8,		le 21
Moindre degré de.........	6,	2,		le 31
	pouc.	*lign.*		
Plus gr. élév. de Mercure....	28,	4,	5,	le 30
Moindre élév. de Mercure....	27,	10,	7,	le 25

Nombre de jours de Beau... .11
de Couvert.. 14
de Nuageux...6
de Pluie...... 5

Le vent a soufflé du N-O... 1 fois.
S....... 4
S-E.... 1
S-O.....1
S-S-O...2
O....... 7
O-N-O.. 4
O-S-O...4
Variable.. 3
Calme....6

Quantité de pluie, 2 lignes, 4.

TEMPÉRATURE : chaude et sèche.

Observations météorologiques faites à Lille, au mois d'août 1790, par M. Boucher, médecin.

Il n'y a pas eu, ce mois, de chaleurs vives. La liqueur du thermomètre ne s'est pas portée, de tout le mois, au dessus du terme de 18 degrés, si l'on excepte le 21, jour où elle s'est élevée à 21 degrés. Le 22 au matin, on s'est aperçu d'une gelée blanche, quoique la liqueur du thermomètre ne fût pas observée au dessous du terme de 11 degr.

Les pluies, qui avoient été fréquentes dans le mois précédent, avoient fait craindre pour la moisson; leur cessation, presque absolue après le 4 de ce mois, ayant permis de la faire à l'aise, nous avons eu une récolte très-abondante en grains de tous genres, de la meilleure qualité.

Les vents d'ouest ont dominé ce mois, ainsi que dans les précédens, et le temps a été nuageux durant tout le mois.

Le mercure, dans le baromètre, s'est maintenu tout le mois à la hauteur de 28 pouces, ou au voisinage de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 21 degrés au dessus du terme de la congélation, et son plus grand abaissement a été de 8 degrés au dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degr.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 1 ligne $\frac{1}{2}$,

et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 9 lignes. La différence entre ces deux termes est de 4 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
1 fois du Nord vers l'Est.
7 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ouest.
18 fois de l'Ouest.
3 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 26 jours de temps couv. ou nuag.
13 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.

Les hygromètres ont marqué une légère sécheresse la plus grande partie du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'août 1790.

La fièvre maligne durant ce mois, n'a rien perdu de son intensité, et le nombre des malades a continué d'être grand ; tous les quartiers de la ville en étoient iufestés, mais moins ceux situés au nord. La tête étoit la partie la plus affectée ; des douleurs très-vives et lancinantes dans cette partie, étoient les avant-coureurs du délire, qui étoit, dans quelques-uns, porté jusqu'à la phrénésie. Nous avons fait appliquer avec succès des sangsues aux tempes, à ceux chez qui les maux de tête étoient accompagnés de battemens et de rougeur vive aux yeux et aux joues. Rarement le bas-ventre a présenté des signes de phlogose dans les entrailles, laquelle, dans quelques-uns, a été l'effet de

l'irritation causée par le débordement des matières bilieuses putréfiées. On avoit alors recours aux demi-lavemens adoucissans, joints aux boissons antiputrides, le petit-lait clarifié avec de la crême de tartre, l'eau acidulée avec de l'esprit de vitriol, &c. Dans beaucoup de malades, la chaleur de la circonférence du corps a été au point qu'en tâtant le pouls, il paroissoit au médecin qu'il touchoit de la braise allumée. On employoit dans ce cas des fomentations d'oxycrat souvent répétées, autour du front, dans l'intérieur des mains, à la plante des pieds, &c. L'eau à la glace en boisson étoit ici bien indiquée; mais la glace manquoit, le peu de rigueur de l'hiver dernier n'ayant pas permis d'en ramasser. Il étoit essentiel de tenir le ventre continuellement libre, soit par une solution de crême, soit par une décoction de tamarins, ou par une petite dose d'émétique en lavage, les malades ne guérissant que par des selles bilieuses, précédées d'une moiteur générale. Une circonstance particulière s'est présentée au déclin de la maladie dans la plupart des malades; ils avoient une pente continuelle au sommeil, dans lequel ils retomboient de suite, après qu'on les avoit éveillés pour leur administrer les boissons et remèdes convenables. La convalescence étoit longue dans tous. Les plaies faites par les vésicatoires guérissoient difficilement.

Les fièvres intermittentes se sont établies ce mois, sur-tout la fièvre tierce.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉDECINE.

De apoplexia præsertim nervea commentarius. *Grand in-8°. de 291 p. A Brixen, chez les frères* Pasini, 1789.

1. C'est à M. *François Zuliani* que l'on doit cette production. Il remarque d'abord que cette maladie est devenue de nos jours beaucoup plus fréquente qu'elle ne paroît l'avoir été autrefois, et que trop souvent on en méconnoît et la nature et la véritable cause. Il donne ensuite des notions générales des différentes espèces d'apoplexie, et définit celle à laquelle il donne le nom de *nerveuse* : c'est, selon M. *Zuliani*, cette espèce d'apoplexie qui est due à un spasme conjointement avec une cause matérielle, qui, lorsqu'elle n'agit pas exclusivement sur les nerfs, y porte néanmoins sa principale action. Il regarde l'insomnie comme un signe précurseur, et la paralysie du bras droit comme un symptôme propre de cette maladie.

Il passe de là aux différences qui la distinguent d'avec la suffocation hystérique et l'épilepsie ; il établit pour variétés, l'apoplexie nerveuse idiopathique, et l'apoplexie nerveuse sympathique ; il rapporte des exemples de cette maladie occasionnée par les

excès de joie, par la colère, par la frayeur, &c. il observe que les femmes enceintes ou en couche courent particulièrement risque d'en être attaquées lorsqu'elles se livrent à des passions violentes : il avance même que les apoplexies qui sont un effet des poisons, de l'opium, de l'air méphitique, de quelques acrimonies répercutées, de l'extrême douleur, des évacuations excessives, de la trop grande dissipation des esprits animaux, doivent être rangées parmi les nerveuses.

L'apoplexie sympathique tire souvent son origine des métastases. Elle termine quelquefois l'hypocondriacie, survient aux dérangemens du flux périodique des femmes, au déplacement de l'âcre arthritique, à la résorbtion du pus.

Lorsqu'il y a, dans l'estomac ou dans ses environs, un amas de bile, qu'elle excite une irritation sympathique, qu'elle occasionne une congestion du sang vers la tête, ou qu'elle gêne le cours d'un fluide qui revient de la tête, ou enfin que ce recrément, devenu âcre, se mêle au sang, et porte son action immédiate sur le cerveau, il en résulte une apoplexie sympathique. La même chose a lieu, sur-tout chez les vieillards, quand il se forme dans les premières voies un amas de pituite qui cause d'abord des nausées, ensuite des vertiges, et enfin l'apoplexie, qui, lorsqu'on n'a pas épargné les évacuans durant le traitement, se guérit sans laisser de paralysie.

Bien que M. *Zuliani* n'ait annoncé dans le titre qu'un traité sur l'apoplexie nerveuse en particulier, on voit par ce que nous

venons d'exposer, qu'il s'est également occupé des autres épèces. En effet il suit la même marche dans tout son opuscule, et ne s'occupe de l'apoplexie nerveuse qu'aprés avoir disserté sur toutes les autres especes; ainsi dans la partie pratique, il donne d'abord les préceptes curatifs de l'apoplexie sanguine et séreuse; il décrit ensuite la méthode curative de l'apoplexie nerveuse. Il exclut la saignée du nombre des remèdes propres à l'apoplexie sanguine, tant qu'elle ne ressemble qu'à la lipothymie, et n'admet dans ce cas que les ventouses scarifiées à l'occiput ou des sangsues aux tempes. Il condamne absolument l'usage des vomitifs dans cette espèce, quand même les malades se plaindroient de nausées ou qu'ils vomiroient en effet.

En exposant le traitement des apoplexies nerveuses, qui ont pour cause première la présence de la bile ou de la pituite dans l'estomac, l'auteur aprés avoir rappelé dans une note les signes diagnostics de ces variétés, ajoute que l'indice le plus certain est une couleur rouge foncée des joues avec des glaires jaunâtres autour du nez et de la bouche. Dans ces cas il faut se hâter d'administrer le vomitif avant que la bile ait gagné le cerveau; car une fois parvenue à ce viscère, il seroit trop tard d'y avoir recours. Suivant M. *Zuliani*, on connoît ce passage au cerveau à la lenteur et à la dureté du pouls, réunies à une rougeur des joues beaucoup plus étendue qu'elle n'étoit pendant le séjour de cette humeur dans l'estomac.

Après avoir ensuite parlé de la fièvre apoplectique, l'auteur passe aux apoplexies qui surviennent aux hypocondriaques, à la suite des dérangemens du flux hémorroïdal, des menstrues, aux empoisonnemens, à l'opium pris à trop forte dose, &c. &c.

L'auteur termine sa dissertation par des considérations sur les différentes espèces de paralysie qui sont une suite des apoplexies.

Cet ouvrage est très méthodique, mais si systématique, qu'on est presque tenté de le regarder comme le fruit du raisonnement plutôt que de l'observation.

Traité de la dyssenterie, précédée d'un Mémoire sur le signe infaillible de la mort; extrait des nouveaux Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles; *par M. D*** A Bruxelles, chez* Lemaire, *imprimeur-libraire, rue de l'Impératrice; et à Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins*, 1789; *deux vol. in-8°. Prix* 6 *liv.* 12 *sous broché.*

2. *Winslow* avoit établi que le véritable signe caractéristique de la mort est la putréfaction. M. *Louis* croyant qu'il étoit dangereux pour la Société, d'attendre que la

putréfaction s'emparât d'un cadavre avant de l'inhumer, chercha d'autres signes d'une mort certaine qui n'exposassent point la santé des vivans. Il les tira de l'examen des yeux. Il crut que la cornée transparente des personnes entièrement privées de la vie est recouverte d'une toile glaireuse très-fine, qui se fond quand on y touche, et qu'on emporte facilement en essuyant la cornée; et il pensa que l'affaissement et la mollesse des yeux devoient dispenser d'attendre la putréfaction. L'auteur de la dissertation sur *le signe infaillible de la mort* que nous annonçons, s'appuie de l'autorité de *Plenck et Whytt*, pour faire voir que les signes, que M. *Louis* donne comme certains pour constater la mort, sont très-douteux, puisqu'on les a aperçus dans des apoplectiques, et des noyés qui ont été rappelés à la vie, et dans des malades qui n'étoient pas encore perdus tout-à-fait. Il tache de rétablir l'opinion de *Winslow*, qu'il croit avoir été mal interprétée, et pense que cet anatomiste, qui étoit si occupé à disséquer des cadavres et plus en état que tout autre de connoître le danger de la putréfaction alkalescente, n'a pas prétendu que ce fût ce dernier degré de fermentation qu'on doit attendre pour annoncer une mort certaine.

L'auteur de ce Mémoire, *sur le signe infaillible de la mort*, admet donc plusieurs degrés de fermentation dans un corps privé de la vie; et parmi ces degrés, il en est deux qu'on peut, dit-il, distinguer facilement, le premier est celui d'acescence, le second, celui d'alkalescence. La transuda-

tion d'une humeur glutineuse, et figée à la surface de la peau, paroît à l'auteur du Mémoire, un autre signe par lequel on peut s'assurer de la réalité de la mort. Le premier degré de fermentation putride étant passé, les substances animales en putréfaction cessent de fournir l'air méphitique acide qu'elles exhaloient, et qui fait place à un air alkalin, dont l'impression est redoutable pour les vivans. Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à *Winslow*, selon l'auteur de la dissertation, c'est de n'avoir pas distingué ces deux états de putréfaction.

Il prévient l'objection qu'on pourroit tirer contre lui des sueurs acides qu'on observe dans certaines maladies, en disant que ces sueurs sont liquides, tant que la vie subsiste, et qu'elles ne sont gluantes que lorsqu'elle a cessé. Ce qu'il ajoute est peut-être plus vrai. C'est que l'odeur particulière qu'exhalent les corps morts, n'est pas simplement acide, comme celle de la sueur aigre ou du lait aigre, mais mixte et composée de relent et d'acide; parce que l'air fixe, qui s'échappe dans les premiers momens après la mort, contient des matières huileuses, salines et d'autres airs, particulièrement du gaz inflammable, et de ce que M. *Priestley* appelle *effluve putride*. Il prétend aussi que les émanations putrides et fétides qu'exhale un corps vivant, sont très-différentes de celles qu'il exhale lorsqu'il ne vit plus; de sorte que la fétidité, qui résulte d'un cancer, du sphacèle, de vieux ulcères, cesse même, lorsque la vie s'éteint, pour prendre un autre caractère après la

mort. Ainsi, l'opinion de l'auteur de la dissertation sur le signe infaillible de la mort, n'est que celle de *Winslow*, mieux développée, et soumise à des distinctions que cet anatomiste avoit négligées.

Le traité de la dyssenterie que renferme le 1er volume de l'ouvrage que nous annonçons, est fondé sur des observations faites pendant des dyssenteries épidémiques qui ont régné en 1779, 1780, 81, 82 et 83; observations que l'auteur a généralisées, en les liant à celles d'un grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur la dyssenterie. L'auteur de ce traité s'attache à faire voir, dans le premier chapitre, combien la constitution de l'air influe dans la production des épidémies et de la dyssenterie; et en rapprochant les observations météorologiques des maladies qui ont régné dans telle ou telle époque, il résulte que les épidémies dyssentériques ont eu lieu, après un temps chaud et sec, et que la cause de leur développemeut consiste moins dans une disposition particulière de l'air, que dans les changemens brusques d'un temps chaud à un temps froid, tels qu'on les éprouve fréquemment en automne, où les chaleurs fortes du jour sont suivies par des soirées et des nuits froides.

Dans le second chapitre, l'auteur examine l'influence des climats et des saisons. Ayant établi que les variations fréquentes du chaud et du froid étoient la cause a plus propre à déterminer le développement de la dyssenterie, il trouve que cette maladie doit principalement régner au printemps et en automne, où cette succession rapide de tem-

pératures diverses a lieu : les corps y sont alors d'autant plus disposés, que l'hiver et l'été ont été plus chauds. Il n'est pas rare de voir cette température entretenue par des vents de sud. En hiver, dans les Pays-Bas, où l'auteur a fait ses observations en été, il y a des momens, dit-il, où l'air semble embrasé, et si cette chaleur dure quelque temps, on se sent lourd, abattu, on perd l'appétit, ont est assoupi, le visage se gonfle, et le teint est plus jaune que de coutume. L'auteur regarde la chaleur et la sécheresse de l'été comme une cause prédisposante qui concourt à la dégénération des humeurs, et rend la maladie plus grave, lorsque le froid de l'automne opère le refoulement de la matière de la transpiration.

L'auteur pense que l'évaporation des eaux a pu disposer à l'épidémie qu'il a observée. On sait, dit-il, par expérience, combien la vase des rivières et des étangs exposée aux ardeurs du soleil, exhale de vapeurs infectes et dangereuses : or, la sécheresse de toutes nos années épidémiques, a été telle, que presque toutes nos eaux ont été évaporées, et que par-là, une surface immense de vase a été mise à découvert. On a pu remarquer de plus, que la maladie n'a jamais commencé qu'après que les chaleurs avoient assez duré pour que l'évaporation des eaux et la fermentation de la vase pussent s'opérer. Il nous semble que l'auteur n'a pas assez insisté sur l'influence de cette cause, qui est, sans contredit, la plus énergique de toutes celles qui concourent à la

production des épidémies. Tous les auteurs modernes, qui ont écrit sur cette matière, ne balancent point à mettre au premier rang, parmi les causes éloignées des maladies épidémiques, le miasme des marais, dont les impressions délétères altèrent bien plus promptement et bien plus puissamment la constitution animale que toutes les autres causes tirées d'un régime vicieux et de l'abus des choses non-naturelles. Aussi peut-être s'est-il trop étendu, dans le troisième chapitre, sur l'examen des alimens et des boissons, qui n'influent pas, autant qu'il le pense, sur la formation des dyssenteries épidémiques. Cependant il a combattu, dans le quatrième, l'erreur populaire qui les fait souvent attribuer aux vers et aux fruits. Cette maladie, ainsi que les autres maladies épidémiques, est quelquefois accompagnée de vers. Mais les auteurs judicieux, tels que *Huxham* et *Pringle*, se sont bien gardés de les considérer comme la cause de la maladie. Ces insectes se développent, sans doute, dans l'état d'inertie où se trouvent les forces digestives, lorsqu'un principe de maladie affoiblit toutes les puissances de la vie, et deviennent un symptôme accidentel de la dyssenterie, lorsqu'ils ont lieu. Quant aux fruits, quoique ceux qui manquent de maturité puissent incommoder, l'auteur croit, avec raison, que le dérangement qu'ils peuvent causer, ne va pas jusqu'à produire la dyssenterie épidémique. Pour ceux qui sont mûrs, il sont bien plus propres à en être le préservatif que la cause. *Boerhaave* les recommande

recommande comme le meilleur moyen de tempérer l'ardeur du sang, et de corriger l'alkalescence des humeurs.

Le cinquième chapitre traite du siége de la maladie. L'auteur regarde comme erronée l'opinion de ceux qui pensent que le siége de la dyssenterie est constamment dans le canal intestinal. Il croit que, lorsque les seules matières, qui croupissent dans les intestins, n'en sont pas la cause, et qu'elles persistent après qu'elles ont été évacuées, il faut en supposer le siége ailleurs. Les différens viscères du bas-ventre, tels que le mésentère, le foie, la rate, l'épiploon, le pancréas, lui paroissent devoir être le plus souvent le siége de la dyssenterie. Cependant, il croit que ce siége doit se trouver plus fréquemment dans l'épiploon et dans le mésentère qu'ailleurs, sur-tout dans ce dernier, parce que les sécrétions et les excrétions qui s'y opèrent, le rendent plus susceptible d'engorgement, et le mettent plus à portée de fournir la matière du flux dyssentérique que tout autre viscère.

Le chapitre le plus intéressant de ce traité est certainement le sixième. L'auteur y considère la dyssenterie dans son rapport avec les maladies régnantes. Cette manière d'envisager les maladies qui tend, malgré la variété de leur forme, à les ramener toute à un principe commun, est très-lumineuse. C'est la plus propre à nous en faire démêler la véritable nature, et à nous indiquer la meilleure manière de les traiter. *Sydenham* est un de ceux qui ont le mieux observé la dépendance réciproque des maladies qui

règnent dans une même année. *Stoll* s'est peut-être montré aussi grand observateur que lui à cet égard. On ne sauroit assez admirer et suivre la marche de ces grands médecins. C'est d'après leurs savantes indications que l'auteur de ce traité vit que la dyssenterie, dont il trace le tableau, n'étoit qu'un flux catarrhal du mésentère qui avoit un rapport intime avec toutes les autres affections catarrheuses qui régnoient dans le même temps. C'est ainsi que *Stoll* vit que la dyssenterie de Vienne étoit un rhumatisme intestinal, occasionné par la même matière qui produit ordinairement des affections rhumatiques vers la fin de l'été et le commencement de l'automne. C'est d'après de semblables vues, sans doute, que *Cælius Aurelianus* donna le nom de rhume intestinal à la dyssenterie, et *Sydenham*, celui de fièvre refoulée sur le canal intestinal.

Le septième chapitre présente les symptômes de l'épidémie dyssentérique dans son invasion, dans son développement et dans ses progrès.

Dans le huitième, l'auteur tâche de fixer la nature des déjections des dyssentériques. Il ne croit point que, parmi ces déjections, il se trouve des morceaux du velouté des intestins et du pus, du moins aussi fréquemment que beaucoup de médecins le supposent. Il ne nie donc point la possibilité de ces sortes d'excrétions ; mais des médecins, d'un grand poids regardent, avec raison comme chimérique, l'existence de ces morceaux du ve-

louté intestinal, et prétendent que ce qu'on prend pour tels, ne sont que des matières muqueuses épaissies qui ont pris la forme des intestins, en se collant à leur surface interne. Quant au pus, il ne peut se trouver qu'accidentellement parmi les matières excrémentitielles des dyssentériques; car ce seroit une erreur de prendre pour du pus cette matière muqueuse et blanche que ces malades rendent ordinairement. L'auteur n'admet, parmi les déjections bilieuses, que celles qui présentent véritablement l'odeur de la bile, qui est celle d'un foie de soufre phosphorique volatil. Il divise les autres déjections, qui ont lieu dans la dyssenterie, en séreuses et en atrabilaires. Les matières, qui entrent dans la composition des premières, lui paroissent être la lymphe intestinale, le chyle, la salive, le lait, le suc pancréatique, le *serum* du sang, la matière perspirable, qui affluent toutes vers les intestins, lorsque des causes particulières leur donnent cette déterminaison. Quant à l'atrabile, il la regarde, avec plusieurs auteurs modernes, comme une bile épaissie et dégénérée, distincte du sang noir et épais, dont on trouve souvent les vaisseaux abdominaux des hypocondriaques engorgés, et qui, dans certaines circonstances, s'extravase dans l'estomac et dans les intestins. Cette humeur est épaisse et gluante tant qu'elle n'a pas passé le premier degré de fermentation putride. Elle perd sa consistance glutineuse, lorsqu'elle a passé ce degré, et elle exhale alors une odeur fétide alkalescente.

Il résulte de ce que l'auteur dit sur les

déjectïons des dyssentériques, qn'on ne doit regarder comme bilieuses que celles qui exhalent une odeur de foie de soufre; que les autres, jaunes, vertes, brunes, blanches, sont improprement appelées *bilieuses;* que c'est par l'odeur acescente ou alkalescente de ces matières qu'on doit juger de leur nature; et que celles de la dyssenterie, qui a donné lieu aux observations de l'auteur, se réduisirent aux bilieuses, aux séreuses, et aux atrabilaires.

Dans le neuvième chapitre, il est traité des selles putrides. On y combat l'opinion des anciens et des modernes qui accusent la bile d'être la cause de la dyssenterie en général. L'auteur regarde la putréfaction des humeurs comme la vraie cause matérielle du flux dyssentérique; de sorte qu'il croit n'avoir pas besoin de dire que la dyssenterie, dont il parle, fut accompagnée d'une fièvre putride.

Enfin la dixième, offre les signes d'après lesquels on pouvoit annoncer dans la dyssenterie, dont il est question, la terminaison heureuse ou funeste des malades. Ce que l'auteur rapporte, à cet égard, est assez conforme à ce que la plupart des auteurs ont dit sur le prognostic de la dyssenterie.

Le second volume de cet ouvrage, qui est divisé en quatorze chapitres, est destiné à présenter l'état de la maladie que l'auteur décrit dans les différentes périodes qui l'ont partagée, et à faire connoître les effets des différens moyens qui ont été employés dans son traitement. Les délayans

y ont été très-utiles. Les bains chauds, moyen trop négligé, ont été d'un grand secours dans les dyssenteries, accompagnées de spasmes ou d'inflammation phlegmoneuse; mais sur-tout dans la dyssenterie sèche et accompagnée de tranchées. La saignée, qui ne peut convenir que dans les cas de diathèse inflammatoire, a trouvé peu de place dans une affection où tantôt l'acescence et tantôt l'alkalescence des humeurs dominent. Les vomitifs, qui sont si souvent nécessaires dans la dyssenterie, ont demandé d'être variés, selon les circonstances et la disposition des individus; de sorte qu'il a fallu employer tantôt l'ipécacuanha, et tantôt le tartre émétique. L'auteur dit qu'on s'est mieux trouvé de l'usage des purgatifs doux, que de celui des purgatifs drastiques, et pense qu'on ne doit pas abuser même des premiers. Parmi ceux-ci, il employoit tantôt les laxatifs acides, et tantôt ceux qui sont amers, selon que les humeurs penchoient vers l'acescence ou vers l'alkalescence. Les anti-spasmodiques et les toniques sont aussi entrés dans le traitement de la dyssenterie dont il s'agit. Les considérations de l'auteur, sur tous ces différens moyens de guérison, méritent d'être lues; mais dans un siècle où la raison seule décide, il a cru trop avoir besoin du secours des autorités et de l'érudition.

Versuch über das wechselfieber, &c.
Essai sur la fièvre intermittente, et sur sa guérison par l'écorce du

Pérou; par M. FRÉDER. GUILL. DE HOVEN, *docteur en médecine, &c. A Winterthur, chez* Steiner; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *libraire*, 1789; *in*-8°. *de* 380 *pag.* Première partie.

3. Voici un ouvrage qui mérite d'être placé à côté de ceux de *Sydenham*, *Strack* et *Tode* sur les fièvres intermittentes. Cette première partie contient les principes théorétiques, et la seconde offrira la partie pratique. M. *de Hoven* essaie de démontrer que, la cause pathognomonique des fièvres intermittentes, ne provient nullement, comme on se l'imagine communément de la nature grossière des alimens corrompus dans les viscères et dans les voies de la digestion: son opinion est que le miasme fébrile agit immédiatement sur les nerfs gastriques; que le levain qu'il faut tâcher d'évacuer, tire son origine de la cause morbifique, qui elle-même vient de l'effet et de l'impression désagréable que les organes de la digestion ont reçus, &c.

MARTIN WALLS, &c. Practische beobachtungen über den gebrauch des mohnsafts in Nervenfiebern, &c. *Observations sur l'usage de l'*opium *dans les fièvres lentes nerveuses, et dans la syncope; éclaircies par*

des exemples. On y a joint quelques remarques sur la fièvre épidémique qui a régné à Oxford en 1785; *dans une Lettre de* MARTIN WALL, *docteur en médecine, à* JEAN BADELEY, *docteur en médecine, traduite de l'anglois* (*a*) *en allemand, d'après la deuxième édition. In-8°. de* 83 *pag. A Altenbourg, chez* Richter, 1789.

4. On est étonné de voir combien, depuis quelque temps, on fait usage de l'opium, et combien on assure avoir découvert en lui de propriétés. Les Anglois surtout l'emploient très-fréquemment, et, à les en croire, avec un succès surprenant. *Pott* n'a trouvé que dans le suc de pavot le spécifique contre la gangrène des vieillards aux doigts des pieds. Avant lui, on avoit déja préconisé les effets heureux de cette substance, lorsqu'on la donne à fortes doses et à prises rapprochées dans les hernies étranglées. M. *Duchanoy*, médecin de Paris, a publié une brochure dans laquelle il célèbre ses propriétés fébrifuges dans les fièvres intermittentes. Les médecins de l'Amérique septentrionale et d'Allemagne ont fait connoître son efficacité dans

(*a*) L'ouvrage anglois parut en 1786, *in*-8°. Il a été annoncé dans ce Journal, *tom.* lxxv. *pag.* 336.

les affections vénériennes. Une observation de M. *Steidele* encourage même à en tenter l'usage en topique contre la maladie la plus affreuse, le cancer. Aujourd'hui nous voyons ce même suc recommandé dans les fièvres lentes nerveuses; telle étoit la maladie épidémique qui a régné à Oxford en 1785, et que M. *Wall* décrit ici.

Cette fièvre, dit-il, étoit contagieuse, et se prolongeoit jusque dans la 4e. et 5e. semaine. Toute sorte d'évacuation y étoit nuisible; et lors même qu'une apparence de diathèse inflammatoire sembloit exiger l'ouverture de la veine, la saignée entraînoit presque toujours un épuisement mortel; les sels neutres étoient également préjudiciables; les antimoniaux épuisoient les forces, parce qu'ils poussoient des sueurs *acritiques* excessives. Le quinquina, les cordiaux et les anti-septiques paroissoient plus adaptés à l'état des malades; mais malgré leur usage prodigué, la maladie traînoit en longueur, et on auroit eu bien de la peine à décider si la guérison étoit exclusivement l'ouvrage de la nature, ou les efforts réunis de celle-ci et de l'art.

Dans cet état des choses, M. *Wall* d'un côté s'est rappelé que *Campbell*, *Blane* et *Brown* ont assuré que l'opium, donné dès les premiers indices de la chaleur dans les fièvres intermittentes (*a*), a une vertu spécifique pour appaiser le trouble de esprits ani-

---

(*a*) M. *Duchanoy* veut qu'on administre le laudanum liquide de *Sydenham* aussi-tôt que, par les premiers signes avant-coureurs sensibles, les malades s'aperçoivent de l'approche du paroxysme.

maux, modérer la chaleur, diminuer la vîtesse du pouls, soulager les maux de tête et des membres, procurer un sommeil tranquille et rafraîchissant, enfin pour abréger la durée du paroxysme. D'un autre côté, il a considéré que le suc de pavot produisoit sur le corps humain certains effets qui avoient quelque conformité avec ceux qui résultent de l'usage du vin, &c.; et en conséquence de ces réflexions, il s'est décidé à l'essayer dans les fièvres qui exerçoient leurs ravages. Il l'a donc administré à divers malades; mais ayant cru qu'il seroit avantageux de le combiner avec des médicamens tirés de l'antimoine, il a observé qu'il déterminoit des sueurs immodérées; qu'alors les maladies traînoient en longueur, ensorte que son usage devenoit plutôt nuisible qu'avantageux. En conséquence, il a renoncé à cet alliage; et aussitôt que, suivant les indications il a eu nettoyé l'estomac par un vomitif, il a prescrit l'opium à des doses même très-fortes, et en a fait continuer l'usage jusqu'à ce que la fièvre ait été diminuée, et que les urines aient déposé; alors il a eu recours au quinquina. La complication avec la fièvre catarrhale, ou l'angine gangréneuse ne lui a rien fait changer dans son traitement; cependant il n'a pas observé que l'opium ait influé sur la marche de l'angine.

Toutes les fois que l'auteur a été appelé de bonne heure, la méthode curative, que nous venons d'exposer, a procuré en peu de temps un grand soulagement, et ensuite une entière guérison; mais lors-

qu'on s'est adressé tard à lui, et que la maladie étoit déja parvenue à son dernier période, ou bien qu'il y avoit constipation opiniâtre, les succès ont été moins éclatans; néanmoins, dans cette circonstance l'opium l'a emporté sur les autres cordiaux, puisqu'il garantissoit des diarrhées, si préjudiciables dans ce période; ou parce que dans les malades resserrés il étoit plus facile de le combiner avec des laxatifs, qu'aucun autre analeptique.

La traduction est de M. le docteur *Diehl*, médecin à Gladenbach : elle est dédiée à M. le docteur *Thilenius*.

Dissertatio medica de structura, usu et morbis ovariorum. *Par M. LODER, docteur en médecine, et professeur en l'université littéraire de Iena en Saxe. A Iena*, 1789; *in*-4°. *de* 40 *pag.*

5. Cette dissertation, dédiée aux magistrats de la république de Brême, est composée de trois sections.

Dans la première M. *Loder* donne la description et la structure des ovaires; il est question de leurs usages et fonctions dans la seconde; la troisième traite de leurs maladies. Cette section offre des détails circonstanciés sur une foule d'affections qui attaquent les ovaires, mais il n'y a aucun moyen curatif. M. *Loder* termine cet opuscule par un article qui indique les corps étrangers que renferment souvent les ovai-

res; l'on a trouvé quelquefois dans ces organes de la génération, des fœtus, des mâchoires, divers os de la tête, des dents, des poils, des cheveux, des pelottes, de petites pierres, des moles charnues, osseuses et cartilagineuses.

Storia di sette donne risanate dal veleno dei funghi esposta da ZENONE BONGIOVANNI, medico alla sanita, di Verona, membro dell' Academia d'agricultura, commerc. ed arti, socio correspondente della Societa reale di medicina di Parigi: *Histoire de sept dames empoisonnées par le venin des champignons, exposée par ZENON BONGIOVANNI, de Vérone, membre de l'Académie d'agriculture, commerce et arts, et correspondant de la Société royale de médecine de Paris. A Vérone, chez* Moroni, 1789; *grand in-8°. de 50 pag. avec cette épigraphe, extraite du dictionnaire d'histoire naturelle de VALMONT DE BOMARE:*

> Un tableau de si funestes accidens est-il bien propre à nous donner du goût pour un mêts de sensualité si voisin du poison?

6. Après s'être recrié sur le danger qu'il

y a de manger des champignons ; après avoir rappelé les principaux empoisonnemens qu'ils ont occasionnés depuis la plus haute antiquité, M. *Bongiovanni* nomme les champignons qui ont exercé leurs effets délétères sur des dames italiennes.

C'est d'abord le champignon vulgaire, la morille et un autre champignon esculent de *Micheli*. Les maux, qu'ils ont fait souffrir à ces dames, sont des défaillances et des pesanteurs d'estomac, le délire, la stupeur, le *coma vigil*, la léthargie, des spasmes convulsifs, des tremblemens, des vertiges, la manie, la fureur et même l'asphyxie.

Les champignons sont en général très-suspects, et les accidens qu'ils causent sont du genre des affections soporeuses, précédés de beaucoup de foiblesse et d'anxiétés; mais lorsque leur action se borne aux premières voies, ou qu'ils n'ont pas été pris en grande quantité, ils produisent le dévoiement ou le *cholera morbus*, accompagné de beaucoup d'angoisses, c'est l'observation qu'a faite le traducteur *François de Buchan*.

M. *Bongiovanni* employa, pour combattre ce poison, la thériaque, le vinaigre et le bon vin, mais inutilement; comme il avoit entendu vanter l'efficacité de l'alkali volatil fluor, il se hâta d'en faire usage, tant à l'intérieur étendu dans l'eau, qu'à l'extérieur par les narines.

Après avoir donné exactement l'histoire de ces empoisonnemens, dont une des sept dames a été la victime, M. *Bongiovanni* présente des considérations sur le venin des

champignons, et la propriété de l'alkali volatil fluor pour le combattre. Il discute ensuite cette question : Si ce venin n'est pas produit par des animalcules, ainsi que plusieurs auteurs le prétendent, ou par un acide corrosif, ce qui arrive lorsque les champignons sont vieux. Il passe en revue les diverses méthodes employées pour détruire ce poison, soit par les vomitifs, soit par les lavemens de tabac et autres.

The instrumens of medecine, &c. *Les instrumens de médecine, ou Digeste philosophique et pratique de médecine; par* GEORGE-HOGGART TOULMIN*, docteur en médecine; in-8°. A Londres, chez* Johnson, 1789.

7. Le docteur *Toulmin* a déja publié un *traité sur l'Éternité du monde*, et il ne s'est pas acquis par cet écrit de la considération comme philosophe ; nous doutons que celui-ci soit propre à lui donner de la célébrité comme médecin. Mais il paroît, qu'à l'exemple de toutes les personnes attachées à leurs opinions, il a bien des motifs capables de le tranquilliser sur l'accueil défavorable que sa production pourroit recevoir. « L'espèce humaine, dit-il, ennemie des nouveautés et des réformes, se révolte contre les tentatives hardies et hasardeuses. Êtres imparfaits, atômes dans la balance

de la nature, et vains du peu de connoissances qu'ils possèdent, il leur répugne d'accueillir le perfectionnement, et ils rejettent, comme un mal réel, ce qui leur est offert pour leur bien. Je ne quête pas les applaudissemens du monde. Prostitués, dégradés, accordés par le caprice ou par accident, ils n'ont aucun prix par eux-mêmes; mais seulement autant qu'ils s'accordent avec la voix de la raison. La conscience de faire le bien me consolera suffisamment, si j'en suis privé».

« Que les hommes froncent le sourcil à l'innovation, et que par des cris élevés et insensés ils étouffent pendant un temps la voix harmonieuse et éclatante de la vérité; que comme des enfans rebelles ils repoussent la main qui s'emploie avec bienveillance pour leur propre avantage; qu'ils triomphent dans leur dépravation. L'ame vertueuse et noble ne cherche pas une base de gloire passagère, mais des sources durables de jouissances. Augmenter la félicité des autres, rendre le bien pour le mal, sympathiser aux foiblesses et aux détresses des hommes; voilà les scènes où elle se délecte particulièrement. Les plaisirs des sens et toutes nos autres jouissances, quelque délicieuses qu'elles puissent être, ne sont certainement que d'un rang subalterne; car l'ame humaine ne connoît point de plaisirs aussi délicats que ceux qu'elle ressent en contribuant au bonheur général, et en soulageant les maux compliqués et accumulés».

Armé de cette philosophie, les traits de la plus saine critique s'émoussent en frap-

pant, et tout auteur peut s'applaudir de sa dignité et du mérite de ses productions. Mais comme ce contentement n'est que l'effet de la bonne opinion qu'on a de soi-même, il n'est pas décidé si cette tendre complaisance s'accorde avec la vérité, ou si elle est seulement fondée sur l'illusion. N'importe, pourvu que cette persuasion soit bien forte, on sera toujours heureux. Il est pourtant vrai que le bonheur de M. *Toulmin* paroît troublé par l'inquiétude : car la véritable jouissance consiste dans le succès de ses bonnes intentions, et le moyen de se flatter de ce succès, lorsqu'on est obligé de reconnoître avec lui que », comme l'administration de tout médicament exige la plus grande attention relativement aux alimens, à la température, à l'exercice et aux passions de l'ame, la guérison de chaque maladie, soit chronique, soit aiguë, ne doit être confiée à aucun remède particulier (*a*) ». C'est à la combinaison d'un nombre de pouvoirs capables de produire un effet desiré qu'on reconnoît l'habileté du médecin; c'est par là que l'espérance qu'il a d'être utile peut être fondée. Et en effet, il faut que son jugement, ses connoissances des maladies, de la structure et des fonctions de la machine humaine, en chimie et en matière médicale, soient constamment en exercice; car il n'est pas possible d'établir aucune régle générale de conduite

---

(*a*) Son ouvrage ne consiste principalement qu'en recettes adaptées aux différentes maladies rangées par ordre alphabétique.

de laquelle son jugement ne l'engage de quelquefois s'écarter.

Nous doutons que l'auteur puisse se flatter raisonnablement de rencontrer toujours des dispensateurs de ses formules, capables de contribuer au succès de son ouvrage.

Jo. Friedr. Blumenbachii, profess. med. ord. &c. Specimen physiologiæ comparata inter animantia calidi sanguinis vivipara et ovipara, cum figuris. *A Gottingue, chez* Dieterich, 1789.

8. Il y a long-temps que M. *Blumenbach* est persuadé que la prétendue chaîne ou gradation des différens êtres qui composent l'ensemble de notre globe, n'est qu'une chimère ; et la considération comparée des ovipares et des vivipares à sang chaud, l'a ultérieurement convaincu de cette opinion. Non-seulement la conformation extérieure, le plumage, &c. éloigne les oiseaux des autres animaux ; mais leur structure intérieure les différencie encore bien davantage, et même à un tel point, que cet ensemble de particularités oblige de les regarder comme composant une classe séparée d'êtres organisés. Pour établir cette vérité, M. *Blumenbach* considère successivement les *fonctions sexuelles*, ensuite les *fonctions vitales*, les autres *fonctions na-*

turelles, et enfin celles qui sont connues sous le nom de *fonctions animales*.

Nous allons indiquer une partie de ce tableau et des résultats de ces comparaisons. Nous ne nous arrêterons pas aux recherches de l'auteur sur les corps jaunes contenus dans les ovaires, qui ont donné lieu à tant d'opinions différentes, bien qu'il en résulte un premier point très-important de disparité entre les ovipares et les vivipares.

En considérant la formation du fœtus, dans l'œuf, M. *Blumenbach* observe que la première forme du poussin diffère essentiellement de celle qu'il prend dans la suite; au lieu que l'embryon, le plus délicat des animaux à mamelles, n'est point sujet à une pareille métamorphose. Le *punctum saliens* de l'oiseau, et le cœur de l'animal à mamelles comparés ensemble, offrent déja une grande preuve de cette vérité; mais il faut lire ces détails dans l'ouvrage même. Le développement des parties est plus prompt chez les animaux à mamelles, et atteint en moins de temps le terme de sa perfection, que chez les ovipares. Pour preuve de cette assertion, il ne faut que considérer les côtes. Aucun auteur, autant que M. *Blumenbach* a su le découvrir, n'a avancé qu'il ait vu des vestiges de ces os avant le huitième jour dans le poussin; or cette époque répond à la seizième semaine de la gestation des femmes; et l'on sait que les côtes des fœtus sont formées long-temps auparavant.

A l'égard des fonction vitales, l'auteur considère d'abord la circulation. Ce qu'il

dit à ce sujet à l'égard du passage du sang par les poumons, mérite la plus grande attention. On y voit que la nature, ayant d'autres objets à remplir dans les oiseaux que dans les animaux à mamelles, a été obligée de changer la structure des parties chargées d'exécuter ces fonctions.

Les différens réservoirs de l'air et leur usage sont décrits avec une exactitude et une clarté peu communes. Les vessies aériennes, logées dans le bas-ventre, sont sur-tout d'une très-grande utilité pour opérer la compression nécessaire à la ponte, et à l'évacuation des excrémens. M. *Blumenbach* saisit cette occasion pour produire de nouvelles preuves, que les tuyaux de plume sont de véritables réservoirs d'air.

Les organes de la voix présentent des différences très-essentielles entre les vivipares et les ovipares à sang chaud; on remarque, à ce sujet, que la conformation de ces parties, dans les mâles, diffère même quelquefois très-essentiellement de celles des femelles de la même espèce.

En considérant les fonctions naturelles, l'auteur fait d'abord mention de la privation entière des dents chez les oiseaux, tandis, qu'à l'exception d'un très-petit nombre d'animaux à mamelles, toutes les espèces de ce genre en sont pourvues. Il observe ensuite que les volatiles ont la mâchoire supérieure plus ou moins mobile; que les granivores ont pour ainsi dire un triple estomac; savoir, la gaſſe, le *bulbus glandulosus* et le gésier; en outre, ils trouvent un digestif d'une très-grande efficacité

dans les pierres quartzeuses et le sable qu'ils avalent. Il seroit, ce nous semble, très-intéressant d'examiner si ces pierres qu'ils avalent, et qui appartiennent presque toutes au genre de quartz, les morceaux de verre, de faïence, de porcelaine, &c., ne sont pas en partie nécessaires pour émousser le sentiment de la faim qui pourroit tourner au désavantage de l'individu; car si l'on fait attention à l'excessive voracité de ces animaux et aux insectes, ainsi que d'autres substances animalisées dont ils se nourrissent, on peut conjecturer que leurs sucs digestifs doivent être extrêmement dissolvans et stimulans. Cette âcreté les obligeroit peut-être, sans ce correctif, à avaler plus de nourriture que la constitution ne pourroit assimiler, dont même les parties excrémentitielles ne pourroient être dissipées. Mais les sucs gastriques, en exerçant en partie leur activité sur les pierres quartzeuses, ou bien les organes digestifs trouvant dans ces corps des substances qui résistent long-temps, et ne cèdent que peu-à-peu à l'énergie des agens digestifs, empêchent la faim de se faire sentir. De-là, une plus parfaite digestion et assimilation des nourritures. Ce qu'il y a de certain, c'est que les poulets, renfermés dans des cages, sont sujets à avoir les pattes nouées, et à maigrir, si on ne leur donne pas du gravier; et qu'un moyen auxiliaire très-efficace et très-sûr pour engraisser les volailles, est de les mettre à même d'éplucher de petits cailloutages.

Parmi les oiseaux carnaciers il y en a

qui jouissent de la prérogative de vomir les restes indigestes des alimens qu'ils ont pris, tels que les os, &c. Les faucons et les hiboux sont doués de cette faculté que l'on ne rencontre dans aucune espèce des quadrupèdes à sang chaud.

La dernière partie de cet intéressant ouvrage, concerne les fonctions animales; il y est sur-tout question des organes des sens. L'auteur y remarque, qu'à l'exception de l'homme et de la plupart des singes, la généralité des animaux à mamelles, même l'éléphant, est dépourvue du sens du toucher. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'oiseaux qui en est pourvu; et parmi ceux-là, principalement le genre des oies. Une chose remarquable encore, est que le siége du tact, dans les individus de ce genre, n'est pas dans les pattes, mais dans la peau tenace de leur bec. M. *Blumenbach* a reconnu que les trois branches de la 3e. paire des nerfs se distribuent principalement dans cette membrane. Au moyen de ce sens, ils distinguent dans l'eau trouble avec leur bec les corps qui se présentent, aussi bien que nous avec les mains.

L'auteur passe enfin aux considérations des organes du goût, de l'ouie, de la vue, et par-tout il développe une sagacité étonnante, et la plus profonde connoissance de particularités qui différencient les ovipares d'avec les vivipares.

De fibræ vegetabilis et animalis ortu: *De l'origine des fibres végétales*

et animales, Section I, *par M. JEAN HEDWIG; membre de la Société royale des sciences de Londres, de celle des Curieux de la nature de Berlin, et économique de Leipsick. A Leipsick, chez* Kindel, 1789; *in*-4°. *de* 32 *pag.*

9. M. *Hedwig*, connu par ses excellens ouvrages sur les mousses, entreprend dans celui-ci de démontrer la parfaite analogie qui règne entre les végétaux et les animaux.

La section première, qu'il vient de publier sur l'origine des fibres végétales et animales, atteste et confirme cette connexité. Il ne se borne pas à considérer cette faculté de naître et de croître, qui s'observe dans les fibres, il porte ses regards sur la grande *concaténation* des êtres qui composent les règnes de la nature. S'agit-il de comparer la vie et la durée de certains animaux avec quelques plantes? M. *Hedwig* compare le peu de durée des papillons et de plusieurs autres insectes, à la durée des plantes annuelles, telles que la véronique vernale, et les alsines. Si au contraire il est question de la longévité de l'homme, de l'éléphant, du cerf, il met alors en parallèle, le chêne, le sapin, &c. Si la taupe, le campagnol, la souris, les fourmis, le ver de terre, vivent et se propagent dans la terre, il en est de même des plantes bulbeuses, tubé-

reuses, fusiformes, et autres qui s'y régénèrent également. Veut-on parler des animaux aquatiques ? n'avons-nous pas aussi des plantes qui naissent dans les eaux ? nous en avons même d'amphibies, telles qu'une persicaire, (*polygonum amphibium*, *L.*) un raifort, (*sysimbrium amphibium*, *L.*) A nos plantes parasites, qui vivent au dépens des autres, dont les principales sont la cuscute, le gui, les mousses, les algues, opposons ces insectes, qui font souvent le désespoir de l'homme et des quadrupèdes, les poux, les puces, les oestres, &c. &c.

CŒLII APICII de opsoniis et condimentis sive de arte coquinaria, Libri X, cum lectionibus variis atque indice; edidit JOANNES-MICHAEL BERNHOLD, com. Palat. Cæsar. med. D. sereniss. March. Brandenb. à consil. aulæ, physicus præfecturar. Uffenheimensis et Creiglingensis; *in*-8°. 230 *pag.* Locus et annus desiderantur : ad textus finem tamen legitur: Marcobraitæ, excud. *Joann. Val. Knenlein*, 1787.

10. M. *Bernhold* a donné plusieurs éditions d'écrits anciens, entr'autres : *Scribonii Largi compositiones medicamentorum*, *in*-8°.

1786 (*a*). En donnant celle de *Cœlius Apicius*, il ſera certainement plaiſir aux littérateurs curieux.

Trois Romains ſameux, par leur gourmandiſe, ont porté le nom d'*Apicius*. Le ſecond, qui eſt le plus connu, vivoit ſous *Auguste* et ſous *Tibere*. Il inventa des gâteaux, qui ſurent déſignés ſous ſon nom; il tint à Rome école publique de gourmandiſe, dépenſa des ſommes immenſes, et s'empoiſonna, parce qu'il ne lui reſtoit plus que deux cent cinquante mille livres, et qu'il ne trouvoit pas cette ſomme ſuffiſante pour l'empêcher de mourir de faim. Il a compoſé un traité ſur la manière d'aiguiſer l'appétit : *De gulœ irritamentis*. *Pline* l'appelle *nepotum omnium altissimus gurges*. Le troiſième, qui vivoit ſous *Trajan*, avoit un ſecret admirable pour conſerver les huîtres dans leur ſraîcheur. Il en envoya à ce prince, dans le pays des Parthes, où il ſaiſoit la guerre.

On ne croit point qu'aucun des deux *Apicius* ſoit auteur de l'ouvrage que nous annonçons; mais il y a tout lieu de conjecturer que quelques ſormules de préparations culinaires, portant le nom d'*Apicius*, ayant été recueillies, et à celles-ci d'autres ayant été ajoutées par quelqu'affranchi d'Afrique, il en eſt réſulté un traité. On ne ſait pas en quel temps il ſut compoſé; on ſoupçonne que le mot *Cœlius* eſt le nom du compilateur, qui à en juger par ſon ſtyle, étoit Africain.

(*a*) *Voyez* Journal de médecine, *tom.* lxviij, *g.* 152, où il eſt annoncé.

La première édition a été faite à Venise en 1503 ou 1504.

Manget dit que l'ouvrage fut réimprimé à Venise en 1517, à Cologne 1529 et 1537. *Albanus Torinus*, ayant trouvé d'*Apicius* un vieux manuscrit, mais altéré et rongé des vers, à Maguelone près de Montpellier, en donna, en 1541 à Bâle, une édition qui contient 89 *pag.*

Cette édition fut suivie de deux autres, l'une à Lyon 1541, l'autre à Zurich 1542, MANGET.

En 1545, il en parut une autre à Zurich, avec les notes de *Hummelberger*, lesquelles sont estimées.

Suivant *Manget*, on a une édition faite à Lyon en 1551.

Lister revit le traité d'*Apicius*, et le publia à Londres en 1705, *in*-8°. Cette édition est rare, parce qu'on n'a tiré que 120 exemplaires.

Mais elle a servi de copie à celle qu'*Almeloven* donna à Amsterdam en 1709, *in* 8°. avec quelques additions.

M. *Bernhold*, le dernier éditeur d'*Apicius*, dit avoir été aidé dans son travail par M. *Goetz*. Il fait actuellement imprimer THEOD. PRISCIANI *rerum medicarum*, *libr.* IV, et se propose de publier d'autres anciens auteurs de médecine.

Analysi chimica delle acque del bagni Pisani, &c. *Analyse chimique des eaux des bains de Pise, et de l'eau acide d'Asciano; par* GEORGE SANTI, *professeur de chimie et d'histoire naturelle en l'université de Pise, directeur du Musée et du Jardin botanique. A Pise, chez* Louis Raffaelli, 1789; *in*-12 *de* 136 *pag.*

11. M. *Santi* a rendu un service essentiel, en donnant une analyse exacte des eaux des célèbres bains de Pise, analyse qui manquoit jusqu'à présent, quoiqu'il ait paru dans ce siècle quatre traités relatifs à ce sujet. La chimie ayant changé absolument de face, M. *Santi*, après une étude sérieuse de cette science, a profité des lumières qui manquoient totalement à ceux qui ont traité avant lui le même sujet.

L'analyse des eaux passoit autrefois pour la pierre de touche de la chimie. En effet, les difficultés, qui se rencontrent dans l'application des réactifs, demandent, pour réussir, des connoissances et du discernement.

Outre ces qualités, M. *Santi* montre non-seulement son exactitude et sa sagacité dans l'usage des moyens connus; mais il relève les défauts de plusieurs que l'on croit sûrs, et il imagine de nouvelles méthodes.

On lit dans le premier chapitre de son ouvrage la description de l'endroit où sont situés les bains de Pise, et il donne une juste idée de la manière dont s'est formée la plaine Pisanne.

M. *Santi*, dans le second, décrit avec beaucoup d'exactitude la chaîne de montagnes de Pise, qui couronnent les bains; il propose même ses idées sur la formation de ces montagnes, d'après leur structure, et la qualité des matières dont elles sont composées ; ce qui suppose des courses fréquentes que M. *Santi* y a faites, des recherches et des observations exactes.

Le troisième chapitre, renferme une énumération complète des minéraux et des plantes qui se trouvent dans le voisinage de ces bains.

Dans le quatrième chapitre, l'auteur examine les sources des eaux thermales, et leurs qualités physiques; il attribue la cause de leur chaleur actuelle, à leur passage sur des lits de schiste, probablement pyriteux, lesquels concourent en grande partie à la composition des montagnes, au pied desquelles jaillissent les eaux.

Le cinquième chapitre roule sur l'essai des eaux thermales, fait par le moyen des réactifs ; il n'admet pas la chaux saline dans ces eaux, parce qu'il en croit la présence équivoque et incertaine dans ses indications.

L'analyse par l'évaporation fait le sujet de son sixième chapitre : l'auteur joint habilement à l'évaporation l'usage des réactifs, pour abréger le cours de l'évaporation

Il a imaginé, d'ailleurs, une méthode pour séparer et pour déterminer la quantité de sel cathartique amer, de sel de Glauber et de sel marin ; et il paroît s'en être tenu à un excellent moyen.

Ces eaux thermales, en s'évaporant lentement, forment une pellicule, et déposent un tartre ; l'examen de l'une et de l'autre, constitue le sujet du huitième chapitre.

Outre l'analyse de ces eaux thermales des bains de Pise, M. *Santi* a imaginé un essai utile de comparaison, entre l'eau potable des sources de ces bains et celle de Pise ; il lui attribue principalement la santé dont on jouit généralement dans cette ville ; il attribue de même l'insalubrité de différens pays des côtes méridionales de l'Italie, à la mauvaise qualité des eaux.

L'auteur termine son écrit par une exposition succincte et exacte des vertus médicinales de ces eaux ; exposition qui peut régler ceux qui conseillent l'usage de ces bains.

M. *Santi* considère également l'eau acide d'*Asciano* ; il se borne à déterminer avec précision la présence et la quantité d'air fixe qu'elle contient, ainsi que celle dite, *del Pozzetto.*

Cet ouvrage, où règne beaucoup d'ordre et de précision, est dédié à son alt. royale *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, et prince de Toscane.

SCHŒFFERS, haus und reise apothecke, &c. *Pharmacie domestique*

et portative ; par JEAN-GOTTLIEB SCHŒFFER, *docteur en médecine et en philosophie, membre de l'Académie impériale des Curieux de la nature, de l'Académie élector. Bavar. de Munich, médecin clinique, et premier physicien de la ville libre impériale de Ratisbonne ; quatrième édition. A Ratisbonne, chez les héritiers* Montag, 1789.

12. Il est très-bon dans les voyages et dans les campagnes d'avoir avec soi un choix de médicamens pour les cas imprévus et pressans, vu la difficulté qu'on rencontre quelquefois de se procurer au besoin les remèdes même les plus simples. M. *Schœffer* s'est attaché à indiquer, dans cet écrit, une espèce de pharmacie qui peut être très-utile dans les différentes circonstances où se trouveroit un habitant de campagne ou un voyageur. L'utilité de cet ouvrage est si reconnue en Allemagne, qu'il a eu quatre éditions ; la première, en 1760 ; la seconde, en 1768 ; la troisième, en 1785 ; et la quatrième, l'année dernière.

Systematisches handbuch der gesammten chymie, &c. *Manuel systéma-*

tique de toute la chimie, à l'usage des prèleçons; deuxième volume, première partie. *Par M.* GREEN; *in-8°. de 476 pag. A Halle*, 1789.

13. L'auteur s'occupe, dans ce second volume (*a*), des parties constitutives des corps des règnes végétal et animal; comme aussi des altérations spontanées que ces corps subissent par les différentes espèces de fermentation, parmi lesquelles M. *Gréen* comprend même la suppuration. Nous n'entrerons pas dans le détail des doctrines exposées dans ce manuel, où l'on trouve plusieurs observations et remarques propres à l'auteur. Cependant, pour en faire apercevoir le mérite, nous indiquerons seulement quelques-unes d'entr'elles.

M. *Gréen* est persuadé que l'huile empyreumatique, qu'on obtient des corps, n'indique pas toujours que ces corps contenoient des parties huileuses. Il attribue la vertu décolorante du charbon, à l'acide phosphorique qu'il renferme, et il estime que, la cause de la différence des huiles éthérées et dès huiles grasses, dépend d'une plus grande quantité de phlogistique contenue dans les premières que dans les dernières. Les pierres bilieuses, selon M *Gréen*, ne sont point composées d'une substance résineuse et d'un sel, mais d'une graisse épaissie et d'une lym-

(*a*) Le premier volume a été annoncé, *tom.* lxxiv, de ce Journal, *pag.* 370; & *tom.* lxxv, *pag.* 543.

phe coagulée. L'esprit de vin, le plus rectifié, n'a point de prise sur elles.

Der Basalt chemisch und physich beurtheilet, &c. *Examen chimique et physique du Basalte ; par* JEAN-CHRÉT. VON LEHMANN, *conseiller honoraire, et secrétaire d'ambassade de Sa Majesté l'impératrice de Russie ; in-8°. de 77 p. A Francfort sur le Mein, chez* Esslinger, 1789.

14 Les minéralogistes ne sont pas d'accord sur l'origine de cette production du règne minéral ; les uns y voient les marques de l'action du feu souterrain, et concluent que sa présence annonce, dans l'endroit où se trouve cette substance, un volcan éteint. D'autres, tels que *Zimmermann, Wallerius, Eggert Olaffen, Guettard* croient qu'elle se forme par voie humide. Il y en a enfin, et au nombre de ceux ci on compte *Démarest, Hamilton, Collini, von Troil, Stronge, Faujas de Saint-Fond,* qui admettent les deux opinions. L'auteur, après avoir exposé les sentimens divers des minéralogistes et des physiciens sur le basalte, et déclaré qu'il croit que la formation de ce corps se fait par voie humide, nous donne l'étymologie du nom. Il tire son origine de l'éthiopien, langue dans laquelle le mot *basal* signifie *fer*. Les Allemands appellent

le basalte *sœulènstein* (pierre colonnaire) M. *von Lehmann* remarque ensuite la grande analogie que cette substance a avec le *trappe*, observe qu'elle ne donne que rarement des marques de magnétisme, décrit les différentes formes qu'elle présente, parle de ses positions et de ses autres propriétés, tant essentielles qu'accessoires ; il termine enfin sa brochure par l'énoncé de quelques-uns de ses usages. On l'emploie pour faire du verre de bouteilles ; elle sert de flux pour fondre les mines de fer, à la batisse, &c.

---

*Précis sur la canne, et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel, suivi de plusieurs mémoires sur le sucre, sur le vin de canne, sur l'*indigo, *sur les habitations et sur l'état actuel de Saint-Domingue : ouvrage dédié à cette Colonie, et imprimé à ses frais ; par M.* DUTRONE LA COUTURE, *doct. en médecine, associé de la Société royale des sciences et arts du Cap-François. A Paris, chez* Duplain, *rue et cour du Commerce ;* Dubuisson, *rue Hautefeuille ;* Debure, *rue Serpente ;* Lejay fils, *rue de l'Echelle ;* De Seinne, *au*

Palais-Royal, 1790; *in*-8°. *de* 374 *pages*, *avec des planches*.

15. Le sucre est un bienfaits réel de la nature et de l'art, qui a beaucoup ajouté à nos jouissances, et qui se prête également à nos besoins et à nos fantaisies. Comme assaisonnement, il prend toutes les formes pour flatter le goût de mille manières. Toujours salutaire et agréable, il devient quelquefois un remède, sans en avoir l'apparence rebutante, et sert très-souvent à nous déguiser l'amertume des autres. Enfin cette substance, l'objet d'un commerce immense, et le lien des deux hémisphères, est devenue si chère à notre sensualité et à nos habitudes, qu'un ouvrage qui nous en trace l'histoire, qui offre tous les détails relatifs à la culture de la canne, et à la préparation de son suc, et qui tend à perfectionner les procédés destinés à la fabrication du sucre, ne peut qu'exciter l'attention des Gouvernemens et la curiosité du public.

M. *Dutrone la Couture* nous apprend, dans l'introduction de son ouvrage, que le sucre fut connu des Grecs et des Romains; et, on n'en peut pas douter, lorsqu'on voit la manière dont *Dioscoride* et *Pline* ont caractérisé ce que *Paul d'Égine* appeloit sel *indien*. C'est, en effet, des Indes orientales que ce sel étoit transporté en Europe. Mais la plante qui le fournissoit fut long-temps inconnue, même à l'Arabie qui étoit plus à portée que tout autre pays de

se la procurer. La canne n'y fut transportée que dans le 13e. siècle, époque à laquelle les marchands commencèrent à pénétrer dans les grandes Indes. Dans le 14e. siècle, elle passa en Syrie, en Chypre, en Sicile. *Dom Henri*, régent de Portugal, en fit transporter, de ce dernier pays, à l'île de Madère, qu'il avoit découverte en 1420. Sa culture y réussit ainsi qu'aux Canaries. Les Portugais portèrent aussi la canne à l'île Saint-Thomas, aussitôt qu'ils l'eurent découverte; et en 1520, il y avoit, au rapport d'un pilote Portugais, plus de soixante manufactures à sucre. La canne fut aussi plantée en Provence, mais le froid de l'hiver, trop vif pour cette plante des pays chauds, força d'en abandonner la culture. M. *Dutrone* ne pense pas que la canne fût naturelle à aucune partie de l'Amérique; mais elle réussit si bien à Saint-Domingue, où elle fut portée aussitôt après sa découverte, qu'il sembla que la nature l'eût destinée pour le sol de cette île. Elle y acquit une grosseur très-considérable, et la même touffe donnoit vingt à trente rejetons, tandis que celles de Valence n'en donnoient que cinq à six.

« Les Vénitiens furent les premiers qui raffinèrent le sucre en Europe; ils imitèrent d'abord les Chinois, et vendirent, dans l'état candi, le sucre qu'ils purifioient en clarifiant et cuisant quatre à cinq fois les sucres gras d'Egypte. Ils adoptèrent enfin l'usage des cônes, et vendirent le sucre raffiné en pain ». Les raffineries s'établirent et se multiplièrent bientôt dans toute l'Europe; mais

livrées à des mains aveugles et mercenaires, l'art du raffineur est resté dans l'enfance, parce qu'il est calqué sur le travail qu'on applique au suc de canne, travail exécuté par des hommes ignorans, qui ne peuvent saisir la raison de beaucoup de faits, faute de connoître la nature des différentes parties qui constituent le suc exprimé de la canne à sucre. Cette connoissance, si nécessaire pour rectifier l'art du sucrier et celui du raffineur, est l'objet que s'est proposé M. *Dutrone*, en composant son ouvrage, qu'il a dû naturellement diviser en deux parties.

Dans la première, il fait la description de la canne à sucre, et il expose la manière dont les différentes parties de ce végétal se développent, et les variétés qu'il présente, suivant les diverses manières dont il est modifié par la culture, par le sol et par le climat. Il y entreprend d'expliquer comment se forment les principes qui entrent dans la constitution de la canne, et comment chacun de ces principes reçoit un caractère particulier dans les vaisseaux propres qui le contiennent. Il donne ensuite l'analyse chimique des sucs contenus dans la canne parvenue à sa maturité, et qui se réduisent à trois espèces. 1°. Un suc aqueux, sans saveur, sans odeur et transparent, qui est renfermé dans les vaisseaux séveux. 2°. Un suc sucré muqueux que contient le tissu médullaire, et qui n'en peut sortir que par l'expression, parce qu'il est trop épais. 3°. Un suc contenu dans les vaisseaux propres et dans l'écorce, qui tient en dissolution un

extrait savoneux. Ce suc est jaune, et a une odeur particulière. Dans le suc exprimé de la canne, on trouve aussi les débris de la plante qui forment deux espèces de fécules, l'une grossière fournie par l'écorce, et l'autre trés-fine, formée par les fibres délicates du tissu médullaire. La séparation exacte de ces deux fécules, est, selon M. *Dutrone*, l'objet et le but de tout le travail des sucreries. Il analyse l'action de divers agens sur ces fécules, tels que la chaleur, l'air, les acides, l'alcohol, la chaux, les alkalis fixes. M. *Dutrone* s'applique à faire voir que les substances alkalines, dont on se sert pour déféquer le vesou ou le suc exprimé de la canne sucrée, enlèvent aux fécules une matière extractive qui se retrouve combinée avec elles dans les mélasses, auxquelles elle donne une couleur brune, et une consistance sèche et friable; tandis que séparées par la seule chaleur, elles sont d'un vert noirâtre, tenaces et poisseuses. Il examine ensuite le suc de canne dépuré, ses différens états, et ses divers degrés de richesse, par rapport à la proportion d'eau et des trois principes qu'il contient; et enfin il propose une table pour connoître sur le champ la richesse d'un suc, et la quantité respective de matière sucrée qui s'y trouve.

La seconde partie de l'ouvrage de M. *Dutrone*, à laquelle la première ne fait que préparer, présente proprement le motif qui le lui a fait entreprendre. Il s'est proposé d'y faire connoître le travail du suc de canne usité dans nos colonies, et des procédés nouveaux qu'il voudroit qu'on substituât aux

anciens. Il y parle donc en commençant, par la récolte des cannes, des moulins où on les exprime, des fourneaux, du travail de la clarification et de la cuite, des purgeries ou bâtimens dans lesquels se séparent les sirops et les melasses. M. *Dutrone* fait voir ici les inconvéniens de la méthode employée dans nos colonies, sur-tout des chaudières de fer de fonte, de leur mauvaise disposition, ainsi que l'erreur des raffineurs sur l'existence supposée d'un acide dans le suc de canne, et sur la nécessité des alkalis pour l'absorber. Il pense qu'on éprouve un déchet considérable, en brûlant du sucre dans la cuite, par la filtration des sirops à travers la maçonnerie des bassins, par le coulage des sucres dans la traversée des colonies en France; enfin par les melasses qui contiennent encore du sucre.

Ce déchet n'a point lieu dans la méthode nouvelle que M. *Dutrone* propose de substituer à ces procédés vicieux dont il dérive. Tous les travaux nécessaires pour extraire et purifier le sucre, se réduisent à trois opérations, la *défécation*, l'*évaporation*, et *la cuite*. M. *Dutrone* fait ces trois opérations séparément, et dans différentes chaudières placées sur le même fourneau. Au lieu de chaudières de fer de fonte, il emploie des chaudières de cuivre, auxquelles il donne une disposition différente. Au lieu d'écumoire insuffisante pour enlever les fécules, il propose des bassins où le vesou puisse se filtrer et se reposer. Il donne un moyen de déterminer la quantité de chaux nécessaire. Ses procédés sont si simples que les nègres

d'une intelligence ordinaire peuvent les suivre. Il est parvenu à fixer le degré de chaleur auquel l'eau de dissolution du sucre commence à s'évaporer, et celui où elle est évaporée tout-à-fait. Entre ces deux termes, une table, qu'il a imaginée, annonce, à chaque degré de chaleur, le produit en sucre solide. Enfin M. *Dutrone* rend sensibles les avantages de sa méthode, en faisant un tableau de ses produits, comparés avec l'ancienne; tableau fondé sur le relevé des livres de l'habitation de M. *Deladebate*, qui constatent qu'il y a eu une augmentation considérable de bénéfices, du moment que la méthode de M. *Dutrone* y a été établie.

Dans un Mémoire particulier, M. *Dutrone* expose la nature et les propriétés du sucre. Il distingue, dans ce sel essentiel, que les anciens regardoient comme une espèce de miel concret, et qui prend le nom de sucre candi, lorsqu'il est cristallisé en gros cristaux durs et transparens, la saveur sucrée et la saveur douce que bien des gens confondent.

« Le sucre est phosporique et combustible; il brûle à la manière de l'alcohol, en donnant une flamme bleue, si sa combustion est lente, et une flamme blanche si elle est rapide » ... *Bergman*, en traitant le sucre par l'acide nitrique, a retiré de sa composition un acide particulier. Mais M. *Dutrone* prétend que *Bergman*, en découvrant l'acide oxalique, ne nous a point appris quels sont les principes constitutifs du sucre, et qu'il

ne paroît point que cet acide soit un de ces principes.

Le feu, selon M. *Dutrone*, altère le sucre dissous dans l'eau distillée, et y développe une couleur jaune que l'acide oxalique lui enlève. L'alkali caustique ne paroît avoir aucune action sur lui, non plus que les acides minéraux concentrés. Le suc exprimé de canne sucrée, abandonné à lui-même, passe à la fermentation acéteuse, et dans la composition du sucre qui dure trois à quatre mois, il se sépare une matière glutineuse très-abondante, qui, desséchée et soumise à la distillation, donne de l'ammoniac, et paroît être de la même nature que celle du froment. Par la fermentation spiritueuse on obtient du sucre un vin analogue au cidre. Si on distille ce vin, on en retire de l'eau-de-vie. Le résidu donne un sel qui a une saveur sucrée très-foible, et qui, dans sa décomposition, présente une matière fibreuse, sous la forme de flocons très-légers. M. *Dutrone* regarde ce sel et la matière glutineuse comme des principes prochains du sucre, et c'est à la différente proportion de ces principes qu'il attribue les variétés qu'offre le sucre dans ses qualités.

Il n'est point de substance qui se prête à une aussi grande multiplicité d'usages que le sucre. Ses qualités le rendent indispensable dans l'office, dans l'art du confiseur, dans celui du liquoriste, dans la cuisine. M. *Dutrone* ne doute point que l'art du boulanger ne puisse tirer de grands avantages

de l'emploi du sucre dans la panification, et qu'on ne puisse, par son moyen, suppléer aux décoctions de houblon, dans la confection de la bière.

Les vertus du sucre, considérés relativement à la santé, doivent le faire rechercher de tous ceux qui attachent quelque prix à la leur. On sait combien l'eau sucrée est saine, combien elle est devenue d'un usage commun. Les vœux des plus grands médecins sont que le prix du sucre soit assez bas pour que le peuple puisse en user habituellement, ne doutant point que l'usage habituel de cette substance ne le garantît de beaucoup de maladies. M. *Dutrone* rapporte plusieurs exemples des effets salutaires du sucre; il auroit pu y ajouter le témoignage de *Cook*, qui faisoit assaisonner les alimens de son équipage avec du sucre en place d'huile. M. *Dutrone*, qui n'a rien négligé pour rendre son ouvrage utile, et approfondir la matière qu'il traite, a joint encore aux autres objets que nous avons présentés, un Mémoire sur les moyens de faire une liqueur vineuse avec le suc exprimé de la canne sucrée; et des considérations sur les habitations de nos colonies d'Amérique, et sur les moyens de réduire à des principes fixes, l'art de les administrer.

Floræ Megapolitanæ prodromus exhibens plantas ducatûs Megapolitano-Suerinensis spontaneas, maxime secundum systema Linneano-Thunbergianum digestas : *Flore du Mecklenbourg, contenant l'avant-coureur des plantes qui cròissent spontanément dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, rangées suivant le systême de* LINNÉ *et de* THUNBERG; *par* JOACHIM-CHRISTIAN TIMM. *A Leipsick, chez les héritiers de* Muller; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *libraire*, 1788; *in*-8°. *de* 284 *pag. Prix* 3 *liv.*

16. L'auteur a dédié cette Flore à M. *Jean Hedwig*, docteur en médecine, professeur public extraordinaire, &c.

Dans cette dédicace, M. *Timm* témoigne sa reconnoissance à M. *Hedwig*, dont la méthode nouvelle lui a appris à classer les mousses avec clarté. L'ouvrage de M. *Timm* est le résultat de plusieurs années employées à l'étude des plantes, et à des incursions botaniques, faites dans toutes les parties du duché de Mecklenbourg. Ce botaniste

a parcouru à cet effet, avec une ardeur infatigable, les vallons humides, les bois touffus, les montagnes escarpées, les côteaux rians, les marais, les bords de la mer Baltique.

M. *Timm* a déplacé de la méthode sexuelle du chevalier de *Linné*, les classes gynandrique, monœcique, diœcique et polygamique, pour les ranger suivant la nouvelle forme de M. *Thunberg*. Les caractères génériques, la phrase et le nom individuel de *Linné*, l'endroit qui donne naissance à chaque plante, se trouvent tres-bien indiqués dans cette phytographie, ainsi que le temps de la floraison, ses variétés, si elle est officinale.

Les plantes, qui nous paroissent les plus rares dans ce duché, sont, les *serapias ensifolia* et *lancifolia*, la *swertia perennis*, la *pimpinella dissecta*, le *rumex nemolapathum*, la *stellaria crassifolia*, la *pedicularis sceptrum carolinianum*, le *bunias cakile*, le *scirpus baeothryon*, le *polypodium callipteris*.

M. *Timm* rapporte les synonymes des auteurs qui ont bien traité d'une famille de plantes; par exemple, *Hoffmann*, des saules; *Hedwig*, *Schreber*, *Errhart*, *Weis* et *Dillen*, des mousses; et *Batsch*, des champignons. Il a réuni tous les graminés en une seule famille séparée, qu'il a placée avant la cryptogamie.

Hortus Kewensis, &c. *Catalogue des plantes cultivées dans le Jardin*

royal botanique du palais de Kew, près de Londres ; par GUILLAUME AITON, *jardinier de Sa Majesté britannique. A Londres, chez* Nicol, 1789; *in-8°. trois vol.*

17. M. *Hill*, naturaliste anglois, fit paroître en 1768 et 1769, la liste des plantes de ce riche jardin, tant exotiques, qu'indigènes. Aujourd'hui M. *Aiton*, jardinier botaniste très-instruit, s'est occupé du même travail. Son *Hortus kewensis* l'a occupé assidument pendant seize ans.

Le jardin de *Kew*, par *Hill*, est dédié au prince de Cambridge ; celui de M. *Aiton* est adressé au Roi.

L'auteur expose dans une préface la méthode dont il s'est servi. Il donne les dates où chaque plante a été transportée et cultivée dans les jardins anglois. On y trouve aussi les noms de ceux qui ont travaillé anciennement sur la botanique, et celui des naturalistes les plus célèbres de ce siècle, et de tous les pays.

Le corps de l'ouvrage renferme toutes les plantes qu'on sait avoir été cultivées dans le jardin de Kew; elles sont rangées selon la méthode du chevalier *de Linné*, et décrites à la maniére de ce naturaliste. M. *Aiton* y ajoute toujours l'endroit où croît spontanément chaque plante, le temps de sa floraison, ainsi que les circonstances qui peuvent intéresser la curiosité du botaniste. On y fait connoître près de quarante nouveaux genres, dont on donne le caractère essen-

tiel, et un nombre prodigieux d'espèces nouvelles.

Le jardin de Kew contient plus de cinq mille plantes.

Les planches, qui accompagnent ce volume, sont de la plus grande beauté.

Catalogus horti botanici Societatis physicæ Zuricensis : *Catalogue du Jardin botanique de la Société physique de Zurich, année* 1788 ; *in*-8°. *de* 24 *pag.*

18. Ce catalogue renferme, par ordre alphabétique, les noms de 2205 plantes, dont la plus grande partie sont exotiques. On a adopté la nomenclature de *Linné*. Ce jardin est sous la direction de M. *Paul Uster*, docteur en médecine, et savant botaniste. Il est rédacteur d'un ouvrage périodique, uniquement consacré à la botanique, et intitulé *Magasin*. Les quatre parties qui ont été publiées sont fort estimées dans le Nord.

Magazin für die naturgeschichte des Menschen, &c. *Magasin pour l'histoire naturelle de l'homme.* Premier volume, deuxième partie ; *in*-8° *de dix feuilles et demie, avec une planche gravée. A Zittau, chez* Jean-David Schoeps, 1789.

19. La première partie de ce Magasin a

été annoncée dans le cahier de février de cette année, *tome* lxxxij, *pag.* 347. On lit dans la seconde les articles suivans.

I. *Quelques idées sur la durée de la vie humaine ; par M. F. Grosse.*

Il est impossible de donner un précis de ce morceau très-intéressant.

II. *Sur la régénération ; par M. Otton Huhn.*

C'est une continuation de la dissertation entamée dans la première partie. L'auteur y traite de la régénération des tendons, des muscles et des os.

III. *Essai sur la régénération de la peau.*

IV. *Sur l'analogie de l'organisation des hommes et des animaux.*

M. *Muller*, auteur de ce Mémoire, pense que la différence des organisations ne consiste que dans la composition plus ou moins délicate.

V. *Les sens.*

L'auteur de cette dissertation prouve les avantages dont les sens sont pour le développement de nos idées.

VI. *Sur les forces mouvantes du cœur, relativement à la circulation du sang; par A. Wilson.*

L'objet de l'auteur est de prouver que la force exercée par le cœur est incapable de pousser le sang jusque dans les plus petites ramifications artérielles, et de-là dans les veines pour le faire revenir dans les oreillettes. Pour remplir cette tâche, M. *Wilson* établit

les positions suivantes. 1°. Le cœur n'est pas la source ou principe du mouvement des liquides dans le corps animal. 2°. Le sang dans son passage par le cœur n'acquiert point d'augmentation de mouvement par la pression de cet organe. 3°. Le mouvement des liquides dans les vaisseaux artériels ne dépend pas essentiellement de l'impulsion du cœur, et peut exister indépendamment de cette force. 4°. La force mécanique ou l'*impetus* de la contraction du cœur sont absolument insuffisans pour porter le sang jusqu'aux extrémités artérielles et dans les organes sécrétoires. 5°. Il y a d'autres agens puissans dans le corps humain, plus en état que le cœur, d'effectuer nécessairement, d'après des loix mécaniques, le mouvement du sang vers toutes les parties du corps auxquelles l'*impetus* du cœur ne pourroit jamais le pousser. 6°. Il y a en outre des influences dans le corps animal, qu'on ne sauroit ramener à des principes mécaniques, sans lesquelles néanmoins tout le mécanisme de notre machine, quelque parfait qu'il soit, ne pourroit s'exercer sans écarts, ni même entretenir un instant le mouvement de nos liquides. 7°. L'objet principal du mouvement du cœur dans l'économie animale, n'est nullement d'opérer la circulation des liquides, mais bien quelqu'autre effet dont la théorie mérite un examen plus réfléchi.

VII. *Lettres sur les races d'hommes, par* M. CHARLES GROSSE.

Abrégé de l'histoire naturelle des quadrupèdes vivipares, et des oiseaux; par M. HOLANDRE, *docteur en médecine, directeur du cabinet d'histoire naturelle de Son Alt. Sérén. monseigneur le Prince Palatin, duc régnant de Deux-Ponts, correspondant de la Société royale de médecine de Paris, membre honoraire de la Société des antiquités de Cassel. Aux Deux-Ponts, chez* Sanson *et Compagnie*, 1790; *in*-8°.

20. On trouvera, dans cet abrégé, la description de plus de deux cents espèces d'oiseaux dont M. *de Buffon* n'a pas parlé, et dont un très-grand nombre n'a pas même été indiqué par aucun auteur. Afin de rendre ce travail utile, non-seulement aux amateurs de l'histoire naturelle, mais encore aux jeunes gens qui voudroient y puiser le goût de cette science, on y a ajouté au delà de soixante-dix figures, la plupart faites d'apres nature, et coloriées avec le plus grand soin, et nombre d'autres qui représentent quelques espèces d'oiseaux nouvellement connues, entr'autres celles de la poule, et du coq primitifs, que M. *Sonnerat* a trouvés dans l'état sauvage, au mi-

lieu des montagnes de la presqu'île de l'Inde,.

Cet ouvrage, divisé en six parties, formera trois gros volumes *in*-8°. Les souscripteurs le recevront en quatre livraisons, deux de quadrupèdes, et deux d'oiseaux. Ils paîeront en recevant chaque livraison dix-huit livres, et pour le tout cent quatre-vingt-douze livres, y compris la brochure. La première livraison paroît actuellement : les trois autres se succéderont de trois en trois mois, et seront achevées avant la fin de l'année courante.

Le texte, qui contiendra environ douze cents pages, grand *in*-8°., est rédigé par un littérateur qui possède des connoissances étendues sur l'histoire naturelle. Les planches dessinées en grande partie, d'après nature, par un très-habile peintre, ont été exécutées sous sa direction par des artistes choisis.

Mémoire sur des cygnes qui chantent ; par M. A. MONGEZ, garde des antiques et du cabinet d'histoire naturelle de Sainte-Geneviève, de plusieurs Académies. A Paris, rue et hôtel Serpente, 1783; in-8°. de 39 pages, et un feuillet pour le titre.

21. Le chant des cygnes, célèbre parmi les poëtes, a été regardé, par la plupart des savans, comme une fable. M. l'abbé

Mongez a saisi une occasion heureuse pour faire des recherches, et fixer l'opinion des physiciens à ce sujet.

Son Mémoire contient un examen curieux des passages qui se trouvent dans les divers auteurs, sur le chant des cygnes. Parmi ces différentes autorités, une mérite, sur-tout, d'être rappelée; c'est celle de *Wormius*, qui a dit positivement que plusieurs de ses élèves avoient entendu les cygnes réunis, chanter d'une manière forte, et agréable en même temps (*a*).

Les naturalistes distinguent deux cygnes; le domestique et le sauvage. Ce dernier, au rapport de *Ray* et de *Willugbi*, a une conformation particulière vers le bas de la trachée-artère, qui s'enfonce dans la cavité du sternum avant de pénétrer dans le thorax. Son bec a aussi un caractère qui lui est propre; sa pointe est noire, et la peau qui recouvre sa base jusqu'à l'œil, est trés-jaune.

Dans le cygne domestique au contraire, la base du bec est recouverte jusqu'à l'œil d'une peau noire, tandis que le reste du bec est rougeâtre. Tous les deux sont blancs, et le sauvage est plus petit que le domestique.

Avant l'année 1769, plusieurs cygnes chantans s'étoient abattus, et avoient été conservés à Chantilly. L'hiver rigoureux de cette année y en attira deux; l'un mâle,

(*a*) *Musæum Wormianum*, *lib.* 3, *cap.* 19. Dans la traduction de ce passage que donne M. l'abbé *Mongez*, on lit (page 7, ligne 14,) irlandois pour islandois; ce n'est vraisemblablement qu'une faute d'impression.

et

et l'autre femelle. On s'en empara, et depuis ce temps, ils ont été gardés et nourris avec soin. Ils ont fait deux couvées, l'une en 1779, l'autre en 1780; et ce sont eux que M. l'abbé *Mongez* a observés, et qui font l'objet de son Mémoire.

D'après la description qu'il fait de ces oiseaux, il paroît qu'on peut les regarder comme devant être rangés parmi les cygnes sauvages : ils ont comme eux le bec affilé, et la base du bec jaune; ils sont tout blancs comme le cygne domestique; ce qui s'accorde très-bien avec les observations d'*Ewards* et de M. *Brisson*. Les cygnes de la ménagerie de Chantilly sont, à la vérité, plus gros et plus hauts que les cygnes sauvages, décrits par les auteurs; mais cette différence peut tenir à ce que les derniers étoient plus jeunes et moins formés.

On sait que le cygne domestique, posé ou volant, ne fait entendre aucun cri, il rend seulement un son étouffé, et aussi foible que le roucoulement des pigeons. Les cygnes sauvages au contraire ont une voix forte : *Ray*, *Willugby*, et plusieurs autres naturalistes en avoient fait la remarque. Ceux de Chantilly rendent, dans quelques occasions, un cri modulé, qui est divisé en deux temps, pendant lequel le mâle et la femelle se font entendre l'un après l'autre. La femelle toutefois ne commence jamais, et ne chante qu'après le mâle; mais elle répète alternativement les mêmes sons, et ne lui cède en rien; ce qui est très-remarquable, parce que la plupart des femelles des oiseaux sont muettes, ou chan-

tent moins bien que les mâles. Ce chant, si on peut lui donner ce nom, a quelque chose d'agréable, quoique très-fort, puisqu'il se fait entendre à plus d'une lieue de distance. C'est le soir et le matin, sur-tout dans le printemps, saison de leurs amours, c'est lorsqu'ils sont affectés de quelques sensations extraordinaires, ou lorsque leurs petits sont éclos, qu'on les entend pousser les sons les plus forts et les plus soutenus. Ils étoient au commencement de la mue lorsque M. l'abbé *Mongez* les a examinés ; et leur voix, dans ce même temps, lui a paru agréable.

M. l'abbé *Mongez* présume, avec raison, que la trachée artère des cygnes chantans dont il parle, s'enfonce dans le sternum, comme celle du cygne sauvage ; et il a pris les précautions nécessaires pour que les cygnes de la ménagerie de Chantilly soient envoyés à l'Académie des sciences, lorsqu'ils seront morts.

Il recherche, à la fin de son Mémoire, qu'elle est la patrie que l'on peut assigner à ces cygnes, et il établit qu'ils habitent les pays septentrionaux. Il se fonde dans cette conjecture, 1°. sur ce qu'il n'est pas probable que ces oiseaux quittent un pays chaud pour se répandre dans des climats froids pendant l'hiver; 2°. sur un passage de M. *Troïl*, qui dans ses séries sur l'Islande, assure positivement que ces cygnes habitent cette île, qu'ils y pondent, et qu'ils la quittent pendant l'hiver.

On peut juger, par cet extrait, du mérite et de l'étendue avec laquelle M. l'abbé *Mongez*

a traité ce sujet très-curieux, parce qu'il intéresse en même temps tous les physiciens et les littérateurs.

Ce Mémoire a aussi été imprimé dans le *Journal de physique*, octobre 1783.

Testæographiæ ac zoographiæ parvæ, et microscopicæ; *Tomus primus*, in quo minuta et minima testacea ac zoophyta maris nativa in tres classes distributa, vasculis inclusa, æneisque tabulis insculpta describit et explicat AMBROSIUS SOLDANI, abbas Camaldulensis, in regio Senarum Lycæo publicus matheseos professor. Accedit supplementi loco analysis marini sedimenti ex diversis locis collecti; quæ omnia novum veluti musæolum conficiunt. *A Sienne, chez* Franç. Rossi, 1789; *deux petits volumes in-fol. avec environ* 300 *planches.*

22. L'ouvrage de M. l'abbé *Ambroise Soldani*, qui a pour titre : *Saggio orittografico*, &c., c'est-à-dire, Essai oryctographique, et qui parut en 1781, a été très-favorablement accueilli ; celui que nous annonçons mérite le même accueil. Nous allons

dire un mot de ces deux écrits importans pour l'histoire naturelle.

Le premier peut être considéré sous deux points de vue, savoir ; 1°. comme une suite d'observations et de descriptions locales ; 2°. comme un recueil de réflexions qui naissent de ces observations ; ainsi les unes forment des paragraphes, et les autres des corollaires. M. l'abbé *Soldani* paroît avoir fait, avec toute l'exactitude possible, les expériences et les observations qu'il rapporte ; les conséquences qu'il en tire, décèlent beaucoup de sagacité, de jugement, de sagesse : il doute plus souvent qu'il n'affirme. Son principal but est de faire connoître les productions naturelles de la Toscane, particulièrement certaines pierres et terres dans lesquelles on trouve les dépouilles de divers insectes marins ; tels sont sur-tout les nautiles et les cornes d'ammon, qu'on n'avoit pas encore suffisamment examinés et analysés, et qui ont mérité l'attention de M. *Soldani.*

Le second écrit se distribue aux abonnés par cahier, composé de vingt planches et d'autant de pages de discours. Ces cahiers seront environ au nombre de treize. Ce savant physicien, a pour ainsi dire, étendu le règne microscopique de la nature, découvert depuis peu ; cette classe si difficile à parcourir par l'observateur. Il démontre, par l'exactitude de ses observations, que les plus petits corps, ceux qui échappent aux yeux les plus clair-voyans, sont organisés, et portent les marques évidentes de la main du Créateur. Les terres

fossiles, les sables, les pierres mêmes sont toutes remplis de testacés et de zoophites, que M. *Soldani* a distribués en classes, genres et espèces, qu'il a décrits et expliqués à l'aide d'une excellente lentille, les planches nombreuses qui ornent et enrichissent cet ouvrage, sont supérieurement exécutées.

Entomologie, ou Histoire naturelle des insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques ; leur description, leur synonymie, et leur figure enluminée ; par M. OLIVIER, *docteur en médecine, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, correspondant de la Société royale d'agriculture de Paris.* CLÉOPTÈRES. Tome premier. *A Paris, chez* Baudouin, 1789; *in*-4°. *de* 220 *pag. et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, *libraire.*

23. Rien n'a été négligé par M. *Olivier*, pour rendre cette histoire naturelle des insectes propre à être présentée avec splendeur aux yeux des amateurs. Les richesses entomologiques de Londres, celles de Paris et de tous les cabinets curieux de France, ont été visitées et contemplées.

Le premier volume présente un traité complet sur les coléoptères.

On a donné le nom de coléoptéres aux insectes qui ont deux ailes membraneuses, veinées, cachées sous des espèces d'étuis nommés *élytres*, convexes d'un côté, concaves de l'autre, coriacés, assez durs, joints l'un à l'autre par une ligne ou suture droite. Le nom de coléoptère est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *étui*, *fourreau*, et l'autre *aile*.

« Les ailes des coléoptéres, dit M. *Olivier*, sont repliées sur elles-mêmes, et cachées sous les élytres, lorsque l'insecte n'en fait pas usage ; mais lorsqu'il veut voler, il écarte latéralement les élytres, et déploie les ailes. Les élytres ouvertes et assez écartées pour ne pas gêner le jeu des ailes, contribuent par leur position horizontale, et par leur concavité, à faciliter le vol; elles ne font cependant aucun mouvement, tandis que les ailes sont mises en jeu, et qu'en frappant l'air, elles seules occasionnent le vol : les ailes des coléoptères ne sont pas en proportion avec le poids de leur corps ; elles ne sont pas assez grandes, et elles ne sont pas mues par des muscles assez vigoureux ; ce qui fait que ces insectes volent très-mal, et qu'ils s'élèvent avec quelque difficulté : leur vol est court, incertain, mal assuré ; ils volent pesamment et avec effort ; ils frappent l'air fréquemment, et le moindre vent les abat : quelques-uns même ne peuvent faire usage de leurs ailes, que quand l'air est absolument calme ; quelques-autres, dont le corps est plus léger,

s'élèvent et volent avec un peu plus de facilité, sur-tout lorsque le temps est chaud et sec; mais leur vol est court, quoique fréquent : aucun coléoptère, d'ailleurs, ne peut voler que vent arrière, et jamais contre le vent ».

« Un grand nombre de coléoptères font très-peu, ou même ne font point du tout usage de leurs ailes; ils se transportent d'un lieu à un autre, ou en marchant, ou en sautant, mais quelques-uns manquent absolument d'ailes; les élytres sont alors réunies par leur suture, et elles ne peuvent pas s'ouvrir; cette exception, qui ne porte que sur quelques espèces, ne rend pas la classification des coléoptères douteuse, puisqu'il n'est pas nécessaire d'examiner les ailes; il suffit de faire attention aux élytres, qui ne manquent jamais, pour reconnoître au premier aspect, un coléoptère entre tous les autres insectes. »

« Les insectes de cet ordre sont les plus nombreux en genres, et même en espèces. Ce sont ceux, après les papillons, qui ont été ramassés et étudiés avec le plus de soin dans leur dernier état, soit à cause de la couleur brillante de la plupart d'entre eux, soit à cause de la forme singulière et bizarre d'un grand nombre, soit parce qu'ils sont plus aisément saisis par les naturalistes et les voyageurs, soit peut-être aussi parce qu'ils sont plus facilement distingués les uns des autres, que ceux des autres ordres ».

La génération des coléoptères s'opère ainsi que celle de tous les insectes ailés, par quatre formes différentes; celle d'œuf,

celle de larve, celle de nymphe, et enfin celle d'insecte parfait. M. *Olivier* traite ensuite des métamorphoses, mues, nourritures et habitudes des coléoptères; ces insectes sont répandus par-tout, on les rencontre courant sur la terre ou sur le sable, on les trouve dans les fientes des animaux, dans la terre, sous les pierres, à la racine des plantes, dans les troncs des arbres morts, ou même vivans, dans les boiseries, les charpentes, dans les cadavres frais, ou dans les substances animales desséchées : on les voit fréquemment sur les fleurs, et sur les feuilles des plantes et des arbres.

On ne trouve parmi les coléoptères aucun insecte vénimeux; aucun n'est armé d'aiguillon, aucun ne pique, aucun n'est dangereux pour l'homme et les quadrupèdes vivans. »

L'article suivant est plus du ressort de ce journal; il roule sur les usages économiques et propriétés médicinales des coléoptères.

« Aucun coléoptère, dit M. *Olivier*, n'est employé dans les arts; nous croyons cependant que quelques uns pourroient y être utiles. Le méloë proscarabé fait sortir de la bouche et des articulations des pattes, lorsqu'on le prend, une liqueur gommo-résineuse, d'une belle couleur jaune orangée, qui pourroit être employée dans la peinture ou dans la teinture. Cet insecte est gros et abondant. On pourroit aussi extraire de la plupart des insectes, tels que les mylabres, les carabes, les cantharides, un sel utile dans la médecine, dans les arts, et surtout dans la teinture ».

« Le brillant métallique de quelques cé-

toines, d'un grand nombre de buprestes ; les belles couleurs de quelques charançons, de quelques carabes, pourroient servir à faire des ouvrages en bijouterie, qui ne le céderoient pas pour l'éclat, à tout ce que l'argent, l'or, l'azur et les pierres précieuses nous présentent. Plusieurs amateurs ont fait monter des bagues avec le charançon royal, dont les couleurs d'or trés-brillant, de vert doré, d'azur et de pourpre, font le plus bel effet ; les Indiens emploient quelques-uns de ces insectes comme ornement ; les femmes en font des espèces de collier, de pendans d'oreilles, de guirlandes, dont elles se parent ».

Je connois (c'est M. *Willemet* qui parle) un artiste à Nancy, qui fabrique de charmans bouquets, avec les élytres de l'émeraudine.

« Les Romains, continue M. *Olivier*, servoient sur leurs tables les larves de quelques espèces de coléoptères ; tels que le cerf-volant, les gros capricornes qu'ils retiroient du bois des vieux chênes, et qu'ils nourrissoient et engraissoient avec de la farine. Les Américains et les Indiens regardent aussi les larves des charançons palmistes, comme un mets délicieux ; ces larves se nourrissent de la substance tendre qui se trouve au sommet de la tige des palmiers, qui croissent abondamment dans les contrées chaudes des deux Indes ; mais pour retirer ces larves, il faut nécessairement abattre et sacrifier l'arbre ».

« Les cantharides, très-communes en Espagne, en Italie, en France, en Allemagne,

et dans presque toute l'Europe, fournissent à la médecine un de ses plus puissans remèdes; ces insectes sont principalement employés à l'extérieur, comme vésicatoires. On les fait aussi prendre intérieurement, mais avec beaucoup de circonspection, et à très-petite dose; car leur usage interne est quelquefois suivi d'accidens très-fâcheux ».

« Les cantharides des anciens et celles des Chinois ne sont pas les mêmes que celles des Européens; les Chinois emploient le mylabre de la chicorée, et il paroît, par ce que dit *Dioscoride* dans sa *matière médicale*, que les cantharides des anciens étoient les mêmes que celles dont les Chinois se servent encore aujourd'hui. Les cantharides les plus efficaces, dit *Dioscoride*, sont celles de plusieurs couleurs, qui ont des bandes jaunes transverses, avec le corps alongé, gros et gras; celles d'une seule couleur sont sans force : la description que cet auteur donne de la cantharide ne convient point à notre espèce, qui est d'une belle couleur verte; elle convient bien mieux au mylabre de la chicorée, très-commun d'ailleurs dans le pays qu'habitoit *Dioscoride*, et dans tout le Levant ».

« On voit que nos cantharides ne sont pas les seuls insectes qui aient été employés comme vésicatoires. M. *Geoffroy* est porté à croire que les carabes pourroient aussi servir aux mêmes usages : on a peut-être trop négligé de faire des expériences sur les insectes, relativement à leur utilité dans la médecine et dans les arts, leur petitesse sans doute les a trop fait mé-

priser. Il n'est pas douteux cependant qu'il n'y en ait un grand nombre dont les vertus soient égales à celles de la cantharide; et plusieurs autres moins âcres, moins caustiques, pourroient dans divers cas être pris intérieurement, avec beaucoup plus d'avantage que la cantharide. Le méloë proscarabé, dont on a tant vanté depuis peu l'efficacité dans la rage, étoit employé du temps de *Mathiole*, dans cette terrible maladie, peut-être avec aussi peu de succès, que dans ces derniers temps; cependant les vertus du proscarabé égalent au moins celles des cantharides: on prétend même que cet insecte, pris intérieurement, est plus âcre et plus irritant que la cantharide ».

« On faisoit autrefois usage, intérieurement, des mandibules du cerf-volant, sous le nom de cornes de *scarabés*. On s'en servoit aussi comme amulette, pour guérir la fièvre quarte, ou pour arrêter les urines trop abondantes des petits enfans; cet absorbant est exclu depuis long-temps de la médecine, et les amulettes n'ont jamais pu être employées que par des ignorans, des superstitieux ou des fripons ».

« On trouve dans quelques pharmacopées une huile de scarabés, mais on ignore avec quel insecte cette huile étoit préparée. On sait que les anciens désignoient presque tous les coléoptères sous le nom générique de *scarabés*. On prépare avec les cantharides une teinture connue sous le nom de teinture de *cantharides*: cette préparation consiste à tenir pendant quelques jours de la poudre de cantharide en digestion dans de l'es-

prit de vin; ce remède est très-efficace. On le fait prendre intérieurement à très-petite dose dans les cas d'hydropisie, et il est employé extérieurement contre la paralysie; il peut servir aussi de vésicatoire dans divers cas ».

« M. *Olivier* donne ensuite l'anatomie exacte des diverses parties du corps des coléoptères; il divise la famille des coléoptères en quatre sections. La première comprendra les coléoptères dont tous les tarses sont composés de cinq pièces ou articles. La seconde, ceux dont les tarses des quatre pattes antérieures sont composés, à la vérité, de cinq articles, mais dont les tarses des deux pattes postérieures ne sont composés que de quatre. La troisième section renfermera les coléoptères dont tous les tarses n'ont que quatre pièces; enfin, dans la quatrième section seront placés ceux qui n'ont que trois articles à tous les tarses ».

Cette première livraison renferme une section consacrée à trois genres de coléoptères. Le premier offre quatorze espèces de *lucanes*, parmi lesquelles le cerf-volant tient le premier rang. Il n'est question dans le second genre que du *léthrus* céphalote, et le troisième contient deux cents vingt scarabés.

Ce grand travail de M. *Olivier*, lui assure une place distinguée parmi les naturalistes.

Observations chirurgico-légales, sur un point important de la jurisprudence criminelle, lues à la Séance

publique de l'Acad. des sciences de Dijon, le 20 *décembre* 1789, *par le professeur* CHAUSSIER. *A Dijon, chez l'*Auteur, *rue Musette,* n°. 587; *et se trouve à Paris, chez* Barrois le jeune, *libraire*, 1789, *in*-8°. *de* 62 *pages.*

24. « L'étude la plus profonde des loix, la prudence la plus consommée, l'intégrité la plus grande, ne suffisent pas toujours au juge pour prononcer avec certitude; il est des circonstances qui exigent encore des connoissances particulières; tels sont, sur-tout, les cas dans lesquels il s'agit de maladies, de blessures, ou de la recherche des causes de la mort. Ici l'apparence peut facilement en imposer à l'homme le plus attentif, s'il n'a pas en même temps une connoissance particulière des loix de l'organisation animale, une expérience que la pratique seule peut fournir, que la raison et la réflexion ne suppléent jamais ».

Tel est le début de M: *Chaussier.*

Son écrit offre des remarques sages, et capables de diriger le chirurgien qui sera interpellé judiciairement de faire un examen et un rapport; elles lui feront éviter les écueils que n'ont pu quelquefois éviter des hommes instruits. La mort ne peut-elle pas être indépendante d'une rixe arrivée depuis peu de temps. La contusion la plus légère, la blessure la plus simple, en apparence, dans les

premiers jours, ne dégénérent-elles pas, pour prendre le caractère d'une maladie longue et grave? Des motifs de vengeance, d'animosité, des vues d'intérêt, n'ont-ils pas engagé un blessé à exagérer ses plaintes, quelquefois même à feindre des douleurs, des maladies dont il n'est pas réellement affecté? Et n'a-t-on pas vu plus d'une fois des hommes poussés par des motifs intéressés ou pervers, solliciter, pour ainsi dire, une insulte, provoquer un outrage, saisir avidement l'occasion d'une rixe légère, pour intenter une affaire sérieuse; et afin d'en rendre les circonstances plus aggravantes, ne pas craindre de se faire eux-mêmes des contusions, des entamures? N'a-t-on pas vû la méchanceté outrager un cadavre, lui porter des coups pour déterminer des fractures, lui faire des mutilations, des incisions, des délabremens de toutes sortes? Ces excès commis dans les ténébres sont exposés et examinés avec soin par M. *Chaussier;* il y ajoute ce que la méfiance et les doutes font naître sous l'audition des témoins; il détaille les défauts qui se rencontrent dans la rédaction des rapports des chirurgiens-jurés.

« Quand on considére, dit-il, la nécessité indispensable du rapport chirurgical dans les procédures criminelles, quand on considère combien cet acte devient intéressant au juge pour la tranquillité de sa conscience, aux accusés pour la sureté de leur vie, de leur honneur, au public pour le maintien de l'ordre social; quand on considère combien la rédaction de cet acte exige de soins,

d'attentions, de qualités particulières, on est disposé à penser que ces fonctions si importantes ne sont confiées qu'à des hommes de mérite, d'une probité, d'une capacité reconnues; on se persuade que, sans doute, la loi a fixé des règles, établi des précautions pour assurer l'exactitude des rapports chirurgicaux, prévenir leur défectuosité, ou au moins la reconnoître de bonne heure, et pouvoir y remédier, on se le persuade, et la raison en fait sentir le besoin; cependant avouons le, rien de tout cela n'existe: presque par-tout l'exercice des rapports est un droit qui se loue ou s'achète à prix d'argent; aussi le plus ordinairement ces fonctions importantes sont-elles entre les mains des chirurgiens les plus jeunes et les moins exercés ».

Dans ces temps de la régénération de l'Empire françois, M *Chaussier* propose les moyens suivans, qui sont au nombre de trois, pour obvier aux inconvéniens nombreux qui souvent existent dans les rapports des chirurgiens-jurés :

1°. Astreindre les chirurgiens chargés des visites, à suivre une formule ou méthode constante et immuable dans la rédaction des rapports. Il faut pour cela, après la formule ordinaire et d'usage, exposer les circonstances qui ont précédé la visite, donner la description, la reconnoissance du blessé, et le résultat de la visite.

2°. La visite et la reconnoissance doivent toujours être faites en présence de deux témoins ou adjoints, suivant le décret de

l'Assemblée Nationale, concernant la réformation de la jurisprudence criminelle.

3°. Le rapport doit toujours être écrit sur le lieu même de la visite. Cette règle déja prescrite par plusieurs ordonnances, est très-rarement observée; l'expert trouve toujours quelques prétextes spécieux pour s'y soustraire.

Pour former des experts intelligens, M. *Chausier* propose d'établir dans tous les colléges de chirurgie, un cours public et annuel de chirurgie ou de médecine légale, de ne recevoir aucun chirurgien qu'après avoir constaté sa fréquentation et son assiduité à suivre ce cours, qu'après avoir subi un examen public sur cet objet si important. En répandant ainsi des connoissances, on les multipliera, et bientôt on verra les chirurgiens françois perfectionner la science des rapports juridiques, et lui donner cette supériorité, qui, jusqu'à présent, semble être réservée aux praticiens allemands. Cet excellent écrit est terminé par les articles suivans :

ARTICLE I. « Suppression des offices de chirurgien et de médecin-juré ».

ART. II. « Liberté accordée au juge de nommer et de choisir pour experts les hommes de l'art qui mériteront le plus sa confiance, ou qui répondront davantage à ses vues, pour l'objet particulier de sa visite ».

ART. III. « Il est également nécessaire qu'il soit arrêté une formule générale pour la rédaction des rapports, afin que les différens objets ne soient pas confondus ».

ART. IV. « Que la visite des blessés soit toujours faite en présence de deux adjoints ordinaires ».

ART. V. « Que dans les cas d'examen et d'ouvertures de cadavres, outre les deux adjoints ordinaires, il soit nommé un troisième adjoint extraordinaire, qui toujours sera pris dans la classe des praticiens de l'art salutaire ».

ART. VI. « Que le rapport soit toujours écrit sur les lieux mêmes de la visite, et en présence des adjoints, qui le signeront ».

ART. VII. « Que les rapports soient ensuite déposés au greffe des lieux, dans les vingt-quatre heures, communiqués au juge, et qu'il en soit envoyé sur le champ copie exacte au bureau de vérification ».

ART. VIII. « Qu'il soit établi, dans la capitale de chaque département, un bureau ou comité de vérification, pour les rapports de chirurgie ».

ART. IX. « Que les motifs de décisions des officiers vérificateurs seront incrits sur la copie du rapport, qui sera renvoyée sur le champ au juge ».

ART. X. « Si le rapport a reçu l'improbation du bureau de vérification, le juge fera procéder à une seconde visite par d'autres experts ; et dans le cas d'approbation, le rapport sera admis au procès comme pièce probante ».

ART. XI. « Il sera établi, soit dans les facultés de droit, soit dans les colléges de

chirurgie, un cours public de chirurgie ou médecine légale ».

ART. XII. « Aucun chirurgien ne sera reçu, soit pour les villes, soit pour les campagnes, sans avoir fréquenté ce cours, et subi un examen public sur ce sujet ».

D'après cet exposé, il est facile de sentir qu'il y a peu de livres dans ce genre, plus sages, plus lumineux, et plus capables d'obvier aux abus qui existent souvent sur ce point de jurisprudence criminelle.

Reglemente for kongl lazarette i Stockholm, &c. *Réglement pour l'hôpital royal de Stockholm; grand in-8°. de 42 p. A Stockholm, de l'Imprimerie royale*, 1788.

25. Cet hôpital, en accordant des secours efficaces aux malades à portée de s'y retirer, est encore une source d'avantages pour l'humanité en général, et pour l'art, par les observations instructives que les officiers de santé qui y sont employés mettent au jour. L'imprimé, que nous annonçons, contient un détail du plan économique, et de la constitution intérieure de cet hospice. On y voit que le plus grand ordre règne dans tout ce qui regarde le régime intérieur, et l'administration en général. Le nombre des lits, qui ira en augmentant à mesure que les fonds le permettront, est actuellement de cent vingt; chaque malade

a le sien, garni d'un habillement de toile bleue. Le quartier des vénériens avec les bains à leur usage, est séparé des autres, et il y a des chambres particulières pour les personnes affectées d'ulcères fétides, aussi-bien que pour celles qui, par d'autres raisons, peuvent devenir à charge aux autres malades. Le médecin et le chirurgien-major sont obligés de visiter les malades aussi souvent qu'il est nécessaire, et de tenir un journal conforme au formulaire, de chaque maladie, un aide-chirurgien demeure dans l'hôpital, afin d'être toujours prêt à donner des secours dans les cas pressans. Pour être reçu médecin provincial, chirurgien de la ville ou de régiment, il faut avoir fréquenté au moins pendant six mois cet hôpital.

Apollo und Merkur, &c. *Apollon et Mercure, histoire médicinale, ou le sort des médecins, publié par J. C. H.; in-8°. de 46 pages. A Pest, au Temple d'Epidaure, 1789.*

26. Depuis long-temps les médecins sont critiqués par toute sorte d'écrivains, et personne ne s'étoit encore avisé de les venger, en exposant le foible des malades qui ont recours aux ressources de la médecine, en se refusant en même temps aux conditions, sans lesquelles ils ne peuvent s'en promettre des succès. Apollon et Mercure même, que l'auteur fait descendre sur la

terre, et qu'il suppose disposés à venir au secours des malades, ne sont pas plus heureux que les médecins mortels, à cause de l'indocilité des malades; et c'est cette indocilité que l'auteur regarde avec raison comme un obstacle puissant aux succès de l'art de guérir. Il en fait des reproches aux malades, principalement aux grands, qui prétendent allier des choses incompatibles. On sent que l'auteur a un vaste champ pour ridiculiser les détracteurs de la médecine, et nous pouvons assurer qu'il en a tiré un excellent parti.

ALB. VON HALLER, Bibliotheca medicinæ practicæ, Tom. IV, edidit novisque curis auxit, &c. *J. D. BRANDES; grand in-8°. de 464 pages. A Berne et Bâle*, 1788.

27. Cet ouvrage, que le baron de *Haller* avoit commencé dans un âge très-jeune, a essuyé, dans sa publication, des retards qu'il auroit été impossible de prévoir. La mort, qui a enlevé l'auteur avant que la partie-pratique eût paru entièrement, auroit même arrêté tout-à-fait cette entreprise, si le manuscrit n'eût été presque achevé, ensorte qu'on pouvoit confier le soin de l'édition de ce qui restoit à quelque savant, digne de remplacer son auteur. M. *Vicat*, docteur en médecine à Petterlingen, qui lié depuis long-temps avec de *Haller*, lisoit aisément la très-difficile écriture de son ami, et qui avoit été plus d'une fois associé à son travail, s'étoit chargé de cette tâche, mais il

mourut aussi avant qu'il eût pu livrer à l'impression cette continuation si désirée. Depuis ce temps, M. *Brandis*, docteur en médecine à Hildesheim, a entrepris de mettre ce manuscrit en état de paroître. Il a eu de grandes difficultés à surmonter; le caractère de *Haller* est à peine lisible, et l'embarras qui en résulte, augmente lorsqu'il s'agit de déchiffrer les noms propres. M. *Brandis* s'en est cependant bien tiré, et ce n'est pas là son seul mérite dans cette édition. *Haller*, éloigné des bibliothèques très-considérables, a laissé son ouvrage très-susceptible de corrections et d'augmentations. L'éditeur a satisfait à ces deux objets, en consultant la bibliothèque de l'université de Gottingue. Il a même plus fait, il a recueilli les matériaux pour continuer l'ouvrage, depuis l'époque où le travail de *Haller* finit. Le quatrième tome, que nous annonçons aujourd'hui, contient la dernière partie de l'école de *Stahl* et celle de *Boerhaave*. Les principaux auteurs dont il est question sont: *Tschirnhausen*, *Gabalis*, *Viridet*, *Gausapé*, *Chardin*, *Tournefort*, *Floyer*, *Ammann*, *Pitcairn*, *Morton*, *Boerhaave*, *Baglivi*, *Hecquet*, *Andri*, *Freind*, *Mead*, *Woodward*, *Astruc*, *Morgagni*, *Torti*, *Heister*, les auteurs des actes des médecins de Berlin, les médecins membres de l'Academie des sciences de Paris, les auteurs des *Historiæ morborum Wratislaviensium*, &c.

BLACKS, Entwurf einer geschichte der arzeneywissenschaft und wundarzeney kunst: *Essai historique de*

médecine et de chirurgie, depuis leur origine jusqu'à nos jours, ainsi que des principaux auteurs, découvertes, corrections, imperfections et erreurs; par M. GUILLAUME BLACK, *docteur en médecine; traduit de l'anglois par* M. SCHERF, *médecin allemand. A Lemgo, chez* Meyer; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1789; *in-8°. de 639 pag.*

28. L'original, anglois de cet ouvrage historique, a été annoncé par M. *Grunwald*, dans le Journal de médecine, *tom.* lxj, *pag.* 329, il suffit d'avertir que M. *Scherf* a enrichi cette traduction d'annotations fort judicieuses, et qu'il a rectifié quelques fautes commises par M. *Black.*

Synopsis systematica scriptorum quibus inde ab inauguratione Academiæ Georgiæ Augustæ 1737, usque ad solemnia istius inaugurationis semi-secularia 1787, disciplinam augere et ornare studuerunt professores medici Gottingenses. Edit. F. Blumenbach. *A Gottingue*, 1788; *in-4°. de 36 pages.*

29. Ce catalogue contient des notices sur quatre cent soixante écrits de médecine, publiés dans l'université de Gottingue; thèses, dissertations, programmes, &c.

N°s. 1, 4, 7, 8, 12, 13, 14, 19, 25, 26, 27, M. GRUNWALD.
2, 15, M. ROUSSEL.
3, 5, 6, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 28, 29, M. WILLEMET.
21, M. HUZARD.

Fautes à corriger dans le cahier de juin 1790.

Page 342, ligne 26, melitoti, *lisez* meliloti.
Page 343, ligne penult., malpigianum, *lisez* malpighianum.
Page 379, ligne dern. Postmouth, *lisez* Porstmouth.
Page 380, ligne 21, Postmouth, *lisez* Porstmouth.
Page 392, ligne 23, diarrhétique, *lisez* diarrhéique.
Page 446, ligne 18, Wunde arzneytunst, *lisez* Wundarzneykunst.
Ibid. ligne 19, alternzeitender, *lisez* aeltern zeiten der.
Page 455, ligne 21, burtshulfe, *lisez* burthshuelfe.
Page 459, ligne 13, Fielin, *lisez* Fieliz.
Page 462, ligne 15, trois, *lisez* quatre.
Page 467, ligne 6, Giosse, *lisez* Grosse.
Ibid. ligne 16, ont, *lisez* on.
Page 471, ligne 5, au lieu d'Ossen, *lisez* Offen.
Page 478, ligne 19, supprimez la virgule après le mot *chimie*.
Page 492, *rectifiez le titre de la manière suivante*: Beytræge zur naturkunde und den darnet verwandten wissenschaften sonderlich der botanick, hauswirthschaft, arzneygelahrheit und apothekerkunst.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. Didot jeune, 1790.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1790.

RÉGLEMENS concernant la médecine, la chirurgie et la pharmacie, proposés par un médecin de la Faculté de Paris.

LES médecins françois demandent des réglemens qui servent à transmettre et

Dès qu'il fut décidé que les États généraux seroient convoqués, je fis des recherches qui pussent me faire apprécier les écrits qui seroient publiés sur les meilleurs moyens d'enseigner et de pratiquer la médecine. Nous sommes au moment où il s'agit de prendre des mesures assez sages, pour qu'à l'avenir elle fasse le moins de mal, et le

à perfectionner l'art de consoler, de soulager et de guérir. Bien que l'objet de la médecine soit de la plus grande importance, rien n'est plus simple que l'exécution d'un plan qui y satisfasse pleinement. Il est facile d'établir une correspondance entre tous les médecins du royaume, d'en obtenir tous les secours connus, soit pour préserver des maladies, soit pour en guérir. Il est également facile de leur donner les moyens de faire un bon enseignement, et de ne conférer le titre de médecin, qu'à des candidats qui méritent la confiance de leurs concitoyens : il n'en est pas de même de la réforme des abus ; elle souffrira des contradictions, les sophismes lutteront contre les principes qui proscrivent une tolérance insidieuse et tendant à compromettre la sureté et la conservation des hommes ; mais il ne sera pas dit que l'imposture aura préva-

---

plus de bien. Le plan que je communique a obtenu les suffrages de personnes expérimentées en médecine et en administration ; c'est ce qui me détermine à le publier, et à y joindre des remarques sur les motifs de quelques-uns des réglemens que je propose, ainsi que la notice de plusieurs Mémoires, projets et adresses qui y sont relatifs.

lu, que c'est précisément en médecine que la *toute-puissance de l'*ASSEMBLÉE NATIONALE aura cédé à la *toute-audace* de gens cupides et mal-intentionnés.

DIVISION DES MATIÈRES.

Des colléges de médecine, et de leurs fonctions.

Des colléges de chirurgie, et de leurs fonctions.

Du collége de pharmacie, et de ses fonctions.

De la formation de ces colléges, de leur police, et de leurs revenus.

De l'admission des élèves, de leurs études, de leurs examens, de leur agrégation et proclamation.

De la réforme des abus.

De la transition de l'état actuel à l'ordre à établir.

Résultat du plan.

Des colléges de médecine, et de leurs fonctions.

1. Il y aura vingt colléges de médecine dans tout le royaume.

2. Dans deux de ces colléges seulement, se feront l'enseignement de la médecine, l'admission des élèves, leurs examens et leur agrégation ; ces deux colléges auront, à tous autres égards, les mêmes fonctions à remplir que les autres colléges de médecine du royaume : ces fonctions auront pour objet,

3. Les secours médicinaux à donner aux pauvres.

4. Les maladies sporadiques, épidémiques, contagieuses, endémiques, les maladies auxquelles sont exposés plusieurs classes d'hommes, par différens genres de leurs travaux.

5. Les établissemens publics, en tant qu'ils intéressent la santé.

6. L'inspection des hôpitaux en tout ce qui concerne la médecine, celle des pharmacies et des eaux minérales.

7. La météorologie et la topographie.

8. Les traités élémentaires à faire des diverses parties de la médecine, et le dispensaire.

9. L'examen des méthodes nouvelles de traitement, et des remèdes nouveaux, leur jugement motivé, et la

proposition des récompenses à donner aux auteurs qui auront contribué à l'avancement de l'art.

10. Les travaux à proposer au concours, l'examen des pièces, et leur rapport.

11. La correspondance avec les médecins de leur département, (sans en excepter ceux qui sont sous des ordres ministériels), avec tous les colléges de médecine et de chirurgie, avec celui de pharmacie, et avec les écoles vétérinaires.

Des colléges de chirurgie, et de leurs fonctions.

12. Il y aura vingt colléges de chirurgie dans le royaume.

13. L'enseignement, l'admission des élèves, leurs examens et leur agrégation, ne se feront que dans dix de ces colléges. Ces dix colléges auront, à tous autres égards, les mêmes fonctions à remplir que les autres colléges de chirurgie; ces fonctions auront pour objet,

14. Les secours chirurgicaux à donner aux pauvres.

15. L'inspection des hôpitaux en tout ce qui concerne la chirurgie.

16. Les traités élémentaires à faire des diverses parties de la chirurgie.

17. L'examen des méthodes nouvelles de traiter et d'opérer, leur jugement motivé, et la proposition des récompenses à donner aux auteurs qui auront contribué à l'avancement de l'art.

18. Les travaux à proposer au concours, l'examen des pièces, et leur rapport.

19. L'admission des sages-femmes à l'enseignement, leurs examens, et leur brevet.

20. La correspondance avec les chirurgiens de leur département, (sans en excepter ceux qui sont sous des ordres ministériels), avec tous les colléges de médecine et de chirurgie du royaume, avec celui de pharmacie, et avec les écoles vétérinaires.

Du collége de pharmacie, et de ses fonctions.

21. Il n'y aura qu'un seul collége de pharmacie; ses fonctions auront pour objet,

22. Les cours de botanique, d'histoire naturelle, de matière médicale et de chimie.

23. L'admission des élèves, leurs études, leurs examens et leur agrégation.

24 La réforme de la matière pharmaceutique simple et composée, les travaux à proposer à ce sujet au concours, l'examen des pièces, et leur rapport.

25. L'analyse des eaux minérales.

26. La composition exclusive de tous les remèdes auxquels il est important de donner une uniformité d'action.

27. La distribution des médicamens au compte du trésor public.

28. L'inspection des pharmacies.

29. L'examen, les brevets, et l'inspection des herboristes.

30. La correspondance avec les pharmaciens du royaume, et avec les colléges de médecine et de chirurgie.

De la formation des colléges, de leurs comités, de leur police et de leurs revenus.

31. Les médecins, chirurgiens et phar-

maciens domiciliés dans un des quatre-vingt-trois départemens, s'adresseront au directoire de ce département, à l'effet de se faire inscrire sur un catalogue, et de concourir, par la voix du scrutin, à l'élection des officiers de leur collége.

32. Les officiers d'un collége de médecine seront au nombre de cinq; savoir, un président, deux commissaires, un secrétaire, et un bibliothécaire.

33. Il y aura huit professeurs dans chacun des colléges de médecine enseignans.

34. Le comité de médecine sera composé de cinq officiers du collége, et, lorsque l'objet des délibérations l'exigera, de deux chirurgiens et de deux pharmaciens, qui seront nommés à cet effet, par leur collége respectif.

35. Dans les colléges de médecine où se fera l'enseignement, les professeurs seront tenus d'assister au comité, non-seulement tous les quinze jours, mais toutes les fois que leur présence y sera nécessaire.

36. Les professeurs aux colléges de chirurgie et de pharmacie, seront aussi tenus d'assister au comité de méde-

cine, toutes les fois que leur présence y sera nécessaire.

37. Tous les médecins qui seront agrégés à l'un des colléges du royaume, auront droit d'assister aux comités de tous les colléges de médecine; mais ceux qui résideront dans une ville où il y aura un collége, seront tenus d'assister à tour de rôle, au nombre de quatre, au comité de leur collége.

38. Les officiers d'un collége de chirurgie seront au nombre de cinq; savoir, un président, deux commissaires, un secrétaire, et un bibliothécaire.

39. Il y aura cinq professeurs dans chacun des colléges de chirurgie enseignans.

40. Dans les colléges de chirurgie où se fera l'enseignement, les professeurs seront tenus d'assister au comité, non-seulement tous les quinze jours, mais encore toutes les fois que leur présence y sera nécessaire.

41. Tous les chirurgiens qui seront agrégés à l'un des colléges du royaume, auront droit d'assister aux comités de tous les colléges de chirurgie, mais ceux qui résideront dans une ville où

il y aura un collége de chirurgie, seront tenus d'assister à tour de rôle, au nombre de quatre, au comité de leur collége.

42. Les officiers du collége de pharmacie seront au nombre de cinq; savoir, un président, deux commissaires, un secrétaire, et un bibliothécaire: de plus, il y aura deux professeurs qui seront tenus d'assister au comité, non-seulement tous les quinze jours, mais encore toutes les fois que leur présence y sera nécessaire.

43. Tous les pharmaciens du royaume auront droit d'assister au comité, et ceux qui résideront dans la ville où se trouvera le collége, seront tenus d'y assister à tour de rôle, au nombre de quatre.

44. Les secrétaires et bibliothécaires des trois colléges seront perpétuels; les bibliothécaires seront en même temps trésoriers. Les colléges feront tous les six mois une nouvelle élection des autres officiers; les mêmes pourront être réélus plusieurs fois.

45. Les comités de médecine et de chirurgie s'assembleront toutes les se-

maines, celui de pharmacie tous les mois: les officiers qui manqueront d'assister aux comités payeront une amende, ainsi que les autres membres des colléges qui, étant nommés à tour de rôle, manqueront d'assister aux comités.

46. Les professeurs des écoles vétérinaires auront droit de présence aux comités de médecine, de chirurgie, et de pharmacie.

47. Les médecins et les chirurgiens de chaque collége seront, à tour de rôle, et en nombre suffisant, nommés pour donner dans leurs colléges respectifs, une fois la semaine, leurs avis aux pauvres.

48. Les colléges de chirurgie nommeront un de leur membre, à tour de rôle, pour assister aux consultations pour les pauvres, qui se feront dans les colléges de médecine, y donner son avis, et faire les pansemens.

49. Les médecins et les chirurgiens qui auront été nommés pour assister aux consultations pour les pauvres, et qui y auront manqué, paieront une amende.

50. Dans toutes les villes où il y aura plusieurs médecins et chirurgiens, ils prendront les arrangemens les plus convenables, pour donner les secours de leur ministère aux pauvres du canton.

51. Les médicamens fournis aux pauvres, seront payés par le trésor public, bien entendu que les médicamens ne seront estimés qu'au prix de leur valeur matérielle.

52. Les médecins, chirurgiens et pharmaciens, seront proposés au nombre de trois, par leur collége respectif, à l'effet d'être nommés par les directoires pour inspecter les hôpitaux, les pharmacies, et les eaux minérales. Les traitemens de ces inspecteurs seront au compte du trésor public.

53. Dans chaque collége de médecine il y aura, comme il a été dit, huit professeurs; savoir, un d'anatomie, un de physiologie, un de pathologie-théorique, un de matière médicale, un de chimie, un de botanique, et deux de pathologie-pratique, dont l'un sera consultant, tenu de remplacer le professeur ordinaire en cas d'absence, d'assister tous les deux jours à la vi-

site des malades, et de faire, ces mêmes jours, une leçon, après que le professeur ordinaire aura fait la sienne.

54. Dans chaque collége de chirurgie il y aura cinq professeurs; savoir, un d'anatomie et de physiologie, un de pathologie-théorique et de matière médicale, un d'accouchemens, et deux d'opérations, dont l'un sera consultant, tenu de remplacer le professeur ordinaire en cas d'absence, d'assister tous les deux jours à la visite des malades, et les mêmes jours de faire une leçon, après que le professeur ordinaire aura fait la sienne.

55. Au collége de pharmacie, il y aura deux professeurs, un pour l'histoire naturelle et la matière médicale, et un pour la chimie.

56. Tous les professeurs seront nommés au concours, et pour dix ans. Deux années avant l'expiration de la dixième, on ouvrira un concours pour toutes les chaires. Les traitemens des professeurs seront pris sur le produit des inscriptions.

57. Le président et les commissaires

de chaque collége auront, par Séance, un jeton de seize au marc.

58. Le secrétaire d'un collége de médecine aura de plus en appointemens la somme de 2000 liv. y compris ses frais de bureau. Le bibliothécaire, la somme de 600 liv.

59. Le secrétaire d'un collége de chirurgie, la somme de 1500 livres ; le bibliothécaire, la somme de 400 liv.

60. Le secrétaire du collége de pharmacie sera en même temps bibliothécaire ; ses appointemens seront de 1200 liv.

61. Tous les bibliothécaires auront un logement à leur collége, et il seront, comme il a été dit, en même temps trésoriers.

62. Les appointemens des secrétaires et des bibliothécaires, ainsi que les dépenses à faire pour le logement et les jetons, seront au frais du trésor public.

63. Dans les deux colléges de médecine où se fera l'enseignement, le secrétaire et le bibliothécaire auront chacun, en augmentation d'appointemens, la somme de 2400 livres, et dans

les dix colléges de chirurgie où se ſera l'enseignement, le secrétaire et le bibliothécaire auront chacun, en augmentation d'appointemens, la somme de 1200 liv. Ces sommes seront prises sur le produit des inscriptions.

64. Les examinateurs seront payés par les étudians, après chaque examen.

65. Le collége de pharmacie ne sera au compte du trésor public que pour le logement. Le produit des inscriptions suffira à toutes ses autres dépenses.

66. Tout médecin, chirurgien ou pharmacien proclamé, aura le droit d'exercer dans tout le royaume, non-seulement quant à la pratique, mais aussi quant à l'enseignement, sans que pourtant les attestations d'un professeur privé dispensent des inscriptions à prendre aux colléges.

De l'admission des élèves, de leurs études, de leurs examens, et de leur agrégation et proclamation.

67. Le cours de médecine sera de cinq années. Les élèves n'y seront admis qu'après des informations sur leurs

mœurs, sur l'espèce de leur éducation, et qu'après un examen qui fera juger de leur aptitude à profiter des leçons.

68. Ils suivront la première année des leçons d'anatomie et de physiologie ; ils seront tenus à suivre, dans la même année, le chirurgien en chef de l'hôpital qui leur sera indiqué, et de faire toute espèce de pansemens.

69. La seconde année, en répétant les leçons d'anatomie et de physiologie, ils suivront le cours de pathologie théorique ; ils seront en même temps tenus de faire un cours d'accouchemens, et un cours d'opérations dans les hôpitaux qui leur seront indiqués.

70. La troisième année, en continuant les leçons de pathologie théorique, ils suivront les leçons de matière médicale, de chimie et de botanique.

71. La quatrième et la cinquième année, ils répéteront les leçons de matière médicale, et suivront celles de pathologie pratique dans un hôpital disposé à cet effet.

72. A la fin de chaque année, il se fera un examen. Les examinateurs seront choisis au scrutin, et en nombre

suffisant pour que chacun d'eux n'ait pas plus de dix élèves à interroger. Le président et les autres officiers du collége, ainsi que les professeurs, seront tenus d'assister à l'examen qui se fera le premier jour ; et les médecins qui auront été examinateurs le premier jour, seront tenus d'assister à l'examen qui se fera le lendemain, et ainsi successivement.

73. A la fin des examens, il se tiendra une assemblée composée du président, des officiers du collége, des professeurs, des examinateurs, et de tous les médecins qui auront assisté aux examens, pour prononcer sur l'admission des élèves à l'année scholastique suivante, et après la cinquième année sur l'agrégation au collége, après laquelle l'élève soutiendra une thèse, dont le sujet sera à son choix. Cet acte fait, l'agrégé sera proclamé médecin dans tous les départemens.

74. Le cours de chirurgie durera six ans. Les élèves n'y seront admis qu'après des informations sur leurs mœurs, sur le genre de leur éducation, et qu'après un examen qui fera juger de leur aptitude à profiter des leçons.

75. La première année, ils suivront des leçons d'anatomie et de physiologie, et assisteront aux pansemens et aux opérations.

76. La deuxième année, ils répéteront les leçons d'anatomie et de physiologie, et suivront les leçons de pathologie théorique, et les leçons pratiques d'accouchemens.

77. La troisième, quatrième et cinquième année, ils s'exerceront à la pratique chez un chirurgien du collége.

78. La sixième année, ils demeureront dans un hôpital qui leur sera indiqué pour y faire des pansemens, y voir pratiquer, et y pratiquer eux-mêmes des opérations.

79. Il sera observé la même forme pour les examens et pour l'agrégation à un collége de chirurgie, que pour les examens et l'agrégation à un collége de médecine. Les chirurgiens agrégés pourront être proclamés sans avoir soutenu de thèse.

80. Les femmes qui se destinent à l'art des accouchemens ne seront admises qu'après des informations sur leurs

mœurs, et qu'après un examen qui constatera leur aptitude aux accouchemens; elles suivront, pendant une année, des leçons d'accouchemens, et feront elles-mêmes, pendant cette année, des accouchemens dans l'hôpital qui leur sera indiqué; elles subiront un examen tous les trois mois; et après le quatrième examen, il sera accordé des brevets de sage-femme à celles qui auront donné des preuves suffisantes de leur instruction et de leur habileté.

81. Les cours d'accouchemens en faveur des sages-femmes se feront aux frais des départemens; leurs examens seront *gratuits*, et les brevets leur seront expédiés sans aucuns frais.

82. Le cours de pharmacie sera de six ans, y compris l'année d'étude au collége; un élève ne sera admis à l'examen au collége de pharmacie, que d'après le certificat du pharmacien chez lequel il aura été élève pendant cinq ans, et celui des officiers municipaux de la ville. Ces certificats constateront de la fidélité et de l'exactitude de l'élève. Aprés ces formalités, il sera admis à suivre les leçons au collége de pharmacie; et après avoir

suivi pendant une année les cours d'histoire naturelle, de chimie, et de matière médicale, il subira trois examens sur ces sciences, et un sur le manuel de la pharmacie. Il sera observé les mêmes formes pour les examens et pour l'agrégation au collége de pharmacie, que pour l'examen et l'agrégation en chirurgie.

83. Les herboristes seront examinés et brevetés gratuitement.

De la réforme des abus.

84. La vénalité des charges sera abolie.

85. L'annonce et le débit des rémèdes secrets seront défendus sous peine pécuniaire et infamante, et pécuniaire et corporelle en cas de récidive.

De la transition de l'état actuel à l'ordre à établir.

86. Les réglemens concernant la médecine, la chirurgie et la pharmacie, seront proclamés dans tous les départemens.

87. Tous les médecins, chirurgiens et pharmaciens, seront tenus d'envoyer

leurs lettres ou leurs brevets de réception au directoire de leur département respectif; et tout homme qui se sera procuré des titres faux, sera tenu d'en faire l'aveu au directoire, et au collége du département dans lequel il demeure, et faute de le faire, s'il est convaincu de s'être procuré des titres faux, il sera condamné à une amende pécuniaire et infamante.

88. Les élèves en médecine, chirurgie et pharmacie qui ont déja fait des études, seront classés pour les études qui leur restent à faire, d'après un jugement du comité, des professeurs et des examinateurs.

89. Les médecins, chirurgiens et pharmaciens étrangers qui voudront s'établir en France, feront dans les colléges respectifs et dans les premiers mois de leur arrivée, exhibition de leurs lettres de médecine, de chirurgie ou de pharmacie; et avant l'expiration de l'année, il seront tenus de subir les examens prescrits pour les régnicoles, d'après lesquels ils seront refusés ou agrégés. Dans le dernier cas, ils auront à payer la même somme que les régnicoles. Cette somme ne sera point applicable

aux colléges, mais elle sera versée dans le trésor public.

90. Il se fera tous les ans un catalogue de tous les médecins agrégés, contenant par ordre alphabétique, leur nom avec celui du lieu où chacun réside; il sera fait un pareil catalogue de tous les chirurgiens agrégés, et un de tous les pharmaciens agrégés. Il se fera aussi un catalogue contenant les noms des élèves, et des colléges où ils sont admis. On observera de les classer par leurs années scholastiques. Ces catalogues réunis seront adressés au directoire des départemens.

91. Les corporations abolies ne pourront plus s'assembler que pour régler leurs dettes actives et passives.

Résultat du plan.

92. Ce plan me paroît satisfaire, à tous égards, aux intentions de l'ASSEMBLÉE NATIONALE. Par son admission, l'enseignement se fera de la manière la plus avantageuse aux élèves; leurs études seront complètes, les précautions indiquées pour leurs

examens et pour leur agrégation, rendront leurs titres à la confiance publique, aussi honorables que légitimes; le service des administrations et celui des malades en particulier, sera assuré; les abus et les malversations auxquelles les mots, *Médecine*, *Chirurgie*, *Secrets*, fournissoient un prétexte seront écartés. Enfin, les progrès de la médecine seront favorisés sous tous leurs rapports; et pour tout dire en un mot, l'exécution de ce plan, qui rejette toute dépense superflue, procurera à la France tous les secours que les citoyens et le gouvernement ont droit d'attendre de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie.

REMARQUES sur quelques articles du plan des Réglemens proposés, suivies de la notice de plusieurs Mémoires, Projets et Adresses qui y sont relatives.

ARTICLE 1-12-21. La grande utilité, la nécessité de ces établissemens, tant pour assurer les progrès de la science même, que pour assurer le service d'administration et celui des citoyens, considérés individuellement, sont démontrées par l'exposé même des fonctions des colléges de médecine, de chirurgie et de pharmacie. La dépense à faire par le trésor public, pour un collége de médecine et pour un collége de chirurgie, (*voy.* art. 57-58 et 59,) sera pour les deux, non compris le logement, le chauffage, &c. de la somme de 7700 liv. par année; savoir,

Pour les jetons des deux colléges	2400 liv.
Pour les appointemens des deux secrétaires,	3500
Pour les appointemens des deux bibliothécaires,	1000
Pour les appointemens des deux appariteurs,	800
TOTAL	7700 liv.

La

La dépense pour le collége de pharmacie ne sera, comme il a été dit article 65, au compte du trésor public, que pour le logement ; le produit des inscriptions suffira à toutes les autres dépenses.

Art. 2. Il n'y a que de très-légers inconvéniens, qu'il n'y ait que deux colléges de médecine enseignans; et il est de la plus haute importance qu'il n'y en ait que deux. En voici la raison : Les élèves étant en grand nombre, et le seul produit résultant des inscriptions, donnant des traitemens suffisans pour que des médecins supérieurs en savoir et en talens, puissent faire leur occupation principale de l'enseignement, l'enseignement sera le plus excellent possible, et cependant il n'occasionnera aucune dépense au trésor public.

L'élève, qui se destine à la médecine est censé avoir reçu une éducation distinguée ; il est supposé conséquemment avoir assez de fortune pour fournir aux frais qu'exigent les études en médecine. (*Voy*. art. 67 & *suiv.*) Ils seront fixés à 3000 liv. pour chaque élève, à payer dans le courant des cinq années scho-

lastiques et par inscriptions; de plus, il sera payé par chaque élève la somme de 24 liv. pour chaque examen. Il y en aura treize; savoir,

Deux d'anatomie.

Deux de physiologie.

Deux de pathologie théorique.

Un d'accouchement.

Un d'opération.

Un de matière médicale.

Un de chimie.

Un de botanique.

Deux de pathologie pratique.

Le produit des examens sera réparti entre les examinateurs. Les élèves assisteront aux examens les uns des autres. Chaque examen, pour chaque élève, sera d'une demi-heure.

L'agrégation, comme il a été dit, sera gratuite.

Sur la masse provenant des inscriptions, il sera pris annuellement;

Pour le professeur d'anatomie,	6000 liv.
de Physiologie, ...	8000
Pathologie théorique,	8000
Matière médicale, ..	6000
Chimie, ...	6000
Botanique, ...	3000
Ordinaire de pathologie pratique, ...	18000
Consultant de pathologie pratique, ...	12000
Pour augmenter les appointemens du secrétaire,	2400
Ceux du bibliothécaire,	2400
Pour l'entretien de la bibliothéque, des cabinets d'anatomie et de matière médicale, pour celui du laboratoire et du jardin de botanique, ...	6000
Pour deux appariteurs,	2000
TOTAL.........	79800 liv.

La somme de 79800 livres, multipliée par cinq, fait un total de 399000 l. Ce total suppose cent trente-trois élèves pour le cours des cinq années scholastiques dans l'un des deux colléges

et la supposition n'est nullement exagérée.

Le produit des deux colléges ne fera qu'une seule masse; et si elle excéde la somme de 798000 livres, il sera pris sur l'excédent de cette somme celle de 6000 livres, pour être destinée à des prix à décerner aux auteurs des pièces qui concourront pour des sujets indiqués par les professeurs du collége où les élèves auront été en plus grand nombre. Le reste seroit proportionnellement et également réparti entre les nouveaux agrégés des deux colléges.

Les élèves étrangers traiteront de gré à gré avec les professeurs, et il leur sera donné des attestations d'études; mais ils ne pourront se faire agréger à un collége de France, que conformément au réglement de l'article 89, ou bien à moins qu'en commençant leurs études, ils ne se conforment en tout aux réglemens faits pour les élèves régnicoles.

ART. 10-18-24. Ce sera aux professeurs et aux examinateurs à faire le rapport des pièces envoyées à leurs colléges respectifs pour concourir aux prix proposés.

Les sujets des prix, sur la réforme pharmaceutique, seront proposés concurremment par les professeurs des colléges de médecine et de pharmacie, et le rapport des pièces envoyées pour concourir sera fait au collége de médecine par les professeurs du collége de pharmacie. Les professeurs du collége de médecine assisteront à ce comité, ainsi que les professeurs du collége de chirurgie, lorsque le sujet des pièces l'exigera.

ART. 9-17. Il seroit à souhaiter que les occasions d'accorder des récompenses pour des services qui intéressent non-seulement une contrée, mais l'humanité entière, fussent moins rares. L'argent ne peut être employé d'une manière plus utile, ni plus honorable; mais, nous le répétons, les occasions de faire de tels sacrifices seront infiniment rares, dès que les récompenses ne seront pas décernées par la faveur ou par l'ignorance.

On trouve dans le Journal de médecine, cahier de janvier 1789, un Mémoire ayant pour titre : *Des Secrets en médecine.* Ce Mémoire étoit fait

depuis cinq ans; mais pour le publier, il convenoit d'attendre qu'il se fût fait un plus grand changement dans la disposition des esprits. Elle est devenue telle, que les réglemens proposés dans ce plan, auront maintenant, quant à la forme, des modifications à recevoir; mais maintenant aussi, les réglemens proposés dans ce Mémoire ne doivent plus rencontrer d'obstacle insurmontable dans l'exécution. (*Voyez* la note pour l'article 85.)

ART. 11-20. De la correspondance des colléges de médecine et de chirurgie, avec les écoles vétérinaires, il résultera de grands avantages, non-seulement pour l'art vétérinaire, mais aussi pour la médecine et la chirurgie. L'anatomie *comparée* mérite sans doute des encouragemens, mais la médecine *comparée*, est encore plus digne de notre attention; elle permet de faire des essais infiniment intéressans, qu'il est impossible de faire sur des hommes, ou dont l'humanité nous ordonne de nous abstenir.

ART. 13. On fixe le nombre des colléges de chirurgie enseignans à dix,

afin que les frais à faire pour chaque élève soient modiques, et que leur produit suffise cependant aux dépenses des colléges enseignans. Les élèves en chirurgie auront à payer la somme de 400 liv. dans le courant des trois années scholastiques. (*Voyez* art. 74 *et suiv.*) De plus, il sera payé par chaque élève la somme de 6 liv. pour chaque examen. Il y en aura neuf; savoir,

Deux d'anatomie.

Deux de physiologie.

Un de pathologie.

Un de matière médicale.

Un d'accouchement.

Deux d'opérations.

Le produit des examens sera réparti entre les examinateurs. Les élèves assisteront aux examens les uns des autres. Chaque examen pour chaque élève, sera d'une demi-heure.

L'agrégation, comme il a été dit, sera gratuite.

Sur la masse provenant des inscriptions, il sera pris annuellement;

Pour le professeur d'anatomie et de physiologie, ...	3000 liv.
De pathologie et de matière médicale, ...	3000
D'accouchemens, ...	3000
Ordinaire d'opérations,	6000
Consultant d'opérations,	4000
Pour augmenter les appointemens du sécrétaire, ...	1200
Ceux du bibliothécaire,	1200
Pour l'entretien des cabinets d'anatomie, d'instrumens et de matière médicale, et pour celui de la bibliothéque, . .	1800
Pour deux appariteurs,	1600
TOTAL.	24800 liv.

La somme de 24800 liv. multipliée par six, (*voy.* art. 74.) fait un total de 148800 liv. Ce total suppose trois cents et quelques élèves dans un collége de chirurgie, et il y a plus de trois mille élèves en chirurgie dans tout le royaume.

Le produit des dix colléges enseignans ne fera qu'une seule masse, et si

elle excéde la somme de 148800 liv. il sera prélevé sur l'excédent de cette somme celle de 3000 livres, pour être destinée à des prix à décerner aux auteurs des pièces qui concourront pour des sujets indiqués par les professeurs des colléges où les élèves auront été en plus grand nombre ; le reste seroit proportionnellement et également réparti entre les nouveaux agrégés des dix colléges.

Les élèves étrangers paieront, ainsi que les régnicoles, la somme de 400 l. pour les cours des scholastiques.

Il a paru des projets pour réunir les colléges de médecine et de chirurgie. En demandant cette réunion, on ne peut avoir d'autre intention que de faire apprendre aux chirurgiens plus de médecine qu'ils n'en savent ; car si on vouloit que le même homme excellât à la fois dans la médecine et dans la chirurgie, on demanderoit ce qui est impossible. La vie d'un même homme ne peut suffire à acquérir le talent et le savoir nécessaires pour être à la fois un grand médecin et un grand chirurgien. MM. *Louis*, *Sabattier*, *Desault*, n'ont jamais eu le temps de faire la médecine, et ils n'en ont pas assez

pour pratiquer la chirurgie, et la porter à son dernier degré de perfection. On fera donc pour le mieux, et on fera tout le bien possible, en procurant aux chirurgiens, qui ont à exercer la médecine et la chirurgie, tous les moyens de savoir bien la chirurgie dans toutes ses parties, et en même temps d'acquérir des connoissances assez exactes en médecine, pour qu'ils puissent donner leurs soins avec succès dans les maladies internes les plus fréquentes.

Art. 26. (*Uniformité d'action*,) tels que le tartre émétique, le kermès minéral, les préparations d'opium, &c. Si les médecins en France pouvoient ne se servir que de remèdes préparés d'une manière uniforme, il leur seroit moins difficile d'apprécier leurs effets; toujours auroient-ils un embarras de moins, celui d'avoir à distinguer ce qui doit être attribué ou à la préparation particulière du remède, ou à la disposition particulière du malade.

Art. 82. La pharmacie peut, et doit s'apprendre dans un laboratoire; et comme il n'y a point de ville un peu considérable où il n'y ait une phar-

macie, c'est assez d'un seul collége de pharmacie, pour que les élèves puissent y recevoir le complément à leur instruction. Ils paieront chacun 600 liv. pour les inscriptions dans le courant de l'année scholastique; et de plus 12 liv. pour chaque examen. Il y en aura cinq; savoir :

Un de botanique.

Un d'histoire naturelle.

Un de matière médicale.

Un de chimie.

Un sur le manuel.

Le produit des examens sera réparti entre les examinateurs après chaque examen. Les élèves assisteront aux examens les uns des autres; et chaque examen pour chaque élève sera d'une heure.

L'agrégation sera, ainsi qu'il a été dit, *gratuite*, comme en médecine et en chirurgie.

Sur le produit des inscriptions, il sera pris la somme de 6000 liv. pour le traitement des deux professeurs, à 3000 liv. chacun; de plus, la somme de 9000 liv. pour l'entretien des cabinets d'histoire naturelle et de matière

médicale, pour celui de la bibliothèque, du jardin de botanique et du laboratoire, et pour les frais des démonstrations expérimentales. Sur le produit des inscriptions, qui excédera cette dépense, il sera pris une somme de 2000 liv. pour être destinée à des prix à décerner aux auteurs des pièces pour des sujets indiqués, conjointement par les professeurs du collége de médecine, et ceux du collége de pharmacie. Du reste du revenu du collége de pharmacie, il en sera compté à qui il appartiendra.

Questions relatives aux pharmaciens.

Importe-t-il au public que le nombre des apothicaires pour une ville ou pour un canton, soit déterminé ; qu'il y ait une taxe pour les médicamens ; et qu'il soit défendu aux épiciers-droguistes de vendre tous médicamens composés, et les drogues simples au petit poids ? Il y a de fortes raisons pour l'affirmative.

Quels sont les meilleurs moyens d'engager des pharmaciens à s'établir dans les cantons trop éloignés d'une pharmacie ?

Art. 84. Nul motif raisonnable ne peut laisser subsister la création, ni la vente des charges en médecine, en chirurgie et en pharmacie. Elles ne conviennent plus qu'à des ignorans, ou à des *trigauds ;* mais ces charges sont supprimées, d'après le texte même des Décrets de l'Assemblée nationale.

Art. 85. Un Secret en médecine est, par son essence, un scandale outrageant pour l'humanité. Ou un remède est bon, ou il est mauvais? S'il est bon, il ne sauroit être trop connu; s'il est mauvais, il faut le connoître aussi pour s'en abstenir. Les hommes sont tous, à quelques égards, inconséquens, et enclins à mal placer leur confiance; c'est le plus souvent quand il s'agit de leur intérêt le plus précieux, de leur santé. Et comme leur crédulité s'accroît à mesure que leurs forces physiques dépérissent, la philosophie, la prudence, les devoirs de l'humanité exigent des législateurs, qu'ils emploient des moyens assez efficaces pour que les corps et les esprits malades ne soient plus les jouets des charlatans. Le seul moyen d'extirper *les gens à Secrets*, est, comme

nous l'avons dit, de récompenser les possesseurs des remèdes nouveaux, reconnus bons, et de condamner à une peine pécuniaire infamante, et pécuniaire corporelle, en cas de récidive, tout homme qui, sans être pharmacien agrégé au collége, annonceroit ou vendroit un remède quelconque, et de punir également tout pharmacien qui annonceroit ou vendroit un *remède Secret*. (*Voyez* la Remarque pour les articles 9 et 17.)

ART. 89. Les hommes qui s'expatrient à l'âge où ils peuvent exercer des fonctions publiques, sont le plus fréquemment ou des hommes d'un mérite très-reconnu, ou de mauvais sujets. Ceux qui sont distingués par leur mérite, ne se déterminent à quitter leur patrie, que parce qu'ils sont ardemment désirés en d'autres contrées; et en ce cas, il faut bien aussi supposer que la somme de 3000 livres à payer pour leurs examens sera d'autant moins un obstacle à leur établissement en France, que les examens leur fourniront l'occasion de fixer, à leur égard, l'opinion publique, de la manière la plus naturelle et la plus prompte, en

dissipant toute équivoque sur leur savoir.

ART. 92. En multipliant ses succès et ses bienfaits, la médecine convertira les mécréans : nécessairement aussi, elle atténuera de plus en plus un genre d'épidémie également honteux et funeste; quoique l'origine de la superstition date de celle du genre humain, qu'elle soit répandue sur tout le globe, qu'en tout climat, et pendant la durée de presque tous les siècles, elle ait, plus que la raison, distingué l'animal défini raisonnable des classes des autres animaux; quoique même elle tienne à nos organes, néanmoins, depuis plusieurs années, sa contagion se ralentit, et certainement ses symptômes ne seront plus, à aucuns égards, à redouter, par tout où se feront de bonnes études en médecine.

DE L'UTILITÉ DE L'OPIUM DANS LA GANGRÈNE.

Par le docteur THOM. KIRKLAND; *trad. de l'anglois par* M. MARTIN.

Les effets, que produit le quinquina dans les cas de gangrène, qui naissent uniquement d'obstruction ou d'inflammation, sont tels, que depuis long-temps je doutois de l'efficacité de ce remède dans les maladies de ce genre : aussi en pareil cas avois-je commencé à ajouter le nitre au quinquina, et depuis convaincu de plus en plus que cette écorce étoit nuisible dans ces circonstances, j'en abandonnai totalement l'usage, et j'eus recours uniquement à la méhode antiphlogistique; cependant je pense toujours que dans les cas où la gangrène naît d'une tendance des humeurs à la putréfaction, le quinquina est un remède de la plus grande utilité.

Ayant vu dans le cours de ma pratique plusieurs exemples des bons effets

de l'opium dans les inflammations locales, et sachant d'ailleurs que dans les cas de gangrène, il faut de toute nécessité recourir à des remèdes d'une prompte efficacité, j'associái l'opium aux autres remèdes antiphlogistiques. J'ai depuis été convaincu par des expériences assez nombreuses, que ce médicament rend de très-bons services dans les gangrènes où le quinquina auroit été nuisible par sa propriété d'augmenter l'action et la mobilité des parties solides. Avant, toutefois, d'avoir acquis sur cet objet les lumières que m'a depuis fournies l'expérience, je communiquai mes observations à différens médecins et à plusieurs chirurgiens, du nombre desquels étoit M. *Parrolt* de *Birmingham*, dans un temps où M. *Pott* n'avôit encore rien publié sur les avantages de l'opium dans la gangrène des pieds et des orteils. Il me raconta qu'il avoit guéri un vieillard attaqué de cette maladie, en lui faisant prendre de l'opium à fortes doses, et que depuis ce temps, il suivoit constamment la même méthode en pareil cas. Il communiquoit à tous mes amis ce qu'il savoit, relativement à cet objet. Depuis que l'efficacité de

l'opium, dans ces sortes de gangrènes, a été plus connue, j'ai eu quantité d'occasions de faire des observations sur les effets qu'il y produit ; et après avoir donné un court exposé de la méthode que je suis, dans les cas de gangrène accompagnée de violente inflammation, je rapporterai ce que m'a appris l'expérience sur l'utilité de l'opium dans les gangrènes où l'on a jugé à propos de l'employer.

Dans les espèces de gangrènes, causées simplement par l'inflammation et l'obstruction, j'ai quelquefois eu recours à la saignée ; mais j'ai plus souvent purgé avec les sels neutres sans faire ouvrir la veine. Dans les jours intermédiaires, je donnois les mêmes sels neutres que l'on a coutume d'administrer dans les affections fébriles. J'ai toujours employé l'opium conjointement avec ces remèdes ; et dans le premier cas, afin que les purgatifs pussent résoudre l'inflammation et l'obstruction, sans exciter une irritation trop vive ; dans le second, pour diminuer en même temps l'irritation et la chaleur. Quand je faisois prendre les remèdes salins à la distance de trois ou quatre heures, je donnois l'opium dans

l'intervalle par petites doses, et par ce moyen, j'en faisois prendre peu à peu une quantité considérable, sans qu'il occasionnât aucune incommodité.

Quand l'inflammation commence à diminuer, l'esprit de sel qui est un remède rafraîchissant et un bon antiseptique, peut remplacer les sels neutres. Pour boisson ordinaire, on peut se servir d'eau acidulée avec l'esprit de nitre ou le suc de citron, et édulcorée avec une quantité de sucre suffisante. A l'égard du quinquina, je ne le prescris jamais avant que les parties gangrenées commencent à se séparer des parties saines; c'est alors seulement que j'en fais usage.

J'applique sur la partie souffrante des cataplasmes émolliens, avec des sels neutres; ces topiques aident beaucoup à diminuer l'inflammation, et à en prévenir les fâcheuses suites; ils nettoient la peau, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sans y causer une trop forte irritation. On peut les faire avec le lait et la semoule, en y ajoutant de l'extrait de Saturne et du sel de Glauber. En combinant ainsi les remèdes irritans avec les sédatifs, on modère l'irritabilité, et l'on débarrasse en

même temps les vaisseaux des humeurs qui y croupissent. Quand la nécessité oblige à faire sur-tout attention à ce dernier objet, on peut le remplir en faisant sans scrupule des incisions qui pénètrent jusque dans le tissu cellulaire. A l'égard des parties qui sont actuellement attaquées de la gangrène, j'y applique des remèdes antiseptiques, capables de corriger l'acrimonie qui y règne, et je cherche par ce moyen à arrêter, autant qu'il m'est possible, les progrès ultérieurs de la gangrène. Quoique l'on ne puisse pas expliquer de quelle manière l'opium contribue à la guérison, les principes que j'ai allégués, et l'effet salutaire et prompt que j'en ai vu résulter dans des cas où le quinquina et les autres remèdes vantés, restoient sans action, me persuadent que ce médicament est d'une utilité prépondérante.

Je voudrois pouvoir faire les mêmes éloges de l'opium dans la mortification, ou gangrène des pieds et des orteils; mais hélas! cette maladie est presque toujours incurable, et bien que l'opium, administré avec les précautions convenables, soit en pareil cas un remède très-efficace, il existe

néanmoins des circonstances où il empire encore le mal ; il ne suffit pas seul à en achever la guérison, et y il faut le concours d'autres remèdes. Quand on le donne à grande dose, il contrarie les vues pour lesquelles on le donne : il peut aussi être rendu inerte par l'application extérieure des remèdes peu convenables sur la partie gangrenée.

Je n'ai, par exemple, jamais vu l'usage de l'opium devenir avantageux, ou soulager le malade, lorsque l'on appliquoit sur la partie affectée, des fomentations et des remèdes digestifs ; et je crois que si l'on ne changeoit pas ce traitement, on pourroit ordonner éternellement l'opium sans en éprouver aucun effet profitable ; car les fomentations, de quelque espèce qu'elles soient, augmentent certainement toujours la disposition putride des ulcères, et j'ai souvent vu moi-même que, lorsque dans les gangrènes de ce genre, on observoit déja la ligne rouge qui indique que la gangrène va s'arrêter, la continuité des fomentations contrarioit le travail de la nature, et accéléroit la mort du malade ; cela arrivoit sur-tout quand leurs mauvais effets étoient secondés par des onguens et des emplâtres

irritans, qui faisoient affluer davantage les humeurs vers les parties malades.

Les avantages, que procure l'opium dans ces circonstances, dépendent vraisemblablement de ce qu'il diminue l'irritabilité dans les parties souffrantes, puisque la douleur en elle-même ne peut causer ni gangrène, ni inflammation, comme le prouvent les symptômes même de la douleur. Et pourquoi dans ce cas n'appliqueroit-on pas sur la partie même les remèdes calmans et sédatifs? On a déja recommandé en pareil cas des remèdes adoucissans; et je ne doute pas que si on plongeoit dans le lait le pied malade, et si on appliquoit sur la partie souffrante des cataplasmes émolliens, cette méthode ne fût beaucoup plus profitable que la méthode ordinaire: au moins les malades se trouveroient bien, en ce qu'elle soulageroit leurs douleurs. Il ne suffit pas néanmoins d'employer des remèdes adoucissans et légers qui soulagent les parties souffrantes, il faut en outre que ces remèdes aient la propriété de diminuer l'irritabilité des nerfs, et cet objet peut exiger diverses espèces de moyens sédatifs et calmans, parce que toute douleur n'est pas assoupie par un

seul et unique médicament. Il est certain que l'opium diminue, en général, pour un temps, toutes sortes d'irritation douloureuse contre-nature; mais souvent la maladie qui cause ces douleurs, ne peut être guérie que par les baumes naturels, les huiles essentielles et les autres médicamens de cette nature. La poix a une éminente vertu sédative, et en préparant un onguent peu épais avec la poix, un peu de cire et beaucoup d'huile, on obtient un remède qui peut, sans causer aucune incommodité, diminuer l'irritabilité contre-nature, qui a lieu, pour l'ordinaire, dans les maladies dont il est ici question. En ajoutant à cet onguent quelque peu de teinture de myrrhe ou d'autres médicamens analogues, il devient un bon antiseptique, dont on peut faire usage dans les cas où la gangrène des parties exige de semblables topiques. En mêlant au cataplasme de semoule et de lait, qui couvre tout le mal, une quantité suffisante d'opium, ce cataplasme en deviendra encore plus efficace. Il y a des circonstances dans lesquelles un cérat anodyn et émollient, composé de diachylum, de feuilles de mauve en poudre et d'un peu

de poix, d'huile et de cire, mérite encore la préférence.

Quand on suit cette méthode, il est moins nécessaire de donner de grandes doses d'opium qui occasionnent fort souvent une sorte de délire semblable à l'ivresse, causent du mal-être, et ôtent totalement l'appétit; ce qui le rend plus nuisible, qu'utile: on en a la preuve, puisque l'opium, lorsqu'il produit ces symptômes, n'empêche nullement le progrès de la maladie. Si au contraire, on ne le donne qu'à petites doses souvent répétées, il diminue peu à peu l'excessive irritabilité, sans occasionner aucun de ces inconvéniens. J'ai vu quelques exemples de cas où les malades de ce genre, chez lesquels on avoit été obligé de renoncer à l'opium, parce qu'il causoit le délire, et diminuoit l'appétit sans produire aucuns bons effets, furent guéris par le simple usage extérieur des anodyns. On peut, en général, admettre comme certain, dans ces maladies, qu'il y a très-peu d'espoir de guérison, lorsque les malades ne peuvent pas supporter des alimens légers, et cependant nourrissans.

L'espèce de gangrène des orteils, &c. dans laquelle ce traitement paroît avantageux,

tageux, est celle qui, comme je le prouverai plus au long dans la suite, naît de l'acrimonie des humeurs, et qui, outre l'administration de l'opium, exige encore celle d'autres remèdes. Il y a plusieurs années, que je me souviens d'avoir vu l'opium recommandé dans la gangrène qui survient aux orteils et aux pieds des vieillards, par un auteur dont je ne me rappelle pas le nom, parce que, selon lui, dans ce cas, la gangrène provient du scorbut; mais on sait que ce nom a été donné à nombre de maladies de nature bien différentes; et dans celle dont il est ici question, il me semble qu'il ne faut l'entendre que d'une acrimonie particulière que le mercure corrige. Il y a quelques années que, n'ayant pas obtenu de succès dans une maladie de ce genre, que je traitois selon la méthode décrite, je racontai au docteur *Booth*, qui voyoit le malade avec moi, ce que j'avois lu touchant l'usage du mercure en pareil cas. Quelque temps après, ce médecin me manda, à ma grande satisfaction, qu'il avoit eu recours, pour son malade, à la dissolution du sublimé corrosif, et cela avec un effet si heureux, que la gangrène qui s'étendoit déja

jusque vers le milieu du pied, s'étoit bientôt arrêtée. En conséquence, selon la méthode que je suivois déja depuis long-temps, nous laissâmes la partie morte tomber d'elle-même sans scarifications, et nous obtînmes ainsi une guérison complète. Depuis ce temps, j'ai guéri un malade de ce genre auquel j'avois fait prendre l'opium méthodiquement, mais sans succès, par le seul moyen des applications sédatives que j'ai déja indiquées, en lui faisant prendre en même temps un électuaire composé de quinquina, de gomme de gaïac, et de cinnabre d'antimoine. Quoique chez ce malade j'aie été obligé de renoncer à l'opium pour lequel il avoit de la répugnance, on peut cependant en donner de petites doses, de la manière que je l'ai dit, conjointement avec les remèdes dépuratifs.

Quelques éloges que méritent l'opium, et les remèdes sédatifs dans ces sortes de gangrène, je dois cependant avertir qu'il est des cas où il paroît être nuisible aux personnes extrêmement avancées en âge. Un octogénaire robuste fut attaqué, pendant l'hiver de 1776, après les neiges et les grands froids, d'une tache noire au sommet

du gros orteil. L'épiderme commença tout de suite à se séparer, et la gangrène s'étendit sur le pied et sur les orteils voisins qu'elle détruisit tous. On donna l'opium d'abord à la dose de deux grains par jour : on doubla bientôt cette quantité ; ensuite on réitéra la dose jusqu'à quatre fois par jour ; on alla même au delà, et on continua pendant un mois entier ; mais le mal gagna de plus en plus, et même tout le corps fut tellement affecté, que nous laissâmes retourner le malade chez lui, désespérant presque tout-à-fait de sa guérison. Cependant nous lui prescrivîmes le vin et un régime nourrissant, et nous fîmes appliquer sur son pied, que l'on pansoit exactement tous les jours, un léger digestif et un cataplasme fait avec la bière aigre : le malade préféra la bière au vin pour boisson, et vécût des mêmes alimens que le reste de sa famille, après avoir encore passé de la sorte au moins un mois sans que l'on s'aperçut du moindre changement dans son pied ; sa santé commença à se rétablir ; la gangrène s'arrêta. Il se détacha environ la moitié du pied, et le malade se rétablit ensuite parfaitement. L'opium étoit évidemment nui-

sible dans ce cas, et il le sera toujours chaque fois que l'influence nerveuse et la force vitale, seront affoiblies au point où elles devoient l'être, dans un vieillard âgé de 80 ans, quoique d'ailleurs encore robuste : celui-ci avoit, comme il me le raconta, beaucoup souffert du froid à l'un et à l'autre pied; ce qui peut-être avoit affoibli le pouvoir nerveux dans l'un des deux, et occasionné par-là la gangrène. Il y a apparence que l'usage de l'opium concourut à lui faire faire des progrès, puisqu'elle cessa dès qu'on y eut renoncé, et que le corps eut repris quelques forces.

Pour empêcher qu'un usage trop général, et admis sans distinction dans toutes les espèces de gangrène des orteils, ne rende ce remède quelquefois nuisible, je vais détailler, autant que mon expérience pourra me le permettre, les cas dans lesquels l'opium peut nuire, et ceux où on en retirera des avantages.

Dans les personnes âgées, qui n'observent pas un régime régulier dans le boire et le manger, les humeurs peuvent aisément prendre une certaine acrimonie, capable d'occasionner la gan-

grène de l'extrémité du pied, accompagnée d'une irritabilité contre-nature de la partie malade, qui naît peut-être de l'irritation continuelle, produite par l'humeur âcre qui y est engorgée. Il me paroît qu'en pareil cas l'usage de l'opium est utile, conjointement avec celui des dépuratifs que j'ai indiqués.

Cette espèce de gangrène commence par une tache noire ou livide, un peu au dessus de l'orteil. L'épiderme se sépare en cet endroit, et l'on s'aperçoit qu'au-dessous la chair est tout-à-fait livide : le mal s'étend ensuite de proche en proche; l'ulcère qui en résulte présente différens aspects dans différens endroits ; quelques places sont tout-à-fait gangrenées ; à d'autres, on voit la chair vive, et les bords de la plaie sont couverts d'une matière ichoreuse et âcre, qui les ronge. Dans cette maladie, il y a toujours de la douleur, qui tantôt est foible, tantôt aiguë : il n'est pas rare non plus, qu'outre cela les parties affectées soient gonflées et enflammées; mais on peut regarder comme un signe certain de cet état, l'irritabilité des parties de la tumeur que la gangrène n'a pas encore attaquées. A l'égard de la vîtesse du pouls, elle est

proportionnée à la violence de l'inflammation.

Mais si la gangrène vient de l'anéantissement ou du défaut de la force vitale ou nerveuse, le sphacèle complet se répand de plus en plus, les parties meurent sans paroître rongées; et lorsqu'on les touche, on ne s'aperçoit pas qu'elles aient une irritabilité extraordinaire. Toutes ces circonstances semblent indiquer clairement qu'en pareil cas les remèdes sédatifs et narcotiques ne peuvent être d'aucun secours: en un mot, ils ne sont utiles que quand la gangrène est augmentée par l'irritation. Lorsqu'une partie du corps périt par défaut de vitalité, il faut user de remèdes chauds et fortifians; mais si, comme cela arrive souvent, les forces vitales sont déja épuisées dans un malade attaqué de gangrène aux pieds, si les soins du médecin et du chirurgien ne peuvent les ranimer; en ce cas toutes les peines que l'on prendroit pour la guérison seroient malheureusement inutiles.

NOTA. M. *Percival Pott*, que M. *Kirkland* désigne ici, est le premier qui ait publié des observations sur les avan-

tages de l'opium dans le traitement de cette espèce de gangrène des extrémités inférieures, à laquelle les vieillards sont particulièrement sujets. Un vieillard, dont l'orteil étoit déja sphacélé, et dont le pied, après quinze jours, étoit enflé et d'une mauvaise couleur, éprouvoit une douleur si considérable, que le malade ne pouvoit pas dormir. Comme M. *Pott* savoit que l'opium n'exerce pas sa vertu narcotique quand les douleurs sont très-aigues, il fit prendre au malade deux grains d'opium le soir, et autant le lendemain matin; l'usage de ce remède fut ensuite continué tous les jours, matin et soir. Au bout de trois jours, il y avoit déja un mieux-être marqué; après neuf jours, l'enflure et la mauvaise couleur avoient disparu, et huit jours après la suppuration devint louable, et l'on aperçut des chairs vives et fraîches: pendant tout ce tems, l'opium avoit été donné à des doses variées; jamais cependant au-dessous de trois ou quatre grains. Le même chirurgien a guéri de la même manière deux autres personnes, l'une desquelles étoit un vieillard très-foible, âgé de soixante-dix ans. Comme ces observations se trouvent dans la traduction

françoise des ouvrages de M. *Percival Pott*, nous nous dispenserons d'en donner un plus long détail.

SUITE

DES OBSERVATIONS

SUR LA DIVISION

DU CORPS DE L'HOMME

En deux parties latérales ;

Par M. COURMETTE, docteur en médecine.

SECONDE PARTIE.

Nous avons dit dans la première partie de ce Mémoire, que la division de notre corps en deux parties latérales, par une ligne perpendiculaire qui le coupe dans le sens de sa longueur, nous est sur-tout bien démontrée par la considération des phénomènes de l'état maladif; car c'est toujours dans l'état de maladie que les loix de la nature se

manifestent avec le plus d'évidence, parce qu'alors tous les mouvemens prennent un caractère de force et d'impétuosité, qui ne laisse plus autant d'équivoques sur leurs véritables circonstances, au lieu que dans l'état de santé, ils procèdent avec une tranquille uniformité qui les dérobe à nos recherches les plus exactes : de plus, notre esprit étant borné, nous sommes réduits à ne considérer que les surfaces des corps; et comme chaque acte de la nature est infini comme son auteur, il est évident qu'il doit y avoir bien des phénomènes dans l'état de santé, qui nous échappent, parce qu'ils demandent, pour être saisis, une vue capable d'embrasser un trop grand nombre de rapports.

Hippocrate nous dit dans ses Coaques: Que si dans les inflammations du poumon la langue se trouve entièrement blanche et rude, c'est une preuve que la partie droite et la partie gauche du poumon, sont également affectées; mais que si cette blancheur et cette rudesse s'observent seulement dans la partie droite de la langue, c'est un signe certain que l'affection réside particulièrement dans la partie droite du

poumon, et réciproquement dans le côté gauche (*a*).

Les anciens, qui n'admettoient entre le mâle et la femelle d'autre différence que celle qui résulte des différens degrés d'énergie du principe qui les avoit produits, et qui avoient observé que le corps divisé en deux parties latérales égales, avoit beaucoup plus de force dans le côté droit, que dans le côté gauche, pensoient que la production du mâle tenoit à l'action des forces du côté droit. Ils croyoient donc que le mâle étoit placé du côté droit de la matrice, et la femelle dans le côté gauche, et plus généralement que tous les phénomènes de conception et de gestation du fœtus mâle, affectoient principalement le côté droit du corps, tandis que ceux qui accompagnent la formation de l'autre sexe, se font plus particulièrement ressentir dans le côté opposé (*b*).

(*a*) *In pulmonis inflammationibus si lingua tota alba fiat et aspera, ambæ pulmonis partes inflammatione vexantur; quibus verò dimidiata lingua, quâ parte id apparet, inflammatio affligit.* HIPPOCR. coac. prænot. n°. 400, edit. Foësii, p. 169.

(*a*) *Vide* Opusculum cui titulus est : *Pro-*

Je remarquerai que si les idées des anciens sur cette matière, comme sur tant d'autres, n'ont pas été confirmées par les philosophes modernes, cela dépend, en grande partie, de ce que les observations n'ont pas été assez multipliées ; car il n'est pas ordinaire à l'esprit de l'homme de suivre et d'étudier assez long-temps, pour bien juger des objets dont il n'aperçoit pas à la première vue, la dépendance et les rapports : de-là vient sans doute, en grande partie, l'injustice de la plupart des modernes à l'égard des anciens. Mais les anciens me paroissent avoir étudié la nature dans toute sa simplicité, et d'une manière bien plus intéressante et plus philosophique, que ne le font les philosophes de nos jours, qui la chargent sans cesse du poids de leurs idées.

M. *de la Malle* nous a donné une observation (*a*) d'une affection du go-

---

blemata Aristotelis *ac philosophorum medicorumque complurium, cap. de Mamillis*, *pag.* 60; *et cap. de Conceptione, pag.* 114. *Lugduni*, 1573.

(*a*) Vide *Acta Acad. reg. chirurg. Paris. tom.* V, *pag.* 515.—Vide *Casus huic ferè similes in actis natur. curiosor. dec.* 1, *ann.* 6 et 7; *observ.* 9, *pag.* 20.

sier, qui rendoit la déglutition difficile, et pour laquelle on prescrivit des boissons rafraîchissantes. La malade paroissoit hors d'affaire, lorsqu'au bout de quelques jours la langue se tuméfia dans toute sa longueur du côté gauche. Quoique le gonflement n'affectât qu'un seul côté, il étoit si considérable, qu'il gênoit la respiration, et rendoit la déglutition impossible. *Morgagni* nous dit qu'*Etmuller* avoit connu un homme d'un tempérament colérique, qui, après un accès de colère, eut une attaque d'apoplexie, à laquelle succéda la paralysie du côté droit, accompagnée d'ictère du même côté : cet ictère partageoit exactement le corps de cet homme en deux parties égales (*a*). On lit dans *Pechlin* (*b*) qu'une femme, qui étoit sujette à des attaques d'épilepsie, éprouvoit constamment, peu de temps avant l'accès, une stupeur et un froid assez considérables dans tout le côté gauche de son corps, et cependant elle

---

(*a*) *De causis et sedibus morb. epist. anatom. med. XI, art.* 14.

(*b*) Vide *Observ. physico-medic.*, *p.* 342. —Vide *quoque acta natur. curiosor. dec.* 1, *ann.* 5; *observ.* 30.

ne ressentoit ni froid, ni stupeur dans le côté opposé. Ce même auteur nous a laissé aussi quelques observations de différentes espèces d'éruptions cutanées, et entr'autres celle d'une petite vérole confluente, qui n'avoit lieu que sur un côté du corps. M. *Berhens* (*a*) a observé dans le même temps la petite vérole sur le côté droit du corps d'un enfant, et la rougeole sur le côté gauche. On trouve dans *Hartmann* (*b*) et dans *Pechlin* (*c*), des observations de sueurs qui n'avoient lieu que d'un côté du corps, tandis que la peau étoit sèche et rude au côté opposé. Tout le monde connoît l'observation de cet homme qui, s'étant endormi auprès d'une muraille nouvellement blanchie, et encore humide, eut une fièvre qu'il n'éprouva que du côté qui regardoit le mur près duquel il avoit reposé. *Simon Dupuy* (*d*) a vu sur un enfant de six

---

(*a*) Vide *Acta natur. curiosor. dec.* 2, *ann.* x; *observ.* 144, *pag.* 307.

(*b*) Vide *Dissert. de sudore unius lateris*, *pag.* 38, *not.* 26.

(*c*) *Loc. cit.*

(*d*) *Thesaurus pathologico-therapeutic.* SCHLEGEL, *tom.* j, *pag.* 33.

à sept ans, une tumeur qui s'étoit formée tout d'un coup sur le bras gauche à l'articulation du coude. Les glandes, placées près de la veine jugulaire, les axillaires et le testicule du même côté, étoient durs, douloureux et d'une grosseur considérable. Tout étoit cependant parfaitement sain du côté droit. *Bartholin* (*a*) rapporte que deux de ses amis attaqués de calcul, étoient sujets à des migraines, qui n'affectoient que la partie de la tête correspondante au rein malade; et *Baglivi* (*b*) assure même que, dans les cas de calcul aux reins, la différence des mouvemens qu'on observe sur les deux artères radiales, est un signe certain pour reconnoître lequel des deux reins est affecté. M. *Meza* (*c*) nous a donné l'histoire d'un enfant nouveau-né, dont la moitié de la poitrine, du bas-ventre, du scrotum, les extrémités supérieure et inférieure du même côté, étoient attaquées de mortification, et dont

(*a*) Vide *Epist. medic. centur.* 4, *epist.* 6, *pag.* 26.

(*b*) *Opera omn.*, *pag.* 335.

(*c*) *In actis Societ. medic. Hauniensis*, *tom.* j, *pag.* 141, *ann.* 1777.

toutes les parties du côté opposé étoient dans l'état naturel.

La nature paroît même faire un choix dans presque toutes les maladies entre les différens émunctoires par lesquels elle peut se débarrasser de la matière morbifique. Nous choisirons ici pour exemple les inflammations du foie et de la rate. Ces affections se déterminent le plus ordinairement par une hémorrhagie du nez; mais pour que cette crise termine heureusement la maladie, il faut que l'hémorrhagie ait lieu par la narine correspondante à l'organe affecté. Ainsi, si l'affection réside dans le foie, l'hémorrhagie doit avoir lieu par la narine droite, et réciproquement par la narine gauche, si c'est la rate qui est affectée. Tout le monde connoît là-dessus la sentence d'*Hippocrate* (*a*) et de *Galien* (*b*).

(*a*) *Quæ ex parte adversâ et præposterè fiunt sanguinis eruptiones, malo sunt, velut in lienis tumore, si ex nare dextrâ effluat.* Lib. I, prædictorum, n°. 125, pag. 58; edit. Foësii.

(*b*) *Solvit autem lienis et hepatis inflammationes sanguis è naribus profluens, cùm hæc viscera unà cum acutis febribus habent inflammationes. Oportet autem per directum*

On peut voir dans leurs écrits nombre d'observations qui confirment cette loi de la nature ; et, en général, nous pouvons dire ici que tous les préceptes d'*Hippocrate* et de *Galien*, relativement au diagnostic et au prognostic des maladies, sont fondés sur les nombreux faits de pratique que ces grands hommes avoient recueillis. *Solano de Lucque*, *Nihell*, *Bordeu* et M. *Fouquet*, ont confirmé par leurs observations cette sentence d'*Hippocrate* et de *Galien*. En un mot, on trouve, dans les différens recueils de faits de pratique, nombre d'observations, qui prouvent d'une manière bien évidente cette division de notre corps en deux parties latérales égales.

Si nous agrandissons le champ de nos recherches et de nos travaux anatomiques, et si nous les appliquons à la fois à un plus grand nombre d'espèces différentes, nous verrons que cette division n'existe pas seulement dans l'homme, mais bien dans tous les ani-

---

fluere sanguinem, ex dextrâ quidem nare, hepate patiente, vel locis in dextris præcordiis positis; ex sinistrâ autem, liene et locis vicinis. Lib. III, de crisibus, cap 3.

maux; car la nature dans la conformation des animaux paroît s'être asservie à un seul plan, à un plan uniforme et général, dont il est nombre de détails qui n'ont d'usage que dans quelques espèces, et qui dans d'autres ne s'annoncent et ne se produisent que sous des formes avortées, ou par des ébauches imparfaites.

Entre un grand nombre d'observations que je pourrois citer, je ne rapporterai que celle de M. *de Marthi*, qui a vu dans un cheval mort, à la suite d'une piqûre vénéneuse à la jambe droite, que toutes les parties gauches du corps étoient parfaitement saines, tandis que le tissu cellulaire du côté droit étoit infiltré d'une sérosité jaunâtre; les muscles du même côté étoient flasques, le poumon marqué de taches noires, l'oreillette remplie de sérosité, et ses parois molles et sans consistance.

Ce seroit ici le lieu d'expliquer de quelle manière les parties, qui sont situées dans le même côté du corps, sympathisent ensemble; mais j'observerai seulement que toutes les hypothèses mécaniques, que l'on a proposées jusqu'ici, me paroissent insuffisantes, quand elles sont prises séparément;

car il n'est question, pour en sentir l'erreur, que d'apprendre exactement toutes les circonstances des phénomènes, d'étendre à toutes ces circonstances les hypothèses proposées pour les expliquer. Négligeons donc les hypothèses mécaniques; étudions les faits dans toute leur simplicité; sachons les dépouiller du poids de toute interprétation étrangère; car toute interprétation, qui n'est pas déduite des faits même, ou des faits analogues, est arbitraire et vaine, et toutes les théories, qui ne sont pas appuyées sur des faits observés, et rangés selon l'ordre de leur subordination naturelle, ne seront que des monumens élevés à l'erreur; monumens d'autant plus funestes, qu'ils auront été consacrés par des hommes du plus grand genie.

Le corps de l'homme est donc composé de deux moitiés adossées l'une à l'autre, et la connoissance de cette structure ne laisse pas que de répandre du jour sur l'explication de bien des phénomènes de l'économie vivante. Les poches de la substance cellulaire, qui est étranglée dans toute sa partie moyenne, sont affermies sur l'axe du corps d'où elles s'étendent de côté et

d'autre. Ce fait d'anatomie nous démontre d'une manière bien évidente, que la matière morbifique contenue dans un des côtés du corps, et qui pénètre la substance cellulaire, a beaucoup plus d'aisance à s'étendre en haut et en bas, qu'elle n'en a à passer d'un côté dans le côté opposé. C'est d'après cette division, qui est vraiment digne de toute l'attention du médecin philosophe, et dont *Hippocrate*, que *Galien* regarde comme le premier des philosophes, avoit une pleine connoissance; c'est, dis-je, d'après cette division que l'on peut se former des idées claires, et établir des principes vraiment utiles sur les métastases et les révulsions. L'on voit donc par-là que les cautères et les autres remèdes topiques doivent être placés au côté droit, si l'affection a son siège de ce côté, et réciproquement au côté gauche. Il en est de même pour la saignée, soit dérivative, soit révulsive; et quoique quelques médecins préfèrent de la pratiquer au côté opposé à celui où réside particulièrement l'affection, cependant il sera facile de démontrer que, depuis *Hippocrate* jusqu'à nous, les plus grands maîtres de l'art se sont toujours décidés

pour la saignée pratiquée du côté affecté, et qu'ils n'ont fait qu'imiter en cela les procédés de la nature. L'art ne réussit jamais mieux que quand il cherche à imiter la marche de la nature.

Nous avons vu que cette division a également lieu dans le cerveau; et une circonstance remarquable, par rapport à cette division, c'est que les lésions manifestes et sensibles d'un des côtés du cerveau, produisent leurs effets sur des parties du corps qui sont situées au côté opposé, de manière que les lésions de l'hémisphère gauche du cerveau, décident communément la paralysie dans le côté droit du corps, *et vice versâ.* Ce fait, dont *Hippocrate* avoit connoissance, a été principalement acquis de nos jours par les observations d'anatomie pratique.

Ce fait peut être très-utile pour l'administration des topiques et des saignées locales et dérivatives; car nous voyons par-là bien évidemment, que ces remèdes doivent être appliqués sur le côté sain, puisque ce côté répond au côté du cerveau dans lequel l'affection réside très-particulièrement.

Nous ne devons pas attribuer ce phénomène à l'entrecroisement des fibres

du cerveau ; car l'anatomie ne démontre cet entrecroisement que par rapport à une petite portion de ce viscère ; et nous ne devons pas juger de la structure des parties d'après les effets que nous leur voyons produire ; car notre intelligence peut imaginer des moyens bien différens de tous ceux que la nature peut employer pour parvenir à ses fins.

Pour concevoir ce phénomène, il me paroît qu'on doit supposer que dans l'état naturel les forces toniques sont distribuées d'une manière uniforme sur toute l'étendue du cerveau ; ensorte que les deux hémisphères du cerveau se balancent réciproquement et se tiennent en équilibre, en s'opposant mutuellement des efforts égaux et contraires. Or, lorsqu'un de ces hémisphères est affoibli par quelque cause de lésion, l'hémisphère opposé, qui n'est plus en équilibre, se contracte, pour ainsi dire, spasmodiquement, et cette contraction, qui presse l'origine des nerfs qui en partent, décide la paralysie de tout ce côté, et quelquefois d'une seule partie, comme celle du bras, de la jambe, &c. c'est-à-dire, du côté opposé à celui du cerveau sur lequel a porté la

cause sensible de lésion; mais, comme cet affoiblissement respectif d'un des hémisphères, dépend beaucoup de l'état habituel où se trouvent ces hémisphères, on voit qu'une même cause de lésion peut décider des contractions spasmodiques dans l'un et dans l'autre hémisphère, selon que l'un ou l'autre, à raison de son état habituel, est plus susceptible de ces contractions; et c'est-là sans doute la raison des variétés que présente ce phénomène; car, on observe quelquefois que les paralysies, décidées par les lésions du cerveau, se trouvent du même côté que les lésions, et l'on voit bien que ces variétés ne peuvent se concevoir en faisant dépendre ce phénomène de l'entrecroisement des fibres du cerveau. Mais, quoique ces variétés demandent l'attention du médecin pour l'administration des topiques et des saignées locales et dérivatives, j'observerai cependant avec *Arétée*, *Valsalva*, *Morgagni* et *Werloof*, que les lésions d'un des côtés du cerveau, soit qu'elles dépendent de causes externes, ou de causes internes, produisent le plus ordinairement leurs effets sur des parties du corps qui sont situées au côté opposé, de ma-

nière que les lésions de l'hémisphère droit du cerveau décident presque toujours la paralysie du côté gauche du corps, *et vice versâ.* C'est-là un principe fondamental de notre art dans les affections de cette nature admis par tous les grands praticiens, depuis *Hippocrate* jusqu'à nos jours.

OBSERVATION

SUR

UNE HYDROPHTHALMIE,

Guérie par l'opération et le caustique;

Par M. LANGLEBERT, élève en chirurgie au régiment d'infanterie du Roi.

Prosette Léonard, âgée de 21 ans, couturière à Nanci, avoit un œil attaqué d'hydrophthalmie et d'exophthalmie depuis six ans, suite d'une petite vérole naturelle et confluente. Cet organe avoit totalement perdu toutes ses fonctions; et sa procidence étoit telle, qu'il tomboit sur sa joue: la cornée

transparente n'étoit plus reconnoissable, et cet état contre-nature présentoit un aspect hideux. M. *Valentin* (*a*) ayant fait une ponction fort large à un côté de la cornée avec un bistouri à cataracte, évacua l'eau qui y étoit contenue, et le globe en s'affaissant rentra de quelques lignes; mais trois jours après, il se remplit de sérosité purulente, et paroissoit même encore plus volumineux qu'auparavant. Après la première évacuation, il s'étoit présenté une tumeur fongueuse formée par la choroïde, dure et parsemée de vaisseaux variqueux, qui lui fit soupçonner que l'œil pourroit devenir cartilagineux : il en avoit projeté l'extirpation; mais cette opération lui ayant toujours paru trop cruelle et trop douloureuse, même pour les pansemens, il préféra le procédé suivant.

Ayant coupé circulairement à-peu-près tout ce qui avoit été la cornée transparente, avec des ciseaux courbés sur le plat et sur le côté, comme ceux de *Lafaye* pour la cataracte; et après

(*a*) Chirurgien-major, docteur en médecine, et professeur à l'école de chirurgie du régiment du Roi.

avoir

avoir fait une ponction comme dans la première tentative, il emporta ensuite la tumeur fongueuse et une grande portion de l'uvée qui la suivoit, ce qui causa une hémorrhagie assez abondante. La malade soutint cette opération douloureuse avec beaucoup de patience et de fermeté. Le pansement s'est fait avec de la charpie trempée dans un mélange de blanc-d'œuf, d'eau froide, et d'un peu d'eau-de-vie.

Les caillots de sang étant tombés par la suppuration, qui fut très-abondante, ce qui restoit de sclérotique s'affaissa, et se trouva réduit à un très-petit volume, d'où il résultoit un quart de globe ou un petit moignon dans le fond de l'orbite. La malade avoit été préparée à cette opération par un vomitif et un purgatif drastique; elle avoit même été saignée la veille de la seconde opération; elle le fut encore du bras une heure après; elle eut mal à la tête pendant toute la nuit. Le lendemain, le pouls étoit fébrile, la peau sèche, et sa céphalalgie assez aiguë. Je la saignai du pied. Les pédiluves, les boissons tempérantes et antiphlogistiques, ne furent pas négligés; et huit jours après, il n'y avoit plus de

fièvre. Il survint cependant à l'a utre œil une ophthalmie, qui ne fut pas de longue durée, au moyen d'un séton appliqué à la nuque.

Un mois s'étant écoulé, il n'étoit resté dans le milieu du petit moignon qu'une ouverture fistuleuse assez large, de laquelle suintoit une humeur séreuse ; M. *Valentin* se détermina à y introduire la pierre infernale pendant trois ou quatre secondes, ayant eu l'attention de ne point toucher le pore ou point optique. La douleur fut des plus vives, et se calma en peu de temps par le moyen de petites douches de décoction de racines d'*althea*. La suppuration redevint fort abondante ; les escares s'étant détachées de la sclérotique, cette membrane revint sur elle-même ; et tout fut guéri complétement en deux mois, au commencement de l'année 1787. M. *Valentin* a placé ensuite très-aisément sur la petite tumeur, un œil artificiel, ainsi qu'il l'avoit déja pratiqué une fois dans un cas à-peu-près semblable, et par les mêmes procédés. Cette personne n'a eu depuis aucune espèce de suintement, pas même de larmoyement, les points lacrimaux étant restés parfaitement intacts.

OBSERVATION

D'une hernie compliquée d'étranglement, réduite le sixième jour; par M. VANDORPE, ci-devant chirurgien-juré de la châtellenie de Courtray en Flandre, actuellement élève à Paris.

Un homme âgé de 85 ans, d'un tempérament assez fort, mais très-caduc, portoit une hernie ancienne, qui sortoit et rentroit avec facilité. Un jour, après avoir essuyé une toux assez violente, il ne put faire rentrer la hernie comme à l'ordinaire; il survint bientôt des symptômes fâcheux, et je fus appelé en novembre 1781. Je trouvai le malade attaqué de nausées, de vomissement, et de quelques douleurs momentanées dans l'abdomen. La hernie (qui étoit inguinale) étoit assez dure, sans être fort douloureuse; le ventre n'étoit point tendu, ni douloureux au toucher. Après avoir placé le malade convenablement, je tachai de réduire la hernie, mais en vain. Je fis appliquer

des émolliens sur la tumeur herniaire, et donner un lavement.

Je revis le malade cinq à six heures après ma première visite; il étoit dans le même état, et je ne fus pas plus heureux dans mes tentatives.

En réfléchissant sur la nature de l'obstacle qui s'opposoit à la rentrée des parties, je crus avoir à combattre un étranglement, qui avoit pour cause des matières stercorales arrêtées dans le tube intestinal, engagé dans l'anneau des muscles abdominaux. L'âge du malade, l'ancienneté de la hernie, sa sortie et sa rentrée habituelle et facile, enfin sa dureté et l'absence de sa douleur, me fit porter ce jugement. En effet, supposons avec M. *Monro* (*a*), que si, dans le cas d'une hernie ancienne, le ressort des intestins est trop foible pour faire remonter et chasser du côté de l'anus les matières arrêtées dans la portion du canal intestinal engagé dans l'anneau, et qu'à raison de la foiblesse de ce ressort, les matières séjournent dans la hernie, si, dis-je,

(*a*) Essais de médecine de la Société d'Édimbourg, édition françoise, *tom.* v, *pag.* 349.

leur abord successif gonfle l'intestin au point d'empêcher qu'il ne repasse par les anneaux des muscles du bas-ventre, il s'ensuivra une hernie, que les auteurs s'accordent à nommer *hernie étranglée par engouement de matières*; hernie qui passe plus lentement des premiers symptômes aux symptômes menaçans, que la hernie étranglée et compliquée d'inflammation, parce que dans cette dernière, la stase des liqueurs dans les vaisseaux des parties qui composent la hernie, à raison de la compression qu'ils souffrent, est plus forte : de-là le gonflement, l'irritation, l'engorgement, la douleur et la fièvre, dont l'accroissement de tous ces symptômes est la suite ordinaire.

La raréfaction de l'air peut aussi distendre l'intestin et former un obstacle à la réduction. M. *Monro* a fait mention de cette cause particulière dans l'énumération de celles qui produisent l'étranglement; et *Covillard* en a donné des signes distinctifs, il y a plus d'un siècle : » Il arrive par fois, dit cet auteur, dans un livre intitulé, *Le Chirurgien opérateur*, que l'intestin s'enfle tellement, qu'il ne peut être repoussé, soit que les flatuosités le tiennent

ainsi bandé, soit que les matières y soient endurcies: on discernera, ajoute-t-il, les flatuosités, si le reste de l'abdomen est tendu, si l'on en rend par la bouche, si l'on entend des borborygmes et des rugissemens dans les intestins, et si cette douleur tensive n'est pas accompagnée de pesanteur. » Je n'aperçus aucun des indices dont cet auteur fait mention, relativement aux flatuosités; je crus que les matières épaissies, en stagnation dans la portion du canal intestinal, engagées dans l'anneau, étoient l'obstacle principal qui s'opposoit à la réduction, et que les remèdes un peu actifs pourroient être efficaces, d'autant plus que la hernie étoit alors sortie depuis trente-six heures, et qu'il ne paroissoit aucun signe de l'inflammation consécutive, qui ne suit que trop souvent cet état des hernies; en conséquence je proposai l'injection de fumée de tabac, si vantée par M. *Percival Pott* (*a*), et quelque purgatif pris intérieurement.

(*a*) *Voyez* Œuvre chirurgicale de M. *Percival Pott*, chirurgien de l'hôpital S. Barthelemi à Londres, traduction françoise, *tom.* j, *pag.* 455.

Des observations de M. *Legrand*, rapportées dans le Mémoire de M. *Goursaud* (*a*), prouvent l'efficacité des purgatifs dans les premiers temps, et dirigés à propos; cependant M. *Ferrant* (*b*) n'y a pas grande confiance; et en véritable ami de la vérité, à laquelle il sacrifie son amour-propre, il nous a rapporté (*c*) des observations, qui prouvent que l'inflammation suit quelquefois l'usage des remèdes de cette nature, qu'ils doivent être employés avec la plus grande circonspection, et qu'une méprise en ce genre peut devenir d'une conséquence très dangereuse pour le malade. En effet, que l'on applique sur une hernie entero-épiploïque enflammée, l'eau à la glace, la neige, le vin rouge froid, ces remèdes ne figeront-ils pas les sucs épiploïques, au point d'empêcher la réduction, et ne feront-ils pas tomber subitement ces

(*a*) *Voyez* Mémoire de l'Académie royale de médecine, *tom.* ij, *pag.* 417.

(*b*) Chirurgién-major en survivance de M. *Moreau*, de l'hôtel-dieu à Paris.

(*c*) Dans un cours particulier qu'il fit à l'hôtel-dieu.

parties en gangrènes (*a*) : au contraire, quand l'air raréfié distend l'intestin, le gonfle et s'oppose à la rentrée, ces moyens pourront être efficaces, soit en condensant l'air raréfié, soit, comme le pense M. *Petit* (*b*), en occasionnant une contraction forte et subite des muscles cremaster et dartos; contraction, selon lui, suffisante pour faire rentrer les parties.

Si l'on affoiblit considérablement par des saignées, des bains, &c. un vieillard d'un tempérament humide, attaqué d'une hernie ancienne et étranglée par engouement de matières, on le fera tomber dans un état d'inaction, et les liqueurs, en séjournant dans les vaisseaux engorgés, causeront en peu de temps la gangrène; mais il convient alors d'employer, selon M. *Souville*, la fumée, ou même la décoction du tabac (*c*), injectée par l'anus, et les

(*a*) Mémoire de l'Academie royale de chirurgie, *tom.* ij, *pag.* 407.

(*b*) *Voyez* Traité des maladies chirurgicales, ouvrage posthume de M. *Petit*, *tom.* ij, *pag.* 326.

(*c*) *Voyez* Journal de médecine, *tom.* I, *pag.* 126.

purgatifs, à cause du peu de ressort des intestins; ces moyens, en irritant le tube intestinal, augmenteront la sécrétion des sucs et le mouvement péristaltique de ce même tube; ce qui peut contribuer à la réduction, soit en délayant les matières épaisses, soit en augmentant le ressort de ces parties, et en chassant conséquemment les matières arrêtées.

Persuadé, d'après le sentiment de ces célèbres auteurs, que les conséquences d'une méprise sur le choix des remèdes dans une circonstance aussi délicate, peut devenir très-préjudiciable au malade, je demandai à être appuyé de l'avis d'un médecin. Les parens du malade appelèrent M. *De France*, médecin très-habile, résident à Tourcoing; il approuva beaucoup l'injection de fumée de tabac, mais il ne pensa pas de même quant aux purgatifs : il conseilla en outre de faire usage d'un topique, (dont il dit avoir observé de très-bons effets,) qui consiste dans quelques écheveaux de gros fil de lin crud, bouilli dans de la vieille bière, avec une poignée de cendre de bois, et autant de camomille; le tout appliqué chaudement sur la hernie. Au bout de

six heures de l'application de ce topique et de l'injection de fumée de tabac, je revis le malade, et fis de nouvelles tentatives pour la réduction, mais avec aussi peu de succès que ci-devant. Le lendemain, nous fûmes ensemble chez le malade; c'étoit le troisième jour que subsistoit l'étranglement: le malade avoit la fièvre, le vomissement et les autres symptômes étoient augmentés; la tumeur parut un peu plus volumineuse, quoique moins dure, et l'on entendoit un certain petit bruit en la maniant, comme si l'on eut chassé quelques portions d'air; après quoi la tumeur se trouvoit un peu diminuée; mais le même volume reparoissoit après le plus léger vomissement. L'on fit encore alors de vaines tentatives pour la réduction. Le quatrième jour, l'on continua les mêmes moyens; les symptômes augmentèrent.

Au commencement du cinquième jour, la tumeur étoit très-sensible, son volume étoit augmenté, et l'on entendoit en le maniant un bruit semblable à un mélange d'eau et d'air agités ensemble. J'essayai de nouveau de réduire la hernie, même après avoir employé pendant un certain temps, des com-

presses trempées dans l'eau froide, sans être plus heureux. Enfin, les vomissemens devinrent plus violens, et les matières rendues par cette voie, étoient des plus infectes. La fièvre augmenta; le pouls devint petit, accéléré; le ventre tendu, météorisé, et douloureux au toucher; l'on entendoit des borborygmes fréquens, qui étoient suivis de hocquet; l'on avoit déja parlé de l'opération le jour précédent, et les parens s'étoient élevés contre cette proposition. Je craignis un commencement de gangrène, ou du moins un état qui en étoit bien prochain; et dans la vue d'en éloigner les terribles effets, je prescrivis au malade le quinquina en décoction.

Au commencement du sixième jour, en visitant la hernie, je fus fort surpris de la voir diminuée; elle conservoit cependant toute sa sensibilité; la fièvre et les autres symptômes étoient les mêmes. Je tentai encore de réduire la hernie, et je fus étonné que la tumeur diminuât si sensiblement. Je continuai, et je me crus autorisé de comprimer un peu plus fortement; enfin, après tant de vains efforts, je parvins à la réduire au commencement du sixième jour.

Je fis augmenter la dose du quinquina, (le malade en avoit pris aux environs d'une demi-once en seize heures avant la réduction,) des selles abondantes soulagèrent le ventre, la fièvre se calma, et les autres symptômes se dissipèrent : quelques jours après, le malade se trouva très-bien, n'éprouvant plus aucun des accidens qui, peu auparavant, menaçoient sa vie.

Le quinquina a-t-il contribué à la réduction ? et comment agit-il dans ces circonstances ? Ce sont des questions que je laisse aux personnes plus éclairées à résoudre.

OBSERVATION

SUR UNE ESPÈCE D'IMPERFORATION D'ANUS;

Par M. ROCHARD, ancien chirurgien-major des troupes du Roi, licencié en médecine, associé régnicole de l'Académie royale de chirurgie.

Le dix-sept mars 1789, on m'amena

de la paroisse de Vilnoy, près de Meaux, le fils de M. *Simon*, fermier. Ce petit garçon, âgé de dix-sept mois, ne pouvoit rendre ses déjections que par un canal assez étroit pour qu'on ne pût y introduire, sans beaucoup de peine, le stylet le plus fin. Sa mère ne me l'amena, que parce que depuis huit jours, il étoit survenu, à trois ou quatre lignes de ce petit canal, un ciron qui jetoit un peu de matière blanche: quand il avoit les besoins les plus pressans, il en résultoit des douleurs incroyables; il devenoit d'un rouge violet, le visage étoit gorgé, toute l'habitude du corps étoit gonflée; et depuis sa naissance, il avoit le ventre prominant et dur, l'embarras étoit plus considérable vers le périné, à l'endroit de l'anus; et par cette imperceptible perforation, il sortoit une matière filée comme le plus petit brin de vermichel; cette déjection devoit se répéter souvent. Le petit malade se portoit bien d'ailleurs, et vivoit journellement avec une quantité d'alimens convenables à son âge, il n'y eut que ce petit ciron fistuleux qui inquiétoit les parens: des gens qu'ils avoient consultés, ne les avoient point avertis du danger. Ce ne

fut que mon fils, à qui ils eurent recours, qui leur dit de s'adresser à moi; je vis un point fistuleux, causé par les efforts infructueux que faisoit l'enfant. Je pris le parti de le dilater et de l'étendre jusqu'à la filière stercorale; je ne fis dans l'endroit où devoit être l'anus, qu'une légère incision cruciale, dont j'emportai légèrement les quatre pointes, afin de respecter la marge où devoit être l'anneau, ou le sphincter; l'impulsion, ou forte expulsion stercorale, se fit si promptement, qu'à peine eus-je le temps d'achever cette opération, qu'il en sortit, pour la première fois, un cylindre très-gros, conforme à la capacité du *rectum*; cet enfant, au lieu de crier, et même de se plaindre, sentit subitement l'état de bien-être qu'il n'avoit eu de sa vie. Je fus étonné de l'abondance des matières qui sortoient; et je m'étonne encore que, retenues si long-temps, et en aussi grande quantité, elles n'aient pas occasionné les accidens les plus graves. Après l'évacuation de plus d'une livre de matières, j'introduisis un suppositoire d'éponge préparée; j'instruisis la mère, et je lui fis des tentes de charpie coniques avec une

base large, effrangée ou radiée, comme on en mettoit jadis aux fistules à l'anus. On introduisit matin et soir ces tentes enduites de beurre, pour former convenablement un organe aussi nécessaire à la vie. On m'a ramené l'enfant, ainsi que je l'avois recommandé, quinze jours après; il étoit désenflé et rétabli; il avoit repris une belle carnation, et se portoit très-bien.

AVIS.

L'indisposition de M. *Sallin*, a qui nous devons les articles *Maladies régnantes à Paris*, ne lui à pas permis de nous en donner la suite pour ce cahier; elle se trouvera dans le cahier de décembre.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

SEPTEMBRE 1790.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au matin.	*Dans l'après midi.*	*Au soir.*	*Au matin.*	*Dans l'après-midi.*	*Au soir.*
	degr.	*degr.*	*degr.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*
1	10,1	18,1	13,4	28 2,8	28 2,1	28 1,0
2	11,1	15,2	11,8	28 0,0	28 0,2	27 9,5
3	9,8	14,3	9,3	27 8,7	27 8,5	27 9,8
4	7,7	13,9	8,5	27 10,1	27 9,9	27 10,1
5	6,4	14,1	8,1	27 9,9	27 10,8	28 0,0
6	4,4	15,1	9,4	28 0,6	28 1,0	28 1,0
7	6,7	12,8	8,8	28 0,2	27 11,8	27 11,8
8	5,3	13,4	8,4	28 0,5	28 1,1	28 3,0
9	7,8	14,3	9,8	28 3,0	28 4,2	28 3,7
10	8,2	14,8	11,7	28 3,3	28 2,7	28 2,5
11	9,3	14,0	11,1	28 1,0	28 2,6	28 4,0
12	8,2	16,5	8,9	28 3,7	28 4,1	28 2,8
13	7,4	18,3	12,9	28 2,0	28 0,6	28 0,3
14	13,8	18,0	13,1	27 11,9	27 11,9	27 11,7
15	8,8	20,1	13,6	27 11,4	27 11,7	28 0,2
16	12,1	15,3	8,8	28 1,2	28 2,6	28 4,7
17	6,4	15,6	11,5	28 4,8	28 4,5	28 3,7
18	6,9	19,2	15,4	28 2,7	28 2,2	28 1,7
19	10,9	22,5	14,8	28 0,5	27 11,8	27 11,1
20	12,9	14,2	8,1	27 10,0	28 0,0	28 1,0
21	6,1	13,6	5,8	28 1,4	28 2,6	28 3,9
22	3,8	14 9	9,7	28 3,2	28 4,3	28 4,2
23	8,9	16,4	12,8	28 2,8	28 2,3	28 2,1
24	10,8	14,3	11,0	28 2,5	28 3,7	28 5,1
25	8,0	12,0	10,3	28 5,5	28 5,8	28 5,9
26	8,0	13,4	10,3	28 5,5	28 5,8	27 5,7
27	5,5	11,6	5,4	28 4,8	28 4,0	28 3,3
28	3,5	13,7	8,0	28 2,3	28 1,5	28 2,0
29	5,5	13,5	8,5	28 2,5	28 3,4	28 3,7
30	6,7	13,7	6,1	28 1,7	28 3,5	28 2,2

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir.	Vents dominansdans la journée.
1	Ciel couv.	*De même,* ave. à 6 h.	Ciel couvert.	O-S-O.
2	Ciel co. en partie.	*De même.*	*De même*, pl.	O.
3	Aver. fréq.	*De même.*	Ciel pur.	O. fort.
4	Pet. averse à 11 heur.	Ci. un peu éclairci.	Beau temps.	O.
5	Ciel alter. co. & clair.	*De même.*	*De même.*	O. foible.
6	Ciel alter. co. & clair.	*De même.*	*De même,*	N.
7	Co.en gr. p.	*De même.*	*De même.*	N. fort.
8	Av. plus. c. de tonner.	Aver. fréq. grêle.	*De même.*	O.
9	Co. en par.	*De même.*	*De même.*	Calme.
10	Alternativ. co. & écla.	*De même.*	Averse.	S-O. fort.
11	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	O. fort.
12	Quel. nua.	Ciel pur.	*De même.*	Calme.
13	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	Calme.
14	Ciel pur.	*De même,*	*De même.*	S-O. fort.
15	Co. en gr. p.	*De même.*	*De même.*	O.
16	Ciel couv.	Quelq. écl.	Beau temps.	S.
17	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-E. foi.
18	Ciel chargé de vapeu.	*De même.*	*De même.*	Calme.
19	Ci. alt. co. & éclairci.	*De même.*	*De même.*	S-S-O.
20	Ci. cou. pl.	Qu. éclair.	Ciel pur.	O.
21	Ciel couv. en gr. part.	*De même.*	Beau temps.	Calme.
22	Beau tem.	Ciel couv.	*De même.*	S.
23	Pluie abon.	*De même.*	*De même.*	S. fort.
24	Petite plui. à 9 heur.	Petit plu. à 5 heur.	Ciel couvert.	N. fort.
25	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	O-N-O.
26	Ciel couv. en gr. part.	*De même.*	Beau ciel.	N.
27	Beau tem.	*De même.*	*De même.*	N-E.
28	Ciel pur.	Brume.	Beau ciel.	Calme.
29	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N N-E.
30	Beau temp.	*De même.*	*De mé.* aur. bor.	E.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	22, 5,		le 19
Moindre degré de..... ...	3, 5,		le 28
	pouc.	*lign.*	
Plus gr. élév. de Mercure....	28,	5, 9,	le 25
Moindre élév. de Mercure....	27,	8, 7,	le 3

Nombre de jours de Beau... . 9
de Couvert.. 15
de Nuageux...5
de Vent..... 1
de Tonnerre.. 1
de Pluie...... 8

Le vent a soufflé du N...... 4 fois.
N-E.....2
N-N-E.. 1
S.......3
S-O.....2
S-S-O... 1
O....... 8
O-N-O.. 1
O-S-O... 1
Calme....6

Quantité de pluie, 6 lignes, 3.
Température : douce.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de septembre 1790, par M. BOUCHER, méd.

Les pluies, qui ont eu lieu dans les premiers jours du mois, n'ont pas été assez considérables pour empêcher l'*achèvement* de la moisson, n'ayant eu lieu que par intervalles; celles qui sont venues ensuite vers la fin du mois, ont facilité les préparations des terres pour la remise.

Le 3, le mercure dans le baromètre se trouvant au terme de 27 pouces 6 lignes, nous avons essuyé un ouragan.

Il n'y a pas eu de chaleurs ce mois; la liqueur du thermomètre ne s'est portée qu'un seul jour (le 15) au-dessus du terme de 15 degrés. Il y a eu même des gelées blanches, dans quelques nuits, vers la fin du mois.

Le mercure dans le baromètre a varié de 27 pouces 6 lignes à 28 pouces 1 ligne, dans la première moitié du mois; ensuite de quoi, il a presque toujours été observé au-dessus du terme de 28 pouces.

Le temps a été nuageux et pluvieux la plus grande partie du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 17 degrés au dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord.
3 fois du Nord vers l'Est.
7 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ouest.
9 fois de l'Ouest.
3 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 21 jours de temps couv. ou nuag.
20 jours de pluie.
1 jour d'éclairs.
1 jour de tonnerre.

Les hygromètres ont marqué une humidité légère durant la plus grande partie du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de septembre 1790.

La fièvre maligne étoit toujours en vigueur. Il a régné néanmoins, dans le cours de ce mois, quelques autres maladies aiguës, entre autres des fièvres péripneumoniques, mais, qui participoient plus ou moins du caractère de la maladie dominante; de façon que les moyens curatifs à employer, devoient être analogues à l'une et à l'autre. Ainsi dans ce genre de fièvre, les émétiques se trouvoient indiqués, de même que dans la fièvre ma-

ligne, après avoir allégé le poumon par des saignées modérées. Dans l'un et dans l'autre cas, il se présentoit quelquefois, dans le courant de la maladie, des symptômes d'engorgement dans le poumon, avec un pouls tendu ou embarrassé, qui obligeoit de revenir à la saignée. Elle étoit aussi indiquée lorsque les maux de tête étoient violens, avec des élancemens; dans ce dernier cas, on y a quelquefois suppléé, avec succès, par les sangsuës appliquées aux tempes. Plusieurs sujets ont eu, dans l'état suprême de la maladie, des selles de sang pur, et d'autres des selles noires et très-fétides, qui n'étoient que du sang putréfié. Nous avons opposé avec avantage à ce symptôme effrayant, l'acide vitriolique, étendu dans suffisante quantité de liquides, et du lait de beurre, dans lequel on avoit fait cuire des pommes aîgres. Les évacuations de matières noires demandoient d'être aidées avec des décoctions de casse et de tamarins. En général, la maladie n'étoit guère jugée avant le vingt-unième jour; on n'étoit pas encore tranquille ni rassuré sur la récidive après ce terme, lorsque les principaux symptômes persistoient. Les fièvres intermittentes devenoient communes, surtout la fièvre tierce et double-tierce.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Histoire de la Société royale de médecine, pour les années 1784 et 1785, avec les Mémoires de physique médicale pour les mêmes années, tirés des registres de la Société; in-4°. de 434 pages. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire de la Société royale de médecine, quai des Augustins*, n°. 17.

1. Ce volume, qui est le septième, publié par la Société royale de médecine, est divisé, comme les précédens, en deux parties, dont la première comprend tout ce qui est relatif à l'histoire de cette Compagnie savante, pendant les années 1784 et 1785, et la seconde, les Mémoires qui ont été lus dans ses Séances, ou couronnés dans le même intervalle.

L'annonce et la proclamation des prix, qui se trouvent au commencement de ce volume, ont été insérées dans leur temps dans ce Journal.

Les éloges qui ont été prononcés dans les Séances publiques, qui ont eu lieu dans les années 1784 et 1785, forment un article très-considérable, dont il seroit impossible de donner un extrait; mais qu'il ne seroit pas convenable de passer tout-à-fait sous silence.

Le premier éloge est celui de M. *Watelet*, associé libre de la Société, homme distingué parmi les amateurs des beaux arts et de la poésie, mais dont le nom est tout-à-fait étranger aux Academies de médecine. On apprend dès le commencement de cet éloge, comment la reconnoissance avoit fait une loi à la Société royale de médecine, de s'associer ce littérateur, dans un temps où ces agrégations, que l'on appeloit *honorifiques*, étoient admises dans toutes les Académies. Il seroit sans doute difficile, pour ne pas dire impossible aujourd'hui, de soustraire à la critique ces alliances disparates et ridicules, qui, malgré l'habitude et l'usage, propres à en déguiser la nature, nourrissoient un germe de dépendance et de servitude, au milieu des corps les mieux faits pour sentir le prix de la liberté (*a*). Au reste, M. *Watelet* étoit, sous tous les rapports, séparé de cette classe d'académiciens parasites, qui n'ont eu d'autre titre, aux sociétés savantes, que leur nom, leur richesse et leur crédit. Tout ce que l'on peut reprocher à l'éloge de M. *Watelet*, c'est le lieu où il a été prononcé; mais ceux qui le liront, comme ceux qui l'ont entendu, aimeront à se faire illusion, et à se retracer ces images-poëtiques, qui ont placé dans les mains du même Dieu, les attributs de la médecine et le sceptre des beaux arts.

(a) *Habemus confitentem reum.* Cette citation vient de M. *Cruchot*, appariteur de la Faculté de médecine de Paris.

Des notices plus ou moins étendues présentent les noms des associés régnicoles, qui tous ont eu des titres pour obtenir des témoignages publics des regrets de la Société ; tels sont ceux de MM. *Bonami*, *Hecquet*, *Marrigues*, *Blein*, *Joubert*, *Molin*, *Côme d'Angerville*, qui ont été enlevés, pour la plupart, dans le commencement, ou au milieu de leur carrière, après avoir déja, par leurs travaux ou leur dévouement, mérité l'estime et l'attachement de leurs concitoyens. A la suite de ces notices sont placés cinq éloges, qui sont traités plus en grand, et dans lesquels l'auteur prend les différens tons propres à ce genre d'ouvrage.

Dans les éloges de M. *Lobstein*, professeur de Strasbourg, et de M. *Serrao*, premier médecin du roi de Naples, on voit deux savans qui, avec des moyens différens et sur différens théâtres, ont acquis des droits légitimes aux regrets et à la reconnoissance des médecins.

M. *Lobstein*, anatomiste laborieux, médecin savant, chirurgien habile, professeur plein de zèle, a borné toute son ambition à être connu de ses disciples à qui il se dévouoit; de l'université de Strasbourg, dont il a été l'honneur; d'un petit nombre de savans à qui ses recherches et ses dissertations anatomiques n'avoient pas échappé; et des malades à qui ses conseils et sa main ont porté des secours précieux, reclamés, le plus souvent, dans des circonstances épineuses, où les ressources de l'art paroissoient déja épuisées.

M. *Serrao*, domptant la mauvaise fortune

tune à force de courage, et d'autant plus heureux dans son avancement, qu'il pouvoit en attribuer l'origine à un médecin qui lui avoit servi de père, nous montre un homme laborieux et simple, qui a porté l'exemple de ses vertus à la cour des Rois, un écrivain curieux, dont la plume se dirigeoit, sans effort, sur des sujets neufs et piquans, un observateur attentif, qui, jusqu'au dernier moment de sa vie, a brûlé du desir d'arracher à la nature des vérités nouvelles, enfin, un médecin plein d'activité, qui a mérité sa renommée par une continuité de veilles et de sacrifices pour les progrès des sciences physiques, et particulièrement de la médecine, qui a toujours été le grand objet de ses méditations et de ses travaux.

L'éloge de M. *Maret*, médecin, et secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, imprime d'abord de l'étonnement, en dévoilant les nombreux travaux auxquels peut se livrer un homme, dont tous les jours sont marqués par des productions utiles, pour les arts et pour les sciences : il excite ensuite un vif intérêt, en faisant voir que les occupations multipliées du littérateur, n'avoient rien ôté à la vigilance et aux devoirs journaliers et pénibles du médecin. La terminaison de cet éloge renouvelle nos regrets sur la perte de M. *Maret*, en retraçant les derniers actes de ce médecin généreux, qui, déja fort avancé dans une carrière, marquée par les plus grands succès, dans le traitement des maladies populaires, est allé se dévouer au milieu d'une épidémie meurtrière,

où, pour prix de ses soins, il a trouvé la mort.

L'éloge de M. *de la Mure* offre un autre tableau; c'est celui d'un médecin à qui la nature avoit prodigué le talent de la parole et le don plus heureux encore de la persuasion; qui a joui pendant le cours d'une longue vie de l'honneur d'être le premier professeur d'une école célèbre, et du plaisir plus doux d'y être chéri d'une foule de disciples dont il étoit l'ami, qui a dirigé tous ses travaux pour l'utilité de ses éléves, encore plus que pour sa gloire; et qui, joignant à tous les talens de l'art de guérir, les vertus d'un cœur sensible et compatissant, a rempli auprès de tous les malades qui se sont adressés à lui, la double et touchante fonction de médecin et de consolateur.

L'éloge de M. *Scheelle* a un caractère particulier. En voyant la chaleur avec laquelle il est écrit; en se sentant pénétré de l'intérêt et du respect qu'il inspire pour celui qui en est l'objet; en suivant l'auteur dans le tableau qu'il trace des travaux éclatans et de la rare modestie du chimiste suédois, on croit entendre le plus ardent et le plus sincère de ses amis et de ses disciples. Non-seulement les découvertes de ce grand homme y sont décrites avec un art et une clarté qui les rendent, pour ainsi dire, palpables, elles y sont de plus présentées comme des traits de lumière, faits pour répandre le plus grand jour dans l'explication des phénomènes de la nature, et plus particulièrement dans plusieurs parties de l'histoire physique du corps humain.

Ce n'est point ici le lieu de considérer les éloges dont nous venons de parler sous leurs rapports littéraires; mais nous dirons, parce que nous le sentons, que le côté par où ils nous semblent le plus intéressans, c'est par la moralité qu'ils présentent; c'est par là sur-tout qu'ils seront très-profitables à la médecine; ils sont faits pour élever l'ame et agrandir les idées des jeunes gens qui se consacrent à cette science; ils sont faits pour entretenir le zèle des médecins de tous les âges, en leur présentant les difficultés qu'ils ont à vaincre, et la gloire qu'ils ont à acquérir; enfin, en rendant l'étude de la médecine plus attrayante, et la profession de médecin plus belle et plus noble aux yeux de ceux qui s'y sont voués, ils multiplieront les bienfaits, que doit répandre sur l'humanité cette science salutaire.

Les éloges des associés de la Société royale de médecine, sont suivis des *tables météorologiques pour les années* 1784 *et* 1785; ces tables, rédigées et ordonnées avec beaucoup de soin par le R. P. *Cotte*, associé régnicole de la Société, sont dans l'histoire médicale des bases qui ont plus d'importance et de valeur, qu'on n'est tenté de le croire au premier coup-d'œil. Ces matériaux réunis et rassemblés avec patience, présenteront par la suite un ensemble, et des rapports qui en démontreront de plus en plus l'utilité.

« Tout ce que nous avons pu faire jusqu'ici, dit l'exact et judicieux rédacteur de ces tables, c'est de soupçonner une période lunaire, qui ramène à peu près la même

température générale de l'année, toutes les dix-neuf ans, la lune se trouvant à ces époques dans les mêmes positions à l'égard de la terre. C'est toujours un pas de fait en météorologie, que d'avoir été conduit à ce soupçon par la comparaison et la ressemblance des températures de chaque dix-neuvième année. Nos prédécesseurs nous ont fourni les matériaux sur lesquels ce soupçon est fondé; c'est à nous à travailler pour nos successeurs, en leur laissant des observations qui les mettent dans le cas d'étendre cette théorie, et de parvenir à des périodes plus rapprochées ».

On trouve aprés les tables météorologiques, un Mémoire de M. *Andry*, qui a pour titre : *Recherches sur l'endurcissement du tissu cellulaire des enfans nouveau-nés.* Ces recherches sont une preuve qu'il est encore des choses nouvelles en médecine, et qu'il y auroit plus de découvertes, s'il y avoit plus de véritables observateurs. En effet, la maladie dont il est ici question a sans doute toujours existé, quoiqu'on n'y eût pas fait d'attention jusqu'à ce jour. M. *Andry* cite, à la tête de son Mémoire, trois médecins qui ont eu connoissance de l'endurcissement du tissu cellulaire, *Jean-André Uzenbezius*, médecin de Ulm, qui a écrit dans le siècle dernier, et deux médecins vivans, M. *Doublet*, médecin de l'hospice de Vaugirard, et M. *Underwood*, membre du collége des médecins de Londres; mais il est évident par les passages même cités, que cette maladie n'avoit véritablement été ni bien connue, ni bien décrite avant M. *Andry*,

qui lui donne les caractères suivans. 1°. Le tissu cellulaire est engorgé et dur, sur-tout aux extrémités supérieures et inférieures, aux joues, ou à la région du pubis : les extrémités, sur-tout les inférieures, sont tellement engorgées, qu'elles paroissent quelquefois comme arquées; la plante des pieds est d'un rouge pourpre et convexe, au lieu d'être concave; la rougeur s'étend assez souvent sur les jambes, les cuisses et le bas-ventre. 2°. La dureté est si considérable, que l'impression du doigt ne marque pas et ne produit aucun enfoncement, lorsqu'on a cessé la pression, quoiqu'il y ait déja un épanchement séreux. 3°. Toutes les parties du corps de l'enfant sont froides, sur-tout celles qui sont endurcies; si on l'approche du feu, il acquiert un léger degré de chaleur, comme un corps inanimé, mais qu'il perd de même lorsqu'il en est éloigné. 4°. Plusieurs de ces enfans sont sujets à des contractions spasmodiques dans les extrémités, et à la machoire ; certains ne peuvent prendre les boissons qu'on leur donne à la cuiller; enfin, ils dépérissent peu à peu, et la mort termine la vie de ces infortunés dès le troisième ou le quatrième jour de leur naissance, et au plus tard vers le septième.

Nous ne connoissons pas bien encore toutes les causes de cette maladie, dit M. *Andry;* mais il paroît naturel d'attribuer cet endurcissement au froid que l'enfant éprouve, soit dans le moment où il vient au monde, soit dans les premiers jours de sa naissance. Ce qui semble confirmer cette idée, c'est

que le moyen qui a paru le plus efficace pour combattre et détruire cette disposition fâcheuse, a été de baigner les enfans dans une décoction aromatique chaude, telle que celle de feuilles de sauge, ou de toute autre substance aromatique et tonique. M. *Andry* s'est bien trouvé dans plusieurs circonstances de faire appliquer un vésicatoire au gras de la jambe. L'utilité de cette méthode curative est confirmée par neuf observations faites aux enfans-trouvés, et par une dixième faite à l'hospice de Vaugirard, par le médecin de cet hôpital. Les idées de M. *Andry* sur la cause de cette maladie, paroissent aussi justes, que ses principes sur son traitement. La Société royale de médecine a proposé un prix sur l'endurcissement du tissu cellulaire; mais si ce prix n'est accordé qu'à l'auteur qui annoncera sur ce sujet des choses nouvelles, il y a lieu de croire qu'il ne sera jamais distribué; car cette question, qui n'a pas une grande étendue, paroît développée et discutée sous tous ses rapports essentiels, dans le Mémoire de M. *Andry*.

Un des grands avantages que la médecine a procurés dans ce siècle, c'est d'avoir éclairci l'histoire des maladies, en remontant aux causes qui les déterminent, et conséquemment d'avoir rendu plus facile à découvrir les moyens de les prévenir, ou de les rendre moins fréquentes et moins dangereuses. C'est ainsi que les médecins ont répandu le plus grand jour sur les causes des maladies des pauvres, sur celles des soldats, des gens de mer, et des différentes espèces d'artisans.

Pénétré de cette vérité, le Ministre de la marine a adressé à la Société royale de médecine un Mémoire, dans lequel se trouvoient les deux questions suivantes, relatives à la nourriture des gens de mer. Le rapport qui répond à ce Mémoire, paroît sous le nom d'un grand nombre de commissaires, mais il a été rédigé par MM. *De la Porte* et *Thouret.*

La première question est conçue en ces termes : *Quels sont les alimens les plus sains dont on peut composer la ration des gens de mer, eu égard à la nécessité de ne point employer de viandes fraîches? On demande de déterminer la quantité ou la qualité des viandes, ou des poissons salés ; celle des légumes et des boissons, en recherchant dans le régime adopté par les autres nations maritimes, ce qui pourroit nous convenir à cet égard, et ce que l'expérience a démontré être le plus utile, d'après les relations des plus célèbres navigateurs. Cette question embrasse comme l'on voit la nature, le choix, l'assaisonnement et la distribution des alimens.*

En comparant la manière dont les anglois, les hollandois et les françois sont nourris en mer, avec les maladies auxquelles ils sont exposés les uns et les autres, on trouve que les anglois, qui vivent presque toujours de viande salée, sont le plus souvent malades, que les hollandois qui vivent de légumes secs, sont moins fréquemment malades que les anglois ; mais plus souvent que les françois, qui font ordinairement usage

d'une nourriture mêlée de salaison et de légumes secs.

Ces résultats qui sont ceux de *Pringle*, de *Lind*, de *Roupe*, et des médecins françois qui se sont occupés des maladies des gens de mer, éclairent suffisamment sur la nature de la nourriture qui leur est le plus convenable, et démontre que cette nourriture doit être mixte, c'est-à-dire, composée de légumes et de salaison. L'expérience et le raisonnement se réunissent, pour prouver qu'il faut faire dominer les légumes, soit par ce qu'ils sont plus nutritifs, soit parce qu'ils sont propres, sous tous les rapports, à prévenir la dépravation du sang, à laquelle on a donné le nom de *scorbut*. C'est à cet excédent de légumes sur la salaison, que le capitaine *Cook* a dû les succès qu'il a obtenus dans ses voyages; mais ce qui est moins connu, c'est qu'en employant les soins diététiques qui lui ont fait tant d'honneur, le capitaine *Cook* n'a fait que mettre en usage, et appliquer, à la vérité, avec une justesse et une vigilance très-rares, les préceptes qui avoient été pratiqués avec succès, et publiés par les médecins françois antérieurement à ses voyages, comme il est aisé de s'en convaincre dans l'ouvrage de M. *Poissonier Desperrieres*, sur les maladies des gens de mer.

Les règles à établir sur le choix des salaisons et des légumes, sont également fondées sur l'expérience. Le poisson salé doit être proscrit, parce qu'il fournit des sucs trop disposés à s'altérer, et qu'il est très-indigeste. Le bœuf salé se corrompt facile-

ment, et ne présente d'ailleurs qu'un squelette fibreux, dépouillé de presque toutes ses parties gélatineuses. La chair de porc avec le lard se durcit moins que le bœuf, conserve un goût plus savoureux, et reste plus chargée de parties nourricières; il se combine mieux avec les légumes de toute espèce, et peut se garder jusqu'à dix-huit mois sur mer. Parmi les légumes secs, les pois sont exposés à être piqués de vers, les féves à être dures et racornies; les lentilles et les haricots sont, à tous égards, préférables: on servoit tous les jours de ces derniers légumes sur la table du capitaine *Cook*. Le fromage a des inconvéniens et des avantages; sa principale utilité est de suppléer aux alimens qu'on n'a pas la possibilité de préparer quand il fait mauvais temps.

De toutes les substances, celle dont la préparation est la plus essentielle, c'est le biscuit. En Angleterre, suivant *Lind*, il est un aliment visqueux et grossier, ce qui dépend de ce qu'il n'a point assez fermenté; en Hollande, on y ajoute du levain aigre; en Russie, on y joint de la farine de seigle pure, ou mêlée de froment. On rapprocheroit davantage le biscuit du pain, en employant pour le former le pain réduit en poudre, ou la farine de seigle, à laquelle on pourroit ajouter de la farine de pommes de terre, et un peu d'aromates.

Les sauvages qui se nourrissent dans leurs chasses avec des graines farineuses qu'ils broyent, ou torréfient; les armées romaines, qui alloient d'un bout de l'Europe à l'autre avec des farines, sont des exemples

M v

frappans du parti qu'on peut tirer en mer des corps farineux. Le ris et les pommes de terre sont les deux farineux les plus utiles et les plus aisés à conserver : avec le ris ou la farine de ris, du sucre, du beurre ou de l'huile, on fait des gruaux ou des bouillies très-nutritives ; la pomme de terre coupée par tranches et desséchée au four, peut se conserver pendant plusieurs années. Les auteurs de ce rapport, insistent beaucoup sur l'usage que l'on pourroit faire de ces légumes, et particulièrement sur l'utilité de mêler avec la farine de froment, celle de seigle et de pomme de terre, pour obtenir une farine plus aisée à garder, et bien plus propre à fournir du pain frais.

Les assaisonnemens sont des ingrédiens nécessaires, quand on est privé de substances alimentaires fraîches, et quand on fait un grand usage de farineux. *Cook*, dans son expédition, a tiré un grand avantage des tablettes de bouillon, pour faire manger à son équipage une plus grande quantité de légumes. L'oseille cuite avec le beurre, la passe pierre, la criste-marine, les capres, les capucines, les oignons ou les plantes de même nature, confites dans le vinaigre, la saur-kraute, sont des approvisionnemens nécessaires. Les fruits secs, et particulièrement les oranges et les pommes, que l'on garde dans du sable, le suc des fruits acides uni au sucre, et qui se conserve ainsi sous la forme de *rob*, sont des secours infiniment précieux dans certaines circonstances, et particulièrement pour les malades.

Les boissons sont, pour les marins, un

article des plus importans; quand on ne peut avoir de vin, il faut y suppléer par la bière, que l'on peut toujours préparer à volonté, lorsqu'on a une grande provision de dréche, ou orge germé. Au défaut de dréche, on forme des boissons fermentées et anti-septiques, en employant les branches de sapin, l'avoine grillée, le pain rôti avec du sucre ou de la mélasse. Les liqueurs spiritueuses doivent plutôt être considérées comme remède, que comme aliment. Le *punch* dont M. *Poissonier* l'aîné a introduit l'usage dans la marine françoise, est une boisson qui est souvent de la plus grande utilité, pour combattre en même temps le relâchement des solides, et la dissolution menaçante des humeurs.

C'est d'après ces principes, que l'on doit fixer la quantité générale d'approvisionnemens nécessaires pour un vaisseau, ainsi que la quantité respective des légumes, des salaisons, des assaisonnemens ou autres accessoires. Quant à la distribution journalière, elle doit être établie sur les mêmes bases, et cependant subordonnée aux circonstances particulières du climat, de la température, et des maladies régnantes.

La seconde question est ainsi proposée: *Les hôpitaux de la marine rassemblant un nombre de malades attaqués de maladies différentes, et la diversité des tempéramens, en supposant les mêmes maladies, ne comportant pas les mêmes alimens, on demande quelle pourroit être la ration de l'hôpital la plus généralement appropriée à tous les cas, en supposant trois états de maladie;*

celui où le malade ne fait usage que d'alimens liquides, celui où l'on commence à lui donner des alimens solides, et l'état de convalescence où il a besoin d'une nourriture plus abondante.

Ce n'est point à raison de la diversité des tempéramens qui peuvent offrir tant de différences, disent les judicieux auteurs de ce rapport, mais, c'est à raison des altérations constantes de la constitution primitive, et des altérations morbifiques qui en sont la suite, que l'on doit régler, en général, le régime des gens de mer, lorsqu'ils sont malades. Dans les hôpitaux en général, on observe, dans les maladies aiguës qui y règnent, de l'analogie, parce que ces maladies, soit fièvres, soit catarrhes, soit maladies inflammatoires, sont soumises à la constitution régnante. Il n'en est pas de même des hôpitaux de la marine, où chaque jour des malades arrivent de différens lieux, après avoir éprouvé des maladies d'un genre opposé, et où, lorsque les retours sont nombreux, les malades des différens vaisseaux présentent encore entre eux les plus grandes variétés.

Leurs maladies offrent non-seulement entre elles la grande différence qui se trouve entre les maladies aiguës et inflammatoires; elles présentent presque toutes une complication scorbutique, qui se manifeste plus ou moins suivant les circonstances, mais qui se développe sur-tout dans la convalescence. D'après ces considérations, les auteurs du rapport distinguent trois temps dans les maladies aiguës. Dans le premier, ils prescrivent du bouillon, ou bien des crêmes d'orge, de

ris, d'avoine, édulcorées et mêlées avec du sucre, pour ceux qui ne peuvent pas prendre du bouillon. Dans le second temps, ou dans la convalescence commençante, ils conseillent de faire usage de panade, de ris au gras ou au lait, des pruneaux, des légumes cuits, et quelquefois de la viande alternativement, avec des légumes. Dans le troisième temps, qui est celui de la convalescence plus avancée, où il est question de régénérer les humeurs, pour détruire la disposition scorbutique, ou au moins pour la combattre avec avantage, il faut réunir, selon eux, deux conditions essentielles. La première est de mettre les malades à l'usage des alimens purement végétaux, tels que pommes de terre, saur-kraute, légumes verts, salade fraîche, fruits, suivant la saison; la deuxième, est de les isoler dans des hospices particuliers où ils peuvent être séparés des malades, et respirer un air pur et saturé de l'émanation des végétaux.

Les médecins qui, par le secours de la chimie, ont analysé un si grand nombre de substances animales et végétales, et les sucs composés qui résultent de leur mélange, n'avoient pas encore donné des principes certains sur la manière de préparer également et convenablement l'aliment le plus ordinaire des malades, le bouillon. Les auteurs du rapport ont pensé qu'il étoit important d'établir sur ce point essentiel de l'hygiène, des bases sûres et invariables.

D'aprés des expèriences faites avec l'exactitude la plus scrupuleuse par M. *Lavoisier*, quatre onces de viande par livre d'eau,

donnent un bouillon foible; seize onces, ou une livre d'eau pour une livre de viande, donnent un bouillon fort et succulent; et huit onces sur une livre d'eau, c'est-à-dire, *deux parties d'eau* sur une de viande, donnent un bouillon suffisant pour l'état de maladie.

Leur conclusion sur cet article est que la quantité de viande nécessaire pour chaque malade dans un hôpital de la marine, doit être d'une livre. Ils ajoutent ensuite que cette quantité de viande seroit insuffisante pour fournir la quantité de bouillon nécessaire, et pour donner en même temps au bouillon de l'hôpital les qualités convenables aux différentes classes de maladies, si l'on n'établissoit pas deux marmites, en mettant dans chacune d'elles des proportions différentes de viande, de légumes et d'eau, pour faire avec l'une un bouillon nourrissant, propre aux convalescens, et avec l'autre, un bouillon beaucoup plus convenable aux fébricitans. En admettant le nombre de cent malades, on doit mettre dans la marmitte des convalescens soixante et quinze livres de viande, avec quelques carottes, panets, oignons, d'autres légumes en petite quantité, et seulement comme assaisonnement, et on en obtiendra cent cinquante livres de bouillon. Dans la marmite des fébricitans, on ajoutera aux 25 livres de viande qui restent à employer, vingt-cinq livres de racine, légumes ou herbes potagères, suivant les temps et les saisons, et on retirera encore cent livres de bouillon. Ces expériences de M. *Lavoisier* prouvent

de plus, qu'on ne pourroit pas suppléer sans perte à l'avantage qui résulte de ces deux marmites, en coupant le bouillon succulent, c'est-à-dire, celui des convalescens, avec de l'eau, pour le donner aux fébricitans. En effet, il a obtenu un extrait proportionellement plus fort, en faisant réduire l'eau dans laquelle la viande étoit au quart, que celle dans laquelle elle étoit à parties égales : d'où il suit que du côté de l'économie, il y a plus d'avantage à faire cuire la viande à grande eau, qu'à couper le bouillon avec de l'eau. D'un autre côté, le rapport des légumes à la viande étant dans une proportion beaucoup plus grande dans le bouillon des fébricitans, il en résulte une décoction végéto-animale, qui convient beaucoup à leur situation.

Le dernier article de cette première partie du volume de la Société royale de médecine, dont nous rendons compte, a pour titre : *Observations sur les parties volatiles et odorantes des médicamens, tirés des substances végétales et animales, extrait des papiers de M. Lorry.* C'est l'ébauche d'un Mémoire dans lequel ce savant et zélé medecin avoit eu pour objet d'étudier la nature des substances odorantes, en analysant l'action qu'elles ont sur nos corps. Pour faire cette analyse, il faudroit, suivant ce Mémoire, saisir les rapports qui lient ces substances entre elles, connoître exactement les différences qui les caractérisent, et l'ordre de leur production. Les corps odorans sont des élémens combinés, dont les proportions varient sans cesse; mais cependant, il faut

avouer que parmi les odeurs, il en est qui approchent le plus de la simplicité, en ce qu'elles sont indestructibles par des moyens ordinaires, ou prêtes à reparoître si la forme de la combinaison change. D'après un grand nombre d'observations sur cette matière, M. *Lorry* distingue cinq classes d'odeur plus simple, qui servent, pour ainsi dire, de base et d'élémens à la partie odorante, 1°. les odeurs camphrées; 2°. les narcotiques; 3°. les substances éthérées; 4°. les odeurs acides volatiles; 5°. les odeurs alkalines. Il suit chacune de ces odeurs dans les substances qui en sont chargées, et les examine dans leurs différens états et dans différentes combinaisons naturelles et artificielles.

Ces idées de M. *Lorry*, qui rappellent la fameuse division du rayon lumineux en sept couleurs primitives, sont le fruit d'une conception fine, et d'une grande sagacité dans l'observation. Il est fâcheux que M. *Lorry* n'ait pas développé tous les rapports et toutes les différences qui se trouvent entre les odeurs primitives, et qu'il n'ait pas mis la dernière main à cette analyse ingénieuse; mais tel qu'il est, ce fragment est fait pour renouveller nos regrets sur la perte d'un homme célèbre, qui a été enlevé beaucoup trop-tôt pour l'avantage de l'art que nous cultivons.

La suite dans le cahier de janvier.

Der hausarzt, &c. *Le médecin de famille pour les accidens dangereux et douloureux, avec des instructions relatives au traitement éclairé des maladies qui peuvent devenir funestes par des secours portés imprudemment, d'après ses propres lumières; par le docteur* JEAN-HENRI JOERDEN; *petit in-8°. de 98 p. A Hof et Plauen, chez* Vierling, 1789.

2. L'auteur se borne à l'objet qui devroit être exclusivement du ressort de la médecine populaire ou domestique; le seul sur lequel on peut espérer de communiquer quelques lumières aux personnes qui ne sont pas initiées dans l'art, sur lequel on peut supposer qu'elles seront en état de raisonner juste, et à l'égard duquel les méprises même ne sont peut-être pas plus dangereuses que l'omission de tout secours. Il ne veut remplacer par son médecin de famille, le medecin clinique, que pour les cas les plus pressans, dans l'absence de l'homme de l'art, et en attendant son arrivée. Comme le nombre des maladies qui exigent des secours prompts est peu considérable, on a lieu de présumer que les non-médecins saisiront facilement les points principaux qui doivent diriger leurs conseils, qu'ils ne con-

fondront pas les notions qu'on leur communique, et ne feront pas si aisément du mal, que lorsqu'on met entre leurs mains des traités sur la généralité des maladies; traités qui ne peuvent jamais être que tronqués, contenant des oracles prononcés *ex cathedra*, dont l'application restera éternellement vague, parce que ceux qui doivent la faire, ne possèdent aucune de ces connoissances nécessaires pour la régler, en faisant apprécier les circonstances particulières. Les maladies dont M. *Joerden* enseigne le traitement momentané, sont l'apoplexie, le catarrhe suffocant, l'angine, les accidens causés par des corps étrangers entrés dans la trachée-artère, le vomissement et le *miséréré*, la rétention d'urine, diverses douleurs locales, l'asphyxie.

Abhandlungen und beobachtungen aus der praktischen und gerichtlichen arzneywissenschafft, &c. *Dissertations et observations de médecine pratique et légale, publiés par le doct.* JEAN-ERDMAN KECK, *médecin du prince d'Anhalt-Zerbst, de la ville et du bailliage de Kœswig:* deuxième volume; *in*-8°. *de* 151 *pag. A Berlin, chez* Hesse et Compagnie, 1789.

3. Le *premier volume* de cet ouvrage a

été annoncé, avec une notice dans ce journal, *tom.* lxxvj, *pag* 315.

On trouve dans ce *second volume*,

1°. *Des observations-pratiques sur les indications et contrindications des vomitifs.*

Stoll, Grant, Nose, &c. ont fourni les principales réflexions rappelées dans cet article.

2°. *Description d'une épidémie automnale, de l'année* 1788.

Cette constitution étoit bilieuse et rhumatismale.

3°. *Prétendu empoisonnement reconnu faux.*

4°: *Mort subite, à la suite d'une bataille, sans lésion mortelle.*

5°. *Quelques remarques à l'usage des médecins qui traitent les gonorrhées, et des malades qui en sont attaqués.*

L'auteur ne croit pas qu'il y ait un virus gonorrhoïque *sui generis*, et prétend que la gonorrhée est très-rarement vénérienne.

6°. *Observations du seizième siècle.*

M. *Keck* propose d'extraire, des écrits de *Gui Riedlin*, ce qui peut répandre le plus de jour sur l'histoire des découvertes en médecine. *Riedlin*, médecin d'Augsbourg, étoit un collecteur infatigable; il avoit pour principe de noter tout ce qui venoit à sa connoissance, d'où l'on peut facilement con-

jecturer que les recueils qu'on a de lui sont pleins de fatras; mais on peut aussi s'attendre à y trouver de bonnes choses. C'est ces dernières que M. *Keck* voudroit séparer, et publier sous le titre de RIEDLINUS REDIVIVUS, si son plan est accueilli.

Saggio di osservazioni sopra alcune malatti particolari, &c. *Essai d'observations sur quelques maladies particulières, et sur les véritables méthodes de les traiter; par le chevalier* MICHEL ROSA, *P. P. P. et président de la Faculté de médecine dans l'université ducale de Modène, &c. On y a joint quelques opuscules du même auteur, sur l'inoculation de la petite vérole, &c; in*-8°. *de* 388 *pag. et une planche gravée représentant le* cynosurus echinatus. *A Naples*, chez Porcelli, 1788.

4. Le discours sur l'utilité des observations de médecine, et sur la préférence que mérite un traitement simple, sur les traitemens compliqués, qu'on lit à la tête de cette brochure, n'offre rien de nouveau, et est à notre avis susceptible de quelques

restrictions, relatives à une simplicité trop recherchée, et trop grande dans les méthodes curatives. Il ne faut pas prétendre à trop simplifier les choses; la nature toute simple qu'elle est, est multiforme; et les choses, réduites à leurs élémens, ne paroissent point convenir à notre conformation. La seule vérité, que nous y trouvons, est peut-être qu'en administrant un remède sans mélange, on peut en déterminer, avec plus de précision, son activité essentielle; mais est-on sûr de pouvoir apprécier par là, en même temps, son activité relative? Ne connoît-on pas des médicamens, qui seuls n'agissent point sur toutes les constitutions de la même manière, et qui, par des combinaisons bien conçues, peuvent être amenés à opérer les effets accoutumés sur les corps, qui, sans cet expédient, s'y prêteroient moins? Il est des sujets qu'aucun cathartique donné seul, ne sauroit émouvoir, et qui sont purgés tout aussi facilement que les autres, lorsqu'on fait entrer dans leurs médecines, en juste porportion, quelque tonique; tel que le quinquina. Il y a d'autres remèdes dont l'effet spécifique est singulièrement modéré, altéré par le mélange avec certains autres médicament, et qui dans cette réunion, forment un composé d'une efficacité bien supérieure à celle du principal ingrédient donné seul, et de tout un autre effet que celui qu'auroit produit la substance ajoutée, si elle avoit été administrée seule, à une dose même fort inférieure. Tel est le fébrifuge de M. *Desmil-*

lesvilles, médecin de l'hôpital militaire de Lille, composé de

Quinquina,............une once.
Sel ammoniac, } de chaque un gros.
Sel d'absinthe, }
Tartre stibié,.......dix-huit grains.

dont le malade prend un gros trois fois par jour (*a*). Ces exemples connus, et autres, qu'il seroit fastidieux d'indiquer, ne doivent-ils pas nous faire conjecturer qu'il peut en exister un grand nombre de pareils; qu'il faut être réservé dans la proscription des remèdes composés, et que l'idée des correctifs n'est pas du tout absurde, et aussi ridicule que quelques réformateurs modernes cherchent à nous le persuader.

Les diverses observations détaillées dans cette brochure, sont toutes assez intéressantes, sans être du genre de celles qui servent à établir quelques nouvelles doctrines, ou à confirmer quelqu'une de celles qui ont besoin de l'être. Il suffira d'en citer une, qui roule sur un empoisonnement avec des champignons vénéneux. Ces végétaux, bien que le malade les eut vomis, l'ont jeté dans un délire phrénétique, et dans ce délire phré-

(*a*) *Voyez* le recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires, rédigé par M. *Richard*, &c. tom. j, pag. 187. *Voyez* aussi l'histoire de la Société royale de médecine, année 1779, &c. L'observation sur le quinquina avec le tartre stibié, par M. *Cornette*. Histoire, *pag*. 249 et suiv.

nétique, il a été constamment tourmenté par l'idée de voir l'enfer ouvert à ses pieds, et prêt à l'engloutir. Cette image affreuse lui est restée présente, même après sa guérison, et pendant tout le cours de sa vie. Quel rapport une certaine espèce de champignon a-t-elle avec l'idée de l'enfer, qui certainement n'est point entrée dans l'intellect par le sens? Si des substances physiques, introduites dans les organes de la digestion peuvent affecter l'organisation du cerveau, de manière qu'il présente constamment une idée quelconque à l'ame, peut-on trancher hardiment la discussion si, par l'inverse, l'idée des mères peut influer sur l'organisation du corps de l'enfant? Il nous semble que le premier phénomène n'est pas plus conforme à nos principes physiques, et plus facile à expliquer que l'autre : au reste, il ne faudroit pas se tirer d'embarras pour ce phénomène, comme on s'en tire au sujet des preuves de l'influence des mères sur les fœtus, en niant le fait, ou en contestant la relation de l'effet à la cause indiquée; car on sait qu'il y a d'autres végétaux qui changent également la disposition de l'ame; tel que l'herbe à querelles, l'opium, le safran, et plusieurs autres plantes. Mais abandonnons ces considérations problématiques, sur lesquelles il nous est impossible de répandre un jour favorable.

La dissertation sur l'inoculation de la petite verole a été composée, et lue au collége royal de médecine de Modène, le 19 janvier 1779. L'occasion qui l'a fait composer, a été la communication de la variole

à nombre d'individus de la ville, à la suite de l'inoculation. La régence de la ville de Modène a demandé au collége son *parere*, sur la liberté indéfinie de cette pratique, et c'est ce *parere*, rédigé par M. le chev. *Rosa*, qui paroît ici. Il résulte des réflexions très-lumineuses de l'auteur, qu'il est prudent de resserrer la facilité de se faire inoculer, dans certaines limites, et qu'une liberté indéfinie, servant à répandre et à nourrir la contagion, ne peut, dans la situation actuelle des choses, qu'augmenter la mortalité de cette maladie, loin d'être un moyen efficace et assuré de la diminuer. Il nous semble qu'on a déja répondu victorieusement à cette objection contre la liberté indéfinie de l'inoculation, et que réellement elle porte à faux, s'il est vrai qu'en général tous les hommes essuient la variole, et n'y sont sujets qu'une seule fois dans leur vie. En tout cas, le calcul des avantages et des inconvéniens supposés d'un côté, et révoqués en doute d'un autre, ne sauroit être que des plus compliqués; car il faudroit déterminer numériquement la proportion des morts des varioles repandues par l'inoculation, et celle des morts causées par des varioles sporadiques spontanées, ou par les épidémies naturelles; et aprés tout, ces calculs pourroient bien prouver que moins il reste de sujets à être attaqués par la variole naturelle, moins sa mortalité doit être grande; ensorte qu'ils conduiroient à des conclusions tendantes à faire, non-seulement lever toutes les entraves à la liberté indéfinie de l'inoculation, mais encore à faire encou-

ra

rager cette pratique de toutes les manières possibles.

Il y a dix-huit ans (en 1772) que M. *Rosa* a publié un Mémoire sur la panification. On le trouve joint à ce recueil, augmenté de recherches physiques et économiques sur la nature du *cynosurus echinatus*, et sur son mélange avec le grain pour en faire du pain.

Instructions sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve, et d'en prévenir les effets ; par M. CHABERT, *directeur général des écoles vétérinaires :* seconde édition. *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1790; *in-8°. de 63 pages. On en trouvera des exemplaires à Paris, chez la veuve* Vallat-la-Chapelle, *libraire, grand' salle du Palais. Prix* 1 *liv.* 4 *s.*

5. La première édition de cet ouvrage a paru en 1785, et nous en avons donné une notice très-étendue dans ce Journal *t.* lxvij, *pag.* 364 *et suiv.* Dans celle que nous annonçons aujourd'hui, on a supprimé l'*arrêt du conseil du Roi, du* 16 *juillet* 1784, qui occupoit dix pages. A la fin de la première, qui est relatif à cette maladie, on a fait des additions dans les symptômes que pré-

sentent les ouvertures des cadavres, et dans le traitement dont les chevaux attaqués de cette maladie peuvent encore être quelquefois susceptibles ; ces dernières, en multipliant les ressources contre une maladie aussi désastreuse, laissent toujours l'espérance de découvrir des moyens plus propres à la combattre efficacement.

Cette instruction présente d'une manière claire et précise, les véritables symptômes de la morve ; elle les fait distinguer d'avec ceux des autres maladies qui y ont quelques rapports ; il est à désirer qu'elle soit entre les mains de ceux qui font leur étude du cheval, et de tous ceux qui, par état, sont destinés à le soigner. En ne se bornant qu'à dissiper les nuages que les divisions nombreuses qu'on a faites de nos jours, pour cette maladie, font naître dans l'esprit du plus grand nombre, elle rendroit encore de grands services.

WALTERS, &c. Angiologisches Handbuch, &c. *Manuel angiologique, à l'usage de ses auditeurs ; par* FRIEDRICH-AUG. WALTER, *docteur en médecine ; in*-8°. *A Berlin*, 1789.

6. Nous avons déja de ce jeune savant des *Annotationes anatomicæ*, qui ont reçu un accueil favorable du public. Le manuel d'angiologie que nous annonçons, jouira

probablement de la même faveur, et il nous semble qu'il la mérite par l'ordre, la clarté et la précision qui y règnent. On sent que ces sortes d'ouvrages ne sont pas susceptibles d'extraits; nous nous contenterons donc de remarquer que M *Walter* promet encore une biographie de feu son père, très-célèbre anatomiste de l'Academie de Berlin.

Analecta metaphysicces rudimenta vis assimilationis et nosodynamices, auctore Comite terræ; *in*-8°. *de* 128 *pag. A Halle, chez la veuve* Curt, 1788.

7. Il existe dans la nature, dit l'auteur (*a*), « une vertu ou force qui assimile les substances entre elles; ensorte que d'hétérogènes qu'elles étoient, elles deviennent homogènes, ou bien que celles qui différoient entre elles, prennent les propriétés du composé dans lequel elles entrent; c'est cette vertu qu'il appelle *force* ou *vertu assimilatrice*. Il cherche dans cet ouvrage à en prouver l'existence dans les élémens, (dont il n'admet que de deux espèces; savoir, la matière et l'éther, ou esprit), et dans les substances des trois règnes. Il tire ses preuves des phénomènes que présentent les différens procédés chimiques, ceux de la végé-

(*a*) On croit que c'est M. le docteur *Daniel* de Halle.

tation et de l'économie animale. L'électricité et le magnétisme lui fournissent égament des preuves de sa nouvelle doctrine, dont il fait ensuite l'application à l'origine des maladies.

Ce nouveau systême a beaucoup de brillant, et l'auteur y déploie des talens et une érudition rares.

Apparatus medicaminum tam simplicium, quàm præparatorum, et compositorum in praxeos adjumentum consideratus : Volumen quintum, auctore Jo. ANDREA MURRAY, D. equite ord. reg. de Wasa, Maj. Britann. regi â consiliis aul. professore medic. et botan. O. in Acad. R. Gotting. præfecto horti R. botan. Societatum scient. Gotting. Stockholm. Upsal. Gothenb. Lund. Florent. Lugdun. Divion. Aurel. Harlem. et Ulissing. medicarum Paris. Nanc. et Havn. atque œconomicarum Bern. Cell. Georgophil. et Paris. membro. *Apparat des médicamens simples, préparés et composés ; par M. JEAN-ANDRÉ MURRAY, &c A Gottingue, chez* Dietrich ; *à*

Strasbourg, chez Kœnig, *libraire,* 1790; *in*-8°. *de* 604 *pages. Prix* 6 *liv.* 10 *s.*

8. Le quatrième volume, de cet *apparat des médicamens*, se trouve annoncé dans le Journal de médecine, *tom.* lxxvj, *pag.* 140. Celui qui vient de paroître renferme quatre-vingt-deux végétaux, divisés en treize ordres naturels; qui sont les palmiers, les plantes poivrées, les gracieuses, les liliacées, les gladieés, les orchidées, les tripétalodées, les plumaires, les gramens, les filicées, les mousses, les algues, et les champignons. M. *Murray* suit toujours, pour chaque article, la manière qu'il a adoptée dans les volumes précédens.

Voici quelques-uns de ses articles qui la rappelleront.

1°. *La scille.* Cette plante liliacée a sa racine bulbeuse, écailleuse et pyriforme. M. *Thunberg*, dans *sa dissertation sur les maladies des Africains*, rapporte que les habitans du Cap de Bonne Espérance, se servent, sous le nom de scille des montagnes, du bulbe de la tulipe du Cap, (*haemanthus coccineus*, LINN.) Ils préparent avec cet oignon un vinaigre et un oxymel, (comme nous faisons avec la scille vulgaire) qu'ils font prendre avec succès contre l'asthme, l'hydropisie, et autres maladies. M. *Murray* rassemble dans cet article, ainsi que dans les autres, tout ce qu'il est intéressant et curieux de savoir.

La scille est une plante officinale d'une

nécessité reconnue, spécialement contre les hydropisies. Elle est donnée à Vienne contre les vers. Voici la principale manière de l'administrer.

Prenez, *Sel polychreste*, *Poudre de racine de jalap*, *De valériane des jardins*, de chaque un gros.
Oxymel scillitique, quatre onces.
Mêlez.

On donne de cette mixture aux adultes, demi-once, quatre fois par jour, et aux jeunes gens, un gros ou deux; ce qui fait évacuer du corps toutes sortes de vers, et même le *tenia*.

2°. *La cévadille*. C'est depuis peu que les botanistes savent que cette semence antipédiculaire, vient d'un *veratrum*. La cévadille donnée en poudre, à la dose de demi-gros, seule, ou avec autant de staphisaigre, délayée dans du bouillon, est un excellent remède contre l'épizootie des chiens; il excite des vomissemens, mais il opère avec efficacité au commencement de la maladie. Nous avons vu employer avec succès, pour détruire les punaises, une lotion qui se prépare avec une chopine de vinaigre fort, dans lequel on fait infuser au bain-marie, pendant quarante-huit heures, deux onces de semence de cévadille en poudre. On filtre ensuite ce vinaigre, avec lequel on lave les bois de lits, et les murs où se réfugient ces insectes incommodes.

Depuis peu, les médecins allemands ont fait prendre, avec avantage contre toutes les espèces de vers qui habitent le corps

humain, sans en excepter le solitaire, la cévadille réduite en poudre fine; ils l'incorporent avec du miel. La dose peut se porter jusqu'à un demi-gros.

3°. *L'agaric à mouches.* (*agaricus muscarius.* L.) C'est un champignon qui se trouve fréquemment dans les prairies et dans les bois. Son acrimonie et sa puanteur sont si grandes, qu'il écarte les mouches: de-là vient le nom de *muscarius* qu'on lui a donné. Il a, dit-on, la même faculté à l'égard des punaises. Ce champignon, qui peut occasionner plusieurs accidens graves, puisqu'il trouble la raison, vient d'être reconnu, entre les mains de M. *Jean-Chrétien Bernhardt*, pour un excellent médicament contre plusieurs maladies. Il faut recueillir ce fungus lorsqu'il est adolescent, un peu avant la fin de l'été, ou au commencement de l'automne, le nettoyer, l'enfiler, et l'exposer à un air sec, ou au four, pour en obtenir la parfaite dessiccation. On le pulvérise ensuite; on tient cette poudre enfermée, qu'il faut garder dans un endroit chaud et sec, afin qu'elle ne contracte aucune humidité, ce qui la vicieroit. Cette poudre, ainsi préparée et conservée, est efficace pour adoucir les paroxysmes d'épilepsie, les convulsions, le tremblement des jointures; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-gros, délayée dans de l'eau, trois fois par jour: d'autres en font prendre un gros dans de l'eau et du vinaigre, deux fois par jour. Cette poudre est également d'une grande utilité à l'extérieur, appliquée sur les glandes endurcies, les tumeurs, les

ulcères, les fistules, les taches de la cornée elle dissipe ces maux, mais il faut souvent en faire en même temps usage intérieurement; ce qui occasionne la liberté du ventre.

Cette matière médicale, qui a été traduite en allemand, mérite de l'être dans toutes les langues de l'Europe. M. *Murray* se propose de publier un volume sur les végétaux, dont les propriétés sont nouvellement découvertes, et peu connues.

Élemens de chimie, par M. J. A. CHAPTAL, chevalier de l'ordre du Roi, professeur de chimie à Montpellier, inspecteur-honoraire des mines du royaume, et membre de plusieurs Académies de sciences, de médecine, d'agriculture, d'inscriptions et belles-lettres. A Montpellier; et se trouvent à Paris, chez Croullebois, *libraire, rue des Mathurins; in-8°. Prix* 12 *livres.*

9. La chimie n'avoit été enseignée avant ces dix à douze dernières années, avec un certain éclat, que dans la capitale, si on en excepte Dijon et Strasbourg; et c'étoit-là qu'étoient presque concentrées toutes les ressources qu'on avoit en France, pour s'instruire dans cette science. M. *Chaptal* a eu la gloire d'en répandre le goût dans nos provinces méridionales; et en remplissant

avec distinction une chaire publique qui fut érigée en sa faveur à Montpellier, il a eu encore l'avantage d'en faire les applications les plus utiles aux arts. « Je pourrois, dit cet auteur, dans son avertissement, interpeller la voix publique; et, elle diroit que depuis l'établissement public de chimie, chaque année trois à quatre cents personnes y reçoivent l'instruction avec fruit; elle diroit que nos anciennes écoles de médecine et de chirurgie, dont le succès et la splendeur sont liés à l'intérêt général de cette province, en sont plus florissantes et plus nombreuses; elle diroit que nos fabriques se perfectionnent de jour en jour, que plusieurs nouveaux genres d'industrie ont été introduits dans le Languedoc, et qu'on a vu successivement réformer des abus dans les ateliers, éclairer la préparation des remèdes, simplifier les procédés des arts, multiplier les exploitations des mines de charbon, et créer d'après mes principes et par mes soins, dans les différentes parties de la province, des fabriques d'alun, d'huile de vitriol, de couperose, de brun rouge de pozzolane artificielle, de céruse, et de blanc de plomb, &c.

M. *Chaptal* fait, dans son avertissement, l'aveu public qu'il a (*a*) enseigné pendant

---

(*a*) M. *Chaptal* parle de la doctrine de M. *Sage*, dont il avoit suivi les leçons à Paris. Une critique que son ancien professeur vient de faire de ses élémens, (*journal de physique*, *cahier de juillet* 1790) fait voir que ce changement de doctrine n'a pas flatté M. *Sage*.

quelque temps une doctrine différente de celle qu'il présente aujourd'hui, et à laquelle il s'est vu insensiblement ramener par la force des faits. En rédigeant ces élémens de chimie, il s'est servi avec avantage de tous les faits qu'il a trouvés dans les ouvrages des célèbres chimistes qui illustrent ce siècle; comme MM. *Lavoisier, de Morveau, Berthollet*, *Fourcroy*, *Kirwan, &c.* Il a donc adopté la nouvelle nomenclature de chimie, en renvoyant d'ailleurs au traité élémentaire de chimie de M. *Lavoisier*, pour le développement des principes sur lesquels elle est fondée. Un discours préliminaire écrit avec soin et avec sagesse, présente d'ailleurs un vaste tableau de l'origine et des progrès de cette science, jusqu'aux découvertes de nos chimistes modernes.

L'auteur, en traitant dans le premier volume des principes généraux de la chimie, des substances simples ou élémentaires, et des fluides gazeux, a cru ne devoir pas cependant adopter la dénomination d'azote, qu'on donne à la mofette atmosphérique. 1°. Parce qu'aucune des substances gazeuses connues, à l'exception de l'air vital, n'étant propre à la respiration, le mot *azote* convient à toutes, si on en excepte une; 2°. parce que cette dénomination étant une fois introduite, on auroit dû appeler l'*acide nitrique*, *acide azotique*, et ses combinaisons, *azotales*, puisqu'on a affecté de désigner les acides par le nom qui appartient au radical; 3°. si la dénomination de gaz azote ne convient point à cette substance aëriforme, celle d'*azote* convient encore moins à cette

substance concréte ou fixée ; car dans cet état tous les gaz sont essentiellement des *azotes*. Il paroît donc, ajoute M. *Chaptal*, que la dénomination *gaz azote* n'est point établie d'après les principes qu'on a adoptés, et que les noms donnés aux diverses substances dont ce gaz forme un des élémens, s'éloignent également des principes de la nomenclature. Il a donc cru devoir lui substituer la dénomination de *gaz nitrogène*, qui est d'ailleurs déduite d'une propriété caractéristique et exclusive de ce gaz, qui forme le radical de l'acide nitrique, et par ce moyen, on conserve aux combinaisons de cette substance les dénominations reçues d'acide nitrique, de nitrate, de nitrite, &c. Ainsi ce mot qui nous est fourni par les principes adoptés par les célèbres auteurs de la nomenclature, fait rentrer toutes les choses dans l'ordre qu'on s'est proposé d'établir.

La lithologie, qui a pour objet l'étude des pierres et des terres, est traitée dans le second volume avec toute l'étendue et l'exactitude que demande son importance. M. *Chaptal* a sur-tout l'attention constante d'en faire des applications utiles, au perfectionnement des arts ; et on sait avec quel succès il a ouvert, à cet égard, de nouvelles branches d'industrie dans nos provinces méridionales. C'est ainsi qu'en parlant des différens vernis, plus ou moins dispendieux, qu'on applique sur les poteries ; il parle de deux méthodes simples qui lui ont réussi, et qui peuvent offrir un grand objet d'économie. La première consiste à délayer la terre de Murviel, qu'on trouve près de Montpellier,

dans l'eau, et à y tremper les poteries; cela fait, on les fait sécher; après cela, on les plonge dans une nouvelle eau, dans laquelle on a délayé du verre vert porphirisé; cette couche de poussière vitreuse se fond avec l'argile de Murviel, et il en résulte un vernis très-uni, très-blanc, et très-économique. La seconde méthode consiste à tremper les poteries desséchées dans une forte dissolution de sel marin, et à les cuire ensuite. L'essai, que M. *Chaptal* en a fait dans ses fourneaux, lui fait augurer qu'on peut l'employer dans les travaux en grand. Il a encore obtenu un vernis très-noir, en exposant des poteries fortement échauffées à la fumée du charbon de pierre. Il a enduit plusieurs vases de cette manière, en jetant beaucoup de poussière de charbon dans un four où la poterie étoit *au blanc*. Il a fourni ces détails et beaucoup d'autres, dans un ouvrage présenté à la Société royale des sciences de Montpellier.

Un des grands avantages de la chimie, telle que M *Chaptal* nous la présente dans son ouvrage, est de rendre très-sensible ses rapports, avec tous les arts qui peuvent en dépendre, et d'ouvrir par là le champ le plus vaste à des recherches nouvelles et utiles : c'est ainsi qu'avant e traiter des substances métalliques, il expose les principes de la *docimasie*, et qu'en faisant connoître les propriétés générales de chaque métal en particulier, il rappelle les travaux des métallurgistes célèbres, et les observations qu'il a eu lui-même occasion de faire. On ne peut lui refuser d'avoir fait preuve

dans tous ces objets, comme dans tout le reste de l'ouvrage, d'une grande érudition, d'un esprit observateur, et d'un zèle peu commun pour les progrès des connoissances utiles. Je puis citer, par exemple, ce qu'il dit des ochres dont il attribue la formation à la décomposition des pyrites. « J'ai trouvé, dit-il, dans le diocèse d'Usez, des bancs d'ochre d'une telle finesse et d'une si grande pureté, que la calcination les convertit en un brun rouge, supérieur à tout ce qui étoit connu dans le commerce; l'établissement, qui en a été formé par mes soins, a acquis cette célébrité, que la supériorité de ses produits devoit nécessairement lui donner. On peut consulter mon travail sur ces ochres, et le parti qu'on peut en tirer dans les arts, dans l'ouvrage que j'ai publié à ce sujet, chez *Didot* l'aîné, à Paris ».

Le troisième volume, outre l'avantage d'offrir le résultat de presque toutes les connoissances acquises sur l'analyse des substances végétales et animales, rappelle les principes généraux sur la végétation et l'économie animale, qui sont intimement liés avec l'étude de la chimie. C'est par ces matières que se termine cet ouvrage, attendu depuis long-temps avec impatience, de tous ceux qui avoient suivi les leçons de M. *Chaptal*. « Le public, est-il dit dans le rapport qui en a été fait à la Société royale des sciences de Montpellier, trouvera, dans cet ouvrage, la clarté, la précision, la méthode, et l'élégance du style que l'auteur sait porter dans ses leçons; il y trouvera des applications fréquentes et heureuses, des

principes chimiques aux phénomènes de la nature et des arts; et on sait que c'est-là le principal but de la chimie».

Chemical experiments and opinions, &c. *Expériences et opinions chimiques, extraites d'un ouvrage publié le siècle dernier; in-8°. A Oxford; et se trouve à Londres, chez* Murray, 1790.

10. Le but que s'est proposé M. le docteur *Beddoes* en faisant ces extraits, est de remettre sous les yeux du public les expériences et les opinions chimiques d'un savant, qui a écrit dans le dernier siècle, et a devancé, selon lui, les *Priestley* et les *Schéele*, dans quelques-unes de leurs plus brillantes découvertes, concernant les différens fluides élastiques permanens; c'est-à-dire, de rendre compte d'un ouvrage intitulé : *Tractatus quinque medico-physici, studio* JOANNIS MAYOW, *L. L. D. et M. nec non Coll. anim. in univ. Oxon. Socii.* Oxon, 1674.

« Que quelqu'un, dit M. *Beddoes*, m'indique où *Mayow* a pu trouver sous la main des formules pour régler ses faits et ses raisonnemens, une suite d'expériences portant si directement au but auquel il visoit, ou une chaîne de conséquences déduites avec une sagacité si éclairée, et avec autant de patience de pensée. Considérez seulement la quantité ou la masse de vérités

qu'il a incontestablement découvertes, *per sua pericula suasque meditationes;* et nommez-moi ensuite parmi ses prédécesseurs ou contemporains (j'allois ajouter très-impoliment, ou ses successeurs) un rival qualifié pour lui contester la palme de la philosophie, qui dans le silence, et sans être aperçu dans l'obscurité du dernier siècle, ait découvert, sinon, toute la somme et substance, toutefois à coup sûr, plusieurs de ces vérités frappantes qui ornent les écrits des philosophes de nos jours. *Mayow* rejetta avec mépris les idées vagues attachées par les anciens chimistes aux termes de *sel*, *soufre*, *mercure*, *&c.* Il a clairement présenté la notion du phlogistique, qui a rendu le nom de *Stahl* si célèbre. Il a aperçu l'action de l'air déphlogistiqué dans presque toute la vaste étendue de son influence; il connoissoit la composition de l'atmosphère, et imagina de faire un mélange d'air nitreux et d'air atmosphérique. Il a bien jugé la cause de l'augmentation du poids dans les chaux métalliques, et a avancé, en termes clairs, que certaines bases deviennent acides par la jonction de particules nitro-atmosphériques, ou ce qu'on a appelé depuis *le principe acidifiant.* Il a découvert la méthode de produire des gaz factices, il a observé leur élasticité permanente; et ce qui est encore plus étonnant, il a inventé l'art si délicat de les transvaser d'un vaisseau dans l'autre. La doctrine de la respiration lui appartient toute entière. Ses recherches sur cette fonction se sont portées depuis la diminution de l'air par la res-

piration des animaux, (aussi-bien que par la combustion des corps) jusqu'au changement que ce fluide produit dans le sang lors de son passage dans les poumons, et sur l'usage du placenta ».

Pour justifier ces assertions, M. *Beddoes* donne d'abord une traduction du contenu de chaque chapitre des ouvrages de *Mayow*, et y joint ensuite une analyse avec des réflexions. Nous allons entrer dans quelques détails, pour contenter la curiosité de nos lecteurs.

CHAPITRE I *Du nitre. Mayow* nous apprend que *l'air est imprégné d'un sel vital et igné;* c'est-à-dire, selon le commentaire de l'éditeur, du même principe que MM. *Priestley* et *Scheele* ont appelé *air déphlogistiqué. Mayow*, dans l'histoire naturelle du nitre, observe que la partie volatile de ce sel est attirée de l'air par le sol, et que c'est la terre qui fournit la partie fixe, laquelle semble être du soufre et de l'alkali dans une combinaison très-étroite. Cet auteur, dit à cette occasion M. *Beddoes*, qui se plait à commenter, a donc évidemment connu la connexion entre l'acide du nitre et l'air, comme aussi entre l'alkali et la terre dans le terreau. De plus, il a démontré tant par l'analyse que par la synthèse, que le nitre est composé *d'un sel purement salin ou alkalin*, *ou bien au lieu de celui-là*, *d'un sel volatil et d'un sel acide ;* enfin, qu'il ne contient point de soufre, ce qui doit s'entendre du phlogistique.

CHAP. II. *Sur l'air et la partie fixe de*

l'esprit de nitre. L'acide nitreux ne peut provenir de l'air qu'en partie : car cet acide est trop grossier pour exister dans l'atmosphère, et s'il pouvoit exister, en le respirant, il cautériseroit les poumons, ainsi que les parties qu'il toucheroit en passant. Toutefois le *pabulum ignis* se trouve dans le nitre, puisqu'en y mêlant du soufre, comme dans la poudre à canon, ces substances brûlent dans le vide ou sous l'eau, au moyen des *particules du feu* de ce sel. *Mayow* prouve cette vérité en mettant le feu à la poudre à tirer, renfermée dans un tube fermé à un bout, et plongé dans l'eau aprés l'avoir renversé. Cette expérience a été dernièrement renouvelée par M. *Lavoisier*, qui a recueilli l'air provenant de la combustion d'un mélange de nitre et de charbon. Bien que l'air atmosphérique contribue à nourrir la flamme, ce n'est qu'une partie de ce composé qui produit cet effet, puisqu'il conste par les expériences de *Boyle*, qu'après l'extinction d'une chandelle dans un vaisseau fermé, il y reste encore un grand volume d'air. *Mayow* déduit de-là que la même substance qui entretient la vie et la flamme, existe dans l'acide nitreux, et que celui-ci le tire de l'atmosphère; par conséquent, il a découvert l'air déphlogistiqué au-delà de cent ans avant *Scheele* et *Priestley*. C'est une chose assez digne de remarque dans l'histoire des découvertes dans les sciences, que l'air déphlogistiqué a été découvert par trois savans, qui n'étoient pas instruits de leurs découvertes respectives, savoir; par *Mayow*, en 1672 ; par le doct. *Priestley*, au mois d'août

1774; et par *Scheele*, probablement dans la même année; enfin, que *Mayow* ait employé la même dénomination qu'un de ses successeurs, pour désigner ce fluide élastique permanent; car il dit que la déflagration ou combustion du nitre avec le soufre, ou la matière inflammable, provient du dégagement des particules de l'air *du feu*, contenu dans le nitre, et non pas, comme *Willis* suppose, des propriétés du soufre.

CHAP. III. *Concernant l'esprit nitro-atmosphérique, et du feu.* On lit d'abord dans ce chapitre quelques raisonnemens vagues et superflus, sur la nature nitro-saline de l'esprit d'air du feu, que l'auteur déclare n'être ni acide, ni alkalin; et ensuite sur la manière dont les particules nitro-atmosphériques produisent le feu. L'opinion de l'auteur, concernant la cause de la chaleur, diffère peu de celle du lord *Bacon*, qui conclut, par induction, qu'elle consiste dans un mouvement de particules très-déliées, tandis que *Mayow* borne ce mouvement aux particules de l'air du feu. Il rapporte à l'air du feu dans l'acide nitreux, la calcination de l'antimoine dans le foyer d'un verre ardent, lequel, dit-il, produit le même effet que la distillation réitérée de l'acide nitreux qu'on auroit versé dessus, et compare la détonnation ainsi que la fusion avec le nitre, aux effets de l'air sur le fer qu'il fait rouiller. Il fait mention de l'augmentation du poids qui, dans tous ces cas, provient évidemment de l'addition des particules nitro-atmosphériques. *Jean Rey* avoit attribué

en 1630, cette augmentation de poids dans les chaux, à l'addition de l'air atmosphérique; de sorte que ces deux chimistes peuvent être regardés comme les fondateurs des doctrines modernes, sur la calcination.

CHAP. IV. *Sur l'origine des acides, ou liqueurs acides, de même que sur la partie terreuse de l'esprit de nitre.* Le soufre, selon *Mayow*, est composé de parties salines, alkalines ou métalliques, et d'une substance purement sulfureuse; c'est-à-dire, selon M. *Beddoes*, phlogistique. Les acides ne préexistent pas dans les substances dont, en apparence, on les dégage; mais ils sont formés par l'action du feu, au moyen de l'union des particules ignées contenues dans la matière nitro-atmosphérique. L'exposition à l'air des pyrites, &c. fournit également des particules nitro-atmosphériques, qui entrent dans la constitution des acides; enfin, c'est encore de ces particules que dérive l'acidité des vins et des liqueurs fermentées.

Dans le même chapitre, *Mayow* substitue le soufre au mercure des anciens chimistes; mais les idées qu'il s'en est formées nous paroissent tout-à-fait vagues, et tout aussi indéterminées que celles qu'on avoit attachées à l'ancien terme.

CHAP. V. *De l'esprit nitro-atmosphérique, en tant qu'il occasionne la rigidité et l'élasticité, comme aussi du mécanisme de l'élasticité, et par occasion, de l'explosion des gouttes du prince Rupert.* M. Beddoes n'a pas commenté ce chapitre, et nous nous

abstiendrons, à son exemple, d'entrer dans quelques détails sur son contenu.

CHAP. VI *Que l'élasticité de l'air dépend de l'esprit nitro-atmosphérique, comme aussi de quelle manière l'air est de nouveau imprégné de particules nitro-aériennes, et par occasion, des élémens de la chaleur et du froid. Mayow* attribue ici l'engorgement des parties comprises sous les ventouses; l'élevation de l'eau dans un vase contenant une bougie allumée, et placé sur l'eau, &c. à la destruction des particules nitro-atmosphériques ou de l'air du feu. Il a enflammé du camphre au moyen de l'amadou embrasé, à l'aide d'un verre convexe, et il a trouvé que le volume de l'air diminuoit d'un trentième: nombre d'expériences l'ont convaincu que les animaux, renfermés dans un vase, diminuoient, par l'acte de la respiration, le volume de l'air d'un quatorzième. Dans l'explication qu'il donne de ces phénomènes, il ne suppose pas l'absorption de l'air du feu; mais s'il n'a pas été heureux dans cette occasion, il a donné des preuves très-frappantes des ses talens supérieurs, pour les expériences et observations dans la découverte, dont voici l'exposé. Si l'on renferme des oiseaux et des souris dans le même vase, et que les uns soient placés en haut, et les autres plus bas, les derniers vivront plus long-temps que les premiers. *Mayow* rend compte de ce phénomène, en disant que, comme la partie nitro-atmosphérique de l'air est plus pesante que le reste, l'air est rendu plus léger par la perte de cette

partie, gagne la hauteur, et résiste à la pression de l'atmosphère, quoiqu'il ne puisse pas servir à entretenir la vie; tandis que l'air inférieur est si peu altéré, qu'il continue à être respirable. « Lorsque l'un de ces animaux commence à sentir le manque d'air, il tourne, dit *Mayow*, sa bouche en haut pour chercher de la facilité à respirer; à mesure que sa détresse augmente, il tourne la tête en bas, et y trouvant un peu de rafraîchissement, il plonge sa bouche le plus bas qu'il est possible, et la retient dans cette situation ».

Le septième chapitre est réuni au traité sur la respiration.

CHAP. VIII. *Si l'air peut être engendré de nouveau* Dans ce chapitre, on voit que *Mayow* savoit aussi bien que les modernes, faire passer les fluides élastiques permanens à travers l'eau. Il y est encore question de la manière de dégager l'air nitreux et le gaz inflammable; mais *Mayow* n'a pas été heureux dans ses recherches sur la nature de ces substances.

Les cinq chapitres suivans ne sont pas commentés par M. *Beddoes*, et ne paroissent, en effet, rien contenir qui puisse augmenter la gloire de *Mayow*.

Le deuxième Traité roule sur la *respiration*. L'auteur l'a composé à l'âge de vingt-deux ans. C'est, suivant l'éditeur, celui qui lui fait le plus d'honneur. *Mayow* y établit que l'air enfle les poumons par la pression de l'atmosphère, au moment que le thorax est dilaté

par l'action des muscles intercostaux. Selon lui, la respiration ne sert ni à rafraîchir le cœur, ni à broyer le sang, ni à transmettre cette liqueur des cavités droites aux cavités gauches du cœur; car le sang peut passer à travers les poumons, bien que ceux-ci ne soient pas en mouvement, et qu'on ait arrêté pendant un peu de temps la respiration; mais la fonction des poumons est de séparer de l'air, et de transporter au sang une des parties constitutives de l'air, (les particules nitro-atmosphériques). Il conclut d'après les expériences qu'il a faites, que sans l'air le cœur ne peut pas se mouvoir.

IIIe. Traité. *De la respiration du fœtus dans l'uterus et dans l'œuf.* L'opinion de notre auteur est que les artères ombilicales charrient non-seulement les sucs nutritifs, mais encore une quantité considérable de particules nitro-aériennes; ensorte qu'il ne faudroit pas appeler le placenta le foie, mais bien les poumons du fœtus.

IVe. Traité. *Sur le mouvement musculaire.* Les fibrilles, transversalement insérées dans les fibres plus volumineuses des muscles, remplissent les principales fonctions dans leur contraction, à raison de leur position, aussi-bien que de leur nombre. La cause de cette contraction est, outre les esprits animaux, quelque portion de particules salino-sulfureuses du sang; et ces esprits animaux, qui contribuent au mouvement musculaire, consistent dans ces particules nitro-aériennes, qui sont transmises au sang, au moyen de la respiration.

V[e]. Traité. *Sur le rachitis.* Cette maladie doit son origine au défaut de l'influence nerveuse par le vice, non du cerveau, mais de la moëlle épinière.

Que nos lecteurs impartiaux jugent, d'après cet extrait, s'il étoit intéressant que M. *Beddoes* tirât de l'oubli les opinions de *Mayow*, et si *Mayow* a le mérite d'avoir fait les découvertes qui lui sont attribuées.

CAROLI A LINNÉ, &c. Systema naturæ per regna tria naturæ, secundum classes, ordina, genera, species, cum caracteribus, differentiis, synonymis, locis; Tomus I, pars IV (*a*), editio decima-tertia, aucta reformata, cura JO. FRID. GMELIN, philos. et med. doct. &c. *A Leipsick, chez* Beer; *se trouve à Strasbourg, dans la librairie académique, et chez* Kœnig, *libraire; à Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins*, 1789; *in*-8°.

11. Aucune partie du système de la nature

(*a*) La première partie de ce volume a été annoncée *tom.* lxxx de ce Journal, *pag.* 145. Les deuxième et troisième parties, *tom.* lxxxiij, *p.* 488.

du chevalier de *Linné*, n'a éprouvé un aussi grand changement que la classe des insectes qui fait l'objet de cette quatrième partie, et rien n'a mis davantage ce savant naturaliste au-dessus de tous ses rivaux, que l'arrangement qu'il a donné à cette partie de l'histoire naturelle.

La classe entomologique comprend quatre-vingt-sept genres, disposés en sept ordres, établis sur les différences que présentent la toilure et le nombre des ailes. Le volume, que nous annonçons, ne renferme que les coléoptères et les hémiptères. L'ordre des coléoptères offre des insectes qui ont des ailes couvertes de deux étuis crustacés, divisés par une suture longitudinale. Cet ordre est le plus nombreux des insectes; il contient environ neuf cents espèces, pour trente genres; et M. *Gmelin* en présente aujourd'hui quatre cents trente-quatre espèces, pour cinquante-cinq genres : on voit par là combien la classe entomologique est augmentée dans cette édition nouvelle. L'ordre des hémiptères comprend les insectes demi-ailés, chez lesquels les étuis sont demi-crustacés, et ne sont pas partagés par une suture droite, mais couchés de chaque côté; cet ordre contient environ trois cents cinquante espèces, sous douze genres; tandis que M. *Gmelin* en décrit mille quatre cents cinquante-huit espèces, sous quatorze genres.

Philosophische

Philosophische Botanic, mit critischen Bemerkungens erstes band, von den mannigfaltligen umhœltungen der samen : *Philosophie botanique, avec des observations critiques ;* 1[er] cahier, *sur les divers tégumens des semences ; par M. Fréd. Casimir Medicus, docteur en médecine, et intendant des Jardins botaniques de l'Electeur. A Manheim, 1789; in-8°. de 266 p.*

12. M. *Médicus*, qui depuis huit ans, s'est particuliérement occupé à reconnoître les vrais principes de la science des plantes, se propose, non pas de donner une philosophie botanique complète, mais simplement d'examiner en détail chaque partie de la fructification ; ce qui fera la matière d'autant de dissertations particulières. Ce premier cahier renferme une excellente critique, il est rempli de connoissances utiles ; mais on désireroit, en général, que l'auteur eût plus d'égard pour les ouvrages de *Linné.*

A collection of dried plants, &c. *Collection de plantes sèches, nommées d'après l'autorité de l'Her-*

bier de LINNÉ, *et d'autres collections originales ; par* JACQUES DICKSON, *membre de la Société linnéene ; in-fol.* Premier cahier. *A Londres, aux dépens de l'auteur*, 1789.

13. M. *Dickson* est un des botanistes qui se sont le plus attachés à l'étude des plantes cryptogames ; et ses succès dans cette partie ont été applaudis par tous les amateurs de la botanique : aujourd'hui il entre dans une carrière, dans laquelle il n'a eu pour prédécesseurs qu'*Ehrart*, auteur, à la vérité, estimable ; mais qui dans son *phyto-phylacium*, où il présente huit dizaines de plantes sèches qui lui ont paru rares, en a donné plusieurs qui n'ont pas paru telles à un grand nombre de botanistes instruits. M. *Dickson* annonce dans un avertissement, que « son but en publiant cette collection, est d'avancer la connoissance des plantes *rares et obscures*, principalement de celles qui sont indigènes à l'Angleterre, et d'autres qui leur sont alliées ; comme aussi d'établir leurs noms sur les meilleures autorités. La comparaison des exemplaires étant la seule voie absolument certaine pour déterminer les espèces, l'auteur espère que son travail sera utile. Un ouvrage de cette nature est nécessairement d'une étendue très-limitée, à cause de la difficulté qu'il y a de recueillir un aussi grand nombre d'exemplaires qu'il demanderoit. On n'a donc im-

primé que cinquante copies. On se propose de publier, dans le courant de chaque année, des cahiers, chacun au moins de vingt-cinq plantes.

Cet ouvrage est à tous égards supérieur à celui d'*Ehrart*. Les noms des plantes seront données correctement, et d'après les plus estimables autorités. Si quelque chose peut dégoûter et effrayer le jeune botaniste, c'est la nomenclature d'*Ehrart*, qui est d'une difficulté extrême, et d'une affectation ridicule d'érudition. Il seroit certainement à souhaiter qu'une *dunciade* botanique portât la réforme dans ce vain étalage de noms baroques, et leur fit substituer des dénominations simples et faciles à retenir. Pourquoi hérisser le chemin qui conduit à la science, d'obstacles que la nature n'y a pas mis, et qui s'opposent aux progrès de l'étudiant.

Les plantes présentées dans ce cahier sont. *veronica acinifolia*, *scirpus holoschœnus*, *phalaris utriculata*, *acra canescens*, *gentiana amarella*, *arenaria verna*, *asarum europæum*, *anemone apennina*, *theucrium chamæpitys*, *euphrasia latifolia*, *lepidium didymum*, *sisymbrium murale*, *stæhelina dubia*, *aristolochia clematitis*, *polypodium fragile*, et *dryopteris*, *fontenalis minor* et *secunda*, *hypnum Smithii*, *targionia hypophylla*, *lichen chrysophthalmus*, *caperatus*, *lætevirescens*, et *miniatus*, *byssus aurea*.

Description des plantes qui croissent aux environs de Montauban, ou qu'on cultive dans les jardins, rangées d'après la méthode sexuelle, avec l'indication du lieu où elles viennent, et les vertus principales des usuelles; par M. GATERAU, D. M. de Montpellier, et membre du collége de médecine de Montauban; avec cette épigraphe, extraite de la préface de la médecine-pratiq. de SYDENHAM:

Il est fâcheux que les vertus des plantes nous soient encore si peu connues; car je les regarde comme la plus excellente portion de toute la matière médicale; et c'est dans le règne végétal qu'il y a plus d'espérance de pouvoir découvrir des remèdes spécifiques.

A Montauban, chez Crosilhes; *et à Paris, chez* Croullebois, *rue des Mathurins*, 1790; *in*-8°. *de* 216 *p.*

14. Ce livre élémentaire, rédigé avec des connoissances profondes en botanique, est

dédié à M. *Gouan*, professeur royal de médecine au Ludovicée de Montpellier, &c. Il offre avec précision le systême du chevalier de *Linné*, la division des classes, et les moyens de reconnoître, sans autre secours, les plantes des environs de Montauban ; méthode qui peut s'appliquer à toute la France. Le seul motif de l'entreprise de M. *Gaterau*, est de rendre la science des plantes moins pénible, en présentant des explications françoises à la portée des élèves.

L'auteur commence ainsi son introduction:

« Il est difficile d'assigner les limites qui séparent les êtres des trois règnes de la nature. Les caractères, qui les distinguent, sont peu sensibles ; induits en erreur par l'apparence, nous avons pris souvent, pour des substances végétales, l'assemblage de certains animalcules, dont l'organisation échappoit à nos regards. La nature observe, en effet, dans tous ses ouvrages, cette marche régulière qui les rapproche et les unit par des nuances agréables et constantes; l'être le plus abject tient, par quelqu'une de ses parties, à cette chaîne immense qui lie tous les êtres de l'univers ».

« Si nous admettons, avec *Bonnet*, la division des corps en *organiques* et en *inorganiques*, nous trouvons, ainsi que l'observe cet auteur, entre les pierres fibreuses, les amiantes et quelques plantes, une grande analogie; peut-être, quoique cette transition ne soit pas bien satisfaisante, doit-on les regarder comme le chaînon qui joint les substances de ces deux règnes. Nous ne

sommes pas plus heureux si nous passons à la considération des êtres organiques : on ne voit pas clairement où finit le végétal et où commence l'animal ; l'*organisation, la manière de naître*, de se *nourrir*, de *croître* et de *multiplier*, sont à peu près semblables ; la faculté *loco-motive*, est de même insuffisante ; la *sensitive* fuit la main qui l'approche ; les étamines du *ciste hélianthème* réunies, se séparent, et celles de la *raquette* séparées se rapprochent, si quelqu'un les touche avec le doigt, selon l'observation de M. *Gouan;* les deux lames du stigmate de la *martynie*, renversées à contre-sens l'une de l'autre, se rapprochent au moindre attouchement, et s'appliquent l'une à l'autre comme deux spatules ; les feuilles d'un *sain-foin* qui croît sur les rives du Gange, (*hedysarum gyrans*) tournent sur leur pétiole pendant toute la durée de la végétation ; celles de la *dionée* gobent, dans leurs replis, les mouches ou les insectes qui se reposent sur elles ; la *valisnaire mâle*, enfoncée dans les eaux, laisse échapper à la surface, des fleurons ; semblables à de petis canards, ils cherchent et fécondent la plante femelle flottante, qui, dès ce moment, se se roule sur son propre pédicule, et cache au fond des eaux ; tandis que confondus par leur immobilité, et leur forme avec la branche sur laquelle ils vivent, la *gale-insecte* et le *bédéguar* se bornent à en pomper le suc, porté par les flots sur le rivage ; l'*ortie de mer* est sans mouvement, et semble de même nature que les *trémelles*; les *polypes*, fixés constamment à la même

place, s'ouvrent et se ferment comme une fleur ; ils s'étendent et se referment comme une *sensitive*, forment des ramifications, que le naturaliste peu exercé prendroit pour végétales, et comme quelques espèces de vers, multiplient de bouture par rejettons, et par le moyen de la greffe : c'est encore là sans doute le chaînon qui lie les individus de ces deux ordres ».

« Observant avec zèle la marche et les écarts de la nature, fouillant dans ses replis les plus cachés, *Linné*, portant par-tout l'ordre et la lumière, a caractérisé d'une manière sensible et satisfaisante, les diverses productions des trois règnes : la distinction établie par ce savant infatigable est claire, juste et précise ; *les minéraux croissent et vivent, les végétaux croissent et se reproduisent ; les animaux croissent, vivent, se reproduisent, et sont doués de sentiment, ou de la perception du plaisir et de la douleur.* L'on pourroit ajouter, continue M. *Gaterau*, pour l'être le plus parfait (l'homme ce chef-d'œuvre du Créateur), qu'il possède la faculté d'acquérir, de comparer des idées, de juger de leurs rapports ou de leurs oppositions, d'agir en conséquence de ce jugement, et de s'élever à la connoissance de son auteur ».

M. *Gaterau* décrit ensuite les diverses espèces de racines, leurs usages, les tiges et la fructification des plantes, suivant les caractères des classes et des ordres ; de sorte que chaque plante a sa description spécifique, le nom latin de *Linné*, le nom françois, la phrase botanique, très-exacte, et

en termes très-clairs, les endroits où elle croît spontanément, où on la cultive, sa durée, son usage économique et médicinal.

Cette Flore est très-soignée et instructive; la famille, sur-tout des champignons, y est nombreuse et exactement décrite dans tous ses détails.

Parmi les articles remarquables, nous trouvons que M. *Gaterau* préfère l'extrait des capsules récentes du coquelicot, à l'opium. Il décrit l'*orchis laxiflora*, cette espèce, dit-il, n'est pas décrite par *Linné*: on la trouve communément dans tous les prés. L'if, (*taxus baccata*) est regardé comme un poison, M. *Gaterau* a démontré dans une dissertation académique, qu'il peut être utile dans différentes maladies.

Cet ouvrage est terminé par une explication alphabétique, de quelques termes de botanique. Il peut devenir un des bons livres élémentaires de botanique.

Supplément au dictionnaire des jardiniers; par M. DE CHAZELLES, *ancien directeur de l'Académie roy. des sciences et arts de Metz: deux volum. in-4°., même format et mêmes caractères que le dictionnaire; imprimés à Metz sous les yeux de l'auteur, avec fronton, et le dessin de quelques nouvelles plantes curieuses. Le premier vo-*

lume va paroitre, à Paris, chez Guillot, *libraire de* MONSIEUR, *rue des Bernardins, près le quai des Miramionnes; à Metz, chez* Bouchard, Marchal *et* Devilly, *libraire; et à Nanci, chez* Bonthoux, 1789. *Prix* 12 *liv. le volume.*

15. Nous avons fait connoître ce dictionnaire dans le Journal de médecine, *tom.* lxj, *pag.* 331 : il faut aussi faire connoître le supplément.

M. *de Chazelles*, recommandable par cinquante ans de zèle et d'assiduité dans la magistrature, après avoir employé ses momens de loisir et de délassement pendant près de dix ans, a procurer au public la traduction du dictionnaire des jardiniers, par le célèbre *Miller*, anglois, avec le secours des plus habiles anglois, qu'il a trouvés dans sa province, a complété ce travail, en donnant la description exacte de toutes les plantes, non comprises dans le dictionnaire; mais afin de borner cet ouvrage immense en deux volumes. M. *de Chazelles* en a retranché toutes les phrases et synonymes latins, en renvoyant le lecteur au système végétal de *Linné*, pour la vérification. Il a pareillement été forcé, pour ne point s'étendre au-delà des limites prescrites, de ne faire qu'indiquer toutes les plantes cryptogames, les mousses, les algues, les champignons, les graminées, et les plantes aqua-

tiques qui ne sont pas susceptibles de culture. Il a suivi le systême végétal de *Linné*, quatorzième édition, par *Murray*.

Ce supplément, fait essentiellement pour les amateurs et les jardiniers, présente, dans une description sommaire de chaque plante, ce qu'il est nécessaire de savoir pour en diriger la culture avec succès. M. *de Chazelles* y a joint quelques dessins de plantes nouvelles curieuses, afin d'en donner une idée plus juste et plus précise, comme la *dionæa muscipula*; l'*aphitea*, et partie de celles qui ont été découvertes dans le Japon, au Cap de Bonne Espérance; par le doct. *Thunberg*. Une table de noms françois; enfin, on n'a rien négligé dans ce supplément, soit pour l'exactitude dans les descriptions, soit pour le style et la clarté.

PETRI ARTEDI, Angermannia-Sueci bibliotheca ichthyologica seu historia litteraria ichthyologicæ, in qua recensio fit auctorum, qui de piscibus scripsere librorum titulis, loco et editionis tempore, additis judiciis, quid quivis auctor præstiterit, quali methodo et successu scripserit, disposita secundum secula in quibus quisquis author floruit : Ichthyologiæ, *pars I*, emendata et aucta à JOHANNE-JULIO WALBAUM, med. practico Lubecensi, Societatis Berolinensis naturæ curiosorum sodali.

A Gripswald, chez Ant. Ferdinand Roese; *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1788; *petit in-4°. de 230 pag. Prix 3 liv.*

16. *Artédi*, suédois, né dans la province d'Angermannie, avec une passion ardente pour l'étude de toutes les branches de l'histoire naturelle; mais il se livra plus particulièrement à l'ichthyologie.

Sa bibliothéque des écrits, composés sur les poissons, forme la première partie de ses Œuvres. Comme les naturalistes actuels ne pouvoient plus se les procurer, M. *Walbaum*, médecin-praticien à Lubeck, vient d'en donner une nouvelle édition; et comme depuis la première publication, faites par les soins du chevalier de *Linné*, en 1738, il a paru beaucoup de livres qui traitent des poissons, et qu'il s'en trouve d'autres qu'*Artédi* n'avoit pas connus; le nouvel Éditeur en donne ici l'exacte énumération par ordre chronologique.

On trouve d'abord dans cette bibliothéque l'histoire littéraire de l'ichthyologie; elle remonte à quelques siècles avant notre ére, et se continue jusqu'à nos jours inclusivement.

Lorsque *Artédi* fait mention d'un ouvrage, il en donne un précis clair, qui le fait parfaitement connoître; mais M. *Walbaum* n'en présente que le titre, le nom de l'auteur, et l'époque de l'impression. Il range les auteurs qui ont écrit sur les poissons depuis 1738, par ordre alphabétique.

Nous pouvons assurer que la nouvelle édition est préférable à l'ancienne.

Almanach für aerzte und nichtarzte, &c. *Almanach pour les médecins et pour ceux qui ne le sont pas, pour l'année* 1790, *publié par le docteur* CHRÉTIEN-GOTTFRIED GRUNER; *petit in-8°. de* 288 *pag. A Iena, chez les héritiers* Cuno, 1790.

17. Nous allons parcourir, comme à l'ordinaire, cet almanach, et donner une notice plus ou moins étendue des différens articles qu'il contient.

1°. Un *Calendrier*.

2°. *Prologue*, dans lequel on apprend que ce volume forme la neuvième année. M. *Gruner*, après avoir tracé son portrait, observe qu'il reste encore beaucoup de changemens avantageux à faire, relativement à la médecine; il forme des vœux pour que les souverains s'y intéressent, et finit par une apostrophe à son ouvrage.

3°. *Coup-d'œil sur la littérature médicinale, depuis la foire de la Saint-Michel en* 1788, *jusques et y compris la foire de Pâques de* 1789. Il a paru durant ce période, en Allemagne, tant en nouvelles productions qu'en traductions et réimpressions, douze ouvrages d'anatomie, neuf de physiologie, deux de diététique, quarante-six de

pathologie et seméïotique, trente-sept de thérapie, vingt-trois de chirurgie, sept de l'art des accouchemens, vingt-sept de matière médicale et de pharmacie, un de physiologie des animaux, dix de l'art vétérinaire, quatorze de police médicale et de médecine légale, soixante-deux de mélanges, deux de médecine populaire, trois d'histoire littéraire de la médecine, huit journaux de médecine.

4°. *Extrait des listes mortuaires, de baptêmes et de mariages, à Vienne, pour l'année* 1788. Les enfans au-dessous d'un an n'y sont pas compris. On y trouve le nombre des morts par jour. Les mois de mai, décembre, mars et avril, ont été les plus meurtriers, et voici la somme des morts de chacun d'eux, dans le même ordre qu'ils sont cités : 846, 711; 706, 680. La mortalité des autres mois est comme il suit : juin 582, novembre 552, juillet 550, janvier 542, octobre 539, février 527, août 525, septembre 500. Le nombre des mariages se monte à 1939. On compte parmi les 9376 enfans baptisés, 4802 garçons, et 4574 filles, 455 enfans sont venus morts au monde, et 1476 sont nés à l'hôpital pour les accouchemens. La distribution des morts par âges, nous apprend qu'il est mort 5396 enfans au-dessous d'un an, 754 à l'âge d'un an, 356 à celui de deux, 203 sont morts à l'âge de trois ans. Dans la quatrième année, on compte 126 morts, et dans la cinquième 103; depuis cet âge jusqu'à celui de douze, le nombre des morts va toujours en diminuant; ensorte que dans cette année, il

n'en est mort que 20. Depuis cette époque, il r'augmente et ne retombe plus aussi fort qu'à la quatre-vingt-cinquième année d'âge. Les plus grandes mortalités entre ces deux âges, tombent dans les années 20, 22, 24, 26, 40, 50, 56, 60, 70; et voici le relevé respectif de ces époques, dans l'ordre où elles sont rapportées; 129, 138, 121, 100, 120, 126, 102, 118, 122. Il y a six centenaires, dont le plus vieux à atteint cent dix ans.

5°. *Imagination malade.* Cet article est de M. *Fieliz*, qui y rend compte des suites très-fâcheuses qu'a occasionnées un morceau d'oie rotie, plus que faisandée, qu'il n'a pu décemment s'empêcher d'avaler. Un dégoût affreux contre ce volatil, porté au point que pendant six mois, il ne pouvoit l'ouir, ni le voir, pas même entendre proférer son nom, sans être couvert d'une sueur froide, essuyer des coliques affreuses, &c. Outre ce cas très-détaillé, M. *Fieliz* fait encore mention d'un autre, qui regarde un vieillard spectateur de l'abus qu'une fille lubrique faisoit d'une betterave, et qui, dès ce moment, prit ces racines en si forte aversion, qu'il ne peut plus en supporter la vue, sans éprouver de grandes angoisses, des sueurs froides, et même des défaillances. A ces deux observations, M. *Fieliz* joint un trait analogue, rapporté par *Philostrate*.

6°. *Fauteuil à l'usage des femmes en travail d'enfantement, inventé par M.* STEIN, *avec quelques remarques en réponse à ses critiques.* Cet article est encore de M. *Fieliz*;

il fait l'éloge de cette machine, et y joint une justification au sujet de quelques reproches.

7°. *Questions académiques.*

8°. *Établissemens, et nouvelles de médecine.* On apprend entre autre, dans cet article, que l'Empereur a défendu les enterremens, et supprimé les caveaux de familles dans toutes les églises; que le roi de Prusse a acheté pour 20,000 écus d'Allemagne, un jardin, et l'a destiné à l'établissement d'une école vétérinaire, &c.

9°. *L'infanticide non infanticide.* La situation où se trouvent la plupart des mères assez infortunées pour détruire leurs enfans, présente tant de raisons de regarder ce meurtre comme un acte de désespoir et de délire mélancolique; il y a tant de circonstances qui peuvent concourir à faire périr l'enfant sans que la mère contribue à sa mort; les indices, d'un meurtre volontaire d'un sujet vivant, sont souvent si équivoques, que M. *Gruner* a entrepris assurément un travail très-utile, en cherchant à démontrer combien d'injustices se commettent à l'égard de la peine portée contre les prétendues infanticides, à prouver combien il faut être réservé à l'égard de ces condamnations, et à développer les précautions infinies qu'il faut prendre pour éclairer la nature du fait, et se mettre en état de le bien juger.

10°. *Infamie et inhumation infâme.* L'auteur examine les différens emplois qui, d'après la maniére de penser vulgaire, portent l'ir

famie avec eux ; il ne voit, jusque dans les occupations du valet de bourreau, rien qui devroit imprimer la tache de l'infamie. Tout ce qui concourt au maintien du bon ordre et au bien-être de la société, exclut, selon lui, tout caractère de réprobation. Il y a plus, ne considérant les choses qu'en médecin, il voudroit qu'après avoir réhabilité dans les droits du citoyen tous les individus de cette classe, on profitât des connoissances dans l'art vétérinaire, qu'une partie d'entre eux possède, pour perfectionner, dans les plus habiles, ce fond-pratique, en les instruisans de la structure du corps des animaux domestiques, les maladies auxquelles ils sont exposés, des causes qui les produisent, des moyens curatifs qu'il faut leur opposer, de la manière d'ouvrir les cadavres (partie qu'ils exerceroient exclusivement, mais pourquoi cela?) et de l'art de dresser un rapport bien rédigé des *visa et reperta*. Ces nouveaux talens les rendroient propres à servir utilement l'état dans cette branche des fonctions civiles.

Les inhumations infamantes sont réservées aux hérétiques, aux suicides, &c. Il n'y a que ces derniers, à l'égard desquels la médecine peut montrer l'injustice de cette espèce de punition ; aussi M. *Gruner* la développe-t-il dans toute sa force. Il prouve qu'il ne peut y avoir qu'un malade qui attente à ses jours : «Sa maladie incurable, dit-il, devoit avoir comme toute autre son terme décidé et inévitable, devoit enfin finir, conformément à sa nature, par une mort violente. C'étoit là la crise déterminée

et naturelle à laquelle l'infortuné ne pouvoit échapper; mais le genre de la crise par la corde, le poignard, l'eau, &c. étoit l'affaire du hasard » ; d'où M. *Gruner* conclut que l'inhumation infamante est une injustice.

Mais lorsque les Romains ordonnoient que toute femme suicide seroit traînée toute nue dans les rues, cette espèce de crise prétendue d'une maladie déterminée, selon M. *Gruner*, n'eut plus lieu ; lorsque *Boerhaavé* ordonna à Harlem, qu'on brûlât avec un fer rouge les enfans épileptiques; il fit cesser la contagion par la crainte de la douleur, &c.

11°. *Paradoxes*. M. *Gruner* après avoir parlé en général du goût régnant pour les paradoxes discute en particulier, ceux qui font mettre les sciences auxiliaires à la place des sciences principales de la médecine, de celles qui sont relatives aux sciences propres, et à l'exercice de l'art salutaire.

12°. *Quelque chose de l'ancien monde, ou addition à la maladie vénérienne, comme on voudra*. Ce qu'il y a de plus important dans cet article, ce sont deux monumens, dont l'un date de 1470. C'est une affiche d'un chirurgien qui promet de guérir *toute sorte de maladies secrètes chez les femmes et chez les hommes, qu'on ne peut pas désigner publiquement*. Cette annonce se trouve dans le *recueil manuscrit de différentes notices*, par le docteur *Jean-Weiyssens de Rostock*, conservé dans la bibliothèque de l'université de Iena. — L'autre est une recette d'un onguent mércuriel, copiée d'un

recueil de recette écrit sur parchemin; par le duc *Hans de Saxe*, et qui se trouve dans la bibliothéque ducale de Saxe-Gotha.

13°. *Quelque chose sur l'onanisme, pour tranquiliser les pædagogues.* « Un onaniste tel que *Tissot* et *Vogel* le décrivent, dit M. *Gruner*, est à bien des égards aussi rare qu'un vénérien consommé.... Le mal est une véritable maladie du corps et de l'ame, et comme telle elle a son commencement, ses progrès, son complément et sa fin. Instituteurs résistez avec le plus grand zèle à ses principes, éloignez le plus qu'il est possible l'occasion, reprenez avec douceur le pécheur pris sur le fait, montrez-lui le danger qu'il ne connoît pas, faites-lui un corps sain au moyen de l'exercice et de l'activité, qui deviendra un moyen fortifiant pour l'ame, et vous recueillerez un jour la récompense de votre soin dans l'aspect superbe de la postérite naissante. Parens, ne perdez jamais de vue les enfans, petits ou grands, écartez de ceux-ci l'amorce de la volupté ignorée, et conduisez-les du sensuel à la réflexion, ou montrez leur de meilleure heure que d'ordinaire, le chemin qui conduit à un mariage légitime.

14°. *Restez à Jericho jusqu'à ce que la barbe vous ait poussé.* Ce morceau très-long, puisqu'il remplit vingt-deux pages, est un panégyrique des anciens usages, en opposition aux manières modernes.

15°. *Sur les enterremens précipités des morts, et sur l'incertitude des signes de la mort réelle et de la mort apparente.* C'est à

l'occasion de la controverse entre M. *Herz* et feu M. *Marx*, concernant les enterremens précipités des juifs, que l'auteur examine ce qu'il y a de vicieux dans cet usage, quelles mesures il faudroit prendre pour le faire tomber en désuétude, et pour lui en substituer un autre plus conforme à la raison et à l'humanité? Il passe de-là à l'examen des signe positifs de la mort. Ils sont 1°. la cessation des battemens du cœur et des artères; 2°. la cessation de la respiration; 3°. l'altération dans les yeux; 4°. la destruction des sens internes et externes; 5°. le froid et la roideur du corps; 6°. la pâleur et les taches de la mort; 7°. la putréfaction et ses suites. Ces signes sont inséparables de la mort; mais il y en a d'autres qui ne se trouvent pas toujours, et qui, par conséquent, sont équivoques. Voici ceux dont M. *Gruner* fait mention; 1°. la bouche et les yeux ouverts; 2°. la rougeur du visage, et la chaleur du corps; 3°. l'écume à la bouche; 4°. la flexibilité des membres; 5°. l'écoulement de sang en ouvrant les artères ou les veines.

Viennent les considérations sur les maladies qui, ayant précédé la mort, servent à guider le médecin dans son jugement. Elles sont, 1°. une violente affection de l'ame; 2°. les fièvres aiguës, principalement les malignes; 3°. l'apoplexie et la léthargie; 4°. les spasmes et mouvemens convulsifs; 5°. les hémorrhagies et lipothymies; 6°. la suffocation. Ces différentes maladies peuvent être suivies de mort apparente, et c'est alors au médecin à combiner les divers signes

qui servent à dissiper l'incertitude. Le signe le plus décisif est sans doute le commencement de la putréfaction; « celle-ci se manifeste la plupart du temps dans l'espace de soixante-douze heures, ou trois jours, dit M. *Gruner*, et c'est précisément pour cela qu'il est ordonné par les loix, que les enterremens seront différés jusqu'à ce temps, si elle tarde au-delà à se déclarer, comme dans les lipothymies, les apoplexies, &c. rien ne presse pour l'enterrement : le séjour de ces corps réputés morts ne peut pas nuire aux vivans, ce ne sera que dans les cas de maladies putrides et contagieuses, que les magistrats abrégeront ce terme, de crainte de propager le mal par la communication.

16°. *Nouvelles ordonnances médicinales.* L'empereur a ordonné de ne plus admettre aucun médecin, qui n'ait suivi les hôpitaux pendant quelques années à ses dépens; — que tous ceux qui se présenteront pour être physiciens, subiront un examen sur l'art vétérinaire, et seront maîtres-ès-arts de l'accouchement; enfin, que les élèves de l'école de Vienne seront nommés préférablement aux autres à ces places. M. *Gruner* nous apprend encore qu'à Prague, les chirurgiens viennent en foule prendre le titre de *doctores in utraque medecina.*

17°. *Projet pour améliorer l'instruction académique.*

18°. *État de la médecine en Allemagne, à la fin du dix-huitième siècle.*

19°. *Addition à la police médicale, comme il y en a plusieurs.* Ces articles ne sont guère susceptibles d'être abrégés ; d'ailleurs, nous serions obligés de donner trop d'étendue à notre extrait. Le dernier de ces trois articles, est l'histoire d'un histrion qui, à l'instar d'un corps élastique, s'est élancé de plus en plus, à mesure que les interdictions et les défenses ont été répétées; de sorte qu'à la fin, il est parvenu à sortir victorieux d'un simulacre d'examen qu'on lui a fait subir, et qui lui à valu l'impunité authentique de tuer par des potions, des poudres, ou des pilules.

20°. *Morts.*

21°. *Promotions et marques d'honneur.*

22°. *Choses qu'on cherche.* Ces choses sont, 1°. un ouvrage fondé sur la théorie et sur l'expérience, dans lequel on enseigne l'art de défendre les accusés par des principes tirés de la médecine; 2°. des recherches historiques sur les maladies qui, avant la prétendue époque de l'introduction de la maladie vénérienne, ont eu un caractère analogue à celle-ci ; 3°. une pathologie des maladies spermatiques, sur-tout relativement à leur influence sur la progéniture.

AVIS concernant le Journal de médecine pour 1791.

MM. les Souscripteurs nouveaux, et ceux des anciens, qui auront à faire changer leurs adresses, sont priés d'écrire dans leurs Lettres d'abonnement leurs noms, et les noms du lieu de leur résidence en caractère ROMAINS, afin qu'on puisse les imprimer correctement.

La correspondance médicale se fait toujours conformément à l'Avis inséré dans le cahier de janvier 1790, pag. 23.

L'abonnement pour recevoir ce Journal, formant quatre volumes dans l'année, dont il paroît un cahier chaque mois, *franc de port*, est toujours de 15 liv.

MM. les Souscripteurs adresseront l'argent et leurs Lettres d'abonnement à M. BACHER, *médecin de la Faculté de Paris; A PARIS, POSTE RESTANTE.* En ayant l'attention de mettre ces mots *POSTE RESTANTE,* MM. les souscripteurs seront dispensés d'affranchir leurs Lettres d'abonnement; mais, comme ci-devant, ils affranchiront le port de l'argent, et ils joindront à leurs Lettres d'abonnement, la *reconnoissance imprimée*, qu'ils recevront de MM. les Directeurs des postes.

On pourra se procurer *la collection entière* par des Lettres de change sur Paris. (N. B. Les Lettres pour faire la demande de la *Collection entière*, devront être affranchies, et adressées à *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 32.)

MM. les Souscripteurs de *Paris*, ainsi que les *Libraires régnicoles et étrangers*, continueront, en affranchissant leurs Lettres, à faire leur abonnement chez le même libraire.

N°s. 1, M. DOUBLET.
2, 3, 4, 6, 7, 10, 13, 17, M. WILLEMET.
5, M. HUZARD.
8, 11, 12, 14, 15, 16, M. GRUNWALD.
9, M. PINEL.

Fautes à corriger dans le cahier de novembre 1790.

Page 207, ligne 5, *effacez* les mécréans, *et ajoutez*, ceux qui ne pensent point qu'elle puisse devenir avantageuse au genre humain; elle fera plus, elle parviendra à empêcher, qu'il ne se commette des crimes, on au moins à empêcher, qu'il s'en commette aussi fréquemment que par le passé : nécessairement aussi, la médecine atténuera, &c.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1790.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1790.

ESSAI SUR LE FROID DE L'HIVER de 1788 et 1789,

Par M. Coze, docteur en médecine, chirurgien-major du régiment des chasseurs à cheval de Champagne.

Dans le Boulonnois, l'automne a été sec, beau, d'une température agréable; la végétation a été en activité jusqu'au 15 de novembre, que quelques gelées blanches sont venues flétrir les feuilles des arbres, et la verdure des prairies. Cependant les légumes,

ou plantes légumineuses, qui étoient à l'abri du vent du nord, ont fait des progrès jusqu'au 19, que l'hiver a commencé par une forte gelée, puisque le 25, le thermomètre marquoit 8 degrés de congélation. Le 23, il est tombé beaucoup de neige, ainsi que les deux jours suivans. Nous avons donc vu nos tables garnies de toutes sortes de légumes, et même d'artichauds, pendant une grande partie du mois de novembre, ce qui est extraordinaire dans cette province, une des plus septentrionales de la France, et une des plus froides, par sa position sur les bords de la *Manche*.

Aussi l'automne de 1788 a-t-il été le plus beau qu'on ait vu depuis longues années; les semailles du bled et du seigle ont été faites sans contrariétés de la part du temps; la germination s'est développée avec force, et à la fin d'octobre, les champs ensemencés étoient verds comme les plus belles prairies du printemps. Cette contrée de la France, qui est ordinairement battue par des vents violens pendant l'automne, a joui du calme le plus parfait, à l'époque à laquelle on s'attendoit aux vents désastreux, et

aux pluies abondantes que la *Manche* procure tous les automnes, depuis l'équinoxe, jusqu'au coucher des pléïades (*a*).

Cette heureuse température est venue comme un don du ciel, pour prévenir la disette qu'il y auroit eu pendant l'hiver : les bestiaux sont restés tard dans les champs, et ce n'est que vers le 20 de novembre, qu'on a été forcé de les garder dans les écuries. Si l'automne eut été moins favorable, si des intempéries avoient obligé de consommer les fourages de bonne heure, la disette la plus affreuse auroit affligé le pays avant la fin de l'hiver, parce que les récoltes en grain et en foin avoient été mauvaises, et d'environ un tiers au-dessous de ce qu'elles sont année commune. Cependant il y avoit eu assez de grain pour fournir à la subsistance des habitans, et j'ignore par quelle fatalité le septier de bled (*b*), qui se vendoit au mois de décembre 24 à

(*a*) Je ferai connoître le Boulonnois incessamment, par un Mémoire topographique, très-détaillé.

(*b*) Le septier pèse de 280 à 288, suivant l'anneé et la qualité du froment.

27 liv. a été porté, à la fin de l'hiver et pendant le printemps, jusqu'à 65 liv.

Mais l'automne, qui mène ordinairement à sa suite une foule de maladies du genre des fièvres intermittentes, des rémittentes simples ou nerveuses, des fièvres aiguës-malignes, des dysenteries, &c. a été très-favorable à la santé : on ne se souvient pas d'avoir vu si peu de malades dans cette saison, ni de maladies plus bénignes que celle qui ont paru.

Je passe aux questions sur l'hiver, et c'est avec peine que je sens qu'il m'est impossible de répondre à toutes les demandes qu'on pourroit me faire. Mais l'importance des observations générales que j'ai faites, en voyageant pendant les plus grands froids de l'hiver, de Calais à Schelestat en Alsace, pourra suppléer, aux yeux des médecins physiciens, aux observations de détails, que les circonstances ne m'ont pas permis de faire.

J'ai dit que l'hiver avoit commencé le 20 de novembre sur les bords de la *Manche* : en Alsace, il n'a commencé à geler que dans les derniers jours du même mois. Le froid ou la gelée s'est donc étendue et propagée graduelle-

ment du Nord au Midi, et si j'avois un plus grand nombre d'observations, je me croirois en droit d'affirmer, que la marche de la gelée du Septentrion au Sud, étoit à peu près d'un degré de latitude dans deux jours. La neige a suivi la même progression : elle a commencé à tomber plus tard en Alsace et à Paris (*a*), qu'en Boulonnois, parce qu'il y a deux degrés de différence. Mais une remarque importante que personne peut-être n'a faite, c'est que la neige avoit déja comblé les grands bassins des rivières, tandis que les hauteurs ou montagnes étoient à peine blanchies. Le 6 décembre, le bassin du bas Boulonnois, qui est borné au nord par une montagne qui va se terminer à la *Manche*, et qui forme le Cap-Grinais, et au Sud par un rameau appelé le *Mont-Lembert*, lequel se termine aussi à la mer, au-dessus de la ville de Boulogne : ce bassin, dis-je, avoit environ dix pouces de neige, tandis que sur les deux montagnes il y en avoit à peine un pouce. Le petit bassin de la Liane, rivière

---

(*a*) Il n'a neigé à Paris que le 26 après-midi. *Voyez* Journal de médecine, cahier de janvier 1789.

qui se jette dans le port de Boulogne, avoit une égale quantité de neige que le bassin du bas Boulonnois. Le 7 décembre, en traversant les hauteurs qu'on nomme le *haut Boulonnois*, je ne trouvai ni neige ni gîvre sur ma route, et je commençois à espérer que mon voyage ne seroit pas aussi pénible que je l'avois craint d'abord, quoiqu'il fît un froid violent (*a*); mais mon espoir fut tout-à-coup détruit en entrant dans le petit bassin du Canche, rivière qui baigne les murs de Montreuil-sur-Mer; là je retrouvai autant de neige que dans les deux bassins que j'avois traversés le matin. De Montreuil à Abbeville, il faut franchir une montagne calcaire du troisième ordre, qui sépare les eaux et le bassin de la Somme des eaux du Canche, et cette chaîne de montagne, comme celle que j'avois traversée, étoit encore sans neige; mais ce beau et grand bassin de la Somme, en avoit environ un pied. Même observation sur cette grande chaîne ou élévation majeure, qui sé-

---

(*a*) Ce jour-là, j'ai eu un doigt de pied gelé, quoiqu'en voiture, et malgré les précautions que j'avois prises contre le froid.

pare la Picardie du Soissonnois et du Beauvoisis. Les beaux bassins de l'Oise et de la Seine ont été un nouveau sujet d'étonnement et de réflexion. Arrivé le 9 décembre à Paris, j'y trouvai une grande quantité de neige dans les rues, et un froid intense jusqu'au 13, que je me remis en route pour Strasbourg. De Paris à Châlons sur Marne, on cotoye presque toujours la rivière, et on ne quitte pas le bassin de la Marne; aussi la diligence, dans laquelle je voyageois, fut-elle retardée dans sa marche par la neige. A mesure que nous nous élevions en gagnant les hauteurs de la Champagne et de la Lorraine, le chemin devenoit plus coulant, et dans les environs de Bar-le-Duc, nous trouvâmes peu de neige; mais la partie supérieure du bassin de la Meuse, qu'il faut traverser de Bar-le-Duc à Toul, en étoit chargée de plus d'un pied d'épaisseur. Même observation faite à Nanci et dans ses environs; toute la partie du bassin de la Moselle, que nous avons parcourue, nous a paru encore plus chargée que le bassin de la Meuse, et il y neigeoit encore à gros et larges flocons dans l'après-midi du 16 décembre, quoique ce bassin eût

déja plus de neige qu'aucun de ceux que j'avois traversés depuis Calais. Cependant à mesure que nous nous élevions sur les montagnes de second ordre, qui flanquent la chaîne des Vosges, nous trouvions moins de neige, et la route plus praticable, et de Blamont à Sarrebourg, la terre en étoit à peine couverte; les Vosges étoient encore presque nuds le 17, et la fameuse et belle descente de Saverne, que nous redoutions tant, n'en avoit pas plus de quatre pouces.

Mais après avoir franchi les Vosges, quand nous fûmes entrés dans le grand bassin du Rhin, ou plaine d'Alsace, nous en trouvâmes une prodigieuse quantité: on ne voyoit plus les traces de la chaussée, nous étions exposés aux plus grands dangers à chaque pas, et au lieu d'arriver à Strasbourg à six heures du soir, nous arrivâmes à deux heures du matin le lendemain. Le froid étoit si vif, que la neige crioit sous les roues de la voiture; la transpiration des chevaux geloit en sortant des pores de la peau, et l'animal étoit chargé d'autant de glaçons qu'il avoit de poils sur le corps.

La journée du 18 décembre fut exces-

sivement froide ; ce jour et le 28, furent, je crois, les jours les plus froids de l'hiver. Le matin avant le soleil levant, et le soir sur les 5 à 6 heures, il régnoit un vent léger qui donnoit beaucoup d'intensité au froid ; les nuits étoient plus supportables que les matinées et les soirées, et à en juger d'après mes sensations, les heures que je viens d'indiquer étoient les plus froides de la journée.

Quant à l'épaisseur de la neige en Alsace, je ne l'ai pas mesurée ; mais, comme le 18 décembre, elle étoit d'environ un pied et demi, et qu'il a neigé abondamment jusqu'à la fin du mois, j'estime que le bassin du Rhin devoit en être chargé d'environ trois pieds au moment du dégel.

La continuité de la gelée a été interrompue par un faux dégel à la fin de décembre, et ce faux dégel est surement ce qui a fait le plus de mal à certains arbres et à la vigne. Les noyers ont été les plus maltraités : l'hiver en a fait périr dans la plaine de Schelestat, environ les $\frac{19}{20}$, et le reste est fort attaqué (*a*). Toutes les branches du

(*a*) La basse Alsace, que je viens de par-

tronc sont mortes ; ces arbres n'ont poussé que du sommet, ou de la tête, et dans les aiselles des premières ramifications. Les vignes ont été gelées presque jusqu'au pied ; les arbres fruitiers ont souffert dans les branchages ; quelques pruniers et quelques cerisiers sont morts, mais les arbres en espaliers dans les jardins ont presque tous péri ; et s'ils poussent, c'est du pied. En général, l'hiver a fait un grand mal à cette province, et elle s'en sentira long-temps : cependant la plaine de Schelestat est la plus maltraitée ; dans le Sungau, dans les montagnes des Vosges, dans les environs de Strasbourg, on a conservé la plupart des arbres, et des noyers en plus grande quantité. Il paroît que le vent du nord-ouest, qui nous est arrivé par une ouverture des Vosges, appelée *Val-de-Lièvre*, est ce qui a été le plus contraire aux arbres de ce canton.

Il résulte donc de nos observations, que les arbres ont été frappés de la gelée par leurs extrémités, ou branchages, et que la nécrose s'est propagée du haut en bas, c'est-à-dire des petites

---

courir, a été moins maltraitée que la haute ; peu de noyers sont morts.

branches aux grosses; de celles-ci au tronc, et qu'il y a peu d'arbres morts jusqu'à la racine. Je n'ai pas vu de solution de continuité, mais on m'a assuré qu'on avoit remarqué du côté de Strasbourg, plusieurs arbres fendus par l'action du froid, dans la direction des fibres ligneuses. Le bled et le seigle n'ont point souffert de la rigueur du froid; la grande quantité de neige les a garanti des atteintes de la gelée. Les lièvres et autre gibier ont fait périr beaucoup d'arbres en en rongeant l'écorce.

Les vins ont gelé dans les tonneaux et dans les bouteilles. Les pommes de terre, seule ressource des malheureux en Alsace, et les fruits de toute espèce qu'on avoit retirés dans les caves, ont aussi été frappés de la gelée, quoiqu'empaillés, et malgré les précautions prises pour les en garantir. La perte de ces denrées précieuses, jointe à la difficulté des moutures, ont causé beaucoup de misère pendant la durée de l'hiver; cependant il y a eu peu de malades à l'époque des plus grands froids, au dégel et pendant le printemps; et les maladies qui ont paru, étoient bénignes. Quelques personnes ont éprouvé

un serrement à la poitrine, causé par l'action du froid sur les muscles; d'autres ont eu des crispations assez fortes aux poumons ; mais les plus grands effets du froid se sont manifestés sur les extrémités, et particulièrement sur les extrémités inférieures où les forces vitales ont moins d'activité. On a vu beaucoup de doigts, et même de pieds gelés; j'ai aussi vu quelques personnes prises d'un serrement de mâchoire assez semblable au *tétanos*, et qui résistoit à toutes sortes de remèdes: il n'a cessé qu'après le dégel. En général, le froid a agi avec force sur le systême musculaire, et a causé de la roideur dans tous les membres. Nous n'avons pas vu de morts subites; mais pendant le dégel, il y a eu quelques vieillards frappés d'apoplexie, et quelques jeunes gens pris d'une espèce de fièvre nerveuse carotique, avec prostration de force, et sans pyrexie à la peau. Je n'ai remarqué aucune maladie éruptive en Alsace pendant l'année 1788, ni par conséquent pendant l'hiver dernier : actuellement la petite vérole commence à régner.

Le dégel a commencé ici en même temps qu'à Paris, et ses progrès ont

été rapides. Vers le vingt janvier, les rivières sont sorties de leur lit, et toute la basse Alsace a été inondée. Les eaux du canal qui traverse la ville de Schelestat, ayant été refoullées par les eaux de la rivière d'Ill, tous les quartiers bas, l'hôpital militaire, les casernes, &c. se sont trouvés baignés de plus d'un pied d'eau. L'eau des puits est devenue trouble, et a contracté un goût palustre. Pour éviter les effets d'une boisson aussi mauvaise au goût, que dangereuse pour la santé, j'ai fait donner l'ordre aux chasseurs du régiment de Champagne d'aller chercher l'eau, pour le service de la chambrée, dans les puits de la ville, qui sont au-dessus du niveau des plus fortes inondations; mais malgré toutes les précautions que nous avons prises, il ne nous a pas été possible de soustraire les soldats, objet de nos sollicitudes, à toutes les causes extérieures contraires à la santé. Comme un pied d'eau baignoit les murs des quartiers, ils étoient forcés, pour sortir, de se mouiller les jambes dans une eau extrêmement froide, et nous avons vu beaucoup de rhumes, dont quelques-uns accompagnés de fièvre, et tous longs et difficiles à guérir.

C'est à la même époque, ou quelques jours après, que les pleurésies se sont déclarées, et j'ai eu tout-à-coup une vingtaine de pleurétiques dans mon hôpital. Aucun n'est mort.

La température de janvier a été douce et tempérée; il n'a plu que pendant la première quinzaine du dégel; mais il a régné un brouillard épais; il sembloit que la chaleur centrale de la terre, dont l'émission avoit été long-temps suspendue (*a*), ne permettoit pas à l'eau, dont l'atmosphère étoit surchargée, de tomber en pluie, et qu'il y ait eu un combat entre la chaleur, qui cherchoit à se répandre dans l'air, et les nuées qui faisoient effort pour s'affaisser sur la terre : d'où est résulté une espèce d'équilibre, qui nous a valu quelques jours d'une température qui nous paroissoit d'autant plus agréable,

---

(*a*) Le chancelier *Bacon* croit que la chaleur souterraine est dans les parties voisines de la surface de la terre, plutôt que dans les inférieures, et que c'est pour cela que les caves sont plus chaudes en hiver qu'en été. Le froid, en resserrant les parties de la superficie, retient le feu au-dessous. *Voyez* abrégé chronologique de la physique; par M. *Loys*.

que nous sortions d'un froid plus rigoureux. Ces deux forces opposées, l'action des nuées sur la terre et la réaction de la chaleur sur ces nuées, je les avois pronostiquées pendant le grand froid, et j'avois annoncé à plusieurs personnes qu'il ne pleuvroit que très-peu pendant le dégel. Je crois avoir remarqué qu'à la suite des grandes gelées, il pleut rarement, excepté les premiers jours du dégel, que l'enveloppe de glace n'est pas encore brisée, et que les nuées gravissent vers la terre sans opposition; mais quand la chaleur du globe peut se répandre, quand le feu principe des corps terrestres recouvre son mouvement, et à mesure que la croûte glacée s'amollit, les pluies deviennent rares et les brouillards fort épais. Il paroît que l'intensité du froid des grands hivers rend l'air de l'atmosphère propre à tenir une grande quantité d'eau en dissolution. Il est facile de se rendre raison de ce phénomène, par la surabondance du fluide électrique qui est répandu dans l'atmosphère; mais, soit par les causes que je viens d'énoncer, ou par quelques autres que j'ignore, toujours, est-il vrai que les dégels qui suivent les gelées de longue durée, se

font sans pluie, les deux premiers jours exceptés; et nous devons en rendre grace au Suprême ordonnateur de l'univers.

Boyle dit qu'en Sibérie, la terre ne dégèle pas en été plus bas de deux pieds; et cependant, ajoute-t-il, le bled y croît fort bien. Les observations de cette année me persuadent de la vérité de cette assertion, puisque j'ai vu les bleds pousser, et les prairies reverdir avant que la terre fut complètement dégelée. Je ne doute donc pas que nous ne pussions voir dans la partie de la terre que nous habitons, le même phénomène qu'en Sibérie, si les chaleurs de l'été ne suffisoient pas pour opérer un dégel complet.

La température de l'atmosphère agissant pendant un certain temps sous un mode particulier d'action, doit faire subir un changement, et imprimer un caractère relatif à cette action, à l'organisation des corps animés; et si l'agent favorise la constitution, la santé se fortifie. Il paroît qu'une gelée modérée favorise les sécrétions, et donne de l'énergie aux corps vivans; mais si l'agent tend, ou contracte les fibres au-delà de leur rapport, il affoiblit au

lieu de fortifier, et c'est l'effet qu'ont produit les grands froids de cet hiver. Nous avons remarqué dans toutes les maladies, que nous avons traitées depuis le mois de janvier, une foiblesse si grande dans les forces vitales, que la marche ordinaire des opérations de la nature a toujours été incertaine, les crises difficiles, incomplètes ou impossibles. Les premières voies étoient chargées de saburre, mais la cause procathartique étoit une foiblesse générale dans les solides, et particulièrement dans le systême des nerfs et dans le cerveau. Les malades tendoient sans cesse à tomber dans le délire, dans des affections carotiques, ou dans une espèce de *coma vigil :* d'où il résulte qu'il falloit être extrêmement circonspect sur les saignées, n'employer les évacuans qu'avec ménagement, et toujours insister sur les fortifians, les apéritifs et les cordiaux. Le vin étoit le meilleur et le plus sûr de tous les remèdes : aussi en ai-je fait une panacée, un remède universel, et je l'ai fait entrer dans le traitement de toutes les maladies de cette année. Quand les circonstances ne permettoient pas d'en

faire le remède principal, il ne falloit pas omettre de l'employer comme auxiliaire, concurrement avec les sels volatils.

Les solides ont été tellement affoiblis, que le sang n'a pu subir les degrés d'élaboration qui sont nécessaires à la santé, et il tendoit à la dissolution. Aussi avons-nous vu au printemps beaucoup de fièvres intermittentes, compliquées du scorbut. Cette diathèse scorbutique s'est manifestée dans toutes les maladies de l'été ; et au moment où j'écris (29 septembre 1789), j'ai encore plusieurs fièvres tierces scorbutiques et chlorotiques dans mon hôpital. Quand je rendrai compte au public, par un Mémoire particulier sur la constitution et les maladies qui ont régné en 1789, je développerai leurs causes, leur marche, leur traitement, et l'attention qu'il falloit avoir pour empêcher les malades de tomber dans une espèce d'*acratie*, qui les conduisoit brusquement à la mort. Il suffit, pour ne pas sortir des bornes de cet essai, que j'avertisse que la diathèse scorbutique, l'*occlusion* de la peau, les stases dans le tissu cellulaire, et la disposition

des glandes à s'engorger, (*a*) méritoient une attention particulière.

Mais cette adynamie étoit le produit de plusieurs causes réunies : le froid n'a pas tout fait ; l'électricité générale de la terre et de l'atmosphère, a joué un grand rôle dans les opérations de la nature, depuis l'hiver jusqu'à ce moment-ci. La terre et les êtres qui l'habitent ont été chargés d'une surabondance de fluide électrique pendant l'hiver, l'atmosphère s'est trouvée électrisée négativement, et l'équilibre ne s'est rétabli que difficilement. Les nuées épaisses qui se sont formées fréquemment pendant le printemps et l'été, sur nos têtes, ont causé des secousses

---

(*a*) Cette année, sur dix vénériens infectés récemment, il y en avoit environ huit pris de bubons, les autres étoient attaqués de chancres, et il y a eu peu de gonorrhées. La foiblesse des solides a fait que presque tous ces bubons ont suppuré, et que toutes les tentatives, pour les mener à la résolution, ont été infructueuses.

Le poumon a aussi été fort affoibli par le froid, et une toux catarrhale a compliqué la plupart des maladies que nous avons vues depuis l'hiver. Les hémoptysies ont été fréquentes, et les phthisies ont fait des progrès rapides.

souvent répétées : la foudre partoit du sein de la terre, pour se précipiter dans les nuées ; les personnes sensibles éprouvoient des commotions réitérées, qui les jetoient dans l'épuisement ; et c'est à la suite de ces effluves électriques, que la foiblesse se manifestoit. Le lendemain d'un grand orage, ou d'un ciel couvert et nuageux, on ne voyoit que des visages pâles et défaits ; tout le monde se plaignoit d'un abattement général dans les forces ; le sang étoit sans consistance, les lèvres décolorées, les gencives saignantes et molles, la tête douloureuse et pesante ; et j'ai vu plusieurs personnes tomber dans un état particulier qu'on pourroit appeler *ruine*, plutôt que maladie. En voici un exemple.

Le nommé *Démoyen*, chasseur du régiment de Champagne, entre à l'hôpital dans le mois de juillet, à la suite de plusieurs grands orages : il se plaint de foiblesse et d'abattement, je ne lui trouve pas de fièvre, mais le pouls foible, et les conjonctives rouges. Je lui donne peu d'attention, et je lui prescris les analeptiques. Quelle fut ma surprise le troisième jour ! il avoit passé une nuit orageuse ; son pouls étoit à

peine sensible; il étoit dans la détresse et dans un délire obscur; une langueur douloureuse dans la région épigastrique, une voix éteinte et plaintive, la contraction particulière des muscles du visage, qui lui donnoit la face hippocratique, un trémoussement dans les tendons, qui venoit de la débilité générale; tout annonçoit que la machine alloit s'abymer de foiblesse, et je perdis presque l'espoir de le sauver: cependant j'ordonnai des cordiaux actifs, le quinquina en décoction, et le vin pour boisson, et le soir j'eus un rayon d'espérance: le pouls et les forces se remontèrent un peu; la voix n'avoit plus l'accent de la foiblesse et de la douleur profonde du matin: je joignis, au moyen ci-dessus, les gommes, et la nuit se passa assez tranquillement. Le lendemain il se trouva moins mal; les forces se remontèrent; le pouls devint fébrile le soir, et j'annonçai sa guérison.

Je me résume, et je dis: Que la terre a été fortement chargée de fluide électrique pendant l'hiver dernier; que l'atmosphère a été électrisée en moins, ou négativement, qu'il a fallu tout le printemps, et une grande partie de

l'été, pour rétablir l'équilibre qui doit exister entre le ciel et la terre; que les corps animés ou organiques ont été fatigués par la force de la gelée, que la fatigue a été portée jusqu'à la foiblesse et l'anéantissement, par les éfflu-ves électriques dans certains sujets, et qu'il y a eu des maladies très-graves, causées par cet agent général; et enfin que tout médecin, qui a négligé de calculer les causes météorologiques, a marché en aveugle dans sa pratique, et qu'il doit avoir plus à gémir de ses erreurs, qu'à se louer de ses succès.

OBSERVATIONS

SUR L'USAGE DE L'OPIUM

DANS LA MANIE;

Par M. FRIBORG, trad. de l'anglois par M. MARTIN.

Je fus appelé chez un homme âgé de quarante ans, qu'un amour malheureux avoit rendu extravagant; ce malade étoit d'un tempérament mélancolique, adonné au vin, et avoit le foie,

la poitrine et l'estomac affectés depuis quelque temps ; ensorte que chaque matin il éprouvoit une toux considérable, suivie d'un vomissement de matières bilieuses et glaireuses. Je lui avois procuré deux fois du soulagement de cette affection dans le cours de l'année précédente ; mais, comme il n'observoit pas de régime, elle ne tardoit point à reparoître. Pour cette fois, je le trouvai furieux, et je remarquai en même temps qu'il avoit le pouls plein et la langue chargée d'une crasse bilieuse ; en conséquence, je lui fis faire sur le champ une saignée de douze onces. Je lui administrai ensuite l'émétique, qui produisit aussi des évacuations copieuses.

Le malade passa la nuit suivante sans dormir, et dans une fureur continuelle. Le lendemain, il commença à faire usage de la mixture acide camphrée, à laquelle j'ai vu souvent, en pareil cas, produire des effets merveilleux : il en prenoit de deux en deux heures, et d'autant plus volontiers, qu'il la buvoit pour de l'eau-de-vie, qu'il aimoit beaucoup. Je lui prescrivis en même temps, pour boisson ordinaire, une infusion d'herbe de mouron.

Trois jours se passèrent ainsi, durant lequel temps le malade n'eût aucun sommeil; il étoit dans une fureur continuelle, quoi qu'on l'eut attaché dans son lit, ou demeuroit les yeux fixés sur un même objet pendant des heures entières. Je l'évacuai au moyen d'un élixir laxatif, et ensuite je me servis encore, pendant quatre jours, des remédes ci-dessus mentionnés, sans qu'ils opérassent le moindre changement dans son état. Pendant tout ce temps, il ne dormit que deux fois, et pas plus d'une heure chaque fois. J'en conçus quelque espérance; mais le malade n'en éprouva cependant aucun soulagement réel, et il restoit constipé depuis qu'il avoit pris le purgatif.

Il fallut donc songer d'abord à rétablir la liberté du ventre, et ensuite à recourir à des moyens curatifs plus efficaces. Comme je savois par expérience que les vésicatoires augmentent plutôt la manie, qu'ils ne la diminuent, au lieu de les appliquer, j'employai des bains de pieds, dans lesquels on mêloit de forte moutarde angloise, préparée au vinaigre. Le malade en prit un le même soir, et ensuite de deux jours l'un: il y restoit silencieux et pensif;

pensif; mais ce remède ne fut encore d'aucune utilité essentielle.

Je me décidai alors à recourir aux opiatiques; et comme le pouls n'étoit pas fort plein, je résolus, si l'insensibilité et le défaut d'irritabilité ordinaire aux maniaques le permettoient, d'exciter d'abord une sorte de dévoiement. Dans cette vue, j'ordonnai que l'on fit prendre de deux heures en deux heures, au malade, quatre-vingt gouttes d'élixir polychreste de la pharmacopée danoise : le goût spiritueux de ce médicament le flatta tellement, qu'il en prit sept à huit doses, avec beaucoup de régularité ; et son garde s'étant endormi, il en avala environ trois gros à la fois; mais cette quantité même n'ayant produit aucune évacuation, je le forçai le lendemain, en lui serrant le nez, à avaler une once et demie de sel amer de Bohême ; ce sel procura une évacuation forte vers le soir; enfin à dix heures du soir, j'administrai au malade une poudre composée d'un scrupule de nitre, de deux grains de camphre et d'un grain d'opium. Après avoir pris cette poudre, il s'endormit; son sommeil dura neuf heures entières; et à la grande satisfaction de sa famille

le malade se trouva tout-à-fait raisonnable à son réveil. Je lui fis continuer encore, pendant quelques semaines, l'usage des bains de pieds avec la moutarde, de deux jours l'un, et je le mis pendant six semaines à l'usage du petit-lait, préparé avec la crême de tartre, lui faisant prendre en même temps un remède stomachique approprié. Le malade se rétablit si bien par cette méthode, qu'il se trouvoit, à tous égards, mieux qu'avant sa maladie, et j'avois tout lieu de lui faire espérer un mieux-être soutenu, s'il persévéroit à observer le régime que je lui avois prescrit; mais il s'en écarta bientôt pour reprendre son ancien genre de vie, qui le fit en peu de temps retomber dans son ancien état. On pouvoit regarder comme les avant-coureurs de cette rechute, la mauvaise couleur du visage, et le retour de la toux et du vomissement, dont le malade avoit été guéri, après en avoir été autrefois affecté; outre cela, il prit sur lui de se faire saigner, et de prendre quelques purgatifs. Six mois se passèrent ainsi; et enfin, après avoir été quelques jours et quelques nuits sans sommeil, il fut attaqué d'un nouvel accès de manie.

En arrivant auprès de lui, je trouvai, quoi qu'il eut déja été saigné la veille, que son pouls étoit encore très-plein, mais en même temps lent et fort; je lui prescrivis, par cette raison, un breuvage, dans lequel je fis entrer le nitre et la crême de tartre, dont il devoit prendre toutes les trois heures. Il extravagua pendant toute la nuit, et la matinée du lendemain; ce qui me décida à lui faire tirer encore douze onces de sang; il fut noir, et sa sérosité avoit quelque chose de bilieux : trois grains d'émétique procurèrent ensuite au malade de fortes évacuations par le vomissement et par les selles. Après cela, je lui fis donner la mixture acide camphrée, alternativement avec la poudre de nitre et de crême de tartre, sans oublier l'usage des bains de pieds avec la moutarde. Je parvins, au moyen de tous ces remèdes, à rendre le malade un peu plus calme, et à lui procurer un sommeil pendant la troisième nuit. Je continuai, après cela, pendant six jours, à lui faire prendre seulement la mixture camphrée; ce qui dissipa peu à peu la maladie, au point qu'il ne restoit plus qu'une certaine stupeur des sens, et que le malade ne se plaignoit

plus d'autre chose que de voir errer devant ses yeux une infinité de figures fantastiques, chaque fois qu'il étoit seul, ou prêt à s'endormir. En conséquence, je lui fis prendre un purgatif, après lequel je le mis encore à l'usage du petit-lait, lui faisant en même temps continuer les bains de pieds; ces moyens le rétablirent en peu de temps, et il jouit encore aujourd'hui d'une très-bonne santé.

Quoique les deux observations que je viens de rapporter ne contiennent rien de neuf, le premier traitement confirme ce qu'assurent différens auteurs sur l'utilité de l'opium dans la manie. J'ai vu moi-même dans l'hôpital *Frédéric* de cette ville, M. *Fabricius* faire deux ou trois cures heureuses de la manie, par le moyen de ce remède. En lisant ce qu'a écrit *Tralles* sur l'usage de l'opium dans cette maladie, on est tenté de douter s'il est prudent de l'y prescrire; car ce médecin avoue lui-même qu'il ne l'a jamais fait, et ne le permet, en général, que dans les espèces de manies, qui proviennent du mouvement désordonné du fluide nerveux.

Plusieurs auteurs célèbres craignent même qu'il ne soit dangereux de faire

tomber les maniaques dans l'imbécillité, en leur faisant prendre de l'opium; mais je crois que cette crainte est mal fondée, quand on le donne avec prudence. Il faut, lorsqu'on y a recours, qu'il n'existe point de pléthore, et que le mouvement du sang soit régulier, et n'éprouve aucun obstacle; les viscères doivent être nettoyés, et le bas-ventre libre; et l'on ne doit ordonner l'opium qu'à des doses modérées, en le combinant avec le camphre, comme je l'ai fait dans le cas que j'ai rapporté. En usant de ces précautions, l'imbécillité ne sera pas à craindre, du moins M. *Fabricius* m'a-t-il assuré qu'après une expérience de longues années, il ne l'avoit jamais vu arriver en pareilles circonstances; mais je dois avertir ici que, d'après les observations de M. *Fabricius*, elle peut être causée par des saignées trop abondantes.

J'ai été fort aise de parvenir à guérir la seconde maladie sans recourir à l'opium, que je ne pouvois pas donner à cause de la réplétion, et de la trop grande vivacité du pouls; j'observerai cependant que, dans la première maladie, l'opium dissipa à la fois tous les

symptômes, tandis que dans la seconde, comme je l'ai rapporté, le malade se plaignit long-temps d'images fantastiques qui erroient devant ses yeux ; cela me paroît indiquer que l'opium appaise sur le champ la mobilité contre-nature des nerfs, des organes des sens ; effet que d'autres remèdes, très-utiles dans ces maladies, ne produisent pas aussi immédiatement, mais seulement peu à peu.

OBSERVATION SUR UN STÉATOME DE L'ESTOMAC;

Par M. GOURRAND, *docteur en médecine, résident à Clisson, Septième District du département de la Loire inférieure.*

Je fus appelé le 8 septembre 1786, auprès du nommé *Gendron*, domestique chez Madame *de la Féronniere* : il étoit d'un tempérament sec et sanguin, et âgé de quarante-un ans. La nuit même, il avoit été attaqué d'une

fièvre assez considérable; elle prit le type des rémittentes ou doubles-tierces, très-communes alors dans le canton. Le premier accès fut seul, précédé du frisson. Au début de cette fièvre, le malade éprouva de fortes nausées; il vomit même quelques matières bilieuses. Le matin, lorsque je le vis, il se plaignoit d'embarras à la région de l'estomac; je lui trouvai la langue couverte d'un limon blanchâtre, le pouls souple, et la peau humide; ce qui m'annonça une prochaine rémission. Je prescrivis une ample boisson, d'une décoction de chicorée sauvage et de laitues, aiguisée avec un sel neutre et l'oxymel, afin de disposer ainsi le malade au vomitif que j'ordonnai pour le lendemain. Ce remède produisit une abondante évacuation de bile par le haut, et quelques selles de même nature. Je conseillai pour le sur-lendemain une potion purgative. Lorsqu'on la présenta au malade, il la refusa; il étoit sûr, disoit-il, de la vomir, parce qu'il sentoit dans son estomac quelque chose qui remuoit (ce furent ses expressions). Après bien des instances, il se détermina cependant à la prendre; mais peu d'heures après il la vomit, et rendit en même temps

un corps de la grosseur d'un petit œuf de poule, et du poids de six gros, qui se rompit en plusieurs parties en tombant sur le carreau. On m'en présenta le lendemain toutes les parcelles, qu'on avoit soigneusement ramassées; il me fut aisé de reconnoître qu'elles étoient de nature sébacée; car en ayant jeté quelques partics sur des charbons ardens, elles repandirent, en se fondant une fumée fuligineuse, à la manière des subtances huileuses.

La fièvre, dont la crise s'est opérée par des selles, n'a présenté d'ailleurs rien de particulier.

J'ai craint, pendant quelque temps, qu'il ne se formât de rechef, et dans le même lieu, un nouvel amas de pareille matière, parce que le malade n'avoit pas rendu le kiste; mais il ne paroît pas jusqu'ici que cette crainte ait été fondée.

Curieux d'apprendre quelles incommodités avoient pu occasionner ce stéatôme, et quelles circonstances avoient pu donner lieu à sa formation; j'ai interrogé le nommé *Gendron* depuis sa guérison, il m'a répondu qu'il ne pensoit pas qu'avant la maladie dont je l'avois traité, il en eût eu d'autre que deux

coups de sang ; l'un deux ans, et l'autre deux mois seulement avant cette maladie. Il m'a ajouté qu'il croyoit d'ailleurs, devoir attribuer les indispositions qu'il avoit eues à l'estomac, à un coup de pied de cheval, qu'il avoit reçu six à sept ans avant de vomir le corps dont je lui parlois (*a*), que ce coup lui avoit

---

(*a*) On ne peut guère douter que le coup de pied de cheval qu'avoit reçu cet homme, et qui vraisemblablement a produit le relâchement de quelques fibres de l'estomac, n'ait été la vraie cause du stéatôme qui s'y étoit formé. On sait que les fluides se portent naturellement vers les parties où ils trouvent le moins de résistance. Ce que dit sur ce sujet le célèbre *Zimmermann*, trouve ici sa juste application : « Les fluides (dit-il) s'arrêteront dans les parties les plus foibles, et y produiront tous les maux qui peuvent résulter de leur résidence. Quelquefois ces fluides déposent pendant leur résidence, ou par le trouble des sécrétions, les principes les plus grossiers qu'ils charrient dans le torrent universel de la circulation : de-là les endurcissemens de différentes espèces, les tophus, les stéatômes, les méliceris, et les autres tumeurs qui se manifestent, soit intérieurement, soit extérieurement, aux parties les plus foibles, &c. ». *Traité de l'expérience de Zimmermann, traduit par M. Lefebvre.*

été porté dans le côté gauche au bas des côtes, et avec une telle force, qu'il avoit failli s'en trouver mal; que c'est à dater de cette époque qu'il commença à y ressentir un mal-aise, une gêne et un embarras, qui lui étoient plus sensibles le matin avant d'avoir mangé, ou lorsqu'il se plioit pour lever quelque fardeau; ou enfin lorsqu'il vouloit se coucher sur ce même côté, sur lequel il lui étoit alors impossible de demeurer long-temps; mais que depuis qu'il avoit rendu ce corps, il se trouvoit mieux portant, plus léger, et plus dispos que jamais.

OBSERVATION

Sur l'imperforation d'anus, à une fille âgée de treize jours, et qui rendoit les excrémens par la partie inférieure de la vulve sur la fourchette; par M. ROCHARD, ancien chirurgien-major des troupes du Roi, licencié en médecine, et chef de l'hôtel-dieu de Meaux, correspondant de l'Académie royale de

chirurgie depuis 35 ans, associé régnicole de cette Académie.

Le 16 mai 1785, l'épouse de M. *Savry*, fermier à Montceaux, m'amena sa petite fille âgée de treize jours, dont l'anus étoit imperforé, mais qui rendoit ses déjections par la vulve, ou le *pudendum*. Je passai une sonde assez flexible, pour la courber de façon à faire, par un appui, une saillie dans l'endroit où devoit être l'*anus*; J'opérai dessus le bouton que je fis fixer par un aide d'une manière invariable; je fis une espèce d'incision cruciale, dont j'emportai légèrement les angles, afin de respecter un sphyncter possible: la route contre-nature infectoit toujours la vulve; je fis fabriquer une canule de plomb, assez longue pour l'introduire dans le *rectum*, au-delà de la route contre-nature, ou de l'orifice qui portoit les déjections à la partie inférieure de la vulve; il falloit toute la tendresse d'une mère pour vaincre cette mal-propreté. J'appris à M. *Savry* à nettoyer la canule, à l'introduire, à garnir de bourrelet les anses auxquels étoient attachés des cordons fixés à une ceinture. L'ouverture contre nature s'est

oblitérée ; au bout de cinq semaines les matières suivoient la route naturelle. Aujourd'hui l'enfant se porte parfaitement bien, et est âgé de plus de quatre ans passés.

EXPÉRIENCES
SUR L'ABSORPTION
DES VAISSEAUX LYMPHATIQUES
DANS LES ANIMAUX;

Par M. FLANDRIN, directeur-adjoint, professeur d'anatomie, et des opérations à l'école vétérinaire d'Alfort.

J'ai fait depuis fort long-temps des recherches sur la faculté absorbante des vaisseaux lymphatiques, et je n'ai pu, par cette raison, que lire avec beaucoup d'intérêt les observations sur ce sujet important, que M. *Des Genettes* a publiées dans le cahier de septembre du *Journal de médecine* de cette année. Il y a plus de dix ans que j'en ai tenté de semblables, et d'autres relatives à la fonction dont il s'agit; mais,

le desir de présenter quelque ensemble intéressant sur ce point, m'a toujours porté à différer de les faire connoître : cependant, le temps fuit dans cette attente, et je ne vois pas le terme où les circonstances et la foule d'expériences qui me restent à faire, me permettront de suivre mes idées sur ce point. Néanmoins, parmi les résultats que j'ai obtenus, en me livrant à ces recherches, il en est de quelque importance, et qui pourront être utiles à ceux qui parcourent la même carrière ; ce motif me détermine à les faire connoître.

Injections de matières colorées dans le canal alimentaire.

Mes recherches sur les vaisseaux lymphatiques, ont d'abord eu pour objet de reconnoître leur usage, eu égard à la fonction dont on les a chargés, depuis *Hecquet* et *Asellius*, de repomper des intestins, les sucs nourriciers, et d'être exclusivement chargés de cette importante opération,

Je répétai à cet effet les expériences du docteur *Hunter*, telles qu'il les a proposées, sur le chien et le chat, à plusieurs reprises, et sans succès, c'est-

à-dire, sans voir les vaisseaux lymphatiques des intestins transporter les matières colorées qu'il avoit introduites dans ces tuyaux. Je fis plus, je donnai l'*indigo*, qui est une des substances qu'a employée l'auteur que je viens de nommer; je le donnai, dis-je, à des chiens vivans, à des doses très-fortes; je les tuai à différens intervalles, du temps où je le leur avois donné, et je ne vis rien, dans les vaisseaux lactés, qui m'annonçât la présence de cette matière, dont les sucs digestifs ne détruisent pas la couleur, et qui, comme nous le verrons, passe telle dans les secondes voies, et même dans les dernières, pour être évacuée au dehors.

J'espérai des effets plus sensibles dans les grands animaux: je fis prendre à cet effet, à un cheval dont je pouvois disposer, deux onces d'*indigo*, délayé dans de l'eau simple et du miel. Je tuai l'animal quatre heures après, temps où les matières contenues dans l'estomac, lors de l'administration de cette substance, devoient être passées avec elle depuis quelque temps, dans les intestins grêles, et dont il devoit nécessairement s'être fait quelque absorption. Les vaisseaux lymphatiques du mésentère,

faciles à apercevoir, parce qu'ils sont naturellement très-volumineux, ne me présentèrent rien de bleu, quoiqu'on vît cette couleur à travers les membranes de la partie du tuyau intestinal qui contenoit la portion de la substance alimentaire, colorée ainsi. Je répétai plusieurs fois la même expérience, et je pris pour objet de comparaison, lorsque cela me fut possible, des chevaux que je tuai en même temps, que ceux qui étoient en expérience.

Les mêmes résultats, suivant toujours les mêmes essais, je doutai, contre l'autorité du docteur *Hunter*, que l'*indigo* ne se décolorât point, pour passer dans les voies de la circulation; et pour vérifier la chose, je me livrai à de nouvelles expériences, différentes, à quelques égards, de celles que je viens de décrire.

Je ne tuai d'autres chevaux à qui j'avois donné l'*indigo*, que douze, seize, vingt-quatre heures après le leur avoir administré. Il avoit alors pénétré fort avant dans les gros intestins. Je visitai très-soigneusement le système lymphatique, très-étendu et très-apparent de cette partie du canal alimentaire, et

j'espérois que les effets que je recherchois, y seroient plus apparens que dans le mésentère des intestins grêles; mais je ne trouvai pas que la couleur de ces tuyaux, non plus que leur transparence, fut différente de celle qu'ils ont pour l'ordinaire.

Je ne me bornai pas à chaque expérience, à ne visiter que le système lymphatique des intestins; je le suivis jusqu'au canal thorachique; je retirai chaque fois de la liqueur que contenoit le canal; j'en obtenois quelquefois près d'une once; j'examinai avec soin cette quantité, réunie dans un vase, croyant pouvoir y reconnoître plus aisément, la teinte bleue de l'*indigo*, dans le cas où elle en seroit chargée.

Je la trouvai, en général, il est vrai, d'un jaune moins foncé que dans l'état naturel. Lorsqu'elle étoit rouge, ce qui arrive quelquefois; (c'est ce que je considérerai dans la suite d'une manière particulière), la nuance de cette couleur tiroit sur le rose. J'observai aussi la couleur de la bile; elle étoit changée; et dans les animaux, tués deux heures après l'usage de l'*indigo*, je trouvai cette humeur d'un vert foncé; elle contenoit encore une matière déliée,

en qui la couleur dont il s'agit étoit plus marquée, et qui y nageoit en petites parties.

Cette couleur verte étoit bien différente de celle que la bile a naturellement dans un cheval sain ; car elle forme en lui un liquide transparent, et de couleur citrine.

Cet effet inconnu jusqu'à ce jour, qui eut lieu toutes les fois que la matière colorée avoit séjourné de quinze à vingt heures dans les premières voies, me décida à l'expérience suivante.

Je donnai, pendant vingt jours de suite, à un cheval, deux onces d'*indigo* tous les matins à jeun; il fut nourri et soigné à l'ordinaire, pendant l'usage de cette substance; j'observai exactement ses excrétions, et je trouvai que le second jour, les excrémens avoient acquis la couleur bleue de l'*indigo*. Cette couleur étoit très-vive au moment de la déjection, quoique beaucoup moins forte que celle de l'*indigo*; elle s'éteignoit ensuite, et se changeoit en un vert bien différent de celui particulier aux excrémens du cheval. Le quatrième jour de cette expérience, les urines prirent une couleur verte très-distincte; cette couleur se reconnoissoit

d'autant plus aisément, que l'excrétion où elle se manifestoit est naturellement jaune, et chargée d'un sédiment blanchâtre. Les jours suivans, la couleur dont il s'agit devint successivement plus marquée, ce dont on jugeoit aisément par le jet qui résultoit de leur évacuation; et à commencer du dixième jour, elle est constamment restée au même degré.

J'ai pris plusieurs fois de ces urines dans un vase, et alors on trouvoit que le sédiment étoit entièrement vert et très-considérable, et la liqueur qui étoit au-dessus, paroissoit avoir sa couleur naturelle.

N'ayant plus de doute, à raison des changemens dont je viens de parler, que l'*indigo* ne conservât en plus grande partie sa couleur, en pénétrant dans les voies de la circulation, je me décidai à sacrifier le cheval qui faisoit le sujet de mon expérience, espérant après un si long usage de l'*indigo*, trouver dans les vaisseaux lymphatiques des intestins, des traces sensibles de cette matière, puisque, selon l'opinion adoptée dans les écoles, ils doivent être les premières voies de leur introduction dans le sang. J'espérois encore que les glandes

de ces vaisseaux, au travers desquelles la matière colorante, dont j'avois fait usage, devoit passer avec le chyle, et où elle devoit nécessairement parcourir des tuyaux très-déliés, pour arriver dans les vaisseaux lymphatiques du second genre, auroient pris une couleur bleuâtre ou verdâtre, par les raisons que je viens de donner.

Pour éviter toute incertitude dans l'examen que je faisois de ce sujet, je fis tuer en même temps un cheval, qui n'avoit été l'objet d'aucune expérience, afin de servir de terme de comparaison.

Après un examen scrupuleux, je reconnus dans le système lymphatique du canal alimentaire, sa couleur ordinaire; j'ouvris les glandes de ces vaisseaux, et je n'y trouvai rien qui annonçât le passage continuel d'une matière colorante. Je retirai des tuyaux lymphatiques du premier genre des intestins grêles, et du dernier, dans les gros, la liqueur que je pus en obtenir; j'étendis cette liqueur sur du papier blanc, et elle ne le teignit ni en bleu, ni en vert. Cette liqueur, au surplus, me parut transparente comme à l'ordinaire.

Je trouvai la liqueur, que je retirai

du canal thorachique, d'un rose, tel que je l'ai indiqué précédemment, ne pouvant en juger que par réminiscence; et d'ailleurs, cette liqueur tirant sur le jaune dans le cheval qui me servoit de comparaison, je n'assurerai pas qu'elle étoit plus vive; mais du moins, elle me parut telle. Les bords de sa surface qui portoient contre les parois du vase, qui étoit un bocal de verre blanc, offroient une aréole bleuâtre: cependant cette liqueur ne teignit qu'en rose le papier et le linge que j'y trempai.

La bile étoit d'un vert brun très-foncé; elle étoit plus épaisse qu'à l'ordinaire; elle contenoit aussi une fécule d'un vert qui avoit la même nuance qu'elle: on trouvoit la bile, comme je viens de le dire, dans les tuyaux biliaires, le canal cholédoque, et dans les intestins.

Je visitai ensuite les voies urinaires; la substance rayonnée interne des reins, ainsi que le bassinet, étoient légèrement teints en vert; les parois des uretères ne me firent rien apercevoir de semblable, et l'urine contenue dans la vessie, étoit comme celle que l'animal évacuoit.

Je crois inutile de parler de la couleur des matières contenues dans les intestins, puisque les déjections étoient entièrement teintes en bleu; les particularités que j'y remarquai n'ayant aucun rapport avec le résultat que je cherchois, et étant relatives avec la fonction de la digestion.

Je saignai plusieurs fois l'animal, qui fait le sujet de l'expérience précédente, pendant qu'il y fut soumis, et je tirai, soit du sang artériel, soit du sang veineux. Ayant laissé reposer l'un et l'autre, les parties qui s'en séparèrent me parurent être dans l'état naturel.

Immédiatement après avoir tué l'animal, je tirai du sang de la veine-porte, et je n'y observai rien d'extraordinaire; il étoit un peu plus noir, moins consistant, et avoit plus de sérosité que l'autre.

Je dois observer que, pour avoir les resultats que je viens de faire connoître, il faut avoir étudié précédemment, et sur divers sujets, la couleur des vaisseaux lymphatiques dans leur état naturel. Dans les animaux maigres, les vaisseaux sont très-transparens et sans couleur; dans les animaux gras, ou

dans ceux même qui ont quelque embonpoint, la graisse qui les enveloppe, et le réflet qui résulte de sa couleur, ainsi que la lucidité du mésentère et des tuyaux dont nous parlons, donnent à ceux-ci une teinte bleuâtre, qui pourroit en imposer, si on administroit l'*indigo* à un animal dans cet état.

Avant de faire aucune réflexion sur ces expériences, je crois convenable d'en indiquer une foule d'autres, qui ont eu pour objet la ligature du canal thorachique, l'absorption des liqueurs répandues dans la cavité abdominale dans les animaux vivans, des injections faites pour pénétrer dans le canal intestinal, et les qualités du sang veineux de la veine-porte ; expériences qui tiennent au sujet dont il s'agit.

La suite au Journal prochain.

TABLES ALPHABÉTIQUES ET MÉTHODIQUES.

NOTE CRITIQUE sur la Table générale du Journal de médecine; et AVIS concernant une seconde édition de cette Table.

La difficulté de trouver dans chaque collection ce qu'on a à y chercher, augmentant à proportion du nombre des volumes, toutes les collections perdent de leurs avantages, à mesure même que, devenant plus considérables, elles devroient pourtant devenir plus généralement utiles.

Le Journal de médecine contenant en grand nombre des articles, qu'on desire souvent de consulter, et qu'on desire toujours de trouver au moment du besoin, m'avoit donné l'idée d'une Table générale, et de Tables annuelles qui facilitassent les recherches, de manière à faire trouver dans l'instant même tous les articles relatifs au sujet dont on seroit occupé. Il eut fallu à cet effet, que la Table générale et

les Tables annuelles eussent réuni les avantages de l'ordre alphabétique, qui donne la certitude de trouver le mot qu'on cherche aux avantages d'un ordre méthodique, qui eût présenté l'ensemble des objets dont il importe de saisir les rapports; mais cette Table a été si mal executée, que je me suis déterminé à la faire réimprimer.

La Table annuelle, jointe à ce cahier, a tout le degré de perfection desirable, et prouve démonstrativement que le plan d'après lequel, et la méthode avec laquelle la Table générale du Journal de médecine auroit due être faite, peuvent servir à faire des Tables pour quelque collection que ce soit, et qu'une Table executée d'après ce plan, et avec cette méthode, est un instrument des plus aptes à avancer les sciences, et à en faciliter la pratique (*a*).

(*a*) Une Table générale du *Journal de médecine*, considérée sous ce point de vue, étant un des plus beaux présens à faire à l'art de guérir, je ne puis m'abstenir de faire les sacrifices de temps, de soins et d'argent, que peut exiger une seconde édition; mais, comme je l'ai dit, (cahier de janvier 1790) ce doit être à moi seul à supporter les dépenses, qu'une besogne faite incorrectement

En

En communiquant ce plan et cette méthode, il ne sera pas inutile de publier en même temps une note critique sur la première édition de la Table générale du Journal de médecine, elle servira à faire connoître les difficultés qui se présentoient à la première exécution d'un tel plan, et à faire penser que quelques réflexions bien simples, mais venues à temps, auroient fait éviter la surcharge d'un travail, qui devoit enfin devenir fastidieux, en ce qu'un travail mal entamé entraîne toujours à faire un travail plus long, et met quelque fois même le succès dans l'incertitude; et c'est ce qui est arrivé.

Les volumes et les pages sont exactement indiqués, et ce mérite dans une Table est sans doute essentiel; mais les incorrections, à tous autres égards, et les gaucheries y fourmillent: plusieurs classifications sont vicieuses; celles sous le titre FIÈVRE, étoient si nauséabondes, qu'il m'a fallu les cartonner. On n'a point énoncé des sujets importans à faire remarquer, parce

m'occasionne. Dès que la seconde édition de cette Table sera achevée, MM. les Souscripteurs en recevront l'Avis.

qu'on a cru (et très-mal) pouvoir se dispenser de faire des *articles de rapport*, quand les remarques qui, par leur importance, devoient cependant être le sujet d'*articles de rapport*, n'étoient pas étrangères à l'intitulé des pièces insérées en entier dans la collection, et cela sous le prétexte, que le lecteur auroit lui-même occasion de faire ces remarques, en lisant ces pièces insérées en entier; mais rejeter de tels *articles de rapports*, c'étoit manquer au plan, puisqu'il consiste à faire une Table, qui fasse trouver dans l'instant même, et au premier coup-d'œil, non-seulement l'intitulé des pièces insérées en entier dans la collection, mais aussi l'énoncé de tout ce qu'elle contient d'important à faire remarquer. Ajoutons qu'on a non-seulement mal fait en laissant échapper un grand nombre d'*articles de rapport* à faire, parce qu'ils auroient été d'une utilité réelle, mais que de plus, on a fait un mal d'un genre opposé, en faisant en grand nombre des *articles de rapport* oiseux.

La partie typographique n'est pas non plus exempte de critique. A plusieurs égards, elle est mal ordonnée. Les lettres majuscules étant trop fré-

quemment employées, elles nécessitent une grande attention de la part de celui qui consulte la Table. Il faut dire aussi que la Table pouvant paroître en un volume, *format* du Journal, il eût fallu l'imprimer sous ce *format;* mais on s'étoit persuadé qu'elle deviendroit trop volumineuse pour un *in*-12.

Si cette critique n'est point ménagée, c'est parce que je n'ai jamais hésité à convenir de mes fautes, et que je dois m'attribuer celles qui ont eu lieu relativement à tout ce qui concerne cette Table, puisque c'étoit à moi à tout prévoir.

***PLAN ET MÉTHODE** pour faire **DES TABLES**, qui, dans quelque collection que ce soit, puissent faire trouver dans l'instant même, non-seulement l'article qu'on cherche, mais encore l'ensemble de tout ce dont il importe de saisir le rapport.*

(On prend pour exemple la *Collection du Journal de médecine.*)

Pour présenter tous les objets à énoncer, que contient une collection, il

faut indiquer non-seulement les pièces insérées en entier dans la Collection, mais indiquer aussi tout ce que la collection offre d'intéressant à faire remarquer, quoique cela ne soit pas énoncé par l'intitulé des pièces entières. Les extraits indicatifs, faits pour présenter ces derniers objets, sont désignés sous le nom d'*articles de rapport*; ce n'est que par leur moyen qu'on peut présenter tous les objets curieux et intéressans, que souvent le titre sous lequel ils se trouvent, ne fait pas même soupçonner : celui qui est chargé de les extraire doit avoir des connoissances assez étendues pour surmonter toute difficulté; car il s'agit de ne recueillir, que ce qui mérite d'être remarqué, et d'omettre tout ce qui n'a pas un certain degré d'intêret; sans cette double attention, d'un côté la Table fourmilleroit d'*articles de rapport* oiseux, et d'une autre part, elle n'auroit pas l'avantage d'offrir tous les articles qu'il importe de faire remarquer.

Pour présenter tous les objets à énoncer, que contient un journal, il s'agit aussi d'indiquer l'intitulé des livres dont ce Journal a fait mention, et en même

temps d'indiquer par des *articles de rapport*, tout ce que les extraits offrent d'intéressant.

On distinguera tous ces articles par des signes convenus. Les *articles de rapport* seront précédés d'un astérisque ; les intitulés des livres seront suivis de l'une de ces lettres A-N, suivant qu'ils auront été simplement annoncés, ou qu'on en aura donné une notice, enfin l'absence de tous ces signes fera reconnoître les pièces insérées en entier.

Pour faciliter le travail, il est expédient d'écrire sur une carte chaque extrait indicatif, et pour éviter la confusion, d'y joindre de suite le signe qui en caractérise l'espèce, puis on rangera ces extraits par ordre de matières ; à cet effet, on aura des boîtes longues et séparées par des cases propres à contenir des cartes.

Les extraits étant faits et ainsi disposés, il s'agit de placer sous un même titre tous les articles qui ont rapport à la même matière. Un exemple suffira pour donner une idée de la méthode, d'après laquelle les articles doivent être

classés sous un titre. Prenons le mot *enfantement*, il doit renfermer sous lui tout ce qui est relatif à la *conception*, à la *grossesse*, à l'*acouchement naturel ou laborieux*, à *la section de la symphyse*, à l'*opération césarienne*, à la *délivrance*, aux *couches*, aux *maladies des femmes en couches*, aux *vices de conformation*, *&c.*

Tous ces mots placés dans notre Table selon l'ordre alphabétique, seront suivis d'un renvoi au titre ENFANTEMENT, lequel renvoi indiquera en même temps le numéro que porte l'article, ou les numéros que portent les articles qu'il s'agit de trouver; par ce moyen, on réunit, comme l'on voit, les avantages de l'ordre alphabétique, qui fait toujours trouver le mot qu'on cherche aux avantages de l'ordre méthodique, qui offre l'ensemble de tous les objets dont il convient de saisir les rapports.

D'après cette méthode, la Table doit donc présenter, sous le seul titre ENFANTEMENT, tout ce qui précède l'accouchement, l'accompagne et le suit, et tout ce qui a rapport aux mères, aux nourrices et aux nouveau-nés.

Le rapprochement des articles, que l'analogie des matières doit réunir, conduit naturellement à faire des divisions et des sous-divisions sous la plupart des titres.

Ces divisions et sous-divisions écartent toute confusion, et servent à faciliter les recherches. On suit dans ces divisions, ou l'ordre alphabétique des parties qui sont le siége de la maladie dont il est question ; (*voy.* pour exemple le titre ABCÈS,) ou l'ordre alphabétique des différens noms que portent les espèces de la maladie ; (*voy.* FIÈVRE,) d'autres fois on s'attache à l'ordre alphabétique des noms que portent les matières qui forment les divisions ; (*voyez* CHIMIE ;) enfin, il y a des articles classés sous des divisions faites d'après la marche naturelle indiquée par le rapprochement de toutes les matières qui se rapportent à un titre ; (*voy.* ENFANTEMENT.) Quand on ne peut faire mieux on se contente de ranger les divisions par ordre alphabétique tout simplement.

Si un titre est suivi de divisions, on ne mettra les particularités qu'après les divisions ; et si par ces divisions une matière donnoit lieu à des gaucheries,

on s'abstiendroit de faire des divisions. On placeroit d'abord les *généralités*, puis après un intervalle de deux lignes en blanc, on mettroit les *particularités*. On trouvera de ces exemples dans la seconde édition de la Table générale, et nommément sous le titre CHIRURGIE.

Il peut arriver, que l'on soit indécis sur le choix du titre sous lequel on placera un article. Voici un exemple de la méthode à suivre en pareil cas. Supposons une observation sur *l'amputation de la jambe, à la suite d'une fracture compliquée de gangrène*, la fracture étant la maladie première, la gangrène étant un accident consécutif, l'amputation étant le moyen curatif, c'est aux maladies des os, sous la division *fracture*, que cette observation doit être portée, bien entendu que sous les titres AMPUTATION, GANGRÈNE, JAMBE, cette observation sera indiquée par un renvoi.

On ne numérotera les articles qu'après s'être assuré qu'ils sont bien classés, et ce ne sera qu'alors qu'on pourra faire les renvois.

Les tableaux classés, dont on voit le modèle dans la Table générale, offrent

au premier coup-d'œil tous les titres suivis de divisions, et conséquemment tous les articles qui appartiennent à la même matière ; ils font nécessairement apercevoir les vices de classifications, et servent à faire les renvois, tels que, sans être trop multipliés, ils soient assez bien placés pour faire trouver tous les articles à indiquer.

Les renvois se font en indiquant le titre auquel on renvoie, et en indiquant en même temps les numéros que portent les articles qu'il faut trouver. Il y a non-seulement à faire des renvois d'un titre, aux articles d'un autre titre, mais il y a encore à faire des renvois d'un article à un autre article, qui se trouve sous le même titre. On en trouve des exemples sous le titre FIÈVRE.

Quoiqu'il faille éviter les doubles renvois, il y a cependant des cas où ils sont nécessaires ; par exemple, lorsque deux titres, malgre l'analogie qu'ils présentent entre eux, ont pourtant des nuances qui les distinguent l'un d'avec l'autre : tels sont ceux-ci, PERTES SPERMATIQUES, POLLUTIONS NOCTURNES. En effet, la perte spermatique peut

avoir lieu sans pollution : pour ne pas confondre ces deux affections, on ne les mettra donc pas dans la même classe ; mais, comme elles ont entre elles des rapports pathologiques et thérapeutiques, il faut aussi que les articles qui les indiquent, renvoient réciproquement les uns aux autres.

Pour faciliter la vérification des renvois, il faut, par ordre alphabétique, en faire une liste à part.

Les titres qui indiquent un remède, un instrument, &c. seront suivis d'un renvoi, soit à Matière médicale, soit à Chimie pharmaceutique, soit à Pharmacie ou à Chirurgie ; et sous ces titres, il y aura des renvois au titre sous lequel se trouvent les articles relatifs à la maladie, à laquelle ou ce remède, ou cet instrument sont appliquables.

Les mots qui ont des acceptions vagues et mêmes impropres ; les mots dont l'orthographe n'est point fixée, et les mots dont plusieurs signifient la même chose, seront placés selon l'ordre alphabétique, avec un renvoi au mot que l'on aura adopté pour en faire un titre ; *Angine*, voy. *Esquinancie ; Descente*, voyez *Hernie ; Variole*,

voyez *Petite vérole*; *Paracentèse*, voy. *Ponction*; *Kinkina*, voy. *Quinquina*, *&c.*

Les *Académies*, *Colléges*, *Facultés*, *Sociétés*, *&c.* seront toujours rangés sous le titre ACADÉMIE. On placera aussi sous les titres HYGIÈNE et MALADIES, tous les articles concernant les affections que les auteurs ont désignées par ces mots *santé*, ou *maladies des artisans*, *gens du monde*, *gens de mer*, *gens de guerre*, *gens de lettres*, *marins*, *navigateurs*, *voyageurs*, *troupes*, *armées*, *&c*; bien entendu que ces mots *artisans*, *gens du monde*, *gens de mer*, *&c.* se trouveront aussi dans la Table selon l'ordre alphabétique, avec des renvois à HYGIENE et à MALADIES.

Bien qu'on trouvera sous le titre TOPOGRAPHIE tous les noms des régions, villes et bourgs, dont la topographie sera consignée, ou indiquée dans le Journal, on placera cependant encore, selon l'ordre alphabétique de la Table, les noms de ces régions, villes et bourgs, avec des renvois à tous les articles où il s'agit de ces régions, villes et bourgs (*a*).

(*a*) En faisant les Tables annuelles, on se dispensera de ce travail.

On fera la copie sur du papier rayé en rouge, à trois colonnes, placées à distances égales, et telles que les divisions des titres puissent être nettement distinguées (*a*).

On n'écrira j'amais sur le *verso* d'une feuille.

La première lettre d'un titre commencera avant la première raie ; la première lettre de la division partira du milieu de l'espace entre la première et la seconde raie, et la première lettre de la sous-division, partira du milieu de l'espace, entre la seconde et la troisième raie. Les articles, qui se trouvent sous un titre, doivent partir presque de la première raie ; et la seconde ligne, la troisième ligne, &c. d'un article, partira de la première raie.

Chaque titre des matières sera seul, c'est-à-dire, qu'on n'y joindra aucun synonyme. HERNIE et non HERNIE, ou *Descente ;* bien entendu que le mot

(*a*) La première raie doit être tracée à deux pouces du bord de la feuille ; la seconde raie à un pouce de la première raie, et les deux autres raies suivantes à la même distance.

Descente se trouvera dans sa place alphabétique, avec un renvoi à HERNIE.

Les articles, qui appartiennent à un titre, seront placés sous ce titre, s'il a des divisions; mais s'il n'en a pas, le premier article suivra le titre à la ligne.

Pour que les articles suivis de plusieurs chiffres ne fatiguent pas les yeux, on rangera les chiffres par colonnes; c'est ce qu'il faut faire dans la Table générale pour les articles, *Maladies observées à Lille, et à Paris.*

On indiquera les *gravures* qu'il y a dans la collection, à la fin de la Table, avec les volumes, et les pages où elles se trouvent.

Quant à la partie typographique, on consultera la Table de cette année. Il me paroît quelle a la plus grande netteté, soit par les caractères, soit par le placement des divisions.

Nous communiquerons en même temps la méthode d'après laquelle sont faites les *Tables des auteurs.*

Lorsqu'un même nom sera commun à plusieurs auteurs, on mettra pour les distinguer, leur qualité dans l'extrait de

leurs articles, que l'on fera d'abord sur des cartes ; mais dans le manuscrit destiné à l'impression, on supprimera les qualités, en se bornant à répéter le nom autant de fois qu'il y aura de personnes qui le portent.

Lorsqu'un auteur a deux noms, par exemple, *Barbeu du Bourg*, on les emploiera tous les deux, mais le second nom sera aussi placé selon l'ordre alphabétique, avec un renvoi au premier.

L'expérience a prouvé qu'on attribue à des noms différens des articles qui appartiennent au même auteur ; cette erreur vient de ce que son nom, étant employé plusieurs fois, n'est pas écrit uniformément.

On n'emploiera pas le nom d'un auteur dont les ouvrages auroient déja été annoncés, et qui n'auroit pas eu de part à l'édition qu'on en auroit donnée ; mais on y substituera celui de l'Editeur, du Traducteur, du Commentateur, &c. ; sans cette attention, on auroit fréquemment à répéter des noms d'auteurs, des ouvrages desquels on a fait, et on fera encore beaucoup d'éditions.

On ne répétera jamais le même nom

sous des articles différens; mais au nom de l'Editeur, ou du Traducteur du livre d'un auteur contemporain, on mettra un renvoi au nom de l'auteur même de ce livre.

En indiquant, soit le titre des pièces insérées en entier dans le Journal, soit celui des livres dont il aura été fait mention dans le Journal, on le fera le plus laconiquement et explicitement possible (*a*). On placera d'abord sous le nom de l'auteur le titre des pièces entières; ensuite celui des livres; le tout par ordre alphabétique.

La Table des auteurs sera suivie de la liste de tous les ARTICLES ANONYMES numérotés. Quand l'auteur d'un de ces articles se fera connoître, son nom se mettra à la suite de cet article, et alors son nom devra aussi se trouver dans la Table des auteurs, mais seulement avec un renvoi au *numéro* de son article, lequel conservera sa place parmi les articles publiés sous l'anonyme.

(*a*) Quand il s'agira d'une collection, on désignera le volume.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de septembre 1790.

La colonne de mercure, dans le baromètre, s'est soutenue quatre jours de 28 pouces 2 lignes à 28 pouces quatre lignes; elle étoit descendue de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 9 lignes, pendant quatre jours; elle est remontée de 28 pouces 1 ligne à 28 pouces 3 lignes, où elle s'est maintenue pendant cinq jours; elle s'est abaissée pendant un jour à 27 pouces 6 lignes, d'où elle s'est relevée et maintenue le reste du mois de 28 pouces à 28 pouces 4 lignes.

Le thermomètre a marqué, dans la première quinzaine, et au matin, de 5 à 14; dans la seconde quinzaine, de 3 à 10 au dessus de zéro; à midi, de 12 à 18: dans la seconde, de 11 à 22; au soir, il a marqué, dans la première quinzaine, de 8 à 13; et dans la seconde, de 5 à 15.

Dans la première quinzaine, le ciel a été pur trois jours, couvert six, et variable six jours. Il y a eu une forte averse, deux fois pluie, une fois grêle, tonnerre et pluie.

Dans la seconde, le ciel a été pur quatre jours, beau deux jours, vaporeux deux jours, et variable sept. Il y a eu deux jours pluie continue, deux jours pluie variée, un jour brouillard, et une *aurore boréale* le trente, par Est.

Les vents ont soufflé, dans la première quinzaine, un jour O-S-O.; six jours O., dont deux jours fort; deux jours S-O. fort; S., un jour; N., deux jours, dont un jour fort; calme, trois jours.

La constitution du mois a été, en grande partie, pluvieuse, nébuleuse, et sujette à des coups de vents; il y a eu beaucoup de variété dans l'atmosphère, beaucoup de mobilité dans la chaleur. En général, le froid a été humide; ce qui a déterminé un grand nombre d'affections rhumatismales, qui ont été, pour la plus grande partie, inflammatoires, et ont exigé, plus ou moins, des saignées, relativement à leur intensité.

Les fièvres bilieuses, qui ont été assez communes ont participé aux affections rhumatismales : les unes et les autres ont été régulières.

Il a régné un grand nombre de

fluxions; presque toutes avoient le caractère bilieux; elles se sont manifestées avec plus ou moins d'intensité; elles ont exigé, à leur invasion, plus ou moins de saignées; et à la première détente, l'émétique produisit le meilleur effet: elles se sont dissipées assez promptement; mais toutes ont annoncé leurs crises par les sueurs.

Les fièvres rouges ont paru dominantes; elles ont présenté à leur invasion des symptômes fort orageux, qui se sont propagés pendant le cours de la maladie, de manière à être obligé d'employer les saignées, même vers le dix au quinze de la maladie. Plusieurs ont été funestes, et beaucoup ont laissé des traces assez longues de leur désordre.

Les petites véroles ont été bénignes.

Les fièvres synoques et mésentériques ont été orageuses; elles ont affecté principalement la tête; mais elles ont conservé leur type régulier.

Les affections dyssentériques ont été nombreuses, sans cependant aucun accident grave; les unes se sont montrées par des coliques, dévoiemens, ténesme, qui se sont dissipés par de légers diaphoriques mucilagineux; les autres par

des fluxions, sur-tout aux yeux, lesquelles ont exigé les vésicatoires plus ou moins continués, les diaphorétiques nitreux, les saignées, et quelquefois l'émétique.

Les fièvres intermittentes ont continué de régner; elles ont cédé avec facilité aux moyens propres pour les combattre.

Les affections nerveuses ont été très-multipliées, et ont présenté une grande variété de symptômes, sur-tout parmi les personnes du sexe, dont plusieurs ont tournées à la folie.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

OCTOBRE 1790.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au matin.	Dans l'après midi.	Au soir.	Au matin.	Dans l'après-midi.	Au soir.
	degr.	degr.	degr.	pouc. lig.	pouc. lig.	pouc. lig.
1	4, 5	13, 1	9, 9	28 1, 1	28 0, 0	27 11, 3
2	7, 8	16, 1	12, 1	27 11, 0	27 10, 6	27 11, 0
3	9, 2	15, 8	12, 9	27 11, 5	27 11, 8	27 11, 5
4	10, 9	16, 2	10, 3	28 0, 3	28 1, 5	28 2, 1
5	9, 8	16, 4	12, 4	28 1, 6	28 1, 1	28 0, 4
6	9, 1	16, 1	11, 5	28 0, 4	28 0, 6	28 0, 0
7	8, 5	13, 0	9, 5	27 11, 5	27 11, 5	27 11, 7
8	7, 7	13, 3	10, 1	27 11, 5	28 0, 5	28 0, 7
9	7, 6	14, 6	9, 8	27 11, 9	28 0, 0	28 0, 1
10	5, 3	10, 5	6, 4	28 0, 7	28 1, 7	28 2, 1
11	4, 3	10, 4	7, 1	28 2, 3	28 2, 8	28 2, 8
12	3, 5	11, 3	7, 3	28 2, 0	28 1, 4	28 11, 2
13	9, 1	11, 1	6, 8	27 10, 8	28 0, 0	28 2, 0
14	4, 2	12, 0	11, 5	28 2, 3	28 1, 7	28 2, 0
15	12, 2	16, 0	11, 0	28 2, 5	28 3, 0	28 3, 7
16	10, 0	13, 2	7, 5	28 4, 5	28 5, 4	28 5, 3
17	9, 0	13, 1	9, 6	28 3, 6	28 2, 5	28 1, 7
18	10, 0	13, 5	11, 0	28 1, 9	28 2, 2	28 1, 8
19	9, 8	12, 4	6, 7	28 2, 6	28 3, 6	28 3, 4
20	5, 2	14, 3	9, 9	28 2, 0	28 1, 2	28 1, 0
21	8, 1	15, 7	9, 8	28 0, 5	28 0, 5	28 11, 7
22	7, 4	14, 8	10, 8	27 11, 3	27 10, 7	27 10, 8
23	7, 3	15, 4	11, 8	27 10, 2	27 9, 9	27 10, 1
24	9, 6	11, 4	10, 3	27 10, 3	27 10, 2	27 8, 1
25	9, 0	12, 2	8, 7	27 8, 5	27 10, 6	27 11, 3
26	7, 1	11, 5	9, 5	27 11, 2	27 10, 9	27 10, 8
27	6, 8	7, 6	6, 7	27 9, 8	27 9, 7	27 9, 5
28	6, 5	9, 6	9, 5	27 8, 4	27 8, 8	27 8, 8
29	7, 1	7, 9	7, 1	27 8, 6	27 9, 1	27 9, 3
30	4, 5	5, 7	4, 6	27 9, 5	27 10, 0	27 9, 8
31	2, 5	4, 4	2, 9	27 9, 6	27 10, 6	27 0, 5

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir.	Vents dominans dans la journée.
1	Beau temp.	*De même,*	*De même.*	E.
2	Ci. cou. pl.	*De même.*	*De même.*	S-E.
3	Brouil. ép.	*De même.*	Pluie & tonn. la nuit.	Calme.
4	Beauco. de nuages.	*De même.*	*De même.*	S.
5	Ciel couv.	*De même.*	Ciel éclairci.	Calme.
6	Ciel couv.	*De même.*	Eclairci.	Calme.
7	Brou. épais, pluie.	Ciel éclai.	Beau temps.	Calme.
8	Co. engr. p.	*De même.*	*De même.*	Calme.
9	Brouillard.	Ciel éclai.	*De même.*	N-N-O.
10	Beau tem.	*De même.*	*De même.*	N.
11	Ciel couv.	*De même.*	Un peu éclairc.	N-E.
12	Ciel co. en partie.	*De même.*	*De mê.* averse à 11 heures.	S.
13	Ciel couv.	*De même.*	Ciel pur.	O.
14	Co. goutt. de pluie.	*De même.*	*De même.*	S-O. fort.
15	Cou. averse à midi.	Ciel couv.	Ciel assez beau.	Variable.
16	Quel. nua.	Ciel pur.	*De même.*	N.
17	Ciel pur.	*De même.*	Se couvre.	E.
18	Ciel couv.	S'éclaircit.	Pluie.	S-O.
19	Ciel couv.	S'éclairc.	Beau temps.	Calme.
20	Ciel ass. b.	*De même.*	*De même.*	E.
21	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	E-S-E.
22	Beaucoup de nuag.	*De même.*	Ciel pur.	S-E.
23	Ciel couv. pluie.	Assez beau pluie.	Ciel couvert.	E.
24	Bro. pluie.	*De même.*	*De même.*	N.
25	Ciel couv.	*De même.*	Ciel assez beau.	Calme.
26	Ciel alter. co. & clair.	*De même.*	Ciel couvert.	N-E. for.
27	Pluie abon.	*De même.*	*De même.*	N-E.
28	Ciel couv. lég. brou.	*De même.*	*De même.*	Calme.
29	Ci. co. br.	*De même.*	*De même.*	Calme.
30	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	N-N-E.
31	Ciel couv.	Ciel couv. gout. d'e.	Ciel couvert.	N.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	16, 4,	le 5
Moindre degré	2, 5,	le 31

	pouc. lign.	
Plus gr. élév. de Mercure....	28, 5, 3,	le 16
Moindre élév. de Mercure....	27, 8, 1,	le 24

Nombre de jours de Beau. . . . 5
de Couvert. . 17
de Nuageux. . . 3
de Tonnerre. . 1
de Brouillard. . 6
de Pluie. 11

Le vent a soufflé du N. . . . . . 4 fois.
N-E. 2
N-N-E. . 1
N-N-O. . 1
E. 3
E-S-E. . . 1
S. 2
S-E. . . . 2
S-O. 2
O. 1

Quantité de pluie, 1 pouce 5 lignes, 9.

TEMPÉRATURE du mois, tempérée.

NOTA. Le thermomètre s'est tenu au dessus de 10 degrés les 26 premiers jours du mois, à midi.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois d'octobre 1790; *par M.* BOUCHER, *méd.*

Le temps a été à souhait durant ce mois, pour la préparation des terres aux nouvelles semailles; les terres fraîchement labourées ont été humectées fort à propos par des pluies passagères. Les variations du baromètre ont été de 27 pouces 8 lig. à 28 pouces 3 lignes : ce n'est que le 16 du mois que le mercure a été observé à ce dernier terme

Le temps a été assez doux dans les premiers jours du mois, mais après le 10, la liqueur du thermomètre ne s'est guère élevée au-dessus du terme du tempéré. Le 30 et le 31, elle est descendue au terme de deux degrés au-dessus de celui de la congélation.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouc. 3 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes $\frac{1}{2}$. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'Est.
3 fois de l'Est.

5 fois du Sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'Ouest.
3 fois de l'Ouest.
6 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 23 jours de temps couv. ou nuag.
10 jours de pluie.
7 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'octobre 1790.

Les premiers froids de la saison ont rendu la fièvre maligne plus inflammatoire qu'elle ne l'avoit éte ; de sorte que la saignée étoit plus indiquée dans le début de la maladie : elle étoit sur-tout nécessaire, et même itérativement, lorsqu'il y avoit des élancemens à la tête, ou de l'oppression à la poitrine, avec un pouls tendu ou embarrassé : quelquefois ces symptômes ne se montroient que dans le progrès, ou dans l'état suprême de la maladie ; la saignée pour lors étoit également nécessaire. Dans ce cas, la maladie se jugeoit par l'expectoration, jointe à des selles bilieuses. Dans aucun cas, la maladie ne se terminoit heureusement que par cette dernière évacuation. L'engorgement du poumon a été souvent la suite de la modicité ou de la suppression des selles ; suppression d'autant plus dangereuse, que dans presque tous les malades, elles étoient jusqu'au déclin de la maladie, vertes, ou d'un jaune foncé,

ſoncé, grumelées, et d'une fétidité insupportable. Il étoit donc essentiel d'en entretenir le cours par le moyen du petit-lait, de beurre, des décoctions de tamarins, des solutions de crême de tartre, en y joignant des lavemens simples, avec addition d'oxymel. Les autres symptômes que nous avons dit ci-devant être ordinaires à la maladie portée au plus haut degré, se sont encore manifestés dans nombre de sujets, entre autres le délire phrénétique, les soubresaults, le pouls convulsif, le tétanos, et des parotides dans quelques-uns. Un homme robuste, après avoir luté, dans le premier et le second période de la maladie, contre les plus violens symptômes, et chez qui il étoit survenu au onzième deux parorides, qu'on n'a pu amener à la suppuration, a péri le dix-septième jour, par un dépôt survenu tout-à-coup dans la poitrine. Une autre particularité de la maladie dans cette saison, c'est que les éruptions cutanées étoient très-rares, et presque nulles.

Quelques personnes ont été attaquées de la pleuro-péripneumonie inflammatoire; mais qui présentoit, dans le progrès de la maladie, une teinte de la fièvre dominante; de sorte qu'elle ne se terminoit guère heureusement, que par des selles bilieuses, jointes à une expectoration purulente. Il y a eu aussi des angines. Les fièvres intermittentes devenoient communes.

Fautes à corriger dans le cahier de juille 1790.

Page 15, ligne 17, *au lieu d'*humeur, *liſez* tumeur.

Page 91, ligne penult., orageuse, *lisez* orageuses.
Page 138, ligne 7 & 22, van Eckartshausen, *lisez* von Eckartshausey.
Page 155, ligne 17, posent, *lisez* pose.
Page 168, ligne 17, 150, *lisez* 154.

Cahier du mois d'août.

Page 201, ligne 15, au lieu de *par*, lisez *pas*.
Page 262, ligne 13, Baconio, *lisez* Baronio.
Page 285, ligne 5, Lauchstordt, *lisez* Lauchstædt.
Page 289, ligne 20, Derarzt, *lisez* Der Arzt.
Page 293, ligne 15, au, *lisez* on.
Page 294, ligne 9, ceutische chimische, *lisez* ceutisch-chemischer.
Page 305, ligne antépénult., par faute, *lisez* faute.
Page 324, ligne dernière, *ajoutez au commencem.* et.
Page 331, ligne 2, au lieu de *mammatibus*, lisez *mammalibus*.

TABLE.

TABLE

DES VOLUMES

LXXXII-LXXXIII-LXXXIV-LXXXV,

POUR L'ANNÉE 1790.

AVERTISSEMENT POUR LA TABLE DES MATIÈRES.

Les renvois sont faits par le numéro *que porte l'article qu'il faut trouver sous le mot auquel on renvoie.*

Les chiffres romains *placés à la fin de chaque article, marquent les volumes, et les* chiffres arabes *qui suivent, marquent les pages où sont contenus les articles qu'on cherche.*

Les intitulés des pièces, *insérées en entier, ne sont précédés, ni suivis d'aucun signe. Les* intitulés des livres *sont suivis d'un* A, *pour ceux qui ont été simplement annoncés; et d'un* N, *pour ceux dont on a fait une notice.* Les articles de rapport *sont précédés d'une* *.

On appelle articles de rapport, *les articles qui indiquent tout ce que le Journal offre d'important à faire remarquer, quoique cela ne soit énoncé ni par les intitulés des pièces insérées en entier dans le Journal, ni par les intitulés des livres.*

Les Académies, Colléges, Facultés, Sociétés, &c. *se trouvent sous le titre* ACADÉMIE, *rangées par ordre alphabétique des villes où sont situés ces différens établissemens.*

On a placé sous le titre TOPOGRAPHIE, *tous les articles topographiques; et sous le titre* MATIÈRE MÉDICALE, *tout ce qui concerne les* eaux minérales.

On a placé sous le titre HYGIÈNE *et* MALADIES, *tous les autres articles concernant les différentes* régions, villes, &c., *et concernant les affections désignées par les Auteurs sous les mots* santé, *ou* maladies des gens de lettres, gens de mer, gens du monde, navigateurs, voyageurs, &c.

TABLE DES MATIERES.

Londres.

5. mémoire de la *Société de médecine* de Londres, N. lxxxiv-100.
6. transactions philofophiques de la *Société royale* de Londres, N. lxxxiij-93-106.

Manchefter.

7. mémoires phyfiques & philofophiques de la Société des fciences de Manchefter, N. lxxxij-460.

Naples.

8. mémoires de l'Académie royale des fciences & belles-lettres de Naples, N. lxxxij-459.

Padoue.

9. effais fcientifiques de l'Académie de Padoue, N. lxxxiv-430.

Paris.

10. séances publiques de la *Société royale de médecine*, tenues le 26 février & le 31 août 1790, lxxxij-501-lxxxiv-484.
11. hiftoire de la *Société royale de médecine*, pour les années 1784-85, avec les Mémoires de phyfique médicale pour les mêmes années, N. lxxxv-262.

v. Chimie, 16. Épidémies. Hygiène, 13. Inflammation, 3. Maladies, 3-11-23-27. Matière médicale, 8-9-10. Os. (*malad. des*) 9. Petite vérole, 2. Phyfique, 7. Scorbut, 3. Topographie, 1. Vaiffeaux lymphatiques. Vérole, 9. Vétérinaire, 6.

12. féance publique de l'*Académie royale de chirurgie*, tenue le 15 avril 1790, lxxxiij-310.

v. Chirurgie, 6-7.

13. féance publique de l'*école royale vétérinaire* de Paris, lxxxiv-157.

Rotterdam.

14. tranfact. de la Société batave, N. lxxxij-296.

v. Chimie, 17-30. Fièvre, 13. Hygiène, 5. Maladies, 25. Phyfiologie, 19-20. Phyfique, 5.

ANATOMIE.

1. traité d'anatomie, N. lxxxiij-126.
2. abrégé d'anatomie, lxxxij-138.
3. opuſcules choiſis d'anatomie, N. lxxxiij-462.
4. collection, depuis *André Véſale* juſqu'à nos jours, des plus belles pièces d'anatomie, coloriées d'après nature, N. lxxxiij-126.
5. *icones cavitatum thoracis & abdominis à tergo apertarum*, N lxxxiv-459.
6. obſ. ſur la diviſion du corps de l'homme en deux grandes parties latérales, lxxxv-32-224.

Angéiologie.

7. manuel angéiologique, N. lxxxv-290

Myologie.

8. expoſition ſommaire des muſcles du corps humain, N. lxxxiij-127.

Splanchnologie.

9. mémoire ſur une tranſpoſition remarquable des viſcères dans le corps humain, lxxxij-377.

Cœur.

10. * obſervation anatomique. Ouverture du trou ovale du cœur dans une femme de quarante ans, lxxxij-454

Organes des ſens.

11. recherches anatomiques ſur l'ouïe & l'odorat, N. lxxxiv-460.

De la génération.

12. * hiſtoire d'un *ovaire* dans lequel on a trouvé des dents, des cheveux et des os, lxxxij-117.
13. diſſertation ſur la ſtructure, l'uſage & les maladies des ovaires, N. lxxxv-106.

Ouvertures de cadavre.

14. ouverture de cadavre. lxxxij-259-lxxxiij-372-lxxxiv-220-362.

v. Colique, 5. Conſtipation, 3. Douleurs, 5. Hydropiſie, 3. Médecine, 10. Squirre, 1. Urinaires, (*maladies des voies*) 2.

nourriture? Qu'est ce qui leur est, à cet égard, favorable ou nuisible, lxxxij-350.

13. *Prix proposé par la Société roy. de Gottingue : *Peut-on favoriser la végétation par un air artificiel, en le mêlant à l'eau dont on arrose les plantes, ou à l'atmosphère dans laquelle croissent les végétaux?* lxxxiv-330.

14. *description des enveloppes multiformes des graines, lxxxiv-430.

15. *dissertation sur le nectaire des fleurs, lxxxiij-160.

16. *instruction sur les meilleurs moyens de garantir les herbiers des attaques des insectes, lxxxij 456.

17 *plantes rares d'Afrique, lxxxiij-157.

18. essai d'une Flore d'Allemagne, N. lxxxiv-313.

19. histoire des plantes rares de l'Amérique, avec des planches, N. lxxxiij-150.

20. catalogue des arbres qui croissent dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale, N. lxxxiv-314.

21. *flore belgique, lxxxiij-157.

22. catalogue des plantes du Jardin botanique, du palais de Kew, N. lxxxv-138.

23. phytographie économique de la Lorraine, N. lxxxiij-172.

24. flore du Mecklembourg, N. lxxxv-136.

25. plantes esculentes des îles de la mer Australe, N. lxxxiv-318.

26. plantes qui croissent aux environs de Montauban, N. lxxxv-316.

27. *almanach des fleurs de la Ouest Gothie, lxxxij-455.

28. flore des environs de Paris, N. lxxxiv-479.

29. observation botanique, avec un essai de supplément à la Flore piémontoise, N. lxxxiv-313.

30. la Flore de Silésie, N. lxxxiv-483.

31. *connoissance des végétaux de la suède, lxxxiij-437.

32. *histoire physico-économique des végétaux de la Torride, lxxxiij 273.

33. catalogue du Jardin botanique de la Société physique de Zurich, N. lxxxv-139.

34. les plantes *cryptogamiques* nouvelles, ou douteuses, avec des figures enluminées, & leur histoire analytique, N. lxxxiv-312.

Champignons.

35. histoire des champignons qui croissent dans les environs de Hallifax, avec figures, N. lxxxij-178-lxxxiv-483.

Malvacées.

36. de quelques genres artificiels des familles de la monadelphie, & particulièrement des malvacées, avec la critique des classes & des genres de *Linné*, N. lxxxiv-155.

Mousses.

37. * réflexion sur la nature des roses des mousses, & sur la réproduction de cette famille des plantes, avec la description d'une espèce nouvelle, lxxxij-306.

Espèces.

Album.

38. description des différentes espèces d'albun, lxxxij-455.

Belle théodore.

39. la belle théodore, plante nouvelle, N. lxxxiv-154.

Favrodine dorée.

40. * description sur la favrodine dorée, lxxxij-305.

Froment.

41. * mémoire sur la carie du froment, la cause de cette maladie, les moyens de la prévenir, lxxxij-311.

Helenium.

42. * remarque sur l'helenium autumnale, lxxxiv-477.

Jujubier.

43. * sur le jujubier des litophages, lxxxiv-474.

nant l'analyse chimique de l'air atmosphérique, & l'usage de ses principes dans la composition des différens corps, N. lxxxiv-469.

13. lettre tendant à prouver l'erreur de l'opinion que l'eau est composée d'air inflammable & d'air déphlogistiqué, comme aussi que les acides sont composés de différentes espèces d'air, N. lxxxiv-150

14. * sur l'élasticité de l'air, & sur sa cause, lxxxv-308.

Règne animal

Calcul, (*analyse du*) *v.* Chimie, 9.

15. * examen des abattis de harangs, employés à la confection du goudron, lxxxiij-431.

Lait.

16. * prix proposé par la Société royale de médecine de Paris : *Déterminer la nature des laits de femme, de vache, d'ânesse, de chèvre, de brebis & de jument*, lxxxij-502.

Urine.

17. * prix proposé par la Société de philosophie expérimentale de Rotterdam: *Quelles sont les parties naturelles constitutives de l'urine en l'homme sain?* lxxxij-352.

Règne minéral.

Acides.

18. * expériences & observations concernant le principe d'acidité, la décomposition de l'eau & le phlogistique, lxxxiij-99.

19. * de la génération des acides, de la composition de l'eau, avec quelques réflexions sur la nouvelle nomenclature, lxxxiij-482.

20. * sur l'origine des acides, ou liqueurs acides, & sur la partie terreuse de l'esprit de nitre, lxxxv-307.

Carbonique.

21. * observation & expérience sur l'acide carbonique, ou air fixe, lxxxiij-502.

Nitreux.

Tierce.

Vermineuſe.

Lentes nerveuſes.

Lymphatiques.

Malignes.

Vermineuſe.

Méſentérique.

HISTOIRE NATURELLE.

Truite.

32. * observation sur la truite saumonée, lxxxiij-498.

Insectes.

33. * mémoire sur les insectes & zoophytes, qui opèrent la destruction & la régénération des pierres, lxxxiij-431.
34. * description d'un nouveau genre, & de cinquante nouvelles espèces d'insectes, lxxxiij-434.
35. histoire naturelle des insectes, N. lxxxv-149.
36. * remarques sur les *coléoptères*, lxxxv-150.

Cantharides.

37. * remarques sur les cantharides, lxxxv-153.

Cousin.

38. * du cousin & de sa piqûre, lxxxiij-308.

Escarbot.

39. * description d'un nouveau genre d'escarbot, lxxxij-458.

Hanneton.

40. * observation sur les dégats faits par la larve du hanneton, & sur les moyens de s'en garantir, lxxxij-310.

Mouches

41. * moyens de faire périr les mouches & les cousins dans les chambres, lxxxiij-436.

Pou.

42. * remarques sur le pou, lxxxiij-307.

Punaise.

43. * remarques sur la punaise, lxxxiij-308.

Ver luisant.

44. * mémoire sur le ver luisant, lxxvij-304.

Venimeux.

45. notice des insectes de la France, réputés venimeux, N. lxxxiij-303.

Testacées.

46. *testæographiæ ac zoographiæ parvæ & microscopicæ*, tom. j, *cum tabulis æneis*, N. lxxxv-147.

Bilieuses.

12. * maladies bilieuses, observées à Paris, lxxxiij-419-lxxxiv-420-lxxxv-401.
13. considérations sur les maladies bilieuses, et sur quelques affections particulières du foie & de la vésicule du fiel, N. lxxxiv-120.
v. Colique, 2. Fièvre 2.

Chroniques.

14. dissertation sur l'efficacité de l'inoculation de la petite vérole dans la cure de quelques maladies chroniques, N. lxxxij-316.
15. dissertations sur les maladies chroniques, N. lxxxij-470.
16. dissertation sur des maladies chroniques, N. lxxxiij-113.
v. Douleur, 1.

Enfans. (des)

17. traité sur les maladies des enfans, & sur leur traitement depuis leur naissance, N. lxxxiv-436.

Coqueluche.

18. * remède très-adoucissant dans la coqueluche, lxxxiij-114.
19 * observat. sur une coqueluche qui, au bout de deux mois, fut compliquée de petite vérole, lxxxiij-288.
20. * efficacité des émétiques dans la coqueluche, lxxxiv-129.

Engorgement des glandes.

21. * utilité de la racine de la geoffroi de Jamaïque, pour dissiper les engorgemens des glandes dans les enfans, lxxxij-155.

Petite vérole. v. Petite vérole.

Nouveau-nés. v. Enfantem. 5-9.

Asphyxie.

22. dissertat. sur les signes qui font distinguer si le fœtus est mort ou vivant, N. lxxxiij-117.

Endurcissement du tissu cellulaire.

23. * prix proposé pour la Société royale de

médecine de Paris : *Sur l'endurcissement du tissu cellulaire des nouveau-nés*, lxxxiv-487.

24. * recherches sur l'endurcissement du tissu cellulaire des nouveau-nés, lxxxv-268.

Vérole, *v.* Vérole, 9.

Européens. (*des*)

25. * prix proposé par la Société de Rotterdam : *Quelles sont les maladies ordinaires que les Européens, après quelque temps passé aux Indes, de retour en Europe, y apportent, ou y contractent communément*, lxxxij-352.

Femmes. (*des*)

26. traité sur les maladies des femmes, avec des réflexions sur l'aliénation d'esprit, & le suicide, N. lxxxij-317.
v. Enfantement.

Héréditaire.

27. * Prix proposé par la Société royale de médecine de Paris : *Sur les maladies héréditaires*, lxxxiv-484.

Inflammatoire, *v.* Inflammation.

Putrides, *v.* Fièvre, 42. Inflammation, 3.

Vénériennes, *v.* Vérole.

MALVACÉES, *v.* Botanique, 36.

MANIE, *v.* Spasmod. (*malad.*) 12.

MARASME, *v.* Hernie, 2.

MASTURBATION, *v.* Onanisme.

MATHÉMATIQUES, *v.* Académie, 16.

MATIERE MÉDICALE.

1. médicamens sans masque. N. lxxxij-178.
2. formules de médecine, & méthode de guérir, N. lxxxij-489.
3. des principaux remèdes en usage en Transylvanie, lxxxiij 471.
4. * réflexions sur l'administration des remèdes, avec ou sans mélange, lxxxv-286.

v. Chimie, 10. Pharmacie.

Règne animal.

Amphibies.

5. défenſe de la vertu médicinale des amphibies; continuation contenant l'hiſtoire du ſuccin, N. lxxxiij-472.

Cantharide.

6. * diſſértation ſur la cantharide, & ſes propriétés, lxxxiij-158.

v. Hydropiſie, 1.

Lézards.

7. * de l'uſage des lézards & des vipères, lxxxiij-442.

v. Maladies, 4.

Lait.

8. * prix propoſé par la Société royale de médecine de Paris: *Déterminer les propriétés médicinales des différentes eſpéces de lait*, lxxxij-515.

Muſc, *v.* Petite vérole, 4.

Suc gaſtrique.

9. * prix propoſé par la Société roy. de médecine de Paris: *Sur le ſuc gaſtrique*, lxxxij-516.

v. Ulcères, 2-3.

Règne minéral.

Eau froide, *v.* Conſtipation, 2.

Eaux minérales.

10. * prix propoſé par la Société royale de médècine de Paris: *Sur les eaux minérales & médicinales*, lxxxiv-495.

Allemagne. (d')

11. des eaux minérales d'Allemagne, N. lxxxiij-136.

Boulogne. (*de*)

12. avis ſur un établiſſement de bains chauds d'eau de mer, à Boulogne, lxxxiv-331.

Grande-Bretagne. (*de*)

13. ſur la nature des principales eaux minérales de la Grande-Bretagne, &c. N. lxxxiij-465.

Marin.

Geoffroy.

De Jamaïque, v. Maladies, 21. Spafmodiq. (*malod.*) 2.

De Surinam.

35. differtation fur la geoffroi de Surinam, N. lxxxij-149.

v. Vers.

Hyfope.

36. * fur les propriétés de l'hyfope, lxxxiv-472.

If.

37. obfervation fur l'if, lxxxiij-210.
38. preuves de l'innocuité des baies d'ifs; & aperçu fur les propriétés, médicinales & économiques du firop & de la gelée qu'on en peut faire, lxxxiij-226.

v. Fièvre, 23-24. Os. (*malad. des*), 11. Spafmod. (*malad.*) 7. Toux.

Ipécacuanha. v. Dyffenterie, 2.

Juglans alba.

39. * ufage que les Indiens font du *juglans alba*, comme cautérifant, lxxxiv-307.

Opium. v. Dyffenterie, 5. Engelures, fièvre, 16 17-27. Gangrène, 1-3. Inflammation, 2. Maladies, 2. Petite vérole, 4. Spafmcd. (*malad.*) 12: Vérole, 10-15 & fuiv.

Poligala, v. Poifons, 4.

Quaffie.

40. *. bois de quaffie, & fes propriétés, lxxxiij-161.

Quinquina. v. Fièvre, 19. Pleuréfie, 1.

Raifin d'ours. v. Urinaires. (*malad. des voies*), 1.

Sapotillier.

41. * propriétés du fapotillier, lxxxiij-153.

Saffafras.

42. * propriétés du faffafras, du laurier benjoin, de l'ariftoloche en arbre, lxxxiv-316.

Souchet des Indes.

43. fouchet des Indes, & fes propriétés, lxxxv-66.

Valériane.

44. * comparaifon des propriétés de la valériane, celtique & fauvage, lxxxiij 443.

Moyens divers employés paa la médecine & par la chirurgie.

Aftringens, v. Hémorragie, 1-2.

Cauftique, v. Abcès, 1. Durillon.

Cautère, v. Spafmod. (*maladics*) 9.

Electricité.

45. * quelles font les maladies contre lefquelles on peut faire ufage de l'électricité? Comment opère-t-elle? & quelle eft la meilleure méthode de l'employer? lxxxij-298.

46. mémoire fur l'application, l'ufage & l'efficacite de l'électricité, N. lxxxij 338.

47. Quelques effais fur l'ufage de l'électricité, avec des réflexions, N. lxxxij-485.

v. Afphyxie, 6. Spafmod. (*malad.*) 17.

Ether fulfurique térébenthiné, v. Colique, 3.

Exutoire, v. Maladies, 3.

Huile.

D'afphalte, v. Phthifie, 2.

De Ricin, v. Obftruction.

Inftrumens, v. Chirurgie, 6.

Lavemens.

48. fur l'abus & l'ufage nuifible des lavemens, N. lxxxiij-135.

Magnétifme animal.

49. * correfpondance entre deux médecins fur les vertus médicinales du magnétifme animal, N. lxxxiij-135.

Véficatoires.

Extrémités.

Fémur.

PHARMACIE.

SPASMODIQUES. (*maladies*)

1. * affection ſpaſmodique, ſoulagée par l'extrait aqueux d'if, lxxxiij-219.

Convulſions, *v.* Fièvre, 22.

2. * convulſions violentes, ſuivies de cécité pendant pluſieurs heures, guéries par la décoction de l'écorce de la geoffroy de Jamaïque, lxxxij-149.

Danſe de Saint-With.

3. obſ. ſur la danſe de Saint-With, lxxxv-23.

Délire.

4. * obſ. ſur un délire phrénétique, lxxxiv-126.

Epilepſie.

5. remarques ſur une obſervation d'èpilepſie, lxxxij-242.
6. * manière de traiter l'épilepſie à Sumatra, lxxxij-345.
7. * attaque d'épilepſie, qui ont diſparu après l'uſage de l'extrait aqueux des feuilles d'if, lxxxiij-217.
8. épilepſie cauſée par un ver plat, lxxxiv-40.
9. * réflexions ſur l'uſage du cautère dans l'épilepſie, lxxxiv-214.

v. Plaies, 3.

Folie.

10. traité ſur la cauſe & la guériſon de la démence, N. lxxxiij-116.

Hyſtériciſme.

11. * ſur les accès hyſtérique, & ſur la néceſſité de la ſaignée quand ils approchent de l'apoplexie, lxxxij-318.

Manie.

12. obſervation ſur l'uſage de l'opium dans la manie, lxxxv-358.

Mélancolie.

13. * affections mélancoliques obſervées à Paris, lxxxiv-92.

Fin de la Table des Matières des quatre Volumes, année 1790.

AVERTISSEMENT

POUR

LA TABLE DES AUTEURS.

Sous le nom de chaque Auteur, on trouve d'abord l'indication des articles qu'il a fournis à ce Journal; ensuite celle de ses livres. Les livres qui ne sont qu'annoncés, sont marqués par un A; *et ceux dont on a fait une notice, par un* N.

Le chiffre de la première colonne, indique le volume; le chiffre de la seconde, indique la page.

Les noms propres, que l'on ne trouve point avec la proposition de *ou* du, van *ou* von, *ou avec l'article* l', la, *se trouveront sans cette proposition, et sans cet article.*

Les articles concernant les Académies, Colléges, Facultés, Sociétés, &c. *se trouvent dans la Table des matières, sous le titre* Académie.

Les articles anonymes se trouvent à la fin de la Table.

TABLE DES AUTEURS.

VEBER.

ARTICLES ANONYMES.

1. Les articles *Séances publiques*, ſont adreſſées au Journal par les Compagnies académiques.

2. *Les travaux à annoncer*, *les établissemens*, *les inventions*, *&c. à faire connoître*, étant indiqués dans la Table des matières, on a, par-là même, la certitude de trouver les noms & les adreſſes qui y ſont relatifs, dans le Journal.

3. Obſervations météorologiques, & maladies régnantes à Paris, M. SALLIN.

4. Moyen de perfectionner l'art de guérir, volume lxxxij, pag 3.

5. Réglem. concernant la médecine, vol. lxxxv, pag. 169.

6. Tables alphabétiques & méthodiques, volume lxxxv, pag. 383; M. BACHER.

7. Remarques ſur la topographie de Dax, vol. lxxxiij, pag. 3.

8. Notice, N°. 5, vol. lxxxiij, pag. 115.

FIN de la Table des Auteurs, & des articles anonymes, 1790.

De l'imprimerie de P. FR. DIDOT jeune, 1790.

